DOCUMENT D'INFORMATION

Admission sur NYSE Alternext Paris

Conformément à :

- *La loi n°2009-1255 du 19 octobre 2009 « tendant à favoriser l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises et à améliorer le fonctionnement des marchés financiers » et prévoyant « la possibilité pour une société cotée sur un marché réglementé de demande l'admission aux négociations de ses instruments financiers sur un système multilatéral de négociation organisé (SMNO) »,*
- *L'arrêté du 4 novembre 2009 portant homologation des modifications du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, tel que publié au Journal Officiel du 13 novembre 2009, et*
- *Les articles 1.4, 3.2 et 3.3 des règles de NYSE Alternext Paris telles que publiées le 15 février 2012,*

Nyse-Euronext Paris S.A. a décidé l'admission sur NYSE Alternext Paris des 2 037 440 actions existantes composant le capital de la société DELFINGEN.

L'admission des actions de la société DELFINGEN aura lieu le 19 septembre 2013, selon la procédure de cotation directe dans le cadre de son transfert du marché réglementé de NYSE Euronext à Paris vers NYSE Alternext Paris.

Paris, le 16 septembre 2013

http://www.delfingen.com

SOMMAIRE

DOCUMENT DE REFERENCE 3

SITUATION DE LA TRESORERIE 213

EVOLUTION DU COURS DE BOURSE 215

ETAT DES COMMUNICATIONS 217

BRÉSIL CHINE CORÉE FRANCE HONDURAS INDE ITALIE JAPON MAROC MEXIQUE PHILIPPINES PORTUGAL ROUMANIE SLOVAQUIE TUNISIE TURQUIE USA

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

2012

1992-2012

20 ans de présence à l'international

DELFINGEN INDUSTRY

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 8 juillet 2013, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du Document de référence sont disponibles auprès de la société, sur le site Internet de la société www.delfingen.com et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers : www.amf-france.org.

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU GROUPE DELFINGEN INDUSTRY

L'ESSENTIEL 4
NOS ACTIVITÉS 6
HISTOIRE 10
MESSAGE DU PRÉSIDENT 11
GOUVERNANCE 12
EVENEMENTS DE L'EXERCICE 14
LES TENDANCES DU MARCHE 15
CHIFFRES CLES 16
BOURSE 17
L'EXCELLENCE OPERATIONNELLE 18
ORGANISATION DU GROUPE 22
ORGANIGRAMME JURIDIQUE 23
RELATIONS SOCIETE-MERE/FILIALES 24

RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE

DELFINGEN ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE 25
RAPPORT SOCIETAL 25
RAPPORT ENVIRONNEMENTAL 28
RAPPORT SOCIAL 34

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT DE GESTION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 42
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 52
RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES ANNUELS 102
COMPTES ANNUELS 107

FACTEURS DE RISQUES 127

DOCUMENTS RELATIFS A L'ASSEMBLEE GENERALE

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 137
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 150
RAPPORT SPECIAL SUR LE PLAN D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS 159
PROJET DE RESOLUTIONS 161
CONSULTATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES 178

INFORMATIONS SUR LA SOCIETE ET LE CAPITAL 180

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DU DOCUMENT DE REFERENCE

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT 202
TABLES DE CONCORDANCE 203

> DELFINGEN INDUSTRY : UNE PRÉSENCE MONDIALE, UN PARTENAIRE DE PROXIMITÉ ET ENGAGÉ AUX CÔTÉS DES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES, ÉQUIPEMENTIERS ET INDUSTRIELS.

L'ESSENTIEL

60 ANS D'HISTOIRE

3 Business Groups,
2 marchés,
5 lignes de produits et services.

Pour accélérer son développement et donner à chacune de ses activités les moyens (stratégie, R&D, organisation commerciale) de réussir, Delfingen Industry s'est organisée en 3 Business Groups :
Protection
Transfert de fluides
Assemblage

+ 1300 COLLABORATEURS

PRÉSENT DANS **17 PAYS**

122 MILLIONS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

+ 20000 TONNES
de matières transformées tous les ans dans nos usines

DELF LISTED NYSE Euronext Paris

24 SITES DANS LE MONDE dédiés au développement des produits, à l'innovation, à la production, à la logistique et à la commercialisation répartis dans 17 pays sur 4 continents.

UNE PRÉSENCE MONDIALE

Delfingen Industry accompagne le déploiement mondial des équipementiers et constructeurs automobiles. Le Groupe est présent dans les principales régions de production. L'ouverture en 2010 de notre usine en Chine conforte le dispositif, riche de 24 implantations, dans 17 pays dont le Brésil, le Mexique, le Maroc, la Roumanie ou encore les Philippines. En 2012, Delfingen Industry a ouvert une filiale commerciale au Japon.

UN PARTENAIRE DE PROXIMITÉ

Au-delà de la proximité géographique de nos usines et centres d'ingénierie, la proximité reflète le sens de la relation construite avec nos clients. Nous sommes à leurs côtés par la réactivité de nos équipes, la flexibilité de notre organisation industrielle et le co-développement des produits et process.

DELFINGEN INDUSTRY S'ENGAGE

Les produits Delfingen sont présents chez la plupart des constructeurs mondiaux. Nous nous engageons avec nos clients équipementiers ou constructeurs, pour relever les défis de la filière automobile par :

- l'innovation pour participer à la construction de la voiture de demain ;
- une implantation sur les marchés en forte croissance ;
- la compétitivité.

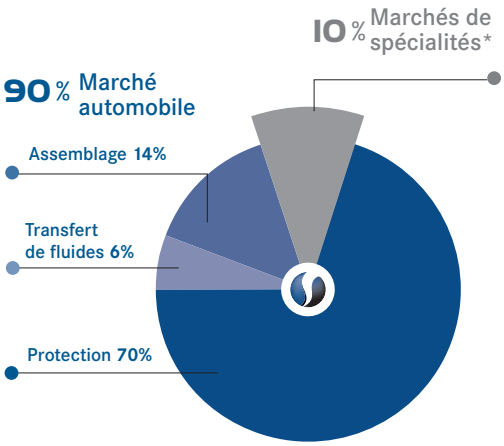

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MARCHÉ

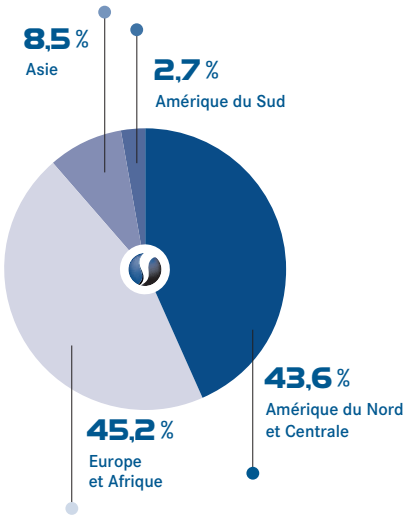

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Cf chiffres clés p. 16
* cf détail « ETIS » p. 7 et « HPS » p. 8

NOS ACTIVITÉS

PROTECTION

Vehicle Protection Systems (VPS)

" UNE VOITURE CONTIENT AUJOURD'HUI JUSQU'À 5 KILOMÈTRES DE FILS, CÂBLES ET AUTRES FAISCEAUX ÉLECTRIQUES QU'IL FAUT PROTÉGER "

**Sécurité, confort, aide à la conduite...
les innovations ne cessent de se multiplier.
Le développement des propulsions hybrides ou électriques,
la quantité grandissante de capteurs dans les véhicules
génèrent une complexification des systèmes
et architectures électriques.**

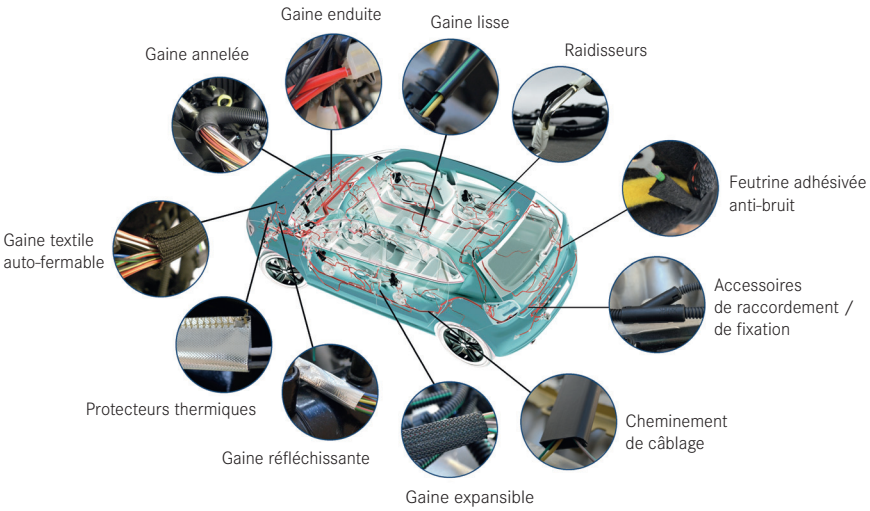

LA VOCATION DE DELFINGEN INDUSTRY : protéger ces réseaux embarqués, véritables systèmes nerveux du véhicule, pour assurer sécurité et continuité de la transmission de la puissance et de l'information. Delfingen Industry conçoit, fabrique et fournit des gaines, systèmes et ensembles de composants pour la protection, la fixation et le cheminement des faisceaux électriques, des tuyaux et durites :

- gaines plastiques extrudées, lisses et annelées ;
- gaines textiles, tressées et tricotées, mono et multifilaments ;
- gaines textiles enduites ;
- gaines et rubans antibruit ;
- accessoires injectés de raccordement, de dérivation et de fixation ;
- profilés et raidisseurs.

Delfingen Industry, c'est l'assurance de trouver tout composant de protection pour répondre aux conditions extrêmes d'utilisation, et faire face à toutes formes d'agressions et de contraintes : température, abrasion, vibration, oxydation, humidité, écrasement, perturbations électromagnétiques,...

Les antennes de services Delfingen apportent au quotidien des prestations de proximité sur mesure à ses clients : le Full Delivery Service, de la coupe à longueur à l'approvisionnement en juste-à-temps des lignes de câblages par des équipes Delfingen Industry.

Des systèmes de protection Delfingen Industry reconnus et utilisés sur tous les continents par les constructeurs (Fiat, Ford, General Motors, Honda, Hyundai-Kia, PSA Peugeot Citroën, Renault-Nissan, Volkswagen, Toyota,...) et les équipementiers (Delphi, Lear, Leoni, Sumitomo, Yazaki,...).

Ses principaux concurrents, sont les sociétés Federal Mogul, FRW, Relats, Schlemmer.

PROTECTION

Electrical & Thermal Insulation Sleeving (ETIS)

" DES GAINES D'ISOLATION SUPPORTANT DES CONDITIONS EXTRÊMES D'UTILISATION ET DES TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES À 1200°C. "

De la sidérurgie à l'électromécanique, de l'armoire électrique à l'électroménager, du transformateur au circuit électronique, les besoins d'isolation électrique, thermique et de protection mécanique sont nombreux.

FORT DE SON EXPÉRIENCE en tressage et enduction, Delfingen Industry conçoit et fabrique une large gamme de gaines d'isolation standard et sur-mesure pour l'industrie :

- câblage interne de machines tournantes et statiques, transformateurs, générateurs
- câblage d'éléments chauffants
- gainage de faisceaux de câbles
- appareils électrodomestiques et luminaires

Des solutions Delfingen Industry pour toutes les situations :

- NU-SLEEVE : gaines d'isolation en fibre de verre enduite répondant aux exigences électriques, mécaniques et thermiques, avec d'excellentes propriétés diélectriques.
- NU-FLEX : gaines en fibre de verre tressées ou tricotées non enduites et saturées de résine pour l'isolation haute température, supportant les opérations de vernis d'imprégnation dans les équipements électriques.
- NU-GUARD : gaines monofilaments expansibles et produits auto-refermables pour la protection mécanique.

Qualifiées par les plus grands constructeurs, les gaines Delfingen Industry répondent aux normes et standards NEMA (National Electrical Manufacturers Association), militaires, CSA (Canadian Standards Association) et sont recommandées et approuvées dans de nombreux systèmes d'isolation classés UL (Underwriters Laboratories).

Des gaines d'isolation Delfingen Industry utilisées par ABB, Alstom, Baldor, EIS, Emerson, General Electric, Toshiba,...

Ses principaux concurrents sont les sociétés Atkins & Pierce, Varflex.

PROTECTION

Hydrocable Pipe Systems (HPS)

" ENCASTRÉ DANS LES SOLS, UN SYSTÈME DE DISTRIBUTION DES FLUIDES DOMESTIQUES SÛR, SIMPLE ET ÉCONOMIQUE. "

Les systèmes de canalisation en matériaux de synthèse destinés à la distribution d'eau sanitaire et de chauffage cheminent dans toutes les pièces de la maison.

GRÂCE AU SYSTÈME HYDROCÂBLÉ, moins cher que le cuivre et plus facile à mettre en œuvre, les appareils sanitaires et radiateurs sont alimentés individuellement à partir d'un collecteur. La liaison directe est assurée par des tubes en polyéthylène réticulé (PER), protégé par des gaines annelées. Incorporées dans les structures de l'habitat, ces canalisations peuvent être retirées de leurs fourreaux de protection pour être remplacées facilement en cas de fuite en dalle.

Delfingen Industry intervient sur le marché du bâtiment, offrant ses prestations de services aux systémistes et acteurs du chauffage et sanitaire avec des opérations d'assemblage, de prégainage, de conditionnement et de logistique pour ses tubes et composants des réseaux hydrocâblés.

TRANSFERT DE FLUIDES

Vehicle Fluid Transfer Systems (VFTS)

Delfingen Industry propose aux constructeurs et équipementiers, des tuyaux et systèmes pour l'acheminement, le remplissage, l'évacuation, le transfert et la distribution des fluides basse pression.

" DES TUBES TECHNIQUES THERMOPLASTIQUES LÉGERS, RÉSISTANTS, VÉRITABLE ALTERNATIVE AUX TUYAUX MÉTALLIQUES ET CAOUTCHOUC POUR LE TRANSPORT DE FLUIDES. "

DE NOUVELLES TECHNOLOGIES apparaissent sous la pression des contraintes de coûts, de baisse de consommation (optimisation des rendements, diminution de la masse et échanges thermiques), des risques santé et de l'évolution de la réglementation (émissions polluantes), de l'évolution des types de carburant (biodiesel, éthanol, gaz,...).
Fort de son expertise dans l'extrusion et la transformation des matières plastiques, Delfingen Industry conçoit et réalise, en étroite collaboration avec ses clients, des solutions dédiées pour répondre à leurs besoins de transfert de fluides dans les véhicules.

Intégrés dès la conception, Delfingen Industry propose aux constructeurs et équipementiers, des tuyaux et systèmes pour l'acheminement, le remplissage, l'évacuation, le transfert et la distribution des fluides basse pression :

- systèmes lave-glace
- systèmes refroidissement, ventilation et climatisation
- lignes carburant, canalisations sur réservoirs, sur modules de pompes
- dégazage, gestion des vapeurs
- commandes pneumatiques
- embrayage, système Selective Catalytic Reduction (dépollution des moteurs diesel), additifs,...

Pour ses tubes lisses ou annelés thermoplastiques, monocouche ou multicouches avec films barrières, Delfingen Industry intègre la mise en forme de ses canalisations pour optimiser les parcours des fluides dans un environnement restreint du véhicule.
Delfingen Industry propose également, en co-développement avec ses clients, des opérations de montage et assemblage de systèmes complets associant tubes, raccords, inserts, colliers et fonctions intégrées...

Des systèmes de transfert de fluides reconnus et utilisés par les constructeurs (Fiat, Ford, PSA Peugeot Citroën, GM, Renault-Nissan, Hyundai-Kia, Volvo,...) et les équipementiers (Aisan, Bosch, Delphi, Inergy, Visteon,...).
Delfingen se positionne sur des produits de niche sur ce marché de plusieurs milliards d'euros de chiffre d'affaires dont les principaux acteurs sont Coopers Standard, TI Automotive, Hutchinson.

ASSEMBLAGE

Assembly Technology services (ATS)

> " UNE PRESTATION DE SERVICES INTÉGRÉE : DE LA GESTION DES FLUX D'APPROVISIONNEMENT DE COMPOSANTS, À LA LIVRAISON EN JUSTE À TEMPS CHEZ LE CLIENT, COMPLÉTÉ PAR L'OPTIMISATION DES PROCESSUS D'ASSEMBLAGE. "

Les équipementiers automobiles développent pour leurs clients constructeurs des systèmes ou modules nécessitant des assemblages de composants et intégration de sous-systèmes.

PAR L'ÉVENTAIL DES PRESTATIONS effectuées et son réseau d'implantations mondiales, Delfingen Industry contribue ainsi aux performances économiques de ses clients en utilisant la méthode d'une structure d'entreprise simplifiée (Lean Management).

Maîtrisant les techniques d'assemblage manuelles et semi-automatiques de composants électriques ou mécaniques, Delfingen Industry offre ses services :

- développement de lignes d'assemblage et de stations de travail ergonomiques
- optimisation des process
- Conception Assistée par Ordinateur
- moyens de tests et validations dans nos laboratoires
- nombreuses techniques d'assemblage : perçage CNC, soudage par point, sertissage, surmoulage, collage, pionnage...
- injection plastique
- achat de composants
- gestion des fournisseurs
- assurance qualité
- maintenance des lignes d'assemblage y compris la gestion des pièces de rechange conformément au cahier des charges
- livraison en juste-à-temps
- livraison en quantité et qualité voulues

PRESTATION LOGISTIQUE : Delfingen met à la disposition de ses clients ses sites pour effectuer les opérations liées au service de logistique, réception des produits du client dans le pays où il n'est pas implanté, prestation de coupe, étiquetage, assemblage, conditionnement des produits selon la demande des clients, livraison conforme au standard ISO TS 16 949, en flux tendu.

+ 100000 de mécanismes
pour les systèmes d'essuyage automobile, système d'étanchéité dans les voitures, faisceaux électriques, twist, shields... assemblés chaque jour chez Delfingen Industry.

HISTOIRE

N'oublions pas que ce n'est pas le nombre et la longueur de ses branches,
mais la profondeur et la santé de ses racines qui font la vigueur d'un arbre.
Gustave Thibon (philosophe français),
extrait de *L'équilibre et l'harmonie*

C'est l'histoire d'un paysan Suisse, Christian Streit, qui vient créer son travail en France au début des années 1900. L'audace est alors guidée, comme pour tant d'hommes dans le monde, par le devoir de faire vivre sa famille. L'audace est alors d'**oser** bouger, chercher des terres dans le pays voisin, quand on vient, sans grande richesse du petit village de Radelfingen, en Suisse. Ce sera à Anteuil.

Son fils Emile, sera donc paysan, mais très vite Emile fait preuve de grande habileté et dextérité avec les outils. Il répare, fabrique et se passionne pour la mécanique. Il exerce son art dans les entreprises de la région.

Le destin de la famille est marqué par le handicap de Jeannette. Ses deux frères, Emile et René, créent pour elle une petite activité de production de pochettes plastiques. D'abord l'entraide et la **solidarité**, c'était en 1954.

Emile goûte à l'**esprit d'entreprise**, la production s'étend à la fabrication de sachets plastiques pour Peugeot. L'atelier est alors installé à Sochaux, à proximité de l'usine. SOFANOU est née.

La première extrudeuse est achetée en 1958 et sera installée à Anteuil dans la maison familiale, puis l'entreprise s'agrandit dans un garage, enfin dans un 1er atelier en 1964.

Bernard, fils d'Emile, rejoint l'entreprise à son retour du service militaire le 1er août 1973. Autodidacte, Bernard écoute et apprend. En 1985, Bernard prend les rênes de l'entreprise et engage un virage qui s'avèrera stratégique. Après 30 ans d'ère artisanale, SOFANOU entre dans l'ère industrielle. S'ouvre une formidable période de mutation de la filière automobile. **Devenir un spécialiste, diversifier son portefeuille clients et grandir**. L'entreprise s'oriente alors dans l'extrusion de gaines annelées pour la protection des faisceaux électriques embarqués.

En 1986, est initié un plan ambitieux pour donner à l'entreprise une **dimension européenne**. S'en suit une période de forte expansion qui voit les premières acquisitions en 1992 avec les sociétés Felicio au Portugal et Plastico Simo en Espagne.

En 1996, le Groupe est introduit au **second marché de la bourse de Paris**. Cette levée de fonds va permettre à HBS Technologie, la société mère du Groupe, de se doter des moyens nécessaires à sa croissance.

Accompagner les clients, leur offrir un service de qualité, les livrer en juste à temps : la filière automobile se mondialise, HBS Technologie **devient mondial**. Tout comme l'avait fait son père et avant lui son grand père : l'audace d'entreprendre, oser bouger...HBS part à la conquête du marché américain avec les acquisitions successives de APTC et TRUESDELL qui se poursuivra ensuite avec MARKEL, JENISCO et enfin en 2008, M&Q Plastics. 10 ans pour devenir le **leader sur le marché américain**.

Pendant les années 2000, le Groupe intensifie sa présence mondiale accompagnant ses clients européens vers l'Afrique du Nord (Tunisie et Maroc) puis l'Europe de l'Est (Slovaquie, Roumanie) et ses clients Nord Américains vers les Philippines, le Honduras et le Mexique.
En 2007, toutes les entités du Groupe s'unifient autour du nom **Delfingen Industry**, clin d'œil à l'histoire d'un Groupe mondial né dans un petit village Suisse.

Fin des années 2000, Delfingen Industry se positionne sur les pays émergents, avec l'ouverture d'un site au Brésil (2007) et en Chine (2010). L'**Asie** est un axe de développement majeur de Delfingen Industry. Au-delà de son dispositif industriel en Chine et aux Philippines, le Groupe est présent en Asie par des bureaux commerciaux en Chine, Corée, Inde, Japon (ouvert en septembre 2012) et Philippines...

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Les bonnes performances de l'année 2012 confortent la pertinence du modèle stratégique de Delfingen Industry, dans un contexte de forte évolution du marché automobile.

Nous assistons en effet à une reconfiguration du marché automobile où les BRIC devraient à horizon 2020 représenter 50 % de la production mondiale, dépassant celle des marchés matures (Etats-Unis, Japon et Europe Occidentale réunis). Cette croissance est principalement tirée par l'Asie, en particulier la Chine. Si l'Asie ne représente encore que 10 % des ventes de Delfingen Industry, nous en faisons donc une priorité de notre développement. Déjà présent avec ses unités de production en Chine et aux Philippines, notre dispositif industriel est complété par un réseau commercial en Inde, Corée et plus récemment au Japon.

La feuille de route de l'année 2013, est tracée :

- Accompagner la croissance de la production automobile mondiale sur les marchés en croissance (BRIC et Asean) et auprès de nouveaux clients chinois, coréens et indiens notamment ;
- Poursuivre la mutation de notre modèle économique par une organisation commerciale et de la R&D en Business Groups et en ayant des sites multi-activités pour améliorer la rentabilité, réduire les risques et renforcer les compétences ;
- Equilibrer notre portefeuille d'activité, en axant nos développements dans les domaines de la protection textile, du transfert de fluides et des assemblages techniques.

Nul doute que les hommes et les femmes de Delfingen Industry, sauront comme ils l'ont toujours fait, relever ces défis.

Bernard Streit
Président et Directeur Général

“UN PROCESSUS DE DÉCISION AU SERVICE DE LA PERFORMANCE ET DE LA TRANSPARENCE.”

GOUVERNANCE

Entreprise à l’origine familiale, Delfingen Industry s’est dotée des outils de gouvernance de nature à assurer la continuité de l’actionnariat, à partager les décisions au mieux des intérêts de l’entreprise, des actionnaires et des collaborateurs et à piloter l’entreprise avec efficacité et performance.

L’ACTIONNAIRE DE RÉFÉRENCE

La famille Streit, fondatrice du Groupe Delfingen Industry, est l’Actionnaire de référence et détient directement ou indirectement plus des 2/3 des droits de vote. La pérennité de l’actionnariat familial a été organisée en 2007 au profit de Gérald et David Streit, les enfants de Bernard Streit (donation partage, pacte de conservation des titres, mandat à titre posthume).

LE CONSEIL D’ADMINISTRATION

Le Conseil d’Administration détermine les orientations stratégiques du Groupe et veille à leur mise en œuvre par le Comité Exécutif. Dès l’introduction en Bourse de la société, soit il y a plus de quinze ans, la Famille Streit a souhaité élargir le Conseil d’Administration à des membres indépendants. La diversité des parcours et des expériences contribue à la richesse des débats et des échanges au sein du Conseil d’Administration.

Le Conseil d’Administration est composé de 4 représentants de la famille Streit, et de 7 autres Administrateurs dont 5 sont considérés comme indépendants au sens défini par le Code de Gouvernance pour les valeurs moyennes et petites.

La présidence du Conseil d’Administration est assurée par Bernard STREIT.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

est en charge de la mise en œuvre de la stratégie définie par le Conseil d'Administration.

Christophe CLERC
Directeur des Services Supports
Emmanuel KLINKLIN
Directeur Général de Delfingen Industry
Marc LEMKE
Directeur Systèmes d'Information
Michel MOULET
Directeur Business Group Transfert de Fluides
Damien PERSONENI
Directeur du Développement International,
Directeur Business Group Protection
Jean-François REMOND
Directeur des Opérations
Bertrand SARRERE
Directeur Financier
Olivier TROTTIN
Directeur Achats
Ivan VALCHOVNIK
Directeur Business Group Assemblage

LES ADMINISTRATEURS

Juan Manuel DIAZ - Administrateur Indépendant
Ancien Président de Cablauto Ibérica (Valeo)
Georges FRANÇOIS - Administrateur Indépendant
Ancien Président de Sylea et ancien Directeur de la Branche Connective System de Valeo
Danielle LEVI-FEUNTEUN
Représentant le FMEA, cadre dirigeant, membre du comité exécutif, a exercé de nombreuses fonctions (Finances, Opérations Internationales et gestion de Projets Internationaux, IT, Organisation et Méthodes) chez Renault, Areva et Faurecia.
Frédéric MAGNE - Administrateur Indépendant
Sextuple champion du monde de cyclisme sur piste et actuel directeur du développement à l'Union Cycliste Internationale
Cataldo MANGIONE - Administrateur Indépendant
Cadre dirigeant de la Business Unit IS&C de Schneider Electric
Michel de MASSOUGNES des FONTAINES
Administrateur Indépendant - Médecin Psychiatre
Annie KAHN - Administrateur Indépendant
Journaliste au journal Le Monde
Françoise, Gérald, David et Bernard STREIT
Membres de la famille fondatrice et actionnaires de référence

EVENEMENTS DE L'EXERCICE

PREMIER SEMESTRE

La production automobile mondiale progresse de 9% par rapport au 1er semestre 2011. Cette évolution est contrastée avec des régions en retrait : -5% en Europe et -8 % en Amérique du Sud alors que d'autres régions sont en croissance : l'Asie + 15% et l'Amérique du Nord + 22%.

Les principales matières premières ont retrouvé une tendance haussière, en lien avec l'augmentation du pétrole.

La parité moyenne du Dollar par rapport à l'Euro se redresse (+8%) en comparaison du premier semestre 2011.

Delfingen enregistre une croissance de son activité de 10 % par rapport au 1er semestre 2011. Son chiffre d'affaires culmine à 64,3 M€.

Évolution du chiffre d'affaires en M€

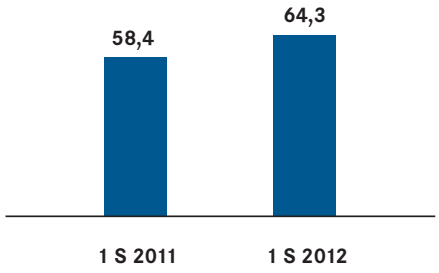

La 2e tranche de 5 M€ du crédit moyen terme amortissable a été débloquée. Le Groupe poursuit la diversification de ses sources de financement par la mise en place de conventions d'affacturage (enveloppe de 7 M€).
(cf Rapport de gestion des états financiers consolidés, « Evénements marquants de l'exercice »).

DEUXIÈME SEMESTRE

Au 2e semestre 2012, la progression de la production automobile ralentit, elle n'est plus que de +2% par rapport au 2e semestre 2011: la baisse s'amplifie en Europe (-8%) alors que la progression ralentit en Asie (+ 5%). Toutefois l'Amérique du Nord continue sa progression (+ 11%) et l'Amérique du Sud connaît un rebond (+7%).

Le chiffre d'affaires du Groupe continue de progresser, renforcé par l'acquisition d'Hilec aux Etats-Unis.

Évolution du chiffre d'affaires en M€

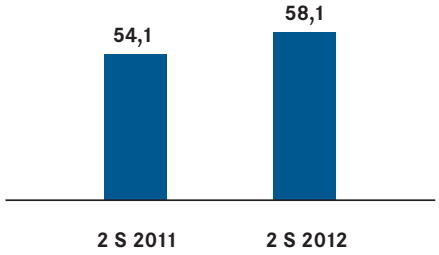

Comme en 2011, les prix des matières premières diminuent au 3e trimestre avant de repartir à la hausse en fin d'année.

La parité moyenne du Dollar par rapport à l'Euro reste relativement stable par rapport au 1er semestre 2012, en hausse par rapport au 2e semestre 2011 (+8%). Par contre, après une hausse jusqu'au 3e trimestre, le taux bilan au 31 décembre 2012, revient en dessous (-2%) de la parité au 31 décembre 2011.

Delfingen poursuit le renforcement de sa structure financière au travers de l'émission d'un emprunt obligataire.
(cf Rapport de gestion des états financiers consolidés, « Evénements marquants de l'exercice »).

LES TENDANCES DU MARCHÉ

Après une nouvelle année record des ventes en 2012, l'industrie automobile mondiale a vécu une année extrêmement contrastée.
La production automobile mondiale s'établit à 81,2 millions de véhicules avec une progression de 5,7% par rapport à 2011, et se décompose comme suit sur les principales régions :

- Amérique du Nord : + 17%, soit 15,3 millions de véhicules ;
- Europe : -5,8%, soit 19 millions de véhicules ;
- Chine : +5,8%, soit 18,6 millions de véhicules ;
- Japon / Corée : +11%, soit 13,9 millions de véhicules ;
- Asie du Sud : +22%, soit 8,4 millions de véhicules ;
- Amérique du Sud : -0,8%, soit 4,3 millions de véhicules.

Les ventes du constructeur japonais Toyota enregistrent une année record à 9,7 millions de véhicules (+23%), en partie en raison d'un rattrapage sur l'année dû aux conséquences du tsunami au Japon et des inondations en Thaïlande qui avaient fortement affecté le marché en 2011.
Ces volumes permettent à Toyota de revenir à la première place du classement mondial des constructeurs, devant l'américain General Motors (9,28 millions de véhicules) et le groupe allemand Volkswagen (9,07 millions de véhicules).

La Chine, malgré un rythme de croissance nettement ralenti, mène la nouvelle planète automobile qui se dessine depuis quelques années, et d'autres marchés s'affirment en Asie, comme la Thaïlande et l'Indonésie.
Le rebond nord-américain a été plus fort que prévu en 2012 et les « big three » (GM, Ford et Chrysler) tiennent enfin leur revanche. Donnés pour quasi morts en 2009, les voici qui renouent avec des niveaux de profit record, portés par la forte consommation américaine.
Par contraste, l'Europe s'est retrouvée en forte difficulté. Les segments premium et low-cost tirent leur épingle du jeu, alors que les constructeurs généralistes ont particulièrement souffert.

PRODUCTION AUTOMOBILE MONDIALE VL (MILLIONS DE VÉHICULES)

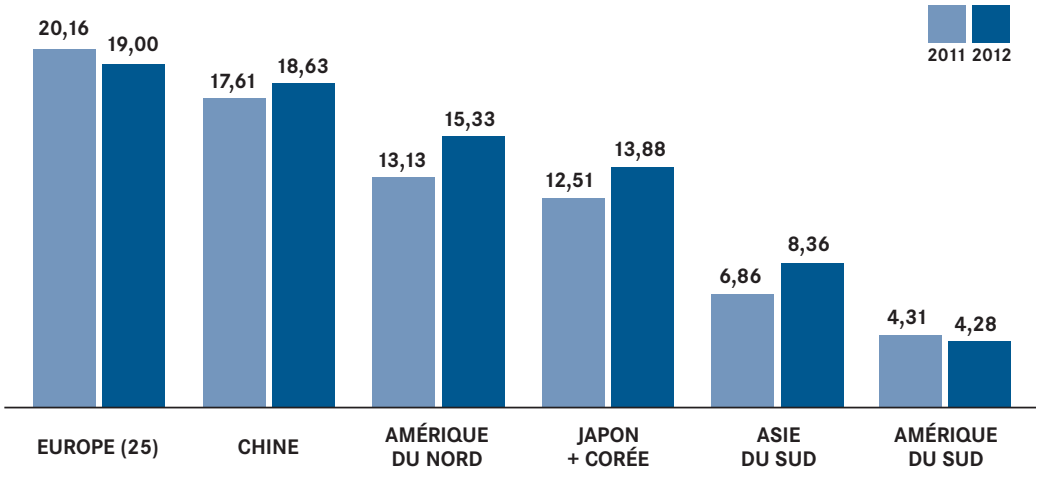

source : IHS Automotive, janvier 2013

CHIFFRES CLÉS

CHIFFRE D'AFFAIRES (M€)

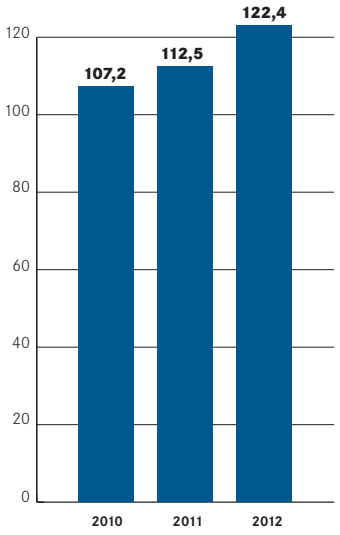

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR (EN %)

Les secteurs d'activité sont définis au § 2-6 de l'annexe des états financiers consolidés

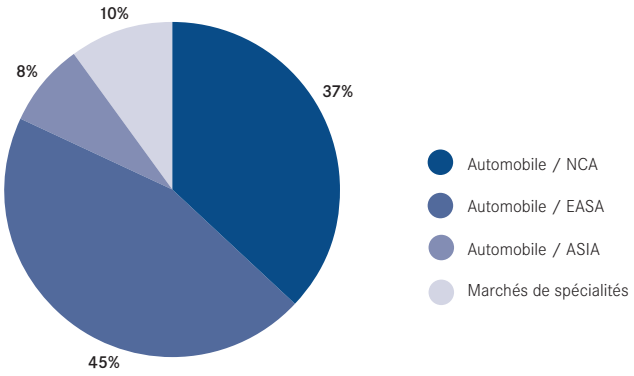

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (M€)

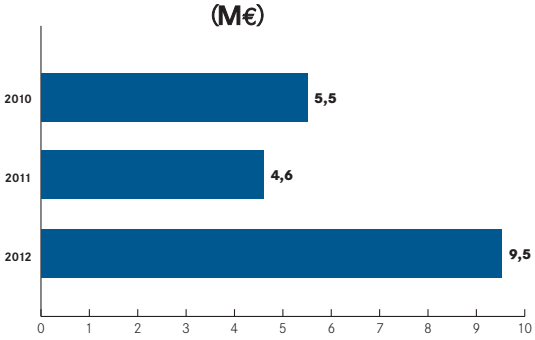

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE (M€)

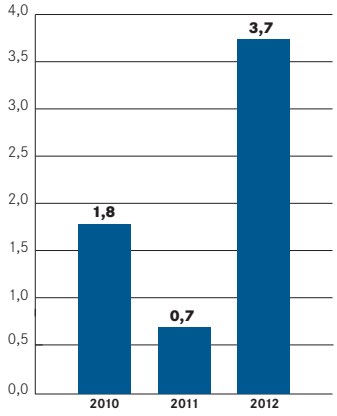

RATIO ENDETTEMENT FINANCIER NET*/ CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE

* Définition : se reporter aux notes 12-1 et 12-2 de l'annexe des états financiers consolidés

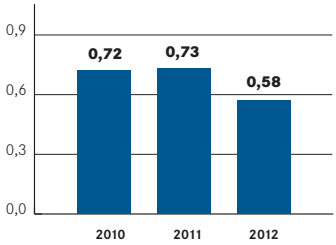

CAFICE* ET INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS (M€)

* Capacité d'autofinancement avant impôts et coût de l'endettement financier net.

	CAFICE*	Investissements
2010	10,0	3,3
2011	7,6	3,3
2012	11,1	3,6

BOURSE

L'ACTION DELFINGEN INDUSTRY AU 31 DÉCEMBRE 2012

Résultat net par action [1]	Cours de l'action	Capitalisation boursière [2]
1,82 €	9,00 €	18,4 M€

(1) Résultat net dilué, part du Groupe par action
(2) Sur nombre d'actions au 31/12/2012 : 2 037 440

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT AU 31 DECEMBRE 2012

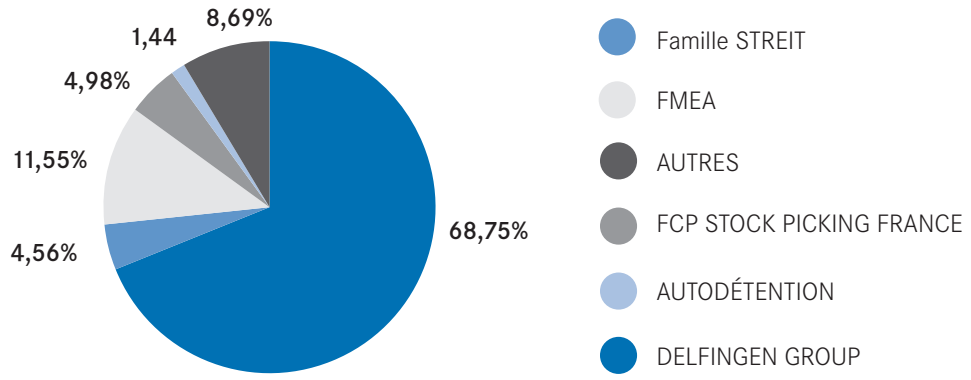

COURS DE L'ACTION

du 2 janvier au 31 décembre 2012

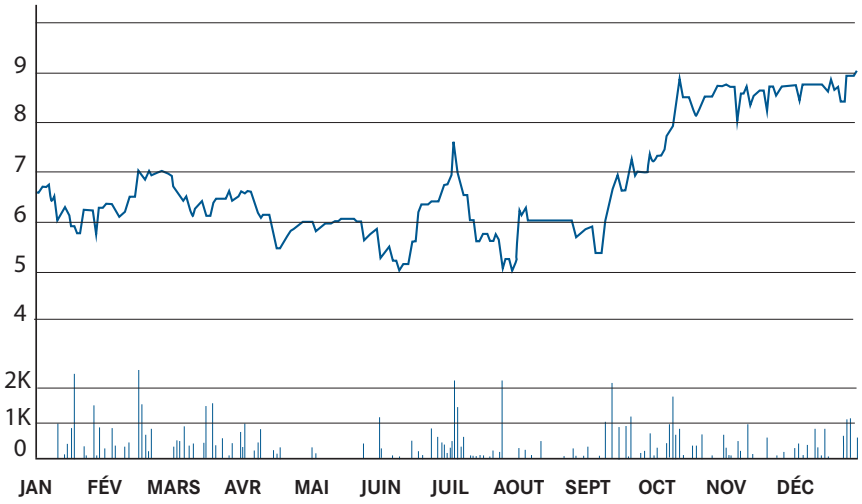

L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

L'INNOVATION CRÉATIVITÉ ET CO-DÉVELOPPEMENT

L'innovation revêt un enjeu majeur pour Delfingen Industry qui fonde sa stratégie de développement sur la diversification de son portefeuille de produits et de technologies..

Les avancées technologiques

Pour accélérer sa croissance, Delfingen Industry réalise des investissements importants pour améliorer la technicité de ses produits et l'optimisation des process de production particulièrement dans le tricotage de gaines textiles (VPS), l'extrusion verticale et multicouche (VFTS), le tressage et l'enduction de gaines siliconées (ETIS) et l'efficience des processus d'assemblage (ATS) (cf § 7 du Rapport de gestion sur les états financiers consolidés).

Le processus d'innovation (cf § 6 du Rapport de gestion sur les états financiers consolidés)

La R&D s'organise par pôles de compétences :
- transformation des matières plastiques,
- tressage & enduction,
- technologies d'assemblage.

L'animation de l'innovation par la Direction de la performance R&D concilie la créativité, la valeur ajoutée client, la maîtrise des coûts.
Les Réunions Innovations sont un véritable laboratoire d'idées. Le processus d'inventivité va au-delà du cadre de la R&D. Il est le fruit de la confrontation d'idées avec les équipes marketing, ventes, industrialisation...

Delfingen Industry améliore l'efficacité de son processus d'innovation en cherchant à :
- réduire le cycle de conception de nouveaux produits / process ;
- valider la pertinence technique et économique à chaque étape de tout projet d'innovation, de l'idée à l'industrialisation.

Le développement de partenariats avec les écoles d'ingénieurs favorise l'élargissement du champ des connaissances.

La Direction de la Performance R&D est basée à Anteuil (France) avec des antennes à Porto (Portugal), à Cebu (Philippines) et à Rochester Hillls (USA) à proximité des équipes de nos clients mais aussi de nos Centres d'Expertise Techniques (TEC).

Les axes d'innovation

Anticiper et répondre aux besoins des clients guident en permanence les travaux et réflexions des groupes d'innovation de Delfingen Industry.

Parmi les axes d'innovation déployés :
- réduction du poids de nos produits ;
- simplification des process de mise en œuvre de nos produits : amélioration de l'efficacité de l'outil industriel clients ;
- réduction du nombre de composants : optimisation de la gestion des flux et des stocks ;
- contribution au respect de l'environnement : réduction de l'empreinte écologique de nos produits et recyclabilité ;
- amélioration des caractéristiques techniques de nos produits : répondre aux spécifications clients.

Le co-développement

Le co-développement des produits et process avec le client est un facteur clé de succès essentiel à toute nouvelle mise sur le marché. Partager les objectifs et s'enrichir mutuellement de nouvelles connaissances participent à la réussite de tout nouveau projet.

L'association de nos équipes avec les équipes de nos clients et notre engagement sur le long terme renforcent la coopération. La qualité de nos relations avec les clients et les compétences reconnues de nos équipes contribuent à l'atteinte d'objectifs communs.

UNE ORGANISATION INDUSTRIELLE MONDIALE EXCELLENCE, PROXIMITÉ, RÉACTIVITÉ

Delfingen Industry décline son dispositif d'excellence opérationnelle à tous les stades de son organisation en faisant partager cet état d'esprit aussi bien à ses collaborateurs qu'à ses clients.

Delfingen Industry est un acteur « Global et Local »

Global car son déploiement international permet à Delfingen Industry de servir le client là où sont ses besoins avec le même niveau de qualité et d'excellence ; Local car implanté au plus près des équipementiers, constructeurs et industriels, Delfingen Industry apporte des solutions de proximité et personnalisées (en terme de délai et de conditionnement).

Proche de ses clients

Fort de 19 usines, dans 17 pays, Delfingen Industry est présent dans les principales zones de production automobile. Les usines de production et d'assemblage de Delfingen Industry sont situées à proximité des usines clients, assurant une livraison en juste à temps, dans des délais très courts à compter de la réception de la commande.

Réactivité et implication

Au-delà de la proximité physique de nos usines, l'étroite collaboration avec les équipes de nos clients, la volonté permanente de toujours mieux les servir, la standardisation de notre outil de production et l'homogénéisation de nos méthodes nous permettent de nous adapter en temps réel aux demandes de nos clients, notamment dans les situations d'urgence.

Amélioration continue

L'Amélioration Continue est au cœur du fonctionnement de Delfingen Industry. Déployé dans tous les sites, auprès de toutes les Directions de Performance, suivant les mêmes méthodes, le Plan d'Amélioration Continue contribue à l'efficience et à la performance des processus internes à Delfingen Industry et à l'optimisation du QCDR (Qualité, Coûts, Délais, Réactivité) pour le client.

Le Full Delivery Service (FDS)

Soucieux de toujours améliorer la performance de ses clients, Delfingen Industry propose grâce à ses sites logistiques de proximité des services spécialisés tels que la customisation des produits ou la livraison en juste-à-temps sur la chaîne de montage du client.

La Performance Industrielle Delfingen Industry
Les centres d'expertise techniques (TEC)

Delfingen Industry s'est dotée de 3 centres d'expertise technique (TEC) pour ses métiers :

- transformation des matières plastiques (extrusion, injection, tricotage...) ;
- tressage et enduction ;
- technologies d'assemblage ;

basés respectivement à Anteuil (France), Niagara Falls (USA) et Porto (Portugal).

Les TEC sont des plateformes alliant une usine de production, avec les centres de R&D, les bureaux d'industrialisation et de méthodes, les moyens de prototypage et d'essais, et les centres de formation métiers.

Les usines des TEC sont particulièrement dédiées aux productions à plus forts contenus technologiques, nécessitant des moyens propres ou à des lancements de production qui pourront ensuite être essaimés sur tous les autres sites du Groupe.

Les équipes des TEC apportent leur support à l'ensemble des autres unités du Groupe. Ainsi les TEC concentrent les moyens et compétences qui permettent de développer et industrialiser plus rapidement et plus efficacement les produits et process avant diffusion aux autres usines

La Performance Supply Chain un modèle intégré

La capacité à livrer au client le bon produit, au bon endroit en juste-à-temps est critique et est un facteur différenciateur clé. Par un management efficient de la Supply Chain, Delfingen Industry réduit ses coûts tout en améliorant le service au client.

La Direction de la performance Supply Chain intègre les compétences et savoir-faire liés au management de tout le processus Supply chain :

- de la planification des approvisionnements aux appels de livraison clients ;
- la gestion des stocks ;
- le management des données ;
- le sourcing des achats ;
- et le management de la relation fournisseurs.

Delfingen Industry adapte son organisation pour améliorer ses process et offrir un meilleur service à ses clients. Ainsi Delfingen Industry s'est doté d'un Hub logistique qui permet notamment de rationaliser les flux interusines de la région EASA (Europe, Afrique, Amérique du Sud).

Situé à Anteuil (France) ce Hub dispose ainsi des compétences et des ressources des équipes de la Direction Performance Supply Chain.

Conscient de l'impact de l'activité Supply Chain sur les enjeux environnementaux, Delfingen Industry fait évoluer ses indicateurs (KPI) et souhaite intégrer à côté des indicateurs financiers (coût de transport, coût de stockage) et opérationnels (niveau de stock, taux de service, lead time) des indicateurs tels que la mesure de l'empreinte CO2.

La Supply Chain

Un enjeu opérationnel déterminant dans une industrie en juste-à-temps à l'échelle mondiale. Anticiper les fluctuations d'activités, éviter les ruptures d'approvisionnement et de livraisons, maîtriser les stocks, réduire les coûts de transport, sont autant de challenges que relèvent au quotidien les équipes Delfingen Industry.

" TOUS LES SITES DELFINGEN INDUSTRY SONT CERTIFIÉS ISO/TS 16949 ET ISO 14001. "

La Performance Qualité un état d'esprit

La qualité est une exigence des industriels et équipementiers. La mise en œuvre de la démarche qualité au sein de Delfingen Industry dépasse les méthodes et outils, pour s'ancrer dans la culture d'entreprise. Ainsi la démarche qualité s'inscrit-elle dans les Valeurs partagées par l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

Il s'agit en effet, non pas de s'astreindre aux contingences normatives, mais de dynamiser le système de management de la qualité en orientant les activités de l'entreprise vers la satisfaction des exigences et des attentes des clients internes ou externes. L'implication du personnel est donc un élément fondamental.
L'amélioration continue des process, des méthodes et de l'organisation contribue à réduire les incidents qualité. Toutefois, Delfingen Industry s'engage à la plus grande réactivité en cas de survenance de problèmes. Les équipes, formées, développent des démarches QRQC (Quick Response Quality Control) et 8D (Méthode de résolution de problèmes « 8 disciplines ») afin de résoudre les problèmes avec efficacité. Leur action se fait au plus près du terrain et intègre une composante pluridisciplinaire (maintenance, Supply Chain...).

D'autre part la capitalisation et la transversalisation, étape essentielle du 8D, sont indispensables à Delfingen Industry pour servir ses clients mondialement avec le même degré d'exigence.

ORGANISATION DU GROUPE

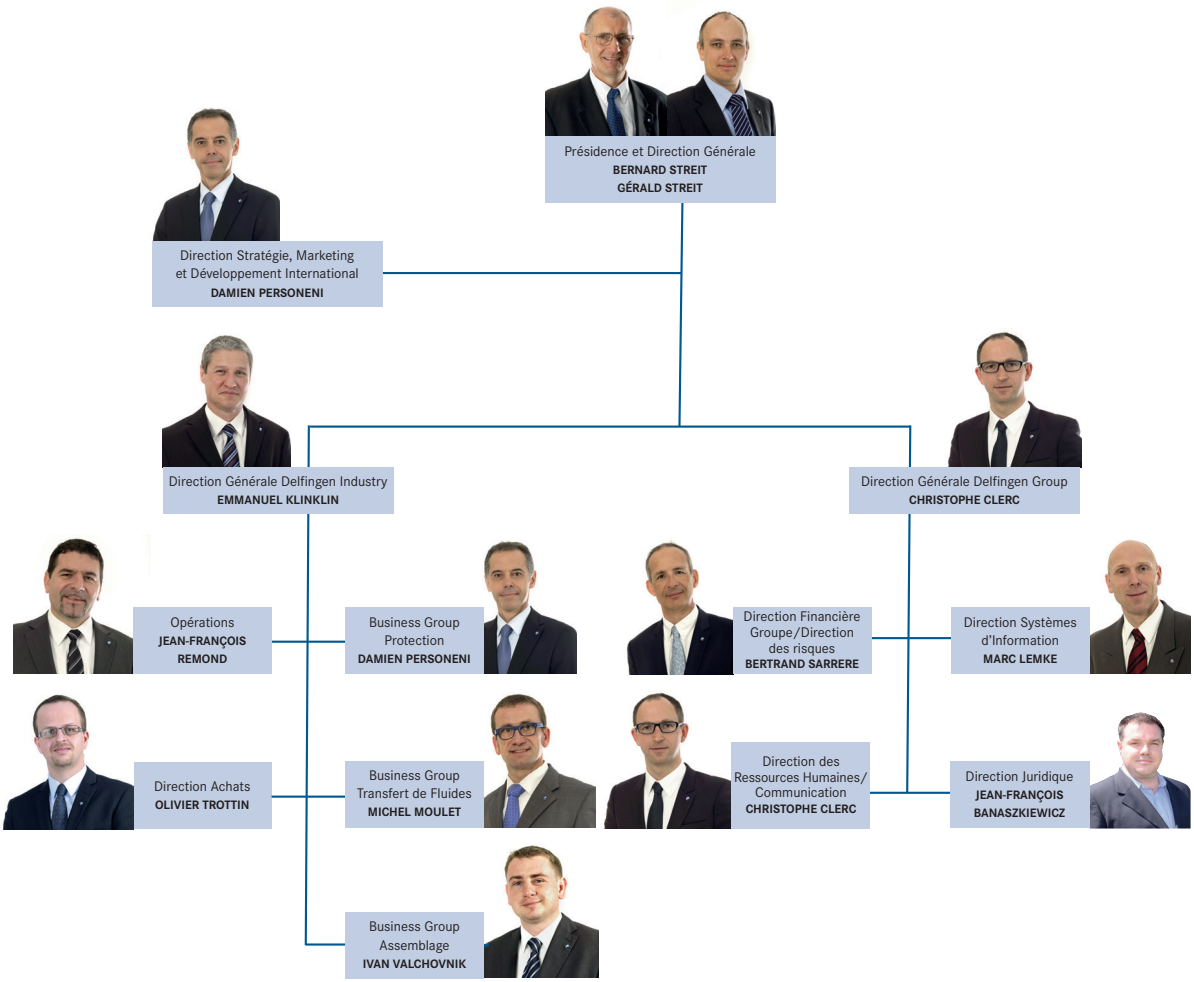

BRÉSIL CHINE CORÉE FRANCE HONDURAS INDE ITALIE JAPON MAROC MEXIQUE PHILIPPINES PORTUGAL ROUMANIE SLOVAQUIE TUNISIE TURQUIE USA

24 SITES DANS LE MONDE, dédiés au développement des produits, à l'innovation, à la production, à la logistique et à la commercialisation répartis dans 17 pays sur 4 continents.

ORGANIGRAMME JURIDIQUE

SCHEMA DES PRINCIPALES FILIALES DÉTENUES PAR DELFINGEN INDUSTRY AU 31/12/2012

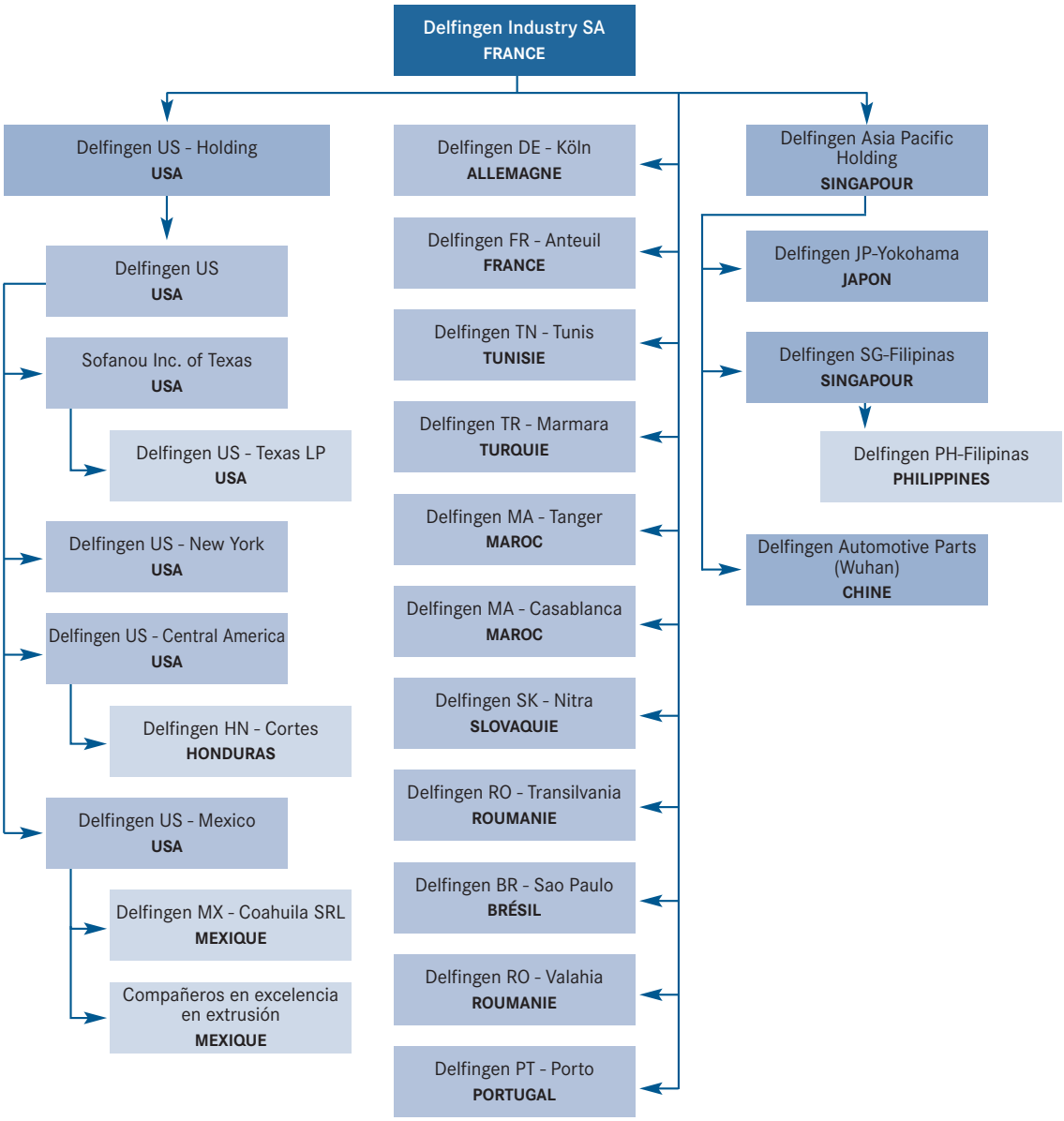

Pour plus d'informations se reporter à :
- relations mère – filles (page suivante) ;
- périmètre de consolidation et pourcentage de détention – les pourcentages de droits de vote sont identiques aux pourcentages de détention - (note 1 de l'annexe aux états financiers consolidés) ;
- tableau des filiales et participations (note 26 de l'annexe aux comptes annuels).

RELATIONS SOCIÉTÉ MÈRE/FILIALES

Delfingen Industry est la société Holding du Groupe. Le Groupe comprend 33 sociétés toutes consolidées (cf. note 1 de l'annexe aux états financiers consolidés pour une information plus détaillée sur les filiales et leur pays d'immatriculation). Le nombre d'entités juridiques est principalement lié à l'organisation du Groupe : un marché mondial et une présence locale.

Les relations entre Delfingen Industry et ses différentes filiales sont celles d'un holding classique, relations qui revêtent également un volet financier et un volet d'assistance.

Volet financier

Delfingen Industry finance les activités d'un grand nombre de ses filiales. Au 31 décembre 2012, environ 3/4 des passifs financiers sont portés par Delfingen Industry. Elle a vocation à assurer une part significative des financements du Groupe, directement ou indirectement, par des prêts grâce à son accès aux réseaux bancaires.

Toutefois, par exception, dans la zone dollar, une partie du financement est portée directement par Delfingen US Holding, filiale à 100 % de Delfingen Industry, afin d'assurer l'adossement de la devise d'opération avec la devise de financement.

Par ailleurs, des financements sont directement souscrits par des filiales consolidées, principalement en France et au Portugal.

Le Groupe favorise la consolidation de la trésorerie (cash pooling). Delfingen Industry assure directement ou indirectement la consolidation et la gestion de trésorerie quotidienne de la grande majorité de ses filiales opérant dans les régions EASA (Europe, Afrique, Amérique du Sud) et ASIA. Concernant la région ANC (Amérique du Nord, Centrale), ces opérations sont effectuées par Delfingen US - Holding.

Volet assistance

Delfingen Industry assiste ses filiales soit directement en matière de directions opérationnelles (Direction Générale, Commerciale, Supply Chain...), soit indirectement en matière administrative, financière, ressources humaines, juridique, système d'information, communication par l'intermédiaire de personnels mis à disposition par Delfingen Group (cf. note 39 de l'annexe aux états financiers consolidés).

Il est à noter que les brevets et savoir-faire industriels sont la propriété de Delfingen FR-Anteuil, filiale à 99,98 % de Delfingen Industry. Delfingen FR-Anteuil concède les droits d'utilisation de ces brevets et savoir-faire aux filiales du Groupe.

RAPPORT SOCIETAL ET ENVIRONNEMENTAL

Delfingen et le développement durable

Empreinte d'une histoire familiale forte, fondée par une famille de paysans, les Streit, par solidarité avec une tante atteinte de la poliomyélite, Delfingen Industry s'inscrit dans la pérennité : pérennité au profit de ses actionnaires, mais avant tout au profit de ses collaborateurs et de leurs familles et plus généralement des citoyens des territoires sur lesquels le Groupe est implanté.

Bernard Streit s'affiche lui-même, plus comme le dépositaire, que comme le propriétaire d'une entreprise qu'il devra transmettre aux générations futures.

Par sa croissance et sa profitabilité, le Groupe participe à la création de valeur et d'emplois. Cette croissance se fait :
- En limitant les impacts environnementaux de ses activités ;
- En favorisant le développement et l'autonomisation de ses collaborateurs ;
- En partageant la richesse ainsi créée avec ses collaborateurs.

I. RSE SOCIETAL

Delfingen Industry a fait le choix, pour vendre localement, de produire localement et de privilégier les sources d'approvisionnement locales.

Delfingen Industry est implantée dans les grandes zones de production de câblage automobile. Les câbleries, ayant une activité à très forte intensité de main d'œuvre, ont pour des raisons économiques localisé leurs sites de production dans des « Low Cost Country ».

En conséquence, Delfingen Industry est présent dans ces pays en voie de développement. Elle contribue donc à la création de richesse sur ces territoires, offre du travail et participe à la formation des collaborateurs, dans le respect de sa charte du travail décent et avec le soutien des actions de la Fondation Delfingen.

La politique de l'entreprise visant à garantir sa pérennité est bâtie sur les convictions suivantes :
- Les hommes et les femmes de Delfingen sont partout dans le monde son premier capital ;
- L'entreprise revendique et assume sa responsabilité sociale ;
- La mondialisation est une chance dès lors qu'elle est solidaire.

Ces convictions se reflètent dans les actions conduites à travers :
- Les valeurs ;
- La charte du travail décent et l'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies ;
- La Fondation.

Les valeurs Delfingen

Les valeurs de l'entreprise sont le socle des fondamentaux du travailler et vivre ensemble des collaborateurs de Delfingen Industry. Née en Franche-Comté (FR), Delfingen Industry s'est développée à l'international intégrant en son sein de multiples cultures. Ces valeurs sont donc le plus petit dénominateur commun qui unit les hommes et les femmes de Delfingen Industry.
Les valeurs n'ont de sens que si elles sont partagées par tous. Ce sont donc les collaborateurs eux-mêmes, riches de leurs différences et de leur propre culture qui ont défini le corps de valeurs de Delfingen Industry et les comportements associés.

PARTAGE
Partager les informations, savoir faire, bonnes pratiques, efforts, bénéfices.

LIBERTÉ
S'exprimer librement.
Respecter les différences.
Décider et agir dans le cadre des valeurs et de l'organisation du Groupe et en informer les services compétents.

AMÉLIORATION CONTINUE
S'engager à grandir personnellement, à améliorer sa fonction et la performance du Groupe.
Optimiser nos pratiques, oser en changer et les formaliser.
Tolérer l'erreur dans l'apprentissage et l'innovation et en tirer les leçons.

RESPONSABILITÉ
Respecter et responsabiliser nos collaborateurs.
Respecter nos engagements collectifs et individuels.
Faire en sorte que chaque engagement individuel favorise la performance collective.
Agir avec honnêteté et loyauté.
Faire bien du premier coup les tâches quotidiennes.

Seul le respect de ces valeurs, donne la légitimité à l'entreprise d'être exigeant envers ses collaborateurs.

La charte du travail décent et le pacte mondial

Respectueuse des droits humains, en cohérence avec les valeurs qui l'animent, Delfingen Industry offre les mêmes conditions de travail à l'ensemble de ses collaborateurs quel que soit le pays où ils exercent leur métier.

Delfingen Industry s'est inscrite depuis juillet 2011, dans une démarche d'association de ses valeurs de partage, responsabilité, liberté, amélioration continue, à celles du Pacte Mondial des Nations Unies. Elle s'est engagée à respecter les 10 principes du Pacte Mondial.

Les principes de la « Charte du travail décent » rejoignent ceux édictés par le Pacte Mondial des Nations Unies dans les domaines des Droits de l'Homme, droits du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption :

- Garantir le même niveau de sécurité dans tous les sites ;
- Garantir le même niveau de protection environnementale dans tous les sites ;
- Promouvoir l'égalité face à la pénibilité à poste identique ;
- Proposer au personnel la vaccination des 5 pandémies (ex : diphtérie, tétanos, poliomyélite...), l'entreprise prend en charge ce qui ne l'est pas par les assurances sociales locales ;
- Pas d'embauche d'enfants de moins de 16 ans dans l'entreprise, chez nos sous-traitants et nos fournisseurs ;
- Salaire équivalent pour travail équivalent par site sans discrimination ;
- Ne pas accepter les comportements qui portent atteinte à la dignité ;
- Tolérance zéro pour le harcèlement sexuel ;
- Favoriser l'accès à l'information de l'entreprise dans la langue du pays ;
- Veiller continuellement à l'application d'un salaire décent pour nos collaborateurs ;
- Éveiller les collaborateurs au respect des traditions, cultures et religions de chaque pays ;
- Favoriser le développement personnel de tous nos collaborateurs afin de les rendre tous les jours plus autonomes ;
- Privilégier les compétences par rapport au(x) diplôme(s) à l'embauche et lors de promotions ;
- Favoriser l'alphabétisation de nos collaborateurs.

Mises en œuvre en 2012 :

- Aux Philippines, participation du comité CODI (Committee of Decorum and Investigation) de lutte contre le harcèlement sexuel qui réalise des enquêtes internes suite à des plaintes déposées devant ce comité ;
- Au Maroc, mise à disposition d'une salle de prière dans le respect de la culture locale, mise en place de primes tenant compte des fêtes religieuses locales, prise en compte des considérations nées du printemps Arabe ;
- Traduction dans toutes les langues des pays où le Groupe est présent du journal interne (DNN).

> LA FONDATION DELFINGEN S'EST DONNÉE COMME MISSION DE CONTRIBUER À UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE DES INDIVIDUS PAR L'ACCÈS AUX SOINS, À L'ÉDUCATION ET À UN LOGEMENT DÉCENT.

Delfingen Foundation pour une mondialisation solidaire

DELFINGEN FOUNDATION

La Fondation Delfingen est née en 2007 de la volonté d'inscrire son action dans les territoires où le Groupe est implanté.

Relayée par les collaborateurs du Groupe, la Fondation Delfingen développe des actions concrètes telles que des campagnes de vaccination contre les principales pandémies, le dépistage des problèmes de vue, la fourniture de matériel scolaire, des bourses d'études ou l'octroi de microcrédits.

La fondation, véritable lien entre le Groupe, ses collaborateurs et les territoires, vise à développer des solutions pérennes capables de rendre plus autonomes les individus.

La fondation intervient dans les domaines suivants :

- santé des enfants ;
- éducation des enfants ;
- microcrédit pour la rénovation de logement ou la création d'activités professionnelles ;
- aides ponctuelles pour les collaborateurs en difficulté.

Bilan des actions de la fondation pour 2012

- Education : Fourniture de matériel scolaire pour 400 enfants, 9 bourses d'études pour le second et troisième cycle pour la Roumanie, les Philippines, le Honduras, le Mexique et le Maroc ;
- Santé : Cette année encore 229 enfants ont pu être vaccinés contre la grippe, contre l'hépatite B, contre l'hépatite A, contre le cancer du col de l'utérus, principalement aux Philippines. Au Mexique et en Roumanie, 198 enfants ont pu avoir un dépistage de la vue, 37 nécessitaient une paire de lunettes achetée par la fondation ;
- Aides ponctuelles lors d'opérations chirurgicales concernant des membres des familles de ses collaborateurs.

Plus d'informations sur www.delfingen.com/foundation
foundation@delfingen.com

Principes relatifs à la lutte contre la corruption

Delfingen est engagée dans une politique de lutte contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin, et s'efforce de la faire appliquer partout dans ses sites, notamment dans les pays les plus sensibles.

Mises en œuvre en 2012 :

- Création en avril 2012 d'un poste d'audit corporate visant à contrôler les risques financiers dans chacun des pays concernés ;
- Pratique d'une comptabilité rigoureuse respectant les règles comptables ainsi que les obligations fiscales dans l'enregistrement de tous les flux financiers.

2. RSE ENVIRONNEMENTAL

Nos Objectifs Environnement

« Un engagement de chacun pour l'environnement de tous »

POUR LES DÉCHETS

- Réduire le volume des DIB pour tous les sites.
  Trier à la source et mettre uniquement les déchets ultimes autorisés.
  Nous devons exclure :
  . les films, housses et sacs plastiques vides,
  . les matières recyclables (plastique, carton, papier, bouteilles, sacs...),
  . les morceaux de bois (palettes...),
  . les chiffons souillés de solvants, huiles...,
  . les piles, les batteries, les cartouches d'encre usagées...
- Développer la recherche de filières de récupération des déchets triés.
- Concevoir et développer de nouveaux produits et processus respectueux de l'environnement.
- Diminuer la consommation matière de chaque site.

POUR L'EAU

- Maîtriser la consommation d'eau pour tous les sites. Limiter le gaspillage (fuites d'eau...).

POUR L'AIR

- Analyser les rejets atmosphériques susceptibles de polluer, selon la réglementation du pays, et mettre en place des actions correctives si nécessaire.

POUR LE SOL

- Protéger le sol de tout risque potentiel de déversement de produit polluant (chimique, huile...).

POUR L'ÉNERGIE

- Maîtriser la consommation d'énergie (électricité et/ou gaz) pour les autres.
- Rechercher des moyens pour réduire la consommation (diagnostic énergétique, panneaux solaires...).

POUR LA SÉCURITÉ

- Informer et former l'ensemble du personnel à la sécurité en accord avec la réglementation du pays.

Le management environnemental des sites Delfingen

Tous nos sites de production disposent d'un service Qualité et Environnement et sont certifiés ISO TS 16949 : 2009 et ISO 14 001 (*excepté le site du Portugal où la certification ISO 14 001 est prévue en 2013 et le site de l'état de New York qui n'est pas concerné par l'ISO TS, car hors Automobile, et n'est pas certifié ISO 14 001*).

Il est à noter que nous avons reçu un avis favorable, en février 2013, de nos auditeurs concernant la certification ISO 14001 du site du Portugal.

En France, nous sommes une ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) en régime déclaratif.

Etant certifié ISO 14 001 au niveau Groupe, nous sommes structurés pour évaluer tous les IES : Impacts Environnementaux Significatifs de nos sites. Notre évaluation se présente sous forme d'AMDEC (analyse des modes de défaillance et de leurs criticités) dont le format est commun à chaque site du Groupe.

Nous respectons donc les réglementations locales et les contrôles périodiques obligatoires de chaque pays. Nous sommes audités chaque année dans le cadre de notre certification ISO 14 001 sur la pertinence des actions environnementales menées dans le Groupe DELFINGEN Industry.

Nous réalisons aussi des audits QSE internes (Qualité Sécurité Environnement) pour maintenir à niveau nos installations et comportements dans ces 3 domaines. Concernant la Sécurité, nous menons une démarche pro active avec pour sites pilotes la France et le Mexique, l'objectif étant de généraliser la démarche sur tous les sites en 2013.

Nous avons un système de reporting environnemental mensuel par usine qui est consolidé au niveau Groupe. Il concerne nos consommations énergétiques et nos déchets.

En France, nous utilisons un outil de veille réglementaire (*AMADEO fourni par le Bureau VERITAS*) qui nous permet d'être efficients et au fait de toutes les nouvelles réglementations émises.
A l'étranger chaque responsable environnement est en charge de sa veille réglementaire dans le respect de la législation du pays.

Nous menons des actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement à fréquence régulière sur tous nos sites. Ces actions sont menées par les responsables QSE des sites en adéquation aux impacts environnementaux significatifs identifiés (déversement accidentel, gestion des déchets, tri sélectif, manipulation des produits chimiques).

L'entreprise ne gère pas de budget de provisions pour risques en matière d'environnement, aucun risque significatif n'étant identifié à ce jour.

La pollution et la gestion des déchets

Notre activité n'est pas à la source de pollution grave de l'air, de l'eau et du sol, mais nous nous attachons à réduire le plus possible notre impact sur l'environnement.

Notre impact sonore sur l'environnement proche de nos usines est quasi nul et nous surveillons celui-ci par des relevés périodiques effectués par des organismes agréés. A ce jour, aucune usine ne dépasse le seuil réglementaire autorisé.

Nos systèmes de refroidissement sont en circuits fermés avec des bacs de rétention. Il en est de même pour les circuits hydrauliques.

Nous centralisons et nous standardisons nos process de production, afin que tous nos sites bénéficient des dernières avancées technologiques (vitesse de production, diminution de consommation énergétiques, réduction de déchets, efficience d'utilisation de la matière plastique).

Nous menons des études de réduction d'impact sur le bilan carbone :

- Une étude concernant le bilan énergétique des bâtiments en France au travers de la société ORIS est prévue sur 2013 ;
- Nous étudions le remplacement de l'ensemble du parc de véhicules de fonction par des véhicules hybrides.

Notre politique environnementale a placé la réduction de nos déchets comme premier axe.
Tous nos sites de par le monde trient leurs déchets et tendent à réduire à la source les DIB. Nos matières plastiques « basiques » sont recyclées dans nos process de fabrication d'extrusion après broyage.

AMÉLIORATION DU RATIO DE GÉNÉRATION DE DÉCHETS RAMENÉ AU CHIFFRE D'AFFAIRES (en %)

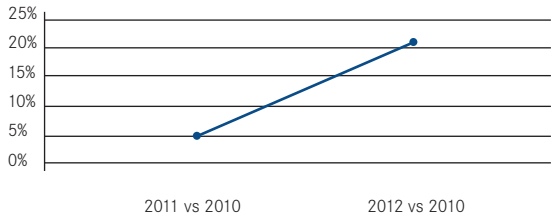

Le graphique donne l'évolution du ratio de génération de déchets industriel banals (DIB), en tonnes par rapport au chiffre d'affaires, en M€ : après une première évolution favorable de 5% en 2011 à comparer à 2010, les actions menées en 2012 ont permis une amélioration de plus de 22% du ratio.

Pour nos matières plastiques « complexes » nous avons de par le monde des prestataires revalorisant ces matériaux plastiques :

- 100% des déchets de produits à base de PA11 et PA12 sont, depuis 2012, collectés sur l'ensemble de nos sites dans le monde, et recyclés par notre fournisseur, qui les retraite pour refaire des granulés aux spécifications d'origine que nous réutilisons ;
- Les approvisionnements de polyester liés à l'activité de tricotage en France ont été relocalisés des USA en Allemagne, fin 2011, et les emballages (Bobines et cartons) qui étaient perdus sont maintenant récupérés par notre fournisseur (23 000 bobines et 600 cartons) ;
- Les déchets de polyester font l'objet d'une étude avec notre fournisseur et devraient être recyclés en 2013.

Nos déchets industriels spéciaux (DIS) sont en quantités minimes et sont traités par des recycleurs agréés. Ils ne représentent que 0,01% du total des matières consommées.
Nous mettons en œuvre des politiques de calcul du vrai coût de nos déchets, avec comme site pilote le site d'Anteuil, qui avec le concours de l'ADEME et du cabinet Ernst&Young, a appliqué une méthode de calcul selon la norme ISO 14051. Cette méthode a pour but de démontrer que les déchets ne représentent pas uniquement le coût de leur traitement, mais prennent part dans tous les coûts de production et de structures qui ont été mis en œuvre pour les produire.

A la suite de cette étude un plan d'actions sera émis pour réduire à la source les process générant le plus de déchets en coût. La méthode sera transversalisée sur les autres sites.

L'utilisation durable des ressources

Concernant nos matières premières et nos rebuts de matières, ils sont suivis dans une business review au niveau du Groupe qui consolide nos consommations matières. Nos machines d'extrusions sont équipées de mélangeurs automatisés qui pèsent et appliquent rigoureusement la recette de chaque produit pour qu'il n'y ait pas de surconsommation matière ni de risque qualité.

Le taux de consommation des matières premières par rapport au chiffre d'affaires diminue entre 2011 et 2012 de plus de 5%, il passe de 184 Tonnes/M€ à 174.

Sur tous les sites de la zone Amérique du Nord et Centrale (NCA) des balances peseuses sont installées à chaque sortie d'extrudeuses ce qui permet de suivre au kg près les productions de produits finis et de corréler la consommation de matières premières avec la production de produits finis pour réagir au plus vite en cas d'écarts.

Nous réalisons des inventaires mensuels dans tous nos sites pour valider l'état de nos stocks et gérer nos écarts matières mensuellement.

Nous travaillons activement à l'utilisation de matières premières moins polluantes, à base de produits recyclés, et localisées au plus près de nos sites de production :

- Notre site au Texas est pilote dans la recherche de sources de matières premières plastiques recyclées: dès 2012, nous avons utilisé du polyéthylène, issu du retraitement de bouteilles d'assouplissant recyclées, pour l'extrusion de gaines annelées (1 161T en 2012). L'emploi de cette nouvelle matière sera étendu au 1er trimestre 2013 au Honduras et au Mexique ;
- Nous étudions, en France, avec un de nos fournisseurs, le remplacement de Polypropylène chargé en talc (165T par an) par un produit à base de coque de riz qui devrait également amener une baisse du poids de nos produits finis ;
- Nos sources de mono filaments pour notre activité de tricotage ont été localisées des USA vers l'Allemagne ;
- Notre recherchons des sources de multi filament en Europe pour localiser ces approvisionnements qui proviennent actuellement des USA ;
- Nous sommes en cours de finaliser la suppression de toute matière halogénée ou contenant de l'antimoine.

Etant donné que nous travaillons en circuit fermé pour le refroidissement de nos équipements, notre consommation d'eau est très faible et essentiellement liée à un usage sanitaire. Notre consommation par personne est d'environ 22 m^3 par an.

Nous ne sommes pas soumis à des contraintes particulières au niveau de la consommation d'eau dans les pays où nous sommes implantés. Cependant, nous respectons la réglementation locale qui impose dans certains pays l'entretien des espaces verts (par exemple, le site d' El Paso utilise 5 000 à 6 000 m^3 d'eau d'irrigation pour maintenir la végétation autour de l'usine).

AMÉLIORATION DES RATIOS DE CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES (en %)

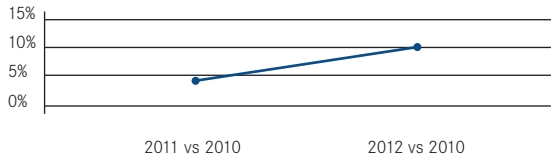

Le graphique donne l'évolution du ratio de génération de consommation électrique (en MW), par rapport au chiffre d'affaires (en M€) :
Ce ratio est en constante amélioration avec un gain de près de 4% en 2011 par rapport à 2010, qui passe à plus de 10% en 2012.

En France sur le site de production, le chauffage des bureaux et locaux sanitaires est produit par une pompe à chaleur qui récupère l'énergie calorifique des extrudeuses pour la convertir en chauffage.

Nous n'utilisons pas le sol et notre impact dessus est inexistant :

- Puisque nous ne rejetons pas d'effluant dans la nature : Tous nos systèmes de refroidissement sont en circuit fermé et notre consommation domestique et sanitaire de l'eau est branchée sur un réseau d'assainissement géré par les autorités locales. Nous effectuons tous les contrôles réglementaires imposés par la législation locale pour surveiller notre impact sur le réseau d'eau. A ce jour, tous les sites sont conformes à la réglementation.
- De plus, nous gérons nos déchets en utilisant et en recherchant activement des filières de recyclage pour valoriser ces déchets. Nous respectons les réglementations au niveau des DIB (déchet industriel banal) et nous suivons nos déchets spéciaux afin qu'ils soient traités par des organismes agréés. Chaque site suit un registre de déchets permettant leur traçabilité (destination des déchets et le traitement qu'ils subissent).

Changement climatique (rejet de gaz à effet de serre)

Nous n'avons pas une activité industrielle générant directement des gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

D'autre part nous avons implanté dans le monde nos sites de production à coté de nos clients pour limiter les transports et donc limiter l'émission de CO2.

Dans le même objectif, nous travaillons activement à trouver des fournisseurs de matières premières locaux, afin de réduire au maximum le transport.
Comme précisé plus haut, nous allons procéder au bilan carbone de l'entreprise au travers de la société ORIS et nous étudions les possibilités d'intégrer des véhicules hybrides dans notre flotte de véhicules de fonction.

La protection de la biodiversité

L'implantation de nos sites se fait à proximité des sites clients. Ils sont localisés dans des zones industrielles existantes ou en création, de façon à bénéficier des infrastructures locales. Sur l'ensemble de nos sites, seul un site est implanté en zone résidentielle.

Nos sites sont tous éloignés de zones environnementales protégées.

Notre siège situé à Anteuil est au cœur de la campagne franc-comtoise. Des ruches sont implantées sur le parc de l'entreprise.

Seuls les bâtiments du site d' Anteuil et l'un des bâtiments des Philippines ont été construits par le Groupe. Tous les autres bâtiments sont en location et préexistants.

La politique du Groupe vise à développer les espaces verts autour de ses sites, ceci est particulièrement vrai à El Paso, aux Philippines, au Portugal et en France.
D'autre part, le Groupe est soucieux de limiter son impact sur l'environnement et applique dans tous ses sites des règles d'évacuation des déchets, d'entretien des espaces verts valables jusqu'à la restitution du site.

Nous n'avons reçu, sur les 3 dernières années, aucune plainte concernant l'environnement ou les nuisances sonores.

Synthèse de la performance environnementale

	2012	2011	2010
Nombre de sites dans le périmètre (1)	14	14	13
Nombres de sites certifiés ISO 14001	14	14	13
Chiffre d'affaires des sites du périmètre (M€)	96,2	86,2	84,1
Matières consommées (en T) (2)	16 717,2	15 890,8	15 268,9
Matières consommées / CA finance (T/M€)	174	184	182
Volume d'eau consommée m^3	24 845	21 710	22 206
Effectifs moyens	1 133	1 096	976
Volume d'eau consommée/ personne (m^3/p)	21,9	19,8	22,8
Consommation totale d'énergie en MW	19,3	18,4	18,7
Consommation totale/ CA (MW/M€)	0,201	0,214	0,222
Tri des cartons (en T) (3)	254,3	188,8	203,3
Traitement des DIB (en T) (4)	165,8	172,5	177,4
Traitement des DIB / CA (T / M€)	1,72	2,00	2,11
Traitement des DIB (en% des matières consommées)	1,0%	1,1%	1,2%
Traitement des DIS (en T) (5)	2,2	2,3	1,9
Traitement des DIS / CA (T / M€)	0,023	0,027	0,023
Traitement des DIS (en% des matières consommées)	0,013%	0,014%	0,012%
Matière première revalorisée (en T) (6)	179,8	232,5	267,1
Matière première revalorisée (en % matière consommée)	1,08%	1,46%	1,75%
Nombre d'amendes et indemnités	-	-	-
Nombre de plaintes	-	-	-
Nombre de plaintes pour le bruit	-	-	-
Nombre de déversements accidentels	-	-	-
Biodiversité % de sites en zone industrielle	100%	100%	100%
Biodiversité % de sites en zone résidentielle	-	-	-
Biodiversité % de sites à proximité d'une zone protégée	-	-	-

(1) Le périmètre de l'analyse n'intègre pas les sites de Porto et de New York.
Le site de la Chine qui a été créé en 2010, n'est intégré qu'à partir de 2011.
(2) Il s'agit des matières premières plastiques
(3) Tonnes de cartons mis à la benne pour recyclage
(4) Déchets Industriels Banals : papiers souillés, chutes de coupe feutrine et mélanges matières
(5) Déchets Industriels Spéciaux : huiles et encres usagées et produits chimiques
(6) Déchets de matières premières (en tonnes) non réutilisables mais revendues

> ENTREPRISE ENGAGEE ET CITOYENNE,
> DELFINGEN INDUSTRY ASSUME ET REVENDIQUE
> SA RESPONSABILITE SOCIALE.

3. RSE SOCIAL

Une formidable aventure humaine !

Les Hommes et les Femmes, par leurs compétences et leur engagement, contribuent aux bonnes performances de Delfingen Industry.
Le premier atout de l'entreprise est bien son capital humain.

Emploi

Des effectifs en lien avec la croissance du Groupe.

Le Groupe Delfingen a fait le choix de prendre l'ensemble de son périmètre mondial consolidé qui reprend 24 sites répartis sur 17 pays.

Au 31 décembre 2012, le Groupe emploie 1089 salariés auxquels viennent s'ajouter 237 intérimaires pour former un total de 1326 salariés dans le monde.

	2012	2011	2010
Delfingen Industry	84	55	45
Delfingen FR-Anteuil	93	122	136
Delfingen DE-Köln	-	-	1
Delfingen PT	-	-	-
Delfingen BR-Sao Paulo	20	18	19
Delfingen TR-Marmara	22	22	23
Delfingen TN-Tunis	25	31	32
Delfingen MA-Casablanca	74	81	77
Delfingen MA-Tanger	41	54	52
Delfingen SK-Nitra	36	39	31
Delfingen RO-Valahia	214	163	150
Delfingen RO-Transilvania	32	29	26
Delfingen US-Holding	287	248	244
Delfingen PH-Filipinas	239	210	204
Delfingen PT- Porto	108	123	97
Delfingen Automotive Parts (Wuhan) Co	49	26	18
Delfingen Asia Pacific Holding	2	-	-
Total Groupe	**1326**	**1220**	**1155**

On constate entre 2011 et 2012 une augmentation des effectifs du Groupe de près de 9%. Cet accroissement des effectifs résulte de l'augmentation de l'activité du Groupe et de la politique d'investissement importante en hommes pour la diversification de son portefeuille produits et technologies.

	2012	2011	2010
CDI	1082	975	872
CDD	7	4	7
Intérimaires	237	241	276
Total Groupe	**1326**	**1220**	**1155**

La société privilégie la sécurisation de l'emploi de ses collaborateurs.
Seules les sociétés françaises emploient des CDD mais avec une proportion de 96% des salariés en CDI : Les CDD ne représentent que 7 salariés dont 5 jeunes en contrats en alternance, alors que 167 salariés sont en contrat à durée indéterminée au 31/12/2012.
D'autre part, il est à noter qu'en 2012, 11 intérimaires ont été embauchés en CDI à la suite de missions effectuées au sein de l'entreprise.

Pour les analyses suivantes, nous ne prendrons en compte que l'effectif inscrit du Groupe, nous exclurons donc les intérimaires et ce afin d'être plus pertinent au niveau explicatif.

Les sites sont répartis en 3 zones géographiques distinctes :
- EASA : comprend les pays d'Europe (France, Portugal, Roumanie, Slovaquie et Turquie), d'Afrique (Tunisie et Maroc) et d'Amérique du Sud (Brésil) ;
- ASIA : comprend Philippines, Japon, Chine et Inde ;
- NCA : comprend les pays d'Amérique du Nord et centrale : USA, Mexique et Honduras.

	EASA	ASIA	NCA	Total Groupe
Effectif	684	147	258	1089
Répartition par zone	63%	13%	24%	100%

Le pourcentage de cadres dans l'entreprise est constant depuis 2010 et le taux d'encadrement s'établit à 17% environ de l'effectif total en 2012.
La croissance du volume des effectifs d'Ingénieurs et Cadres démontre l'importance croissante de l'innovation pour favoriser la diversification de son portefeuille produits et technologies. En parallèle, l'accroissement de l'activité du Groupe a généré une hausse du nombre de ses collaborateurs.

	2012	2011	2010
Dirigeant	1	1	1
Cadres	186	170	150
Collaborateurs	902	808	728
Total Groupe	**1089**	**979**	**879**

Nous noterons qu'en France, où sont situés le siège du Groupe et l'ensemble des services centraux et supports pour l'ensemble des filiales, la population des cadres représente plus de 43% de l'effectif.

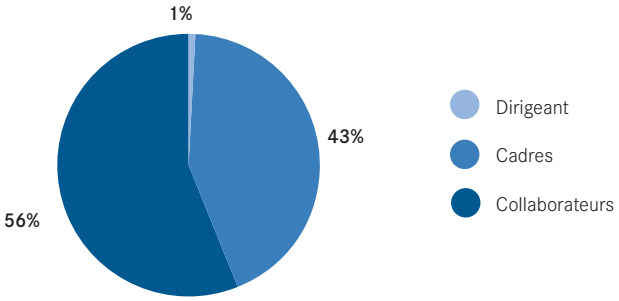

La proportion des Femmes dans le Groupe est en progression et représente 44% des effectifs en 2012.

	2012	2011
Hommes	56%	58%
Femmes	44%	42%

La population du Groupe est relativement jeune avec un âge moyen de 33 ans. Il est globalement le même pour les femmes et les hommes.
En revanche, au niveau de l'ancienneté, la population masculine reste plus longtemps au sein de l'entreprise.

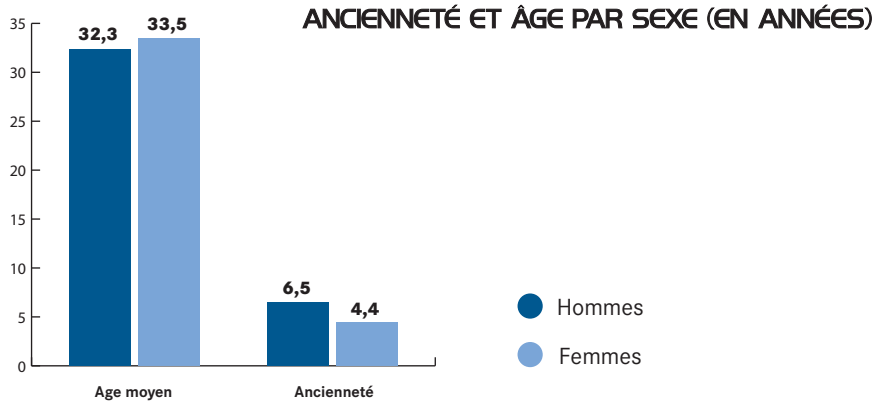

Etant données les différences dans les législations nationales il est difficile d'établir la nature exacte des départs et de différencier ainsi les licenciements des autres motifs de départ.

Cependant, le nombre de départs est relativement faible. Nous avons un turnover stable sur les dernières années qui est inférieur à 2% en 2012.

	2012	2011	2010
Nombre de départs annuels	206	195	150
Nombre de départs mensuels moyens	17	16	13
Turnover (1)	1,8%	1,9%	1,8%

(1) moyenne annuelle du ratio : nombre de départ mensuel / effectif CDI du mois précédent.

Organisation du travail

La durée du travail dans le Groupe s'établit de 35 heures à 48 heures selon les pays où le Groupe est implanté.
Nous notons que toutes ces durées respectent les temps de travail en vigueur dans chaque pays.
La pratique du temps partiel est essentiellement présente en France.
En effet, la charte de la parentalité signée en France a conforté la volonté de Delfingen de permettre une conciliation entre vie privée et vie professionnelle.
Dans ce contexte, 16 salariés travaillaient à leur demande au 31/12/2012 dans des rythmes variant de 50 à 90% du temps de travail de l'entreprise leur permettant pour certains par exemple de ne pas travailler le mercredi.
Les horaires de travail sont variables suivant les pays mais le personnel de production est majoritairement en équipe de 2x8 et 3x8 ou 5x8 en fonction de la charge de chaque site et ce afin d'optimiser la durée de fonctionnement des installations.
L'absentéisme au sein du Groupe, qui fluctue autour de 1,5%, reste très faible comparativement aux taux relevés au niveau du secteur industriel qui se situent plutôt entre 3% et 4%.

	2012	2011	2010
Taux d'absentéisme (%)	1,6%	1,7%	1,5%

Hygiène et sécurité

Tous les sites fournissent à leurs salariés les équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Certains sites (France, USA et Philippines), qui représentent plus de 40% de l'effectif total (soit 464 salariés sur 1089), ont des comités de sécurité qui interviennent en prévention des risques afin de garantir la sécurité sur le site et réduire ainsi le nombre d'accidents de travail dans les sites concernés.

Des audits sont organisés régulièrement afin de vérifier le respect des exigences en terme de sécurité au niveau du site.

Des formations aux postes de travail et une sensibilisation à la sécurité sont effectuées par les managers à chaque nouvel embauché préalablement à sa prise de poste dans le cadre de leur intégration.

Cette bonne pratique est en train de s'étendre à l'ensemble des sites dans le cadre de notre norme ISO TS.
Dans tous les sites une visite médicale est organisée à chaque embauche ainsi que des visites périodiques conformément à la législation sociale en vigueur.
Une fiche de sécurité à jour pour chaque poste de travail est disponible pour l'ensemble des sites. Elle est affichée sur tous les postes de travail dans l'ensemble des sites. Cette procédure, à l'heure actuelle en place en France, est en cours d'application sur l'ensemble des sites.

La fréquence et la gravité des accidents du travail dans les sites sont relativement faibles, ce qui dénote les efforts consentis par la société en terme de prévention.
Il n'y a d'ailleurs été répertorié aucun accident de travail en 2012 sur cinq des sites du Groupe.
Aucune maladie professionnelle n'est recensée en 2012.

Le taux de fréquence des accidents de travail en 2012 est de 21,3 (1) et le taux de gravité de 0,19 (2) sur le périmètre considéré (3).

(1) Taux de fréquence : Nombre d'accidents avec et sans arrêt par million d'heures travaillées
(2) Taux de gravité : Nombre de jours perdus pour accident du travail par millier d'heures travaillées
(3) Périmètre considéré : 85% des effectifs du Groupe

Rémunération

La masse salariale évolue de façon sensible depuis 3 ans (+22% entre 2012 et 2010) et à un rythme légèrement plus soutenu que le chiffre d'affaires. Cette évolution est maîtrisée, elle reflète la politique d'investissement du Groupe dans ses Centres de Services Partagés (Commercial, Marketing, R&D, Qualité, Direction des Opérations, mais aussi Finances, Ressources Humaines, Systèmes d'Information..) pour accroître la diversification de son portefeuille produits et technologies et pour accompagner l'expansion du Groupe.

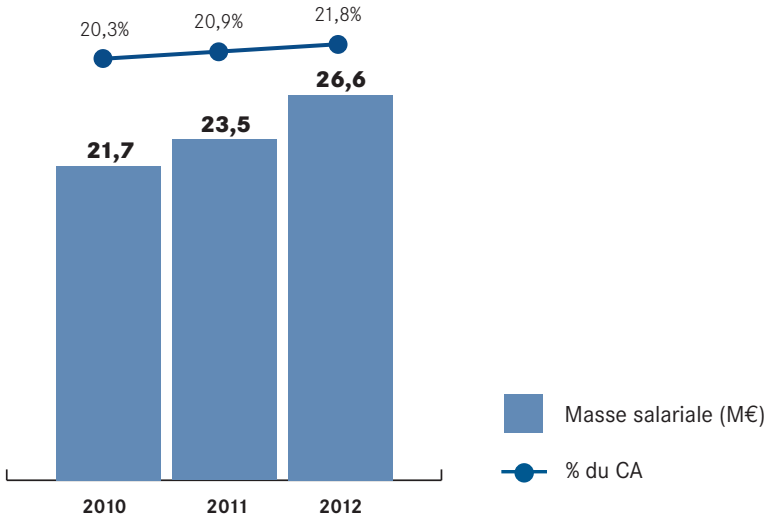

Tous les salariés perçoivent au moins le salaire minimum légal ou conventionnel en vigueur dans chaque pays.

Le Groupe pratique une politique de rémunération transparente en terme d'augmentation annuelle, tenant compte essentiellement de l'évolution du coût de la vie et du contexte local du marché du travail dans chaque pays.

Un système d'intéressement remarquable est en place dans le Groupe, qui permet de faire bénéficier des résultats de l'entreprise, à tous les salariés :

- L'enveloppe totale de l'intéressement correspond à 20% du résultat net consolidé du Groupe Delfingen Industry hors distribution aux actionnaires minoritaires, et hors plus ou moins values de cession ou d'acquisition d'actifs ;
- Cette enveloppe est distribuée selon le poids de la masse salariale de chaque filiale, par rapport à la masse salariale totale du Groupe Delfingen Industry ramenée en équivalent euros sur l'exercice de référence ;
- Elle est ensuite répartie entre les employés proportionnellement au salaire brut perçu par chacun d'eux au cours de l'exercice de référence.

Un accord de Participation est également en place en France conformément à la loi française en la matière.

Le montant de l'intéressement et/ou de la participation, au niveau du Groupe, pour 2012 est de 0,8 M€.
Un système de Plan Epargne Entreprise (PEE) qui permet aux salariés français de verser leur participation et intéressement est en place au niveau de la France.
Les salariés pourront, à compter de 2013, investir également leur épargne vers un fonds solidaire local.
Des avantages en terme de mutuelle et de retraite complémentaire existent dans un certain nombre de pays couvrant presque les deux tiers de l'effectif total du Groupe.
Le Groupe est dans la démarche d'étendre cette pratique à tous les sites.

Dialogue social

En France, une délégation unique du personnel est en place. Elle regroupe 8 représentants du personnel élus pour 4 ans et qui se réunissent mensuellement avec l'employeur. L'entreprise respecte ses obligations de consultation ou d'information du personnel conformément aux exigences du Code du Travail.

Une collaboratrice basée en France au sein de la Direction des Ressources Humaines, est dédiée aux relations sociales et à la communication interne afin d'assurer un bon climat social et de prévenir d'éventuels conflits dans l'ensemble du Groupe.
Il n'y a des représentants du personnel que dans les pays où leur présence est obligatoire et seul un syndicat est présent dans l'ensemble du Groupe au Maroc.
Il est à noter qu'aucune journée de grève n'a été constatée hormis au Maroc et en Tunisie. Ces grèves étaient essentiellement liées aux événements du printemps arabe.

Une enquête de satisfaction a été lancée fin 2012 afin de mesurer le climat social et de recueillir l'opinion du personnel.

Les résultats, qui seront restitués à l'ensemble des salariés, permettront à l'entreprise d'évaluer la situation et la perception de l'entreprise par ses employés. Cela permettra de valoriser les points positifs mais aussi de mettre en valeur les carences éventuelles et d'anticiper ainsi de futurs problèmes sociaux par la mise en place d'actions correctives.

Accords d'entreprise en place en France

Dans le cadre de l'accord égalité hommes femmes, un rapport de situation comparée a été présenté en 2012 à une commission créée au sein du Comité Entreprise ;

Un accord pénibilité afin de lutter contre la pénibilité au travail a été signé en 2012 et est entré en vigueur au 1er octobre 2012 ;

Un accord senior a été signé pour la période 2010-2012 et va être renouvelé en 2013.

Formation

L'amélioration continue est une des 4 valeurs du Groupe, ce qui place la formation et le développement de ses collaborateurs au centre de ses préoccupations.

La formation est une priorité de Delfingen, pour l'ensemble du Groupe.
Des indicateurs permettant de mesurer l'effort consenti et les résultats (quantitatifs et qualitatifs) seront mis en place en 2013 (le nombre total d'heures de formation réalisées au niveau du Groupe n'est pas disponible actuellement).

Au niveau de la France, cela se traduit par un investissement formation correspondant au double de la contribution annuelle obligatoire (1,6% de la masse salariale).

En effet pour l'année 2011 (les données 2012 n'étant pas encore disponibles à ce jour), les montants déclarés dans la déclaration obligatoire 2483 correspondent à :

- 4672 heures de formation soit une moyenne de 29 heures de formation par salarié pour l'année ;
- Près de 205 000 € investi soit un coût moyen de plus de 1 250 € par salarié.

En 2012 l'accent a été mis sur le développement des aptitudes managériales de l'encadrement.
Ainsi une formation de développement des managers a été mise en place, en France, pour tous les cadres gérant une équipe, soit 34 managers et ce afin de les aider dans le management de leurs collaborateurs.
Cette formation était décomposée en séances collectives de 6 demi journées et s'est étendue sur une durée de 6 mois.

Plus généralement les besoins de formation sont mis en évidence :

- Par les grilles de compétences ;
- Par les entretiens annuels ;
- Par les plans d'amélioration continue et les orientations stratégiques.

Le Plan de formation est ensuite établi à partir des identifications effectuées, puis déroulé en fonction des priorités dans l'année.

Au cours de l'année 2012, a été créé un pôle Formation Métiers, rattaché à la Direction des Ressources Humaines.
Ce pôle a pour mission de construire une véritable Ecole de Formation Interne dédiée à tous les métiers techniques du Groupe.
Un des objectifs est d'augmenter les compétences et l'employabilité des collaborateurs du Groupe, tout en renforçant celles des formateurs internes.

Egalité et traitement

Certains pays comme les USA ont signé une charte contre les discriminations.

L'entreprise a également signé la charte de l'ONU.

L'égalité hommes femmes au sein de la société peut s'apprécier par la présence de femmes à la tête de plusieurs sites de production (Chine, Portugal, Brésil et Honduras) fait remarquable dans une entreprise industrielle.

Au niveau du Groupe, plus de 30% des managers sont des femmes, ce qui, tout en ne correspondant pas à la parité,

représente toutefois une part importante.

Il est aussi intéressant de constater qu'en Chine plus de 70% des managers du site sont des femmes.

En 2012, le Groupe emploie trois handicapés en France et a adapté certains postes de travail afin que les salariés puissent exercer leur travail quotidien dans les meilleures conditions. En parallèle, le Groupe a recours à des ESAT pour produire certaines pièces.

La France a recours à des contrats en alternance afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes. Six jeunes en contrats d'apprentissage ou de professionnalisation ont été employés en 2012.

Les entretiens annuels d'évaluation sont réalisés au moins une fois par an, et ce afin d'assurer une objectivité dans l'appréciation du collaborateur, indépendamment de critères discriminatoires. Dans le cadre de la politique sociale, l'entreprise a étendu cette pratique à l'ensemble du Groupe.

SYNTHÈSE DE LA PERFORMANCE SOCIALE

Le périmètre d'analyse intègre la société Delfingen Group.

	Périmètre concerné	2012	2011	2010
Effectifs totaux	Groupe	1 326	1 220	1 155
Effectifs salariés	Groupe	1 089	979	879
Effectifs intérimaires	Groupe	237	241	276
CDI	Groupe	1082	975	872
CDD	Groupe	7	4	7
Intérimaires	Groupe	237	241	276
Hommes	Groupe	56,3%	58,1%	ND
Femmes	Groupe	43,7%	41,9%	ND
Ancienneté (nbr. années)	Groupe	5,5	ND	ND
Ancienneté - Hommes	Groupe	6,5	ND	ND
Ancienneté - Femmes	Groupe	4,4	ND	ND
Age moyen (nbr. années)	Groupe	32,8	ND	ND
Age moyen - Hommes	Groupe	32,3	ND	ND
Age moyen - Femmes	Groupe	33,5	ND	ND
Nombre de départs annuels	Groupe	206	195	150
Nombre de départs mensuels moyens	Groupe	17	16	13
Turn over	Groupe	2,0%	2,0%	1,8%
Taux d'absentéisme (%)	Groupe	1,6%	1,7%	1,5%
Accident du travail - Fréquence	85% du Groupe	21,3	ND	ND
Accident du travail - Gravité	85% du Groupe	0,19	ND	ND
Chiffre d'affaires (M€)	Groupe	122,4	112,5	107,2
Masse salariale du Groupe (M€) (hors intéressement et participation)	Groupe	26,6	23,5	21,7
% masse salariale / CA	Groupe	21,8%	20,9%	20,3%
Salaire moyen annuel chargé (K€)	Groupe	20,1	19,2	18,8
CA / effectif (Milliers €)	Groupe	92,4	92,2	92,8

ND : Non Disponible

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT DE GESTION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	41
ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	52
ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	58
RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES ANNUELS	102
COMPTES ANNUELS	107
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	112

Sauf indications contraires, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.
Les termes suivis d'un * sont définis dans le glossaire disponible en page 126

LE GROUPE DELFINGEN INDUSTRY

RAPPORT DE GESTION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Evènements marquants de l'exercice

La reprise de l'activité automobile mondiale se poursuit : La production automobile annuelle s'établit à 81,2 millions de véhicules en 2012, en hausse de +5,7% par rapport à 2011 (source IHS Automotive janvier 2013). Cependant cette évolution reste contrastée avec des régions en croissance : l'Asie +11% et l'Amérique du Nord +17%, alors que d'autres sont en retrait : -6% en Europe et -1% en Amérique du Sud.

La croissance de l'activité en Amérique et surtout en Asie, ajoutée à une modération du prix des matières premières favorise la performance opérationnelle. L'évolution des prix d'achats des matières premières plastiques est favorable essentiellement sur le polypropylène (-2 à -17% suivant les régions) et le PVC (-1 à -4%) alors que le polyéthylène augmente en Asie et en Europe (+3 à +5%) et que le polyamide augmente dans toutes les régions (+0 à +10%).

Delfingen Industry affiche un résultat opérationnel de +7,4% du chiffre d'affaires. Le résultat opérationnel 2012 est de 9,1 M€, soit un doublement par rapport à 2011.
Le résultat net s'établit à +3,9 M€ soit +3,2% du chiffre d'affaires, à comparer à 0,9 M€ en 2011 soit +0,8%.

Delfingen adapte en permanence son organisation et ses capacités de production afin de préserver sa compétitivité tout en accompagnant le développement de ses ventes.

Delfingen Industry a acquis l'activité de la société Hilec LLC, Arcade NY aux Etats-Unis le 31 août 2012, pour un montant de 4,8 M€ :
Hilec réalise un chiffre d'affaires de 7 M$ dans la fabrication de gaines d'isolation thermique et électrique en fibre de verre. Ces gaines sont utilisées dans les moteurs électriques, générateurs, transformateurs...pour tout type d'industries. Cette acquisition permet à Delfingen Industry de prendre une position de leader sur ce marché en Amérique du Nord.

Delfingen Industry a procédé à la réorganisation de la région Asie sous Delfingen Asia Pacific Holding :
- En transférant l'activité et la société basée aux Philippines, qui étaient parties intégrantes de Delfingen US Holding, vers une nouvelle société Delfingen SG- Filipinas, elle-même détenue à 100% par Delfingen Asia Pacific Holding ;
- En créant une nouvelle société au Japon ;
- En y rattachant le bureau commercial en Inde ;

Ce changement de périmètre donne tout son sens à cette holding. Il est sans incidence sur les comptes consolidés.

La forte progression du résultat opérationnel, et la diminution du besoin de fonds de roulement se conjuguent pour générer :
- Un cash flow libre* en très forte progression, il s'établit à +8,6 M€ contre +0,9 M€ en 2011 ;
- Un endettement financier net (voir note 12-1) en diminution de -2,6 M€, il s'établit à 19,7 M€ au 31/12/2012 contre 22,3 M€ au 31/12/2011.

Dans le cadre du protocole bancaire en date du 8 juillet 2011, les banques ont donné, en date du 31 mai 2012, leur accord unanime et accepté de renoncer à se prévaloir du cas de défaut survenu au 31 décembre 2011 et concernant le ratio de cash flow libre sur service de la dette.
L'ensemble des covenants bancaires est respecté au 31 décembre 2012.

Delfingen Industry a poursuivi sa politique d'amélioration de la position de liquidité, tout en renforçant la structure financière et en la sécurisant dans le long terme, au travers :
- De la mise en place de la deuxième tranche de 5 M€, en juin 2012, dans le cadre de la convention de crédit signée avec les banques françaises en juillet 2011, amortissable sur une durée de 5 ans par échéance constante ;
- De la signature en mai et juin 2012 des conventions d'affacturage avec Eurofactor lui permettant de mobiliser jusqu'à 7 M€ à compter de juillet 2012 ;

- De la signature de nouveaux prêts avec Huntington National Bank dans le cadre de l'acquisition d'Hilec d'un montant net de 4,0 M$ (3,0 M€ net) ;
- De l'emprunt obligataire de 3,5 M€ souscrit, en octobre 2012, par le Fonds Micado France 2018, remboursable in fine en octobre 2018.

D'autre part, Delfingen US Holding dispose désormais de lignes de crédit bancaires, auprès de Huntington National Bank, d'un montant de 8,5 M$ (6,4 M€) en augmentation de 2,5 M$ (1,9 M€).

2. Perspectives 2013

En 2013, la croissance sera tirée par l'international :
Dans un contexte économique dégradé en Europe, Delfingen Industry poursuit sa stratégie qui vise à monter en valeur par l'innovation et accroître son internationalisation.

En 2013, l'objectif du Groupe est d'afficher une nouvelle progression de son Chiffre d'Affaires consolidé avec une bonne dynamique du périmètre hors Europe de l'Ouest et une croissance toujours soutenue en Amérique du Nord et en Asie.

Pour 2013, le Groupe anticipe une faible progression (+1%) de la production automobile mondiale par rapport à 2012, mais avec des résultats contrastés selon les régions : +1% en Amérique du Nord, +4% en Amérique du Sud, +5% dans le Sud Est asiatique et +9% en Chine, mais -1% en Europe et -7% au Japon / Corée.

Le Groupe construit sa stratégie de croissance au travers:
- De son investissement hors automobile dans Hilec (6 M€ de chiffre d'affaires en année pleine) ;
- Du développement de son activité en Asie ;
- Du développement de son activité de Transfert de Fluides ;
- De ses innovations dans les applications textiles.

Sur la base d'un EUR à 1,293 USD, le chiffre d'affaires de Delfingen Industry devrait être supérieur à 128 M€ avec une rentabilité opérationnelle supérieure à 7% du chiffre d'affaires.

3. Activité consolidée 2012

Evolution des marchés (source : IHS Automotive, janvier 2013)
La reprise de l'activité automobile mondiale se poursuit : La production automobile annuelle s'établit à 81,2 millions de véhicules en 2012, en hausse de +5,7% par rapport à 2011 (source IHS Automotive janvier 2013). Cependant cette évolution reste contrastée avec des régions en croissance : l'Asie +11% et l'Amérique du Nord +17%, alors que d'autres sont en retrait : -6% en Europe et -1% en Amérique du Sud.

La baisse des marchés s'amplifie au cours de l'année, en Europe. L'évolution par rapport aux mêmes semestres de 2011 est de :
. -4% au 1er semestre ;
. -8% au 2e semestre.

En Amérique du Nord, la croissance de l'activité reste forte. L'évolution par rapport aux mêmes semestres de 2011 est de :
. +22% au 1er semestre ;
. +12% au 2e semestre.

En Asie, l'activité est bien orientée avec des distorsions importantes d'un pays à l'autre :
. +17% au 1er semestre par rapport à un 1er semestre 2011 marqué par le séisme au Japon ;
. +5% au 2e semestre par rapport à un 2e semestre 2011 pendant lequel la reprise avait été freinée par les inondations de fin d'année en Thaïlande.

Amérique du Nord
(M véhicules produits)

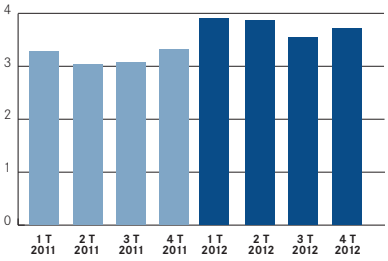

Europe
(M véhicules produits)

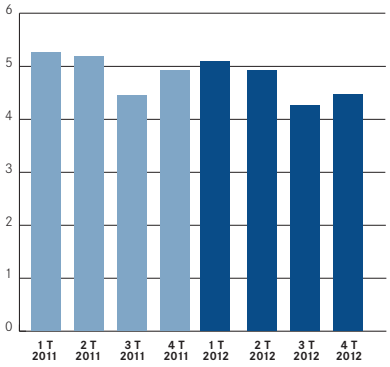

Asie
(M véhicules produits)

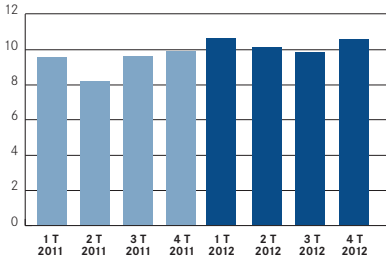

Activité

				Variation 2012 vs 2011 en %	
Millions d'euros	**2012**	**2011**	**2010**	**Taux courant**	**Taux constant**
Chiffre d'affaires	122,4	112,5	107,20	8,9%	4,5%

Le Groupe Delfingen Industry atteint son objectif de chiffre d'affaires 2012 qui s'établit à 122,4 M€ avec une croissance de 8,9% (à parité constante) par rapport à 2011.

Le chiffre d'affaires est impacté par :
- La hausse d'activité (+4,5%) ;
- La baisse de la parité du dollar par rapport à l'euro (+4,4%).

				Variation 2012 vs 2011 en %	
Millions d'euros	**2012**	**2011**	**2010**	**Taux courant**	**Taux constant**
Premier trimestre	32,2	29,9	26,1	7,8%	5,7%
Deuxième trimestre	32,1	28,5	28,1	12,8%	6,6%
Troisième trimestre	29,3	27,0	26,6	8,6%	1,6%
Quatrième trimestre	28,8	27,1	26,3	6,1%	3,9%
Total	**122,4**	**112,5**	**107,2**	**8,9%**	**4,5%**

Répartition du chiffre d'affaires par marchés et zones géographiques :

			Variation 2012 vs 2011 en %	
Millions d'euros	**2012**	**2011**	**Taux courant**	**Taux constant**
Europe - Afrique	51,4	57,1	-10,1%	-10,1%
Amérique du Sud	3,3	3,6	-7,2%	-6,9%
Amérique Nord et Centre	45,8	35,6	28,5%	18,7%
Asie	10,4	7,3	41,6%	30,3%
Total Automobile	**110,8**	**103,6**	**6,9%**	**2,8%**
Total Marchés de spécialités	**11,6**	**8,9**	**31,2%**	**24,6%**
Total	**122,4**	**112,5**	**8,9%**	**4,5%**

Le chiffre d'affaires Automobile du Groupe Delfingen Industry est en croissance de +7 % par rapport à 2011 :

Les ventes sont très dynamiques en Amérique et surtout en Asie, profitant pleinement de la croissance des marchés :

- En Amérique du Nord et Centrale, l'activité **progresse très fortement de 28%** dans un marché à +17% ;
- En Asie, la **croissance du Groupe est de 42%** tirée par :
  . Le développement des activités de transfert de fluides dans l'ASEAN ;
  . Un triplement du chiffre d'affaires en Chine.

En Europe et en Amérique du Sud, les ventes sont en retrait, mais largement compensées par la croissance asiatique et américaine.

Marchés de spécialités + 31 % par rapport à 2011 :
Les ventes de composants et protections vers d'autres industries que le secteur automobile, connaissent une croissance **élevée à + 24% aux Etats-Unis et +18% en Europe**.
L'acquisition de Hilec aux Etats-Unis, fin août 2012 conforte notre stratégie de diversification du portefeuille produits.

4. Résultats consolidés résumés

	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires	122 446	112 484	107 163
Résultat opérationnel courant	9 451	4 610	5 505
Résultat opérationnel	**9 087**	**4 546**	**5 565**
Résultat opérationnel en % du chiffre d'affaires	*7,4 %*	*4,0 %*	*5,2 %*
Coût de l'endettement financier net	(1 126)	(1 126)	(1 197)
Autres produits et charges financiers	(564)	(225)	(64)
Charges d'impôts sur le résultat	(3 488)	(2 322)	(2 348)
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	**3 909**	**873**	**1 955**
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net consolidé	**3 909**	**873**	**1 955**
Résultat net, part du Groupe	3 654	743	1 844

La croissance de l'activité en Amérique et surtout en Asie, ajoutée à une modération du prix des matières premières favorisent la performance opérationnelle. L'évolution des prix d'achats des matières premières plastiques est favorable essentiellement sur le polypropylène (-2 à -17% suivant les régions) et le PVC (-1 à -4%) alors que le polyéthylène augmente en Asie et en Europe (+3 à +5%) et que le polyamide augmente dans toutes les régions (+0 à +10%).

La croissance du Groupe, l'augmentation de son périmètre, et son expansion, en particulier en Asie, nécessitent :

- Un accompagnement plus important de la part des Centres de Services Partagés regroupés dans la société mère Delfingen Industry et la holding familiale Delfingen Group ;
- Une augmentation des effectifs des sites concernés ;
- Une augmentation des dépenses des Business Group, au niveau commercial et marketing et recherche et développement.

En outre, l'augmentation des salaires entre 2012 et 2011 est accentuée par :

- Une forte augmentation de l'intéressement et de la participation, en ligne avec l'augmentation des résultats du Groupe (771 K€ en 2012 à comparer à 156 K€ en 2011) ;
- Une pression à la hausse des salaires, d'une part pour les emplois hautement qualifiés et d'autre part pour les emplois situés dans les pays low costs suivant les courbes de l'inflation.

Cette croissance est maîtrisée. **Delfingen Industry affiche un résultat opérationnel de +7,4%** du chiffre d'affaires. Le résultat opérationnel 2012 est de 9,1 M€, soit un doublement par rapport à 2011.
Le résultat net s'établit à +3,9 M€ soit +3,2% du chiffre d'affaires, à comparer à 0,9 M€ en 2011 soit +0,8%.

L'exercice 2012 a été marqué par :
- L'augmentation de l'activité en Amérique et en Asie ;
- Une relative stabilité des prix d'achats des matières premières ;
- La continuité de l'effort d'investissement en hommes et en matériel pour le développement de l'activité de transfert de fluides, initié en 2011.

L'effet de levier dû à la croissance des ventes conjugué aux efforts de productivité génère une forte augmentation du résultat opérationnel.

Le coût de l'endettement financier est stable malgré un taux moyen d'intérêts en hausse.
Les autres charges financières se détériorent essentiellement du fait d'une différence de change défavorable (-563 K€ par rapport à 2011).

La charge d'impôts sur le résultat qui était particulièrement élevée en 2011, du fait essentiellement de la non activation de report déficitaire sur une partie des sociétés, est en nette baisse. Elle représente un taux de 47% à comparer à 73% en 2011.
Le résultat net s'établit à +3,9 M€ soit +3,2% du chiffre d'affaires, à comparer à 0,9 M€ en 2011 soit +0,8%.

Les résultats opérationnels des 4 secteurs d'activité sont les suivants :

	Résultat opérationnel		
	2012	**2011**	**2010**
Automobile - EAAS (Europe, Afrique, Amérique du Sud)	3 305	2 074	2 784
Automobile - NCA (Amérique du Nord, Centrale)	6 275	2 887	3 411
Automobile - ASIA (Asie)	1 156	407	35
Marchés de spécialités	179	560	429
Contribution du Holding et éliminations	(1 828)	(1 383)	(1 094)
Total	**9 087**	**4 546**	**5 565**

5. Situation consolidée du Groupe

	2012	2011	2010
Actifs non courants	41 244	37 496	37 464
Stocks	10 974	12 299	10 397
Clients et comptes rattachés	19 661	22 812	20 387
Autres créances nettes et impôts courants	4 843	3 549	3 504
Trésorerie	8 905	4 874	5 769
Actifs détenus en vue d'être cédés	-	-	-
Total actif	**85 627**	**81 031**	**77 522**
Capitaux propres	33 942	30 742	29 737
Passifs non courants	21 929	7 277	21 691
Passifs courants	29 756	43 012	26 094
Total passif	**85 627**	**81 031**	**77 522**

L'augmentation des actifs non courants concerne essentiellement l'acquisition de l'activité d'Hilec aux Etats-Unis avec 3,4 M€ de goodwill et 0,5 M€ d'autres actifs non courants.

La forte variation des passifs courants et non courants entre 2011 et 2012 est liée au non respect de l'un des covenants bancaires au 31 décembre 2011 : les dettes financières correspondantes avaient été reclassées, conformément à la norme IAS 1, en dettes courantes pour un montant de 11 765 K€, bien que les partenaires financiers n'en aient pas demandé le remboursement. Au 31 décembre 2012, l'ensemble des covenants étant respecté, il n'y a pas de reclassement des dettes financières en dettes courantes.

Le montant des capitaux propres augmente de 3,2 M€, il s'établit à 33,9 M€ contre 30,7 M€ au 31/12/2011 du fait notamment :

- du bénéfice de l'exercice de +3,9 M€ ;
- et de l'impact des écarts de conversion sur les capitaux propres de -0,5 M€ ;
- tout en intégrant une distribution de dividendes de -0,2 M€.

La CAFICE est de 11,1 M€ à comparer à 7,6 M€ en 2011. Elle atteint 9,1% du chiffre d'affaires (voir note n°28).

Le besoin en fonds de roulement diminue de 3,8 M€ (voir note n°29), évolution majoritairement liée à une forte diminution du poste client (35,3 M€).
Ramené en jours de chiffre d'affaires, le BFR passe de 80 jours en 2011 à 67 jours en 2012.
La politique d'investissements industriels intégrant en particulier le développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits reste à un niveau d'investissements élevé (3,6 M€), supérieur à celui de 2011 et de 2010.

En conséquence le cash flow libre net* s'améliore fortement à 8,6 M€ contre +0,9 M€ en 2011 (voir note n°30).

L'endettement financier net diminue de -2,6 M€, il s'établit à 19,7 M€ au 31/12/2012 contre 22,3 M€ au 31/12/2011 (voir note n°12-1).

L'endettement financier net représente donc 58% des capitaux propres au 31/12/2012, le gearing est donc en nette amélioration par rapport au 31/12/2011 (73 %).

Delfingen Industry a poursuivi sa politique d'amélioration de la position de liquidité, tout en renforçant la structure financière et en la sécurisant dans le long terme, au travers :

- De la mise en place de la deuxième tranche de 5 M€, en juin 2012, dans le cadre de la convention de crédit signée avec les banques françaises en juillet 2011, amortissable sur une durée de 5 ans par échéance constante ;
- De la signature en mai et juin 2012 des conventions d'affacturage avec Eurofactor lui permettant de mobiliser jusqu'à 7,0 M€ à compter de juillet 2012 ;

- De la signature de nouveaux prêts avec Huntington National Bank dans le cadre de l'acquisition d'Hilec d'un montant net de 4,0 M$ (3,0 M€ net) ;
- De l'emprunt obligataire de 3,5 M€ souscrit, en octobre 2012, par le Fonds Micado France 2018, remboursable in fine en octobre 2018.

D'autre part, Delfingen US Holding dispose désormais de lignes de crédit bancaires, auprès de Huntington National Bank, d'un montant de 8,5 M$ (6,4 M€) en augmentation de 2,5 M$ (1,9 M€).

6. Recherche et développement

Le Groupe augmente ses efforts de recherche et développement, avec un budget de 2,3 M€ à comparer à 1,4 M€ en 2011. Cet effort concerne majoritairement les produits de transfert de fluides.

Ces dépenses comprennent l'ensemble des frais de recherche et de développement, à l'exclusion :
- des frais directs de brevets, modèles et marques qui sont immobilisés ;
- des frais de développement qui sont immobilisés, soit 84 K€ en 2012.

	2012	2011	2010
Effectifs (ETP moyen)	40	29	30
Dépenses en millions d'euros	2,3	1,4	1,5

7. Investissements

7-1 Au cours des 3 derniers exercices

En millions d'euros	2012	2011	2010
Investissements	4,1	3,3	3,3
En % du chiffre d'affaires	3,3%	2,9%	3,1%

En 2012, le Groupe a, comme prévu, accru son effort d'investissements. Les principaux investissements concernent :
- l'adaptation de l'outil actuel pour l'ensemble des sites ;
- le développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits essentiellement dans le domaine du transfert de fluides.

En 2011, le Groupe avait maintenu cette politique d'investissements:
- tournée vers le développement de nouvelles technologies et produits ;
- intégrant l'extension du site du Portugal dans le cadre d'un nouveau projet.

En 2010, le Groupe avait renoué avec une politique d'investissements plus offensive, en particulier dans le cadre de son développement en Asie : ouverture du site de Delfingen Automotive Parts (Wuhan) Co en Chine.

La stratégie d'investissements de Delfingen Industry repose sur l'optimisation du dispositif industriel en place :
- La mise en place d'une Direction des Opérations mondiales pour coordonner les activités et suivre l'efficience des sites ;
- des sites de production équipés de machines, de procédés de fabrication standardisés plus flexibles, plus homogènes et plus efficaces ;
- le déploiement des meilleures pratiques et l'amélioration permanente des processus et des organisations ;
- des plans de productivité majeurs sur certains sites dont l'efficience peut encore être améliorée.

Delfingen Industry possède un outil industriel solide lui assurant compétitivité et rentabilité.

7-2 Investissements prévus

L'effort d'investissements prévu en 2013 sera très important, de l'ordre de 5 M€, soit plus de 4% du chiffre d'affaires. Les principaux investissements concerneront comme en 2012 :

- l'adaptation de l'outil actuel pour l'ensemble des sites ;
- le développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits essentiellement dans le domaine du transfert de fluides.

Le Groupe dispose d'un accès aux ressources nécessaires à la conduite de sa politique d'investissements qui sera en partie financée par emprunt.

8. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires versés au cours de l'exercice 2012 aux deux Commissaires aux Comptes de la société-mère Delfingen Industry pour procéder à l'audit des comptes annuels et des états financiers consolidés sont les suivants :

	EXCO CAP AUDIT				AUDITIS			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Audit								
. Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	53 420	50 500	75%	71%	53 420	50 500	75%	71%
- Filiales intégrées globalement	17 400	17 100	25%	24%	17 400	17 100	25%	24%
. Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur		3 500		5%		3 800	-	5%
- Filiales intégrées globalement								
Sous-total	***70 820***	**71 100**	**100%**	**100%**	**70 820**	**71 400**	**100%**	**100%**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement . Juridique, fiscal, social . Autres (à préciser si >10% des honoraires d'audit)								
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**70 820**	**71 100**	**100%**	**100%**	**70 820**	**71 400**	**100%**	**100%**

L'audit des comptes des différentes filiales du Groupe Delfingen Industry par des cabinets d'audit locaux ou internationaux a généré le versement des honoraires suivants :

		Honoraires en euros
DELFINGEN PT-Porto SA (Portugal)	MAZARS	24 250
DELFINGEN TR-Marmara (Turquie)	MAZARS	3 113
DELFINGEN TN-Tunis (Tunisie)	KPMG	997
DELFINGEN MA-Casablanca (Maroc)	DELOITTE	17 128
DELFINGEN MA-Tanger (Maroc)	DELOITTE	9 916
DELFINGEN SK-Nitra (Slovaquie)	MAZARS	15 341
DELFINGEN RO-Transilvania (Roumanie)	MAZARS	11 800
DELFINGEN RO-Valahia (Roumanie)	MAZARS	6 100
DELFINGEN US-Holding (Etats-Unis)	PLANTE MORAN	56 569
DELFINGEN BR-Sao Paulo (Brésil)	MAZARS	18 455
DELFINGEN CN- Wuhan (Chine)	MAZARS SH	14 083
DELFINGEN ASIA PACIFIC HOLDING	EBC ASIA	2 248
TOTAL hors Commissaires aux comptes de la société-mère		**180 000**
TOTAL POUR LE GROUPE		**321 640**

9. Evènements postérieurs à la clôture

A la connaissance de Delfingen Industry, il n'est pas intervenu, depuis le 31 décembre 2012, d'événements susceptibles d'avoir une influence significative sur son activité, sa situation financière, ses résultats et son patrimoine.

Communiqué de presse des résultats annuels 2012 - Publié le 25 mars 2013

Chiffre d'affaires 2012	Résultat opérationnel 2012	Résultat net 2012
122,4 M€	9,1 M€	3,9 M€
en hausse de 9%	vs 4,5 M€ en 2011	3,2% du chiffre d'affaires

2012 : très forte progression des résultats

En millions d'euros	2012	2011
Chiffre d'affaires	122,4	112,5
Résultat opérationnel	9,1	4,5
Résultat net	3,9	0,9

92 % du chiffre d'affaires réalisé à l'international

En 2012, Delfingen Industry a réalisé un chiffre d'affaires de 122,4 M€ affichant une croissance de 8,9% par rapport à 2011.

Delfingen Industry profite pleinement de son positionnement international sur le marché automobile :
- Les ventes en Amérique du Nord et Centrale progressent de 28 % ;
- Les ventes en Asie progressent de 42 %.

Delfingen Industry est aussi présent sur des marchés de spécialités, le chiffre d'affaires de ce secteur augmente de 31 % avec l'intégration réussie d'Hilec.

Excellente performance opérationnelle

Delfingen Industry affiche un résultat opérationnel de 9,1 M€, soit 7,4 % des ventes.

Cette excellente performance est le fruit de la bonne dynamique des ventes couplée aux efforts continus d'amélioration de la productivité.

Dans le même temps, Delfingen Industry a poursuivi aussi ses efforts d'innovation notamment dans les solutions de protection des faisceaux électriques par des gaines textiles et dans les systèmes de transfert de fluides.

Le résultat net consolidé est de 3,9 M€, soit 3,2% du chiffre d'affaires.

Une structure financière solide

Delfingen Industry a poursuivi sa politique de désendettement et de renforcement de sa situation de trésorerie. Au 31 décembre 2012, le Groupe dispose d'une trésorerie de 8,9M€ et l'endettement financier net est de 19,7 M€ soit 58 % des fonds propres.

Augmentation du dividende au titre de l'exercice 2012

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 24 mai 2013, la distribution d'un dividende à hauteur de 0,36 € par action.

Perspectives 2013, la croissance sera tirée par l'international

En 2013, Delfingen Industry devrait poursuivre sa croissance par l'innovation, le développement de sa gamme de produits et le renforcement de ses positions à l'international, notamment en Asie.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Informations générales

La société Delfingen Industry est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé : Rue Emile Streit – 25340 Anteuil, France.

Le Groupe Delfingen Industry est un leader mondial dans la conception, la fabrication et la vente de protection des faisceaux électriques et électroniques.

Le secteur automobile représente 90 % des ventes. Les autres marchés, «Marchés de spécialités» sont le «Bâtiment & Habitat» et les «Equipements Electriques».

Les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 comprennent la société Delfingen Industry (la "Société") et ses filiales (formant ensemble le "Groupe").

Les états financiers au 31 décembre 2012 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 mars 2013 et seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

La société est cotée sur Euronext Paris.

Sauf indications contraires, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.
Les termes suivis d'un * sont définis dans le glossaire disponible page 126.

I - 1.- Etat de situation financière consolidée

	2012	2011	2010	Notes correspondantes
Actifs non courants				
Ecarts d'acquisition	22 011	18 940	18 418	2-8 ; 2-11 ; 4-1
Immobilisations incorporelles	1 061	667	692	2-9 ; 4-1
Immobilisations corporelles	16 010	15 680	15 352	2-10 ; 4-2
Actifs disponibles à la vente	-	-	-	
Autres actifs financiers non courants	632	592	611	2-12 ; 4-3
Actifs d'impôts différés	1 530	1 618	2 391	2-20 ; 13
Total actifs non courants	**41 244**	**37 496**	**37 464**	
Actifs courants				
Stocks	10 974	12 299	10 397	2-13 ; 5
Clients et comptes rattachés	19 661	22 812	20 387	2-14 ; 6 ; 7
Autres créances nettes	4 567	3 280	3 270	2-14 ; 7
Impôts courants	276	268	234	7
Trésorerie et équivalent de trésorerie	8 905	4 874	5 769	2-15 ; 8 ; 12
Actifs détenus en vue d'être cédés	-	-	-	
Total actifs courants	**44 383**	**43 535**	**40 058**	
Total actif	**85 627**	**81 031**	**77 522**	
Taux de change €/USD	*1,319400*	*1,293900*	*1,336200*	

Passif	2012	2011	2010	Notes correspondantes
Capitaux propres Groupe				
Capital société mère	3 117	3 117	3 030	9
Réserves liées au capital	8 220	8 157	8 076	9
Titres auto-détenus	(478)	(478)	(478)	2-21
Réserves consolidées	21 127	20 641	19 202	
Ecarts de conversion	(3 041)	(2 488)	(2 925)	
Résultat consolidé du Groupe	3 654	743	1 844	
Total capitaux propres du Groupe	**32 598**	**29 693**	**28 748**	
Intérêts minoritaires				
Intérêts minoritaires sur réserves	1 088	919	877	10
Intérêts minoritaires sur résultat	255	130	112	
Total intérêts minoritaires	**1 343**	**1 049**	**989**	
Total capitaux propres	**33 942**	**30 742**	**29 737**	
Passifs non courants				
Dettes financières à long et moyen terme	16 263	1 777	17 277	2-22 ; 12
Autres passifs financiers	424	473	401	
Avantage du personnel	536	451	408	2-18 ; 11
Provisions non courantes	1 342	1 704	1 453	2-17 ; 11
Passif d'impôts différés	3 364	2 872	2 153	2-20 ; 13
Total passifs non courants	**21 929**	**7 277**	**21 691**	
Passifs courants				
Dettes financières à moins d'1 an (1)	12 363	25 388	10 047	2-22 ; 12
Dettes fournisseurs	10 383	13 009	10 748	
Autres passifs courants	6 673	4 382	5 032	15
Provisions courantes	-	-	-	
Impôts courants	336	233	267	
Passifs détenus en vue d'être cédés	-	-	-	
Total passifs courants	**29 756**	**43 012**	**26 094**	
Total passif	**85 627**	**81 031**	**77 522**	
(1) Dont concours bancaires courants	3 407	6 040	3 310	
Dont intérêts courus	87	73	61	
Taux de change €/USD	*1,319400*	*1,293900*	*1,336200*	

Le capital est composé de 2 037 440 actions de 1,53 € de nominal. Le Groupe détient 29 442 titres d'auto-contrôle.

I – 2 Etat du résultat global consolidé

	2012	2011	2010	Notes explicatives
Chiffre d'affaires net	122 446	112 484	107 163	16
Autres produits de l'activité	103	130	112	
Total produits d'exploitation	**122 549**	**112 615**	**107 275**	
Achats consommés	(66 900)	(68 498)	(62 116)	17
Production stockée, immobilisée	1 528	3 313	2 510	
Autres achats et charges externes	(18 317)	(16 590)	(15 594)	18
Impôts et taxes	(1 073)	(836)	(841)	
Charges de personnel	(24 537)	(22 008)	(20 320)	20
Dotations nettes aux amortissements	(2 960)	(3 077)	(3 734)	19
Dotations nettes aux provisions et pertes de valeur	(847)	(253)	(1 480)	19
Autres Produits d'exploitation	408	118	85	21
Autres Charges d'exploitation	(398)	(174)	(279)	21
Total charges d'exploitation	**(113 097)**	**(108 005)**	**(101 770)**	
Résultat opérationnel courant	**9 451**	**4 610**	**5 505**	
Autres Produits opérationnels	75	2	98	22
Autres Charges opérationnelles	(439)	(67)	(37)	22
Résultat opérationnel	**9 087**	**4 546**	**5 565**	
Produits de trésorerie et équivalents	-	-	-	
Coût de l'endettement financier brut	(1 126)	(1 127)	(1 198)	24
Coût de l'endettement financier net	**(1 126)**	**(1 126)**	**(1 197)**	
Autres Produits financiers	595	1 031	1 044	23
Autres Charges financières	(1 159)	(1 255)	(1 108)	23
Résultat avant impôt	**7 397**	**3 195**	**4 304**	
Charge d'impôts sur le résultat	(3 488)	(2 322)	(2 348)	25
Résultat net des activités poursuivies	**3 909**	**873**	**1 955**	
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	2-16
Résultat net consolidé	**3 909**	**873**	**1 955**	
Part revenant aux minoritaires	255	130	112	
Résultat net, part du Groupe	**3 654**	**743**	**1 844**	
Résultat par action (en €)	1,82	0,37	1,04	26
Résultat dilué par action (en €)	1,82	0,37	0,98	26
Résultat par action des activités poursuivies (en €)	1,82	0,37	1,04	26
Taux moyen de l'exercice €/USD	*1,284541*	*1,390637*	*1,323866*	

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2012	2011	2010
Résultat net	**3 909**	**873**	**1 955**
Ecarts de conversion	(560)	446	1 978
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**(560)**	**446**	**1 978**
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**3 348**	**1 319**	**3 933**
Dont part du Groupe	3 101	1 175	3 795
Dont part des minoritaires	248	144	138

I - 3 Etat de variation des flux de trésorerie consolidés

	2012	2011	2010	Notes explicatives
Résultat net des sociétés intégrées	**3 909**	**873**	**1 955**	
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité				
Amortissements et provisions : dotations	3 907	3 549	5 124	
Amortissements et provisions : reprises	(1 260)	(203)	(701)	
Plus-values de cessions	(63)	(22)	78	
Quote-part dans les sociétés mises en équivalence	-		-	
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-		-	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	*6 493*	*4 197*	*6 457*	
Coût de l'endettement financier net	*1 126*	*1 127*	*1 198*	
Charge d'impôt exigible	*2 784*	*912*	*726*	
Variation des impôts différés	*704*	*1 410*	*1 622*	
Capacité d'autofinancement avant impôt et coût de l'endettement financier net (CAFICE)	*11 107*	*7 645*	*10 002*	*28*
Impôts versés	*(2 695)*	*(1 011)*	*(528)*	
Variation du besoin en fonds de roulement	*3 830*	*(2 544)*	*(1 301)*	29
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**12 242**	**4 089**	**8 173**	
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 542)	(3 074)	(2 937)	4.2
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(262)	(167)	(137)	4-1
Acquisitions d'immobilisations financières (hors sociétés consolidées)	(261)	(66)	(218)	
Cession d'immobilisations	442	78	24	
Mouvement de périmètre	(4 802)	-	-	32
Décaissements des sociétés acquises	-	-	-	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**(8 426)**	**(3 229)**	**(3 268)**	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement				
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(140)	(361)	-	
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(32)	(93)	(79)	31
Augmentation de capital numéraire	4	169	311	
Variation des dettes financières diverses	-	-	-	
Souscriptions d'emprunts	12 554	4 638	10 859	
Remboursements d'emprunts	(8 171)	(7 718)	(16 038)	
Instruments financiers dérivés	(49)	72	(40)	
Intérêts financiers versés	(1 126)	(1 127)	(1 198)	
Titres d'autocontrôle	-	-	-	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**3 040**	**(4 421)**	**(6 184)**	
Variation théorique de trésorerie	**6 856**	**(3 560)**	**(1 279)**	
Trésorerie réelle d'ouverture	**(1 166)**	**2 459**	**3 556**	
Incidence des variations de change	(192)	(65)	183	
Trésorerie réelle de clôture	**5 498**	**(1 166)**	**2 459**	27
Variation réelle de trésorerie	**6 856**	**(3 560)**	**(1 279)**	

I – 4 Etat de variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux (écarts de conversion)	Capitaux propres Part du Groupe	Capitaux propres Part des minoritaires	Total capitaux Propres
Au 31/12/2010	**3 030**	**8 076**	**(479)**	**21 046**	**(2 925)**	**28 479**	**988**	**29 737**
Augmentation/ Réduction de capital	87	82				**169**		**169**
Résultat de l'exercice				743		**743**	130	**873**
Dividendes versés				(361)		**(361)**	(122)	**(484)**
Variation écarts de conversion					432	**432**	14	**446**
Variation de périmètre				(4)	(1)	**(5)**	5	-
Autres variations				(39)	6	**(33)**	33	-
Au 31/12/2011	**3 117**	**8 158**	**(479)**	**21 384**	**(2 488)**	**29 694**	**1 048**	**30 742**
Augmentation/ Réduction de capital	(0)	63		(63)		**(0)**		**(0)**
Résultat de l'exercice				3 654		**3 654**	255	**3 909**
Dividendes versés				(140)		**(140)**	(12)	**(152)**
Variation écarts de conversion					(554)	**(554)**	(7)	**(561)**
Variation de périmètre				(55)		**(55)**	59	**4**
Au 31/12/2012	**3 117**	**8 221**	**(479)**	**24 780**	**(3 042)**	**32 599**	**1 343**	**33 942**

Il n'existe pas de droits, privilèges, restrictions, attachés aux actions composant le capital.

Les dividendes versés aux actionnaires de la société mère au cours des trois derniers exercices se sont élevés à :
2010 : aucun dividende n'a été distribué au cours de l'exercice ;
2011 : 361 K€ ;
2012 : 140 K€.

Il est proposé, au titre des résultats de l'exercice 2012, la distribution de : 723 K€.

ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2012

A - Evènements marquants de l'exercice **60**

B - Informations relatives au périmètre de consolidation **61**
Note n° 1 Périmètre de consolidation 61

C - Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation **63**
Note n° 2 63
2 – 1 Référentiel appliqué 63
2 – 2 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011 63
2 – 3 Méthodes de consolidation 64
2 – 4 Opérations en devises étrangères 64
2 – 5 Recours à des estimations 64
2 – 6 Information sectorielle 65
2 – 7 Dates de clôture 65
2 – 8 Goodwills 66
2 – 9 Immobilisations incorporelles 66
2 – 10 Actifs corporels 67
2 – 11 Perte de valeur des actifs non financiers 68
2 – 12 Actifs financiers non courants 68
2 – 13 Stocks et en-cours 68
2 – 14 Créances clients et autres débiteurs 69
2 – 15 Trésorerie et équivalent de trésorerie 69
2 – 16 Activités abandonnées et actifs destinés à être cédés 69
2 – 17 Provisions 69
2 – 18 Avantages au personnel 69
2 – 19 Contrats de location 70
2 – 20 Impôts courants et différés 70
2 – 21 Titres d'autocontrôle 71
2 – 22 Passifs financiers 71
2 – 23 Résultat net par action 71
2 – 24 Plan d'options d'achats d'actions 71
2 – 25 Ventes et prestations de services 73

D - Gestion des risques financiers **73**
Note n° 3 Gestion des risques financiers 73
3 – 1 Liquidités 73
3 – 2 Gestion des risques de change 74
3 – 3 Gestion des risques de taux financiers 75
3 – 4 Contreparties 75

E - Informations relatives à l'actif **76**
Note n° 4 – Actifs non courants 76
4 – 1 Actifs incorporels et Goodwills 76
4 – 2 Actifs corporels 78
4 – 3 Autres actifs financiers non courants 79
Note n° 5 Stocks 79
Note n° 6 Avances et acomptes versés sur commandes 80
Note n° 7 Autres créances et autres actifs circulants 80
Note n° 8 Trésorerie et équivalents de trésorerie 80

F - Informations relatives au passif **81**
Note n° 9 Capital social et primes 81
Note n° 10 Intérêts minoritaires 81

Note n° 11 Provisions pour autres passifs 81
Note n° 12 Dettes financières courantes et non courantes....82
12 – 1 Endettement financier net....83
12 – 2 Ratio de Gearing....83
12 – 3 Ventilation par nature 83
12 – 4 Ventilation par échéance des dettes financières courantes....84
12 – 5 Ventilation par devises....84
12 – 6 Ventilation par natures de taux....85
Note n° 13 Impôts différés 87
Note n° 14 Ventilation des actifs et passifs par catégorie d'instruments financiers....88
Note n° 15 Autres passifs courants 88

G – Informations relatives au compte de résultat....89
Note n° 16 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique....89
Note n° 17 Achats consommés 90
Note n° 18 Autres achats et charges externes 90
Note n° 19 Dotations et reprises sur amortissements et provisions 91
Note n° 20 Charges de personnel....91
Note n° 21 Autres produits et charges d'exploitation 92
Note n° 22 Autres produits et charges opérationnels....92
Note n° 23 Autres produits et charges financiers....92
Note n° 24 Coût de l'endettement financier brut 93
Note n° 25 Impôts sur les bénéfices, impôts différés 93
25 – 1 Ventilation de l'impôt....93
25 – 2 Analyse de la charge d'impôt....93
Note n° 26 Résultat par action 93

H – Informations relatives à l'état de variation des flux de trésorerie....94
Note n° 27 Trésorerie présentée dans l'état de variation des flux de trésorerie 94
Note n° 28 Capacité d'autofinancement avant impôts et coût de l'endettement financier net 94
Note n° 29 Variation du besoin en fonds de roulement 95
Note n° 30 Cash flow libre 95
Note n° 31 Dividendes versés 95
Note n° 32 Mouvements de périmètre....95

I – Engagements hors bilans....95
Note n° 33 Engagements donnés et reçus....95
33 – 1 Avals, engagements et cautions donnés....95
33 – 2 Avals, engagements et cautions reçus 96
33 – 3 Passifs éventuels....96

J – Informations diverses 96
Note n° 34 Répartition du personnel 96
Note n° 35 Rémunération des organes de direction....96
Note n° 36 Périmètre de l'intégration fiscale 96
Note n° 37 Informations concernant les entités ad hoc....97

K – Information sectorielle....97
Note n° 38 Information sectorielle....97
38 – 1 Eléments du compte de résultat par secteurs....98
38 – 2 Eléments de l'état de situation financière par secteurs....99

L – Transactions avec les parties liées 100
Note n° 39....100

M – Acquisitions et cessions d'activité....101
Note n° 40 101

N – Evénements postérieurs à la clôture....101
Note n° 41 101

A - ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La reprise de l'activité automobile mondiale se poursuit : La production automobile annuelle s'établit à 81,2 millions de véhicules en 2012, en hausse de +5,7% par rapport à 2011 (source IHS Automotive janvier 2013). Cependant, cette évolution reste contrastée avec des régions en croissance : l'Asie +11% et l'Amérique du Nord +17%, alors que d'autres sont en retrait : -6% en Europe et -1% en Amérique du Sud.

La croissance de l'activité en Amérique et surtout en Asie, ajoutée à une modération du prix des matières premières favorise la performance opérationnelle. L'évolution des prix d'achats des matières premières plastiques est favorable essentiellement sur le polypropylène (-2 à -17% suivant les régions) et le PVC (-1 à -4%) alors que le polyéthylène augmente en Asie et en Europe (+3 à +5%) et que le polyamide augmente dans toutes les régions (+0 à +10%).

Delfingen Industry affiche un résultat opérationnel de +7,4% du chiffre d'affaires. Le résultat opérationnel 2012 est de 9,1 M€, soit un doublement par rapport à 2011.
Le résultat net s'établit à +3,9 M€ soit +3,2% du chiffre d'affaires, à comparer à 0,9 M€ en 2011 soit +0,8%.

Delfingen adapte en permanence son organisation et ses capacités de production afin de préserver sa compétitivité tout en accompagnant le développement de ses ventes.

Delfingen Industry a acquis l'activité de la société Hilec LLC, Arcade NY aux Etats-Unis le 31 août 2012, pour un montant de 4,8 M€ :
Hilec réalise un chiffre d'affaires de 7 M$ dans la fabrication de gaines d'isolation thermique et électrique en fibre de verre. Ces gaines sont utilisées dans les moteurs électriques, générateurs, transformateurs...pour tout type d'industries. Cette acquisition permet à Delfingen Industry de prendre une position de leader sur ce marché en Amérique du Nord.

Delfingen Industry a procédé à la réorganisation de la région Asie sous Delfingen Asia Pacific Holding:
- En transférant l'activité et la société basée aux Philippines, qui étaient parties intégrantes de Delfingen US Holding, vers une nouvelle société Delfingen SG-Filipinas, elle-même détenue à 100% par Delfingen Asia Pacific Holding ;
- En créant une nouvelle société au Japon ;
- En y rattachant le bureau commercial en Inde ;

Ce changement de périmètre donne tout son sens à cette holding. Il est sans incidence sur les comptes consolidés.

La forte progression du résultat opérationnel, et la diminution du besoin de fonds de roulement se conjuguent pour générer :
- Un cash flow libre* en très forte progression, il s'établit à +8,6 M€ contre +0,9 M€ en 2011 ;
- Un endettement financier net* en diminution de -2,6 M€, il s'établit à 19,7 M€ au 31/12/2012 contre 22,3 M€ au 31/12/2011.

Dans le cadre du protocole bancaire en date du 8 juillet 2011, les banques ont donné, en date du 31 mai 2012, leur accord unanime et accepté de renoncer à se prévaloir du cas de défaut survenu au 31 décembre 2011 et concernant le ratio de cash flow libre sur service de la dette.
L'ensemble des covenants bancaires est respecté au 31 décembre 2012.

Delfingen Industry a poursuivi sa politique d'amélioration de la position de liquidité, tout en renforçant la structure financière et en la sécurisant dans le long terme, au travers :
- De la mise en place de la deuxième tranche de 5 M€, en juin 2012, dans le cadre de la convention de crédit signée avec les banques françaises en juillet 2011, amortissable sur une durée de 5 ans par échéance constante ;
- De la signature en mai et juin 2012 des conventions d'affacturage avec Eurofactor lui permettant de mobiliser jusqu'à 7,0 M€ à compter de juillet 2012 ;
- De la signature de nouveaux prêts avec Huntington National Bank dans le cadre de l'acquisition d'Hilec d'un montant net de 4,0 M$ (3,0 M€ net) ;
- De l'emprunt obligataire de 3,5 M€ souscrit, en octobre 2012, par le Fonds Micado France 2018, remboursable in fine en octobre 2018.

D'autre part, Delfingen US Holding dispose désormais de lignes de crédit bancaires, auprès de Huntington National Bank, d'un montant de 8,5 M$ (6,4 M€) en augmentation de 2,5 M$ (1,9 M€).

B - INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Note n° 1 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés du Groupe intègrent l'ensemble des filiales, sous filiales et participations de la société Delfingen Industry.
Les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe sont :

Raison sociale	Pays	% détenu			Méthode*
		2012	2011	2010	
Delfingen Industry	France	Mère	Mère	Mère	IG
Delfingen FR-Anteuil	France	99.98	99.98	99.98	IG
Sofanou Ibérica	Espagne	99.96	99.96	99.96	IG
Delfingen PT-Porto SA (ex Delfingen PT Lda)	Portugal	99,50	98.44	98.44	IG
Delfingen TR-Marmara	Turquie	99.99	99.99	99.99	IG
Lima Inmo SL	Espagne	99.99	99.99	99.99	IG
Delfingen TN-Tunis	Tunisie	100.00	100.00	99.90	IG
Delfingen MA-Casablanca	Maroc	100.00	100.00	100.00	IG
Delfingen SK-Nitra	Slovaquie	100.00	100.00	100.00	IG
Delfingen MA-Tanger	Maroc	100.00	100.00	100.00	IG
Delfingen RO-Transilvania	Roumanie	100.00	100.00	100.00	IG
Delfingen RO-Valahia	Roumanie	99.99	99.99	99.00	IG
Sofanou UK	Royaume Uni	-	-	100.00	IG
Delfingen US-Holding	Etats-Unis	100.00	100.00	100.00	IG
Delfingen US	Etats-Unis	100.00	100.00	100.00	IG
Delfingen US-New York	Etats-Unis	90.00	90.00	90.00	IG
Delfingen US-Texas	Etats-Unis	100.00	100.00	100.00	IG
STX Holding LLC	Etats-Unis	100.00	100.00	100.00	IG
Sofanou Inc. of Texas	Etats-Unis	100.00	100.00	100.00	IG
Delfingen US-Asia	Etats-Unis	-	100.00	100.00	IG
Delfingen PH-Filipinas	Philippines	100.00	100.00	100.00	IG
Delfingen US-Central America	Etats-Unis	100.00	100.00	100.00	IG
Delfingen HN-Cortes	Honduras	100.00	100.00	100.00	IG
Delfingen US-Mexico, Inc	Etats-Unis	100.00	100.00	100.00	IG
Delfingen West, Inc	Philippines	-	-	100.00	IG
Sofanou of Mexico LLC	Etats-Unis	100.00	100.00	100.00	IG
Delfingen MX-Coahuila S de RL de CV	Mexique	100.00	100.00	100.00	IG
Compañeros en Excelencia en Extrusion S de RL de CV	Mexique	100.00	100.00	100.00	IG
SCI des Bottes	France	10.05	10.05	10.05	IG
Delfingen PT- Porto Ida	Portugal	-	100.00	100.00	IG
Delfingen MA- Tanger1	Maroc	-	100.00	100.00	IG
Delfingen BR- Sao Paulo	Brésil	100.00	100.00	100.00	IG
Delfingen DE- Köln	Allemagne	100.00	100.00	100.00	IG
Delfingen Asia Pacific Holding Pte	Singapour	100.00	100.00	100.00	IG
Delfingen Automotive Parts (Wuhan) co.	Chine	100.00	100.00	100.00	IG
Delfingen SG-Filipinas	Singapour	100.00	-	-	IG
Delfingen JP-Yokohama	Japon	100.00	-	-	IG

* IG : Intégration Globale

Les variations du périmètre de consolidation correspondent à :

- La fusion de PT-Porto dans PT-Lda, à effet rétroactif au 01/01/2012 puis sa transformation en SA avec augmentation de capital et changement de raison sociale en Delfingen PT-Porto SA ;
- Réorganisation de la région Asie en transférant l'activité et la société basée aux Philippines, qui étaient partie intégrante de Delfingen US Holding, vers une nouvelle société Delfingen SG-Filipinas, elle-même détenue à 100% par Delfingen Asia Pacific Holding. Ce changement de périmètre donne tout son sens à cette holding. Il est sans incidence sur les comptes consolidés ;
- Création de la société Delfingen JP-Yokohama détenue à 100 % par Delfingen Asia Pacific Holding.

Delfingen Industry a acquis l'activité de la société Hilec LLC, Arcade NY aux Etats-Unis le 31 août 2012, pour un montant de 6,2 M$ (4,8 M€).
Les activités de Hilec ont été transférées dans l'usine de Niagara Falls NY, contribuant ainsi à l'amélioration des performances opérationnelles.

L'impact de cette acquisition sur le bilan consolidé se présente comme suit :

En milliers d'euro	Juste valeur à la date d'acquisition
Actifs incorporels et corporels	518
Stocks nets	543
Clients	531
Impôts différés	67
Fournisseurs	-348
Total actifs nets	1 311
Prix d'acquisition	4 768
Goodwill	3 457

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, le Groupe Delfingen Industry dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour procéder à l'allocation définitive du goodwill. De ce fait, ce montant est susceptible d'être revu lors des clôtures ultérieures.

L'activité de Hilec étant intégrée dans celle de la société Delfingen US- New York, il n'est pas possible de quantifier de manière précise l'impact de cette acquisition sur le chiffre d'affaires et le résultat. L'impact sur le chiffre d'affaires, pour les 4 derniers mois de l'année 2012, est estimé à 1,3 M€.

C - PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION ET MODALITÉS DE CONSOLIDATION

Note n° 2

2 – 1 Référentiel appliqué

Les états financiers sont présentés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2012 et consultable sur le site internet de la Commission Européenne[1].

Les états financiers sont présentés en euro et arrondis au millier le plus proche. Ils ont été établis selon les principes généraux des normes IFRS :

. Image fidèle ;
. Continuité d'exploitation ;
. Comptabilité d'engagement ;
. Permanence de la présentation ;
. Importance relative et regroupement.

Le Groupe a décidé de ne pas appliquer de manière anticipée, lorsque les textes en offrent la possibilité, les normes, mises à jour et interprétations publiées et applicables pour les exercices 2012 et suivants. Le Groupe ne pense pas qu'il en résultera des changements significatifs.

Les principes comptables utilisés pour l'élaboration des états financiers du Groupe sont décrits dans les notes suivantes. Sauf mention particulière, ils ont été appliqués de manière homogène sur tous les exercices présentés.

2 – 2 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire ou non aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012

2 – 2- 1 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012

L'amendement à IFRS 7 « Transferts d'actifs financiers – Instruments financiers : Informations à fournir » d'application obligatoire à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2012 n'a pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés de Delfingen Industry au 31 décembre 2012.

L'amendement à IAS 12 « Impôt sur le résultat – Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacent » n'a pas d'impact sur les états financiers consolidés de Delfingen Industry au 31 décembre 2012

2 – 2- 1 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne dont l'application n'est pas obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012

Par ailleurs Delfingen Industry n'a pas appliqué par anticipation les nouveaux principes comptables publiés par l'IASB, mais dont l'application ne serait pas obligatoire :

- IAS 19 révisée « Avantages au personnel »
- Amendement à IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global »
- Amendement à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir – compensation des actifs et passifs financiers »
- IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Accords conjoints », IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », IAS 28 amendée « Participations dans les entreprises associées »
- IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur »
- IAS 32 « Présentation – compensation des actifs et passifs financiers »

Le Groupe ne pense pas qu'il en résultera des changements significatifs.

[1] http://ec.europa.eu/international-market/accounting/ias_fr/htm#adopted_commission

2 – 3 Méthodes de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés dans lesquelles Delfingen Industry exerce directement ou indirectement le contrôle.
Il n'y a pas de société dans laquelle Delfingen Industry exerce un contrôle conjoint ou une influence notable.
Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus values, profits sur stocks, dividendes).

2 – 4 Opérations en devises étrangères

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées dans la monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie de fonctionnement au taux en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en résultat, à l'exception de ceux relatifs à des prêts et emprunts, qui, en substance, font partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère.

Ceux-ci sont comptabilisés en autres éléments du résultat global, dans les réserves de conversion incluses dans les capitaux propres consolidés, pour leur montant net d'impôt jusqu'à la date de sortie de l'investissement net où ils seront enregistrés en résultat.

Conversion des états financiers des filiales consolidées

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis en euro au taux de change du 31 décembre 2012 pour les postes du bilan et au taux de change moyen de l'exercice pour le compte de résultat. Les écarts de conversion constatés sont comptabilisés en réserves de conversion et sont imputés dans les capitaux propres.

Les taux des principales monnaies utilisés pour la consolidation des comptes sont les suivants :

	Taux ouverture			Taux moyen			Taux clôture		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Euro	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000	1,00000
Dinar tunisien	1,93671	1,89244	1,90014	2,00556	1,95671	1,89632	2,04711	1,93671	1,89244
Dirham marocain	11,10334	11,16109	11,34842	11,09304	11,25363	11,15076	11,15312	11,10334	11,16109
Leu roumain	4,32330	4,26199	4,23630	4,45722	4,23664	4,21049	4,44450	4,32330	4,26199
Lire turque	2,44320	2,06940	2,15470	2,31304	2,32680	1,99609	2,35510	2,44320	2,06940
Réal brésilien	2,41590	2,21770	2,51130	2,50128	2,32400	2,32896	2,70360	2,41590	2,21770
Dollar américain	1,29390	1,33620	1,44060	1,28454	1,39064	1,32387	1,31940	1,29390	1,33620
Peso Philippin	56,55157	58,65672	66,47902	54,20826	60,35751	59,47287	54,10670	56,55157	58,37484
Yuan Chinois	8,15880	8,82200		8,10450	8,98447	8,88319	8,22071	8,15880	8,82200
Yen Japonais				113,61054			113,61054		

2 – 5 Recours à des estimations

L'élaboration des états financiers en application des normes IFRS repose sur des hypothèses et des estimations déterminées par la Direction pour calculer la valeur des actifs et des passifs, des produits et des charges à la clôture de l'exercice. Ces estimations et hypothèses, reflètent, le jugement raisonnable et prudent de la Direction, qui les révise de manière continue. Toutefois les résultats réels pourraient s'avérer sensiblement différents de ces estimations.
Les estimations réalisées et hypothèses significatives retenues pour l'établissement des états financiers pour la période close au 31 décembre 2012 concernent notamment les postes suivants :

- les actifs d'impôts différés ;
- les provisions ;
- les pertes de valeurs sur goodwill.

2 – 6 Information sectorielle

En application de la norme IFRS 8, un secteur opérationnel est une composante d'une entité :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges (y compris des produits des activités ordinaires et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance ;
- et pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Ainsi, le Groupe a défini les secteurs à présenter en se basant sur le reporting interne utilisé par la Direction du Groupe pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs.

Suite à la réorganisation de la région Asie, les 4 secteurs retenus par le Groupe Delfingen Industry, en 2012, sont les suivants :

- **Automobile - EASA** : celui-ci regroupe les produits liés au marché Automobile dans la zone Europe, Afrique et Amérique du Sud ;
- **Automobile - NCA** : celui-ci regroupe les produits liés au marché Automobile dans la zone Amérique du Nord, Centrale ;
- **Automobile – ASIA** : celui-ci regroupe les produits liés au marché Automobile en Chine et aux Philippines ;
- **Marchés de spécialités** : ce secteur regroupe les produits liés aux BU Equipement Electrique et Bâtiment & Habitat.

Avant le 1er janvier 2012, étaient présentés les secteurs suivants :

- **Automobile - EAAS** : celui-ci regroupait les produits liés au marché Automobile dans la zone Europe, Afrique et Amérique du Sud ;
- **Automobile - ANCA** : celui-ci regroupait les produits liés au marché Automobile dans la zone Amérique du Nord, Centrale et Asie hors Chine ;
- **Automobile – Chine** : celui-ci regroupait les produits liés au marché Automobile en Chine ;
- **Marchés de spécialités** : ce secteur regroupait les produits liés aux BU Equipement Electrique et Bâtiment & Habitat.

Jusqu'à fin 2011, l'activité Automobile des Philippines était intégrée avec l'activité en Amérique du Nord et Centrale dans le secteur ANCA (regroupement historique lié à une part prépondérante de sous-traitance pour l'Amérique dans l'activité des Philippines). L'activité des Philippines étant désormais majoritairement tournée vers l'Asie, elle est regroupée avec la Chine dans le secteur Automobile - Asie.
Les présentations des années 2011 et 2010 ont donc été retraitées selon le format nouveau.

A ces 4 secteurs s'ajoutent les holdings et les éliminations.

Les indicateurs utilisés pour mesurer la performance des secteurs, et notamment le résultat opérationnel, sont réconciliés avec les états financiers consolidés. Les indicateurs clés exposés en note n° 38 sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires ;
- Le résultat opérationnel ;
- Les investissements corporels et incorporels ;
- Les actifs sectoriels constitués des immobilisations corporelles, incorporelles, des goodwills, des stocks, des créances clients et autres créances diverses.

La dette financière, les autres revenus et autres charges, les résultats financiers, les impôts, sont suivis au niveau du Groupe et ne sont pas alloués aux secteurs.

2 – 7 Dates de clôture

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ont un exercice social clos le 31 décembre 2012. De plus, toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ont un exercice d'une durée de 12 mois, à l'exception de la société au Japon, créée en cours d'année.

2 – 8 Goodwills

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode dite de l'acquisition (IFRS 3 révisée).

Les Goodwills représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs et passifs à la date de prise de participation.

Les Goodwills ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an.

Pour ce test, les Goodwills sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie qui correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie indépendants. Selon les dispositions de l'IFRS 8, les UGT définies par le Groupe ne revêtent pas une taille supérieure à un secteur opérationnel. En cas de perte de valeur estimée à la clôture d'un exercice, la dépréciation est inscrite en résultat dudit exercice.

Les modalités des tests de pertes de valeurs sont détaillées dans la note 2-11.

2 – 9 Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

En application de la norme IAS 38, les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement, découlant de l'application des résultats de la recherche, sont immobilisés dans la mesure où le Groupe peut démontrer :

. son intention ainsi que sa capacité financière et technique à mener à bien le projet de développement à son terme ;
. que l'actif génèrera des avantages économiques futurs ;
. et que le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

Les frais de développement répondant aux critères ci-dessus sont inscrits à l'actif et amortis sur une durée maximale de 5 ans.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les coûts de développement et d'acquisition des logiciels informatiques ainsi que des brevets et licences. Ces dépenses sont amorties selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée.

Il est à noter qu'il ne figure pas dans les actifs du Groupe, d'immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

Amortissements

	Durée	Mode
Frais de recherche et développement	5 ans	Linéaire
Droits fongibles (Brevets)	20 ans	Linéaire
Logiciels et Autres immobilisations incorporelles	3 ans	Linéaire

2 – 10 Actifs corporels

Valeur brute

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunts sont exclus du coût des immobilisations.
Dès lors que des composants d'une immobilisation corporelle sont identifiables, ils sont immobilisés en tant qu'immobilisation corporelle distincte.
Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrat de location - financement. Les actifs ainsi financés sont comptabilisés à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements effectués au titre du contrat de location. En contrepartie, la dette correspondante est inscrite en passif financier. Les paiements relatifs aux contrats de location simple sont enregistrés comme une charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Coûts ultérieurs

S'il s'agit du remplacement d'un composant ou d'une dépense qui concourt à une prolongation significative de la durée de vie de l'immobilisation, le coût est enregistré à l'actif.
Dans le cas de dépenses de maintenance, d'entretien et de réparation courante participant à la bonne utilisation de l'immobilisation, le coût est enregistré en charges.

Amortissements

L'amortissement est calculé sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Les valeurs résiduelles sont nulles.

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

		Durée	Mode
Agencements, aménagements terrains et constructions		8 à 10 ans	Linéaire
Constructions	Gros œuvre	30 ans	Linéaire
	Lots techniques	20 ans	Linéaire
	Second oeuvre	15 ans	Linéaire
Matériel et outillage		5 à 12 ans	Linéaire
Matériel de transport		5 ans	Linéaire
Mobilier/matériel de bureau/informatique		10 ans/3 ans	Linéaire

2 – 11 Perte de valeur des actifs non financiers

Lorsqu'il existe un indice que la valeur recouvrable d'un actif pourrait être inférieure à sa valeur nette comptable, alors la valeur recouvrable de l'actif est évaluée, et le cas échéant, une perte de valeur est constatée.
La valeur recouvrable est définie comme étant la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité déterminée par l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus. Dans la pratique, compte tenu du fait qu'il existe rarement une base fiable pour déterminer la juste valeur des UGT du Groupe, Delfingen Industry utilise la valeur d'utilité pour déterminer la valeur recouvrable d'une UGT.
Pour ce test, les actifs sont regroupés en Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Selon les dispositions de l'IFRS 8, les UGT définies par le Groupe ne revêtent pas une taille supérieure à un secteur opérationnel.

Le Groupe a retenu pour la définition des UGT, le regroupement stratégique des Business Unit (BU) au sein de ses quatre secteurs opérationnels : automobiles NCA (Amérique du Nord, Centrale), EASA (Europe, Afrique, Amérique du Sud) et Asia (Asie), marchés de spécialités.

Le secteur opérationnel automobile EASA regroupe les BU suivantes :
- BU Protection des faisceaux et transfert de fluides EASA (UGT 1) ;
- BU Assemblage mécanique (UGT 2) ;
- BU Assemblage de faisceaux (UGT 3).

Le secteur opérationnel automobile NCA regroupe les BU suivantes :
- BU Protection des faisceaux NCA (UGT 4) ;
- BU Transfert de fluides NCA (UGT 5).

Le secteur opérationnel ASIA regroupe les BU suivantes :
- BU Protection des faisceaux Filipinas (UGT 6) ;
- BU Transferts de fluides Filipinas (UGT 7) ;
- BU Chine (UGT 8).

Le secteur opérationnel « marchés de spécialités » regroupe les BU suivantes :
- BU Machines et équipement électriques (UGT 9) ;
- BU Bâtiment et Habitat (UGT 10).

Les tests de dépréciation ont été effectués selon les règles suivantes :
- Les Goodwills ont été ventilés entre les différentes UGT ;
- Les Goodwills font l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur et au moins une fois par an ;
- La valeur d'utilité est déterminée par référence à des flux de trésorerie nets, actualisés, après impôts, établis à partir d'un plan d'activité à 4 ans tel qu'arrêté par la Direction du Groupe ;
- Le taux d'actualisation reflète les appréciations de la Direction notamment en ce qui concerne le niveau de risque attaché à chaque actif testé.

Les pertes de valeurs enregistrées au titre des Goodwills sont irréversibles.

2 – 12 Actifs financiers non courants

Sont classés dans cette catégorie principalement les dépôts et cautionnements versés dans le cadre de contrats de bail de locaux dont le Groupe n'est pas propriétaire.

2 – 13 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Les produits finis et les en-cours de production sont évalués à leur coût de production qui incorpore sur la base d'un niveau normal d'activité les charges directes et indirectes de production. Les stocks de marchandises, de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût moyen pondéré ou au dernier prix d'achat. Les frais de stockage ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks. Les coûts financiers ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût de revient, s'ils sont endommagés, obsolètes et chaque fois qu'ils présentent des risques de non écoulement à des conditions normales.

2 – 14 Créances clients et autres débiteurs

Ces créances sont comptabilisées à leur juste valeur réévaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif après déduction des éventuelles pertes de valeur. Lorsque les délais de paiement sont inférieurs à un an, la juste valeur initiale et le coût amorti ultérieur sont égaux au montant nominal.
En cas de risque de non recouvrement, des dépréciations sont constatées au cas par cas sur la base des flux d'encaissement probables.

2 – 15 Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisses, les comptes courants bancaires ainsi que les OPCVM de trésorerie et de titres de créances négociables qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme. Tous ces éléments sont évalués à leur juste valeur, les éventuels ajustements sont enregistrés en résultat.

2 – 16 Activités abandonnées et actifs destinés à être cédés

Les activités abandonnées et actifs destinés à être cédés sont retraités conformément à la norme IFRS 5.
Il n'y a pas eu d'activités abandonnées et d'actifs destinés à être cédés sur les périodes présentées.

2 – 17 Provisions

Une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.
Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources futures nécessaires à l'extinction de l'obligation. Les risques et charges provisionnés au bilan consolidé sont tous nettement précisés quant à leur objet et des événements survenus ou en cours les rendent probables.
Les provisions ne font l'objet d'aucune actualisation.

2 – 18 Avantages au personnel

Le montant comptabilisé au titre des avantages au personnel correspond uniquement aux engagements de retraite. Il n'existe pas au sein du Groupe d'autres avantages au personnel susceptibles de faire naître un engagement pour le Groupe.

Le montant des engagements de retraites et avantages assimilés est peu significatif (536 K€) au regard de la situation financière et du patrimoine du Groupe. En vertu des législations applicables dans les pays dans lesquels le Groupe est implanté, les salariés des entités françaises sont les principaux bénéficiaires de tels avantages.

Les engagements en matière de retraite pour les sociétés françaises sont évalués selon le principe actuariel des unités de crédit projetées avec salaire en fin de carrière conformément à IAS19. Elles sont inscrites au passif du bilan avec comptabilisation d'un impôt différé actif. Aux Etats-Unis, les filiales américaines abondent les versements facultatifs de leurs salariés à un fonds privé de retraite (plan 401 K). Les versements effectués par les sociétés américaines sont comptabilisés en charge de personnel.

Les hypothèses retenues pour le calcul des provisions pour indemnités de départ à la retraite des sociétés françaises sont les suivantes :

	2012	2011	2010
Age moyen de départ à la retraite	67 ans	67 ans	67 ans
Taux de turn-over Cadres	2%	de 4 à 6%	de 4 à 6%
Taux de turn-over Non Cadres	2%	de 4 à 5%	4%
Taux d'actualisation	3,50%	4,28%	4,28%
Taux d'augmentation des salaires	2,25%	de 2 à 2,5%	de 2 à 2,5%

2 – 19 Contrats de location

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location – financement, transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisées au bilan à la juste valeur du bien loué ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location si celle-ci est inférieure.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif.

Les actifs, objets d'un contrat de location – financement, sont amortis sur leur durée d'utilité conformément aux règles du Groupe.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont des locations simples. Les paiements effectués au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat.

2 – 20 Impôts courants et différés

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impôts différés.

L'impôt exigible est basé sur les bénéfices des sociétés du Groupe. Il est calculé conformément aux règles locales et intègre les éventuels ajustements au titre des exercices précédents.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur les différences temporelles entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leur valeur figurant dans les états financiers consolidés, en utilisant les taux d'imposition applicables.

Les passifs d'impôts différés sont systématiquement comptabilisés. Les perspectives de récupération des impôts différés sont revues périodiquement par entité fiscale. Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur est probable à court ou moyen terme.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

En France, la loi de Finance pour 2010 votée en décembre 2009, introduit une Contribution Economique Territoriale (CET) en remplacement de la taxe professionnelle. La CET a deux composantes : la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Le Groupe considère que les deux composantes de la CET relèvent de la même classification en charge opérationnelle.

2 – 21 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

2 – 22 Passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE) et retraités des coûts de transaction attribuables.

La différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat et étalée sur la durée des passifs financiers.

2 – 23 Résultat net par action

Le résultat par action (avant dilution) est calculé en faisant le rapport entre le résultat de l'exercice part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation (hors action d'autocontrôle) au cours de l'exercice.

Il n'y a pas d'actions dilutives potentielles à la clôture de l'exercice.

En conséquence, le résultat 2012 dilué par action est identique à celui avant dilution.

2 – 24 Plan d'options d'achats d'actions

Rapport spécial sur le plan d'options d'achats d'actions

L'actuel plan d'options d'achat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 janvier 2007. L'autorisation a été donnée, jusqu'au 20 mars 2010, pour un nombre maximum de 45 900 options.

Sur la base de cette nouvelle délégation, le Conseil d'Administration a procédé à une attribution à certains salariés de l'unité économique et sociale (Delfingen Group, Delfingen Industry et Delfingen FR-Anteuil), le 14 février 2007, portant sur 45 900 options et en a fixé le prix d'exercice à 18,57 €.

Le plan en cours prévoit que les options sont exerçables par tranche de vingt cinq pour cent (25%) à compter du premier anniversaire de l'attribution, vingt cinq pour cent (25%) à compter du deuxième anniversaire, vingt cinq pour cent (25%) à compter du troisième anniversaire et vingt cinq pour cent (25%) à compter du quatrième anniversaire.

Aucune option n'a été attribuée à des mandataires sociaux de la société ou de sociétés contrôlées par Delfingen Industry ou contrôlant Delfingen Industry.

Il n'a été comptabilisé aucune charge de personnel au titre des plans d'attribution ci-dessus pour l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Options sur actions attribuées aux mandataires sociaux

Les dirigeants mandataires sociaux de la société Delfingen Industry ne sont pas titulaires d'options sur actions, de quelque nature que ce soit et ne se sont pas vus attribuer d'options sur actions au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Options sur actions attribuées et valides au 31/12/2012

	Nbre total d'options attribuées	Nbre total d'options valides au 31/12/2012	Nbre total d'actions achetées sur l'exercice 2012	Nombre total d'actions achetées entre le 1/1/2012 et la date du présent document	Prix d'exercice moyen	Numéro de Plan	Date d'échéance
Options d'achats d'actions consenties au titre du plan 2007 (1)	45 900	24 950	-	-	18,57 €	2007	2014 (2)
Complément d'actions à créer dans le cadre du Plan 2 suite au rééquilibrage du maintien des droits des titulaires d'options (3)	7 678	5 922	-	-	18,57 €	2007	2014 (2)
Complément d'actions à créer dans le cadre du Plan 2 suite au rééquilibrage du maintien des droits des titulaires d'options (4)	1 129	871	-	-	18,57 €	2007	2014 (2)

(1) Plan d'option décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 janvier 2007 et options attribuées aux termes d'un Conseil d'Administration en date du 14 février 2007 à hauteur de 45.900 options d'achat d'actions ; aux termes du règlement du plan d'options sur actions en date 14 février 2007 :

* une option donne droit à l'attribution d'une action ;
* les options ont une durée de vie de 7 ans ;
* les options sont incessibles et insaisissables ;
* les options peuvent être exercées à hauteur de 25% à compter du premier anniversaire de la date d'attribution, 25% à compter du 2ème anniversaire de la date d'attribution, 25% à compter du 3ème anniversaire de la date d'attribution et 25% à compter du 4ème anniversaire de la date d'attribution, tout ou partie des options restantes en cas de non exercice total durant les 4 premières années précitées, sans que puisse être dépassée la date ultime de validité des options.

(2) Les options en cours de validité au titre du plan 2007 deviendront caduques le 14 février 2014.
(3) Suite à la réalisation de l'augmentation de capital réservée au profit de la société Delfingen Group en date du 28 juin 2010.
(4) Suite à la réalisation de l'augmentation de capital par exercice des BSA constatée en date du 10 janvier 2011.

Evolution prévisible entre le 31/12/2012 et la date de parution du présent document

Aucune évolution prévisible n'est appréhendée entre le 1er janvier 2013 et la date de parution du présent document.

2 – 25 Ventes et prestations de services

Le montant des produits est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction de toute ristourne ou de toute action corrélée aux ventes.
Les produits sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Compte tenu de la nature des produits, des conditions générales de vente, des Incoterm de transports et des polices d'assurance, les produits sont généralement enregistrés à la date de facture.

D - GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Note n° 3 Gestion des risques financiers

3 – 1 Liquidités

Positions de liquidité

Le détail de la position de liquidité et de l'endettement financier net (EFN*) figure dans les notes n°8 et n°12 de la présente annexe.

Au 31 décembre 2012, Delfingen Industry dispose d'une trésorerie de 8 905 K€ (4 874 K€ au 31 décembre 2011).

Les sources supplémentaires d'accès à la liquidité sont les suivantes :
- Des lignes de crédit bancaire court terme confirmées à échéance juin 2014 pour un total de 5 000 K€, utilisés à hauteur de 3 303 K€ ;
- Des lignes de crédit bancaire court terme classique pour un total de 700 K€ utilisées à hauteur de 1 K€ ;
- Une ligne de crédit bancaire moyen terme pour un total de 6 273 K€ non utilisée.

En 2012, le Groupe Delfingen Industry a mis en place :
- La deuxième tranche de 5 M€ dans le cadre de la convention de crédit signée avec les banques françaises amortissable sur une durée de 5 ans par échéance constante ;
- Un emprunt obligataire de 3,5 M€ souscrit par le Fonds Micado France 2018 remboursable in fine en octobre 2018 ;
- Des conventions d'affacturage avec Eurofactor lui permettant de mobiliser jusqu'à 7,0 M€ à compter de juillet 2012.

Conventions d'affacturage

Ces conventions concernent Delfingen FR- Anteuil et Delfingen PT- Porto.

Concernant Delfingen FR- Anteuil, l'affacturage n'est pas déconsolidant : il n'y a pas d'impact sur le poste client, le risque client reste à charge de Delfingen. Le contrat prévoit la possibilité de céder des créances jusqu'à un montant de 2 500 K€.

Concernant Delfingen PT- Porto, la convention respecte les conditions de décomptabilisation des créances définies par la norme IAS 39 (transfert du risque de crédit, du risque de retard de paiement et de dilution).
Ces cessions de créances déconsolidantes sont effectuées sous forme d'affacturage avec subrogation conventionnelle sans recours à hauteur de 90% des créances cédées. Le contrat prévoit la possibilité de céder des créances jusqu'à un montant de 4 500 K€. Le poste clients est diminué au 31 décembre 2012 de cessions de créances pour un montant de 1 224 K€.
La juste valeur des actifs financiers transférés est égale à la valeur nominale de ces mêmes actifs.

Prêts à l'entité Delfingen US-Holding

Dans le cadre de l'acquisition de Hilec, Delfingen US Holding a obtenu le refinancement de sa dette (1 471 K$) par remboursement du capital restant dû et souscription de nouveaux prêts moyen terme auprès de la Huntington National Bank pour 5 400 K$ (4 093 K€).

D'autre part, Huntington National Bank a confirmé son soutien à Delfingen US Holding, au travers :
- D'une ligne de crédit bancaire court terme pour un total de 7 500 K$ (5 684 K€) non utilisée ;
- D'une ligne de crédit bancaire moyen terme (prêt équipement) pour un total de 1 000 K$ (758 K€) non utilisée.

Du fait du support de Delfingen Industry par la politique de gestion de la liquidité au niveau Groupe (centralisation de la trésorerie), l'exposition au risque de liquidité au niveau de Delfingen US Holding est limitée.

Covenants

	2012
Endettement financier lié à covenants A	21 629
Endettement financier lié à covenants B	3 849
Endettement financier non lié à des covenants	3 148
Total endettement financier brut	**28 626**

L'ensemble des prêts et lignes de crédit, soumis à covenants, fait l'objet d'une clause de remboursement anticipée liée :

Pour les covenants A (calculés sur les données consolidées du Groupe Delfingen Industry) :
. au ratio de EFN* / Excédent brut d'exploitation* qui doit être inférieur à 3 ;
. au ratio de Cash flow libre* / Service de la dette qui doit être supérieur à 1,1 ;
. au ratio d'EFN* / Fonds propres qui doit être inférieur à 1.

Pour les covenants B (calculés sur les données consolidées au niveau de Delfingen US Holding) :
. au ratio de gearing (EFN* / Capitaux Propres) qui doit être inférieur à 1,75 ;
. au ratio de Dettes (retraité de la dette subordonnée*) / EBITDA qui ne doit pas être supérieur à 2,5 ;
. au ratio de Service de la Dette / EBITDA (retraité des loyers*) qui ne doit pas être inférieur à 1,15.
A la date d'arrêté des comptes, le Groupe respecte l'ensemble des covenants.
A noter que, au 31 décembre 2011, concernant les Covenants A, le Groupe ne respectait pas le ratio de Cash flow libre / service de la dette et avait donc procédé au reclassement des dettes financières liées, pour un montant 11 765 K€, en dettes courantes conformément à la norme IAS 1 et malgré le fait que les banques n'en aient pas demandé le remboursement.

Le Groupe prévoit de respecter l'ensemble des covenants sur les 12 prochains mois.

3 – 2 Gestion des risques de change

Couverture des risques de change :

Les couvertures de change courant 2012 concernaient les risques sur des avances de trésorerie faites par la société Delfingen Industry à sa filiale Delfingen US-Inc Holding. Au 31/12/2012, chez Delfingen Industry, toutes les couvertures de change mises en place sous forme de couverture à terme bonifié accumulatif au cours de l'exercice étaient échues.

L'exposition nette du Groupe se concentre principalement sur le dollar (hors devise fonctionnelle des entités).

Au 31 décembre 2012, les dettes nettes en dollars étaient les suivantes :

En milliers de dollars	Total	< 1 an	> 1 an
Delfingen Industry / Delfingen US-Holding	194	194	-
Delfingen FR-Anteuil / Delfingen US-Holding	266	266	-
Delfingen US-Holding / Delfingen CN-Wuhan	87	87	-
Delfingen Asia Pacific Holding / Delfingen SG-Filipas	1 213	1 213	-
Total créances nettes	**1 761**	**1 761**	-

Sensibilité aux variations du dollar

Impact de la variation du dollar sur la base des comptes 2012

En milliers d'euros	
Hypothèse de variation par rapport au USD	***4%***
Impact sur le résultat avant impôt	+271
Impact sur les capitaux propres	+1 055

3 – 3 Gestion des risques de taux financiers

Ces couvertures concernent les risques d'évolution des taux financiers sur des emprunts moyen terme de la société Delfingen Industry et Delfingen US Inc.

	Taux	1re échéance	Dernière échéance	Milliers d'euros au 31/12/12
Delfingen Industry Tunnel	CAP : 4,60%, FLOOR : 3,75% Euribor 3 mois	09/10/2008	09/10/2013	400
Delfingen Industry	Taux Fixe : 4,35% Euribor 3 mois	01/01/2008	01/07/2013	3 000
Delfingen Industry	Taux Fixe : 4,70% Euribor 3 mois	01/10/2008	16/09/2013	600
Delfingen Industry	Taux Fixe : 2,33% Euribor 3 mois	11/04/2011	02/06/2014	1 131
Delfingen Industry	Taux Fixe : 2,28% Euribor 3 mois	11/04/2011	03/03/2014	650
Delfingen Industry Tunnel	CAP : 2,50%, FLOOR : 1,50% Euribor 3 mois	11/04/2011	11/04/2014	1 925
Delfingen Industry Tunnel	CAP : 3,00%, FLOOR : 1,50% Euribor 3 mois	11/04/2011	30/09/2015	533
Delfingen Industry Tunnel	Tunnel entre 2,00 % et 5,00 % : 1,62 %,	17/10/2011	17/07/2016	3 750
Delfingen US Inc	LIBOR 1M locked rate 3,73%	01/10/2012	29/08/2017	1 080
Delfingen US Inc	LIBOR 1M locked rate 3,65%	01/10/2012	29/08/2016	853

A noter que les intérêts attachés aux dettes auprès des établissements de crédit sont majoritairement indexés sur l'Euribor 3 mois ou sur le Libor 3 mois. Seuls 6,3 M€ sont en taux fixes (voir détail en note n° 12-6).

Le détail de la structure financière par nature de taux figure dans la note n° 12-6 de la présente annexe.
A noter qu'une variation de + ou - 0,5 point des taux d'intérêt aurait un impact de + ou – 132 K€ sur les charges d'intérêts financiers de l'exercice.

3 – 4 Contreparties

Dans le cadre de ses opérations d'accès aux financements, Delfingen Industry est exposé au risque de contrepartie. Toutefois ce risque est limité du fait que ces opérations de financement sont réalisées avec une dizaine d'intervenants :

. En France : Banque Populaire de Franche-Comté, Crédit Agricole de Franche-Comté, BECM, CIC- Est, Société Générale, BNP Paribas/Fortis, HSBC, OSEO et Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté, ainsi que le Fonds Micado ;
. Aux Etats-Unis : Fifth Third jusqu'en mai 2010 et remplacé ensuite par Huntington National Bank ;
. Au Portugal : Millenium BCP, BES, Banco Popular et BPN.

E - INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIF

Note n°4 – Actifs non courants

4 – 1 Actifs incorporels et Goodwills

	Ecarts d'acquisition	Frais de développement (générés en interne)	Droits fongibles	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Valeur brute					
A l'ouverture de l'exercice	**38 185**	**400**	**353**	**2 322**	**41 259**
Augmentations	-	50	-	212	262
Diminutions	-	-	-	(173)	(173)
Variations de change	(717)	-	-	(11)	(728)
Autres mouvements	-	-	14	225	239
Changements de périmètre	3 457	-	-	262	3 718
A la clôture de l'exercice	**40 924**	**450**	**367**	**2 836**	**44 577**
Amortissements et pertes de valeur					
A l'ouverture de l'exercice	**19 245**	**171**	**206**	**2 031**	**21 652**
Augmentations	-	80	18	137	235
Diminutions	-	-	-	(47)	(47)
Variations de change	(332)	-	-	(4)	(336)
Autres mouvements	-	-	-	1	1
Changements de périmètre	-	-	-	-	-
A la clôture de l'exercice	**18 913**	**251**	**224**	**2 118**	**21 505**
Valeur nette à la clôture de l'exercice	**22 011**	**199**	**143**	**719**	**23 072**

Les frais de développement concernent des dépenses générées en interne sur des projets éligibles.

Les droits fongibles représentent des brevets internationaux et des modèles de produits développés par les sociétés du Groupe.

Les nouveaux écarts d'acquisition concernent l'acquisition de la société Hilec :

Prix d'achat Hilec	6 169 K$
Juste valeur des actifs nets	1 696 K$
Survaleur	**4 472 K$**
soit	3 457 K€

Pertes de valeur sur goodwills

Les tests de dépréciation pratiqués au 31 décembre 2012, au niveau de chacune des UGT, n'ont conduit à aucune dépréciation.

La valeur recouvrable des UGT a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie après impôts issus de la construction budgétaire et des plans Moyen Terme propres à chacune d'entre elles approuvés par le Conseil d'Administration, en intégrant une composante retour sur investissement attendu par les actionnaires et une composante coût du financement externe. Les flux de trésorerie sont projetés sur 4 ans.
Ce plan est en accord avec les dispositions d'IAS 36.44, le calcul de la valeur d'utilité exclut :

- les entrées ou sorties de flux de trésorerie futurs devant résulter d'une restructuration future dans laquelle l'entreprise n'est pas encore engagée - par exemple, les réductions de coûts de personnel. Concernant les restructurations, seules sont prises en compte dans les flux de trésorerie celles dans lesquelles l'entité est engagée au sens de la norme IAS 37 ;
- les dépenses d'investissement futures qui amélioreront ou accroîtront la performance de l'actif.

Les principales hypothèses affectant la valeur d'utilité sont le niveau de marge opérationnelle retenue dans les flux futurs de trésorerie et le coût moyen pondéré du capital.
Les hypothèses de volumes reprises dans le plan moyen terme sont ajustées avec les dernières hypothèses issues de sources externes. Les prévisions de trésorerie intègrent également l'impact sur les coûts du plan d'excellence opérationnelle. L'extrapolation des prévisions de trésorerie au-delà de la dernière année du plan moyen terme (2016) est déterminée en appliquant un taux de croissance de la zone géographique concernée.
Concernant le coût moyen pondéré du capital à utiliser pour actualiser les flux de trésorerie futurs, sa détermination s'appuie sur une analyse effectuée par un expert indépendant. Le coût moyen utilisé comme taux pour actualiser les flux futurs a été fixé à 12,88 % en 2012 (12,71 % en 2011), intégrant une prime de risque de marché de l'ordre de 6,20%, un « beta* » sans levier de la dette de 1,25 % et un taux additionnel lié à l'effet taille de 5,40 % (contre une prime de risque de marché de 6,00 % en 2011, un « beta* » sans levier de la dette de 1,24 % et un taux additionnel de 5,60 %).

La prime de risque de l'activité mécanique intègre un spread de 4 % qui tient compte de la situation financière propre au Portugal pondéré par le taux de financement au Portugal (30%).

	Automobile						Marchés de spécialités
	ASIA (Philippines)	ASIA (Philippines)	NCA	EASA			
En milliers d'euros	Protection (UGT 6)	Transfert (UGT 7)	Protection (UGT 4)	Protection et transfert (UGT 1)	Assemblage Mécanique (UGT 2)	Assemblage Faisceaux (UGT 3)	Equipement Electrique (UGT 9)
Valeur brute comptable des goodwills	**147**	**72**	**31 261**	**3 075**	**882**	**569**	**4 919**
Valeur nette comptable des goodwills *(1)*	**147**	**72**	**14 555**	**1 570**	**882**	**-**	**4 785**
Méthode utilisée				**valeur d'utilité**		**NA**	
Paramètres du modèle							
Taux de croissance sur 4 ans	← suivant Budget 2013 et plan MT 2013/2017 →						
Taux de croissance sur valeur terminale	2,50%	2,50%	2,50%	1,48%	1,40%	NA	2,50%
Taux d'actualisation	12,10%	12,10%	12,10%	12,88%	14,10%	NA	12,10%
Pertes de valeur comptabilisées sur l'exercice	-	-	-	-	-	-	-
Variation du taux d'actualisation amenant à une dépréciation	+26 points	+123,3 points	+11,9 points	+4,3 points	+72,7 points	NA	+11,5 points
Variation du taux d'EBITDA amenant à une dépréciation	-7,6 point	-14,8 points	-5,1 points	-1,8 points	-5,8 points	NA	-5 points

(1) avant perte de valeur de l'exercice

Il est à noter que les UGT suivantes : Bâtiment et Habitat (UGT 10), transfert de fluides NCA (UGT 5) et Chine (UGT 8), n'ont pas de goodwill associés et n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessus.

* Le beta mesure le risque non diversifiable qui exprime la volatilité des actions des entreprises cotées travaillant dans le même secteur d'activité « Auto parts ».

4 – 2 Actifs corporels

	Terrains	Constructions	Installations techniques matériel outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	Avances et acomptes versés sur commande	TOTAL
Valeur brute							
A l'ouverture de l'exercice	**219**	**8 228**	**44 273**	**5 721**	**1 309**	**13**	**59 762**
Augmentations	6	60	2 192	411	608	233	3 510
Diminutions	-	-	(752)	(92)	(22)	-	(867)
Variations de change	-	(4)	(502)	(58)	(1)	-	(566)
Autres mouvements	-	(220)	250	(448)	(1 098)	(13)	(1 524)
Changements de périmètre	-	-	164	92	-	-	256
A la clôture de l'exercice	**226**	**8 064**	**45 624**	**5 625**	**799**	**233**	**60 572**
Amortissements et pertes de valeur							
A l'ouverture de l'exercice	**138**	**5 878**	**33 887**	**4 179**	-	-	**44 082**
Augmentations	-	127	2 118	512	-	-	2 756
Diminutions	-	(4)	(748)	(115)	-	-	(867)
Variations de change	-	14	(354)	(38)	-	-	(379)
Autres mouvements	-	-	(493)	(538)	-	-	(1 031)
Changements de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
A la clôture de l'exercice	**139**	**6 015**	**34 410**	**3 999**	-	-	**44 561**
Valeur nette à la clôture de l'exercice	***87***	***2 050***	***11 215***	***1 626***	***799***	***233***	***16 010***

L'augmentation des installations techniques, matériels et outillages concerne essentiellement les sites américains pour 648 K€, les Philippines pour 331 K€ et FR-Anteuil pour 288 K€.

Les autres mouvements correspondent en partie au transfert des contrats de location-financement de matériel information à la société mère, Delfingen Group.

Répartition des paiements minimaux futurs au titre des contrats de location – financement :

Il n'y a plus de contrat de location – financement à ce jour.

4 – 3 Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants correspondent essentiellement à des dépôts et cautions versés sur loyers ainsi qu'à une caution de 150 K€ en garantie du prêt OSEO de 3 000 K€.

Note n° 5 Stocks

Le montant des stocks est réparti de la façon suivante :

	2012	2011	2010
Matières premières et autres approvisionnements	6 598	6 961	5 605
En-cours de production de biens	1 786	1 175	711
Produits finis	3 170	3 718	3 100
Marchandises	992	1 441	1 877
Stocks bruts	**12 546**	**13 295**	**11 293**
Provisions	(1 573)	(996)	(895)
Stocks nets	**10 974**	**12 299**	**10 397**

Le montant des provisions pour dépréciation des stocks est, au 31 décembre 2012, de :
- Produits finis et en cours de production : 803 K€ ;
- Marchandises : 219 K€ ;
- Matières premières et autres approvisionnements : 551 K€.

Variation des stocks

Stocks bruts au 31/12/2011	**13 295**
Variation de change	(155)
Variation de stocks	(1 313)
Reclassement	176
Variation de périmètre	543
Stocks bruts au 31/12/2012	**12 546**
Provisions au 31/12/2011	**996**
Dotations	1 013
Reprises	(512)
Reclassement	103
Variation de change	(27)
Variation de périmètre	-
Provisions au 31/12/2012	**1 573**
Stocks nets au 31/12/2012	**10 974**

Note n° 6 Avances et acomptes versés sur commandes

Les avances et acomptes versés sur commandes représentent un montant de 325 K€.

Note n° 7 Autres créances et autres actifs circulants

Le tableau des créances et autres actifs circulants se présente comme suit :

	2012			2011	2010
	Brut	Provisions	Net	Net	Net
Clients et comptes rattachés	**19 885**	**(223)**	**19 661**	**22 812**	**20 387**
Créances fiscales et sociales	3 408	-	3 408	2 535	2 279
Débiteurs divers	425	-	425	28	30
Avances et acomptes versés	325	-	325	245	102
Charges constatées d'avance	409	-	409	473	859
Sous-total autres créances nettes	**4 567**	**-**	**4 567**	**3 280**	**3 270**
Impôts courants	276	-	276	268	234
Total	**24 727**	**(223)**	**24 504**	**26 360**	**23 891**

Les retards de paiement, compte tenu de la qualité des clients, ne constituent pas un risque significatif. Ils résultent généralement de problèmes administratifs.

Au 31 décembre 2012, ils représentaient 2,4 M€, dont :
- 1,9 M€ de moins d'1 mois ;
- 0,2 M€ entre 1 et 2 mois ;
- 0,3 M€ de plus de 3 mois.

Au cours de l'année 2012, deux contrats d'affacturage ont été souscrits, dont l'un respectant les conditions de décomptabilisation des créances définies par la norme IAS 39 (transfert du risque de crédit, du risque de retard de paiement et de dilution).
Ces cessions de créances déconsolidantes sont effectuées sous forme d'affacturage avec subrogation conventionnelle sans recours à hauteur de 90% des créances cédées. Le contrat prévoit la possibilité de céder des créances jusqu'à un montant de 4 500 K€. Le poste clients est diminué au 31 décembre 2012 de cessions de créances pour un montant de 1 224 K€.
Le poste clients est diminué au 31 décembre 2012 de cessions de créances pour un montant de La juste valeur des actifs financiers transférés est égale à la valeur nominale de ces mêmes actifs.

Note n° 8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie » se décompose de la façon suivante :

	2012	2011	2010
Valeurs mobilières de placement	8	8	8
Disponibilités	8 896	4 866	5 761
Total brut	**8 905**	**4 874**	**5 769**
Provisions	-	-	-
Total net	**8 905**	**4 874**	**5 769**

Les valeurs mobilières de placement sont constituées en totalité de valeurs mobilières de trésorerie.

F - INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Note n° 9 Capital social et primes

En Euros	Nombre d'actions	Capital social	Primes	Réserve légale	Total
Titres en fin d'exercice 2010	**1 980 524**	**3 030 202**	**7 826 579**	**249 027**	**11 105 808**
Titres remboursés ou annulés	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	56 916	87 081	81 722	-	168 803
Titres en fin d'exercice 2011	**2 037 440**	**3 117 282**	**7 908 301**	**249 026**	**11 274 609**
Titres remboursés ou annulés					
Affectation du résultat				62 701	62 701
Augmentation de capital					
Titres en fin d'exercice 2012	**2 037 440**	**3 117 282**	**7 908 301**	**311 727**	**11 337 310**

Le résultat de Delfingen Industry concernant 2011 a été affecté en partie en réserve légale, à hauteur de 63 K€.

Pour plus d'informations sur la structure du capital, se référer à la note n°39.

Note n° 10 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sur réserves comprennent +14 K€ d'écarts de conversion dont -7 K€ au titre de l'exercice 2012.

Note n° 11 Provisions pour autres passifs

Les variations du poste « Provisions pour autres passifs » se présentent ainsi :

	Provisions non courantes					
	Litiges	Retenues à la source	Autres risques et charges	Sous-total provisions non courantes	Avantages du personnel	Total
A l'ouverture	-	**302**	**1 402**	**1 704**	**451**	**2 155**
Augmentation provisions existantes	-	-	256	256	103	359
Nouvelles provisions	262	-	293	555	-	555
Reprises non utilisées	(13)	(243)	(251)	(507)	(22)	(529)
Reprises utilisées	-	(59)	(604)	(663)	-	(663)
Variation de change	-	-	(3)	(3)	4	1
Autres mouvements	25	-	(25)	-	-	-
Changement de périmètre	-	-	-	-	-	-
A la clôture	**274**	-	**1 069**	**1 342**	**536**	**1 879**

. Provisions pour litiges
Ces provisions concernent essentiellement :
- Des litiges personnel : 167 K€ ;
- Des litiges clients 10 K€ ;
- Des litiges fournisseurs : 97 K€.

. Provisions pour avantages au personnel
Les engagements du Groupe au titre des retraites et avantages similaires concernent principalement les régimes à prestations définies concernant les indemnités de cessation de services (France).
La provision est évaluée et comptabilisée conformément à la méthode décrite dans la note 2-18.

. Provisions pour autres risques et charges
Ces provisions concernent essentiellement :
- Des risques fiscaux et douaniers: 762 K€ * ;
- Des amendes et pénalités : 54 K€ ;
- Des provisions pour fermeture du site de Roissy: 135 K€ ;
- Des licenciements : 101 K€.

** Dont DELFINGEN MA-CASABLANCA, filiale marocaine de DELFINGEN INDUSTRY qui a fait l'objet d'une vérification fiscale relative aux exercices 2006 à 2009.*
La filiale a reçu plusieurs lettres de notification par lesquelles l'administration fiscale procède notamment aux redressements suivants :
- Non déductibilité du résultat fiscal d'opérations en matière de gestion de Groupe : prestations de services, « management fees » ;
- Redressement du chiffre d'affaires ;
- Assujettissement à la retenue à la source et à la TVA de prestations de services fournies par le Groupe Delfingen Industry.

Le Groupe Delfingen Industry a contesté les motifs avancés par l'administration fiscale. Au cours de l'année 2012, l'entreprise a signé un protocole d'accord avec les autorités fiscales marocaines. La provision fiscale constituée fin 2011 a été reprise et le paiement de la charge d'impôt a été comptabilisé sur 2012 (375 K€).

La Direction Financière, sur la base des lettres de notification reçues et malgré les arguments développés avec l'appui de ses conseils, estime que la meilleure appréciation du risque et de la situation de la filiale nécessite, dans les comptes consolidés au 31 décembre 2012, une provision de 253K€ pour couvrir les années ouvertes mais non contrôlées.

Par ailleurs, DELFINGEN MA-CASABLANCA jouit du régime douanier d'admission temporaire par lequel les marchandises importées puis réexportées après transformation sont exonérées de TVA et de droits de douane. Une action de régularisation liée aux écarts constatés entre les déclarations de la société et les enregistrements douaniers a été initiée par la société. Au regard des garanties prises par la Douane, et au regard de sa meilleure appréciation du risque, le management du Groupe a décidé de couvrir les risques de redressement sous la forme d'une provision s'élevant à 358 K€.

Note n° 12 Dettes financières courantes et non courantes

Les contrats de financement bancaire mis en place ont des clauses conventionnelles se référant à la situation financière consolidée soit au niveau du Groupe Delfingen Industry, soit au niveau de la région ANCA (Amérique du Nord, Centrale, Asie) pour les prêts de Delfingen US - Holding. Ces "covenants financiers" sont fixés en concertation avec les organismes prêteurs. Leur respect s'apprécie à chaque clôture annuelle pour les prêts en France et chaque trimestre pour les prêts aux USA.
Le non respect de ces ratios autorise l'organisme prêteur à prononcer l'exigibilité (totale ou partielle) du financement concerné (se rapporter à la note 3-1 de la présente annexe).

Au 31 décembre 2012, l'ensemble des covenants est respecté.

Au 31 décembre 2011, l'un des covenants n'étant pas respecté, les dettes financières correspondantes avaient été reclassées, conformément à la norme IAS 1, en dettes courantes pour un montant de 11 765 K€, bien que les partenaires financiers n'en aient pas demandé le remboursement.

12 – 1 Endettement financier net

L'endettement financier net est défini de la manière suivante : il comprend l'ensemble des dettes financières à long terme, les crédits à court terme et découverts bancaires, diminués des prêts et autres actifs financiers à long terme et de la trésorerie et équivalent de trésorerie.

	2012	2011	2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 905	4 874	5 769
Dettes financières à long et moyen terme	(16 263)	(1 777)	(17 277)
Dettes financières à moins d'un an	(12 363)	(25 388)	(10 047)
Endettement financier net (EFN)	**(19 721)**	**(22 291)**	**(21 555)**

Les dettes financières à moins d'un an intègrent des découverts et concours bancaires courants renouvelables pour un montant de 3 407 K€.

12 – 2 Ratio de Gearing

	2012	2011	2010
Endettement financier net	19 721	22 291	21 555
Total Capitaux Propres	33 942	30 742	29 737
Ratio d'endettement (%)	**58,10%**	**72,51%**	**72,48%**

12 – 3 Ventilation par nature

	2012	2011	2010
Part non courante			
Emprunts obligatoires	3 410		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 828	1 632	17 167
Retraitement des crédits baux	-	110	66
Emprunts et dettes diverses	25	34	43
Sous - total dettes financières non courantes	**16 263**	**1 777**	**17 277**
Part courante			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 745	19 163	6 591
Soldes créditeurs de banque	3 407	6 040	3 310
Intérêts courus sur emprunts	87	73	61
Retraitement des crédits baux	-	102	76
Emprunts et dettes diverses	1 124	9	9
Sous - total dettes financières courantes	**12 363**	**25 388**	**10 047**

Au 31 décembre 2011, conformément à la norme IAS 1, les dettes financières dont les covenants n'étaient pas respectés à fin décembre 2011 avaient été reclassées en dettes courantes pour un montant de 11 765 K€, bien que les partenaires financiers n'en aient pas demandé le remboursement.

Au 31 décembre 2012, l'ensemble des covenants étant respecté, il n'y a pas de reclassement des dettes financières en dettes courantes.

Les emprunts et dettes diverses comprennent des dettes pour 1 115 K€ liées à la mise en place de cessions de créances non déconsolidantes sur la France.

Les soldes créditeurs de banques correspondent à la partie utilisée des lignes de crédit bancaires court terme. Se reporter à la note 3-1 de la présente annexe.

12 – 4 Ventilation par échéance des dettes financières

Ventilation par échéance des dettes financières non courantes

	Total	2014	2015	2016	2017	> 5ans
Dettes financières	16 263	5 414	3 633	2 890	839	3 487

Ventilation par échéance des dettes financières à plus d'un an à l'origine souscrite auprès des établissements de crédit

Date souscription	Total	2013	2014	2015	2016	2017	Au-delà
Antérieur 2012	16 208	6 769	4 423	2 635	1 892	490	-
2012	7 774	976	982	989	991	349	3 487
Total	**23 982**	**7 745**	**5 405**	**3 624**	**2 883**	**839**	**3 487**

La maturité de la dette moyen terme s'améliore fortement, essentiellement du fait de la mise en place, en 2012 :

- De la deuxième tranche de 5 M€ dans le cadre de la convention de crédit signée avec les banques françaises amortissable sur une durée de 5 ans par échéance constante ;
- De l'emprunt obligataire de 3,5 M€ souscrit par le Fonds Micado France 2018 remboursable in fine en octobre 2018.

Elle passe de 1,57 an avant obtention de ces nouveaux financements, à 2,26 ans au 31 décembre 2012.

12 – 5 Ventilation par devise

L'ensemble des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit est libellé en euros ou en dollars pour les sociétés américaines.

12 – 6 Ventilation par nature de taux

Le tableau ci-après recense les encours les plus significatifs des crédits moyens termes, répartis en taux fixes et taux variables (en millions d'euros).

Entités contractantes	Nature du crédit	Taux fixe	Taux variable	Montant global des lignes en M€	Capital restant dû au 31/12/12	Échéances	Existence ou non de couvertures
Delfingen Industry	classique		Euribor 3 mois + marge	0,8	0,2	2013	
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,6	0,2	2014	
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,5	0,2	2014	
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,2	0,1	2015	
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,8	0,1	2013	
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,7	0,2	2014	
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,6	0,2	2014	
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,2	0,1	2015	
	classique		Euribor 3 mois + marge	2,0	0,3	2013	Couverture de Taux
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,6	0,2	2014	
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,6	0,2	2014	
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,2	0,1	2015	
	classique		Euribor 3 mois + marge	2,0	0,6	2014	Couverture de Taux partielle
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,4	0,1	2014	
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,8	0,1	2013	
	classique	5,80%		1,0	0,2	2014	
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,6	0,2	2014	
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,6	0,2	2014	
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,2	0,1	2015	
	classique		Euribor 3 mois + marge	1,5	0,6	2014	Couverture de Taux partielle
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,2	0,1	2014	
	classique		Euribor 3 mois + marge	3,0	1,2	2014	Couverture de Taux
	Contrat de Développement Participatif	5,00%		3,0	2,5	2017	Gage Espèces
	classique		Euribor 3 mois + marge	5,0	3,3	2016	Couverture de Taux
	classique		Euribor 3 mois + marge	5,0	4,2	2017	Couverture de Taux
	Emprunt Obligataire	6,50%	Taux fixe	3,5	3,4	2018	

Entités contractantes	Nature du crédit	Taux fixe	Taux variable	Montant global des lignes en M€	Capital restant dû au 31/12/12	Échéances	Existence ou non de couvertures
Delfingen FR-Anteuil	classique		Euribor 3 mois + marge	0,2	0,03	2013	Nantissement fond de commerce Delfingen FR-Anteuil
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,3	0,05	2013	Nantissement fond de commerce Delfingen FR-Anteuil
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,2	0,03	2013	Nantissement fond de commerce Delfingen FR-Anteuil
Delfingen PT-Porto SA	classique		Euribor 3 mois + marge	0,4	0,01	2013	Lettre d'intention Delfingen Industry
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,5	0,1	2013	Lettre d'intention Delfingen Industry
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,4	0,2	2014	Lettre d'intention Delfingen Industry
	classique		Euribor 3 mois + marge	0,5	0,1	2013	Lettre d'intention Delfingen Industry
Delfingen US-Holding	classique		Libor USD 1 mois + marge	2,3	2,1	2016	Couverture de Taux
	classique		Libor USD 1 mois + marge	1,8	1,7	2017	Couverture de Taux
SCI des Bottes	classique	5,50%		1,3	0,2	2014	Nantissement bâtiment

Afin de gérer le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêts sur les emprunts à taux variables, le Groupe a conclu des contrats de CAP, CAP+FLOOR de taux d'intérêts dont les caractéristiques sont décrites dans la note 3-3.

Note n° 13 Impôts différés

	2012		2011					
	Base	Impôt	Base	Impôt	Variation des Impôts différés	Dont variation périmètre	Dont variation de change	Dont impact résultat
Organic / Effort construction	70	23	77	26	(2)	-	-	(2)
Retraitement des plus ou moins-values de cessions internes	957	356	798	284	72	-	(2)	74
Retraitement des marges en stocks	209	46	214	43	3	-	(1)	4
Homogénéisation des amortissements et dépréciation des immobilisations	460	56	278	54	2	-	2	-
Retraitement du crédit-bail	(24)	(8)	(25)	(8)	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés et retraitement des taux d'emprunt selon le TIE	415	138	499	166	(28)	-	-	(28)
Déficits fiscaux reportables	3 615	1 205	8 388	2 799	(1 594)	-	1	(1 594)
Provision pour retraite	376	125	331	110	15	-	-	15
Autres actifs d'impôts différés	2 701	843	1 848	568	275	68	(9)	216
Impôts différés actifs	**8 779**	**2 786**	**12 410**	**4 042**	**(1 257)**	**68**	**(8)**	**(1 315)**
Homogénéisation des amortissements et dépréciation des immobilisations	2 035	607	1 466	416	191	-	(11)	202
Retraitement du crédit-bail	134	45	154	51	(7)	-	-	(7)
Retraitement des provisions réglementées	-	-	64	21	(21)	-	-	(21)
Retraitement des intérêts d'emprunts selon le TIE	188	63	151	50	12	-	-	12
Provision Goodwill	7 561	2 571	6 167	2 097	474	-	(54)	528
Elimination des provisions intra-groupes déductibles fiscalement	3 615	1 205	7 909	2 636	(1 431)	-	-	(1 432)
Autres passifs d'impôts différés	434	129	103	25	104	-	(1)	106
Impôts différés passifs	**13 966**	**4 620**	**16 012**	**5 297**	**(677)**	**-**	**(67)**	**(611)**
Impôts différés nets	**5 187**	**1 834**	**3 603**	**1 254**	**580**	**(68)**	**(58)**	**703**
Dont Impôts différés actifs		(1 530)		(1 618)				
Dont Impôts différés passifs		3 364		2 872				

Le stock de déficits reportables sur l'ensemble des sociétés du Groupe s'élève à 15 416 K€ au 31/12/12, seuls 3 615 K€ ont été activés par mesure de prudence.
Ces déficits reportables activés concernent :

- l'intégration fiscale de Delfingen Industry et Delfingen FR-Anteuil : 3 615 K€ correspondant en totalité à des provisions intra-Groupes[1] (hors intégration fiscale) déductibles fiscalement au 31/12/2012.

Les hypothèses retenues pour apprécier la capacité des sociétés à récupérer ces déficits reportables reposent sur les hypothèses retenues dans le cadre des tests de dépréciation des goodwills.

La diminution des déficits fiscaux reportables correspond essentiellement :

- dans l'intégration fiscale en France à la variation des provisions intra-Groupes[1], - hors intégration fiscale - (4 293 K€) ;
- à l'amélioration des résultats aux USA (-479 K€).

La provision des goodwills correspond à l'amortissement fiscal des goodwills, constatée sur Delfingen US Holding (7 561 K€).

[1] ces provisions sont ensuite annulées dans la ligne « Elimination des provisions intra-Groupes déductibles fiscalement »

Note n° 14 Ventilation des actifs et passifs par catégorie d'instruments financiers

		Ventilation par catégorie d'instruments financiers				
	Total à la clôture	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Autres actifs financiers non courants	632	-	-	632	-	-
Clients	19 661	-	-	19 661	-	-
Autres débiteurs (hors impôts courants)	4 567	-	-	4 567	-	-
Equivalents de trésorerie	8	8	-	-	-	-
Trésorerie	8 896	8 896	-	-	-	-
ACTIFS	**33 765**	**8 905**	-	**24 860**	-	-
Dettes financières	28 626	-	-	-	28 626	-
Autres passifs financiers non courants	424	-	-	-	-	424
Fournisseurs	10 383	-	-	10 383	-	-
Autres passifs courants	6 673	-	-	6 673	-	-
PASSIFS	**46 106**	-	-	**17 057**	**28 626**	**424**

Note n° 15 Autres passifs courants

Le poste « Autres passifs courants » se décompose de la façon suivante :

	2012	2011	2010
Dettes fiscales et sociales	5 726	3 453	3 990
Avances et acomptes reçus sur commandes	138	12	16
Produits constatés d'avance	47	7	41
Compte - courant d'associés	518	535	707
Dettes diverses	245	375	279
Total	**6 673**	**4 382**	**5 032**

L'augmentation des dettes fiscales et sociales est principalement liée à l'augmentation de l'intéressement/participation entre 2011 et 2012 (+634 K€), l'augmentation des effectifs, et la constatation de TVA sur prestations Groupe sur le Maroc (622 K€).

G - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Note n° 16 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

	2012	2011	2010
France	9 798	9 946	10 383
Espagne	13 749	16 272	14 572
Portugal	1 421	1 628	1 705
Slovaquie	1 334	1 007	1 011
Roumanie	5 062	4 966	4 171
Autres pays UE	2 031	4 116	4 266
Pays de l'Est	2 205	48	163
Total Europe	**35 599**	**37 982**	**36 271**
Turquie	3 673	4 421	4 267
Tunisie	2 100	3 356	3 597
Maroc	12 931	12 934	11 330
Argentine	326	173	5
Brésil	3 697	3 439	2 322
Etats-Unis	15 985	13 123	11 166
Mexique	31 834	23 803	26 016
Canada	869	696	608
Honduras	2 705	2 389	3 371
Philippines	3 806	2 729	1 556
Chine	2 507	1 461	1 379
Autres pays d'Asie	4 814	3 985	3 279
Autres pays	1 600	1 994	1 997
Total autres pays	**86 847**	**74 502**	**70 892**
Total	**122 446**	**112 484**	**107 163**

Il est à noter que toutes les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation, à l'exception des sociétés américaines philippines, mexicaine et hondurienne, facturent les clients en fonction de tarifs indexés sur la parité de l'euro. Les sociétés américaines, philippines, mexicaines et hondurienne facturent leurs clients directement en dollars américains.
Par conséquent, seule la parité du dollar américain par rapport à l'euro a un impact significatif sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe. A parité euro/dollar constante, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe se serait élevé à 117 705 K€. La diminution de l'euro par rapport au dollar génère donc une hausse de 4,7 M€ du chiffre d'affaires.

Note n° 17 Achats consommés

	2012	2011	2010
Achats de marchandises	3 258	4 969	7 777
Variation de stocks de marchandises	195	484	(149)
Achats de matières premières	62 312	63 855	55 172
Variation de stocks de matières premières	1 029	(863)	(1 102)
Autres approvisionnements	106	54	419
Total	**66 900**	**68 498**	**62 116**

L'évolution des prix d'achats des matières premières plastiques est favorable essentiellement sur le polypropylène (-2 à -17% suivant les régions) et le PVC (-1 à -4%) alors que le polyéthylène augmente en Asie et en Europe (+3 à +5%) et que le polyamide augmente dans toutes les régions (+0 à +10%).

Lié à cette relative stabilité des prix des matières premières et à une amélioration de la productivité, le taux des achats consommés (net des variations de production stockée, immobilisée) s'améliore : il passe de 58,0% en 2011 à 53,4% en 2012.

Note n° 18 Autres achats et charges externes

	2012	2011	2010
Achats non stockés de matériels et fournitures	2 905	2 699	2 478
Locations et charges locatives	3 779	3 446	3 308
Entretiens et réparations	1 647	1 408	1 277
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 538	1 492	1 347
Transports sur ventes et transports divers	2 096	1 825	2 141
Déplacements, missions, réceptions	1 308	1 194	1 017
Autres services extérieurs	5 044	4 527	4 025
Total	**18 317**	**16 590**	**15 594**

Au 1er janvier 2012, Le Service de Comptabilité, ainsi que le matériel informatique ont été transférés vers la holding familiale Delfingen Group. Ce transfert est l'aboutissement du redéploiement du Groupe pour servir ses deux divisions : Delfingen Industry et Delfingen Life. L'ensemble des Directions de support (Finances, Ressources humaines, Juridique, Communication et Systèmes d'Information) est maintenant regroupé dans Delfingen Group.

Ces transferts ont généré une baisse des différents postes d'achats externes, ainsi qu'une baisse de la masse salariale dans le Groupe Delfingen Industry.

D'autre part, l'augmentation du périmètre du Groupe Delfingen Industry et son expansion en Asie, nécessite un accompagnement plus important de la part des Directions support.

Ces deux évènements ont amené une augmentation des refacturations de la holding familiale Delfingen Group vers le Groupe Delfingen Industry qui apparaissent en Autres services extérieurs et concernent :
- des prestations de services (646 K€ en 2012 à comparer à 241 K€ en 2011) ;
- des management fees (2 700 K€ en 2012 à comparer à 2 101 K€ en 2011).

Dans le même temps, la progression du chiffre d'affaires a induit une hausse des Autres achats et charges externes. Au total, la progression des Autres achats et charges externes (+10,4%) est légèrement supérieure à l'augmentation du chiffre d'affaires (+8,9%).

Répartition des paiements minimaux futurs non - résiliables au titre des contrats de location simple :

Le montant des paiements minimaux futurs non résiliables au titre des contrats de location simple est réparti selon les échéances suivantes :

	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Paiements minimaux futurs	2 665	6 025	2 074

Note n° 19 Dotations et reprises sur amortissements et provisions

	2012	2011	2010
Dotations aux provisions pour risques et charges	(915)	(469)	(1 299)
Dotations aux provisions sur stocks	(1 013)	(485)	(438)
Dotations aux provisions sur autres actifs circulants	(62)	(49)	(124)
Dotations aux provisions pour immobilisations incorporelles	-	-	-
Dotations aux provisions pour immobilisations corporelles	(28)	(3)	(74)
Reprises sur provisions pour risques et charges	529	143	377
Reprises sur provisions sur stocks	469	388	38
Reprises sur provisions sur autres actifs circulants	110	185	32
Reprises pour dépréciation des immobilisations incorporelles	-	-	-
Reprises pour dépréciation des immobilisations corporelles	62	37	8
Total Dotations nettes aux provisions et pertes de valeur	**(847)**	**(253)**	**(1 480)**
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	(235)	(189)	(264)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(2 729)	(2 888)	(3 487)
Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles	-	-	-
Reprises sur amortissements des immobilisations corporelles	4	1	17
Total Dotations nettes aux amortissements	**(2 960)**	**(3 077)**	**(3 734)**

Les dotations aux provisions pour risques et charges comprennent des constitutions de nouvelles provisions pour 555 K€ et des augmentations de provisions existantes pour 359 K€.
Les reprises de provisions utilisées (663 K€) viennent directement en diminution des charges concernées et n'apparaissent donc pas dans les reprises de provisions pour risques et charges dans ce tableau. (se reporter à la note 11 de la présente annexe).

Note n° 20 Charges de personnel

	2012	2011	2010
Salaires	16 367	14 264	13 447
Charges sociales	5 786	5 233	4 806
Interim	2 384	2 511	2 067
Total	**24 537**	**22 008**	**20 320**

L'augmentation des salaires entre 2012 et 2011 correspond à :

- Une forte augmentation de l'intéressement et de la participation, en ligne avec l'augmentation des résultats du Groupe (771 K€ en 2012 à comparer à 156 K€ en 2011) ;
- Une hausse des effectifs pour accompagner la croissance du Groupe ;
- Une pression à la hausse des salaires, d'une part pour les emplois hautement qualifiés et d'autre part pour les emplois situés dans les pays low costs suivant les courbes de l'inflation.

A noter, à l'inverse, que le transfert du Service Comptabilité vers la société mère Delfingen Group, a généré une baisse des charges de personnel.

Note n° 21 Autres produits et charges d'exploitation

	2012	2011	2010
Autres produits d'exploitation	92	71	43
Autres produits sur opération de gestion	100	1	18
Produits sur cessions d'actifs incorporels et corporels	216	47	-
Produits sur cessions d'actifs financiers		-	24
Total Autres produits d'exploitation	**408**	**118**	**85**
Autres charges d'exploitation	(155)	(116)	(121)
Autres charges sur opération de gestion	(91)	(34)	(56)
Valeur nette comptable immobilisations incorporelles et corporelles cédées	(152)	(25)	(102)
Total Autres charges d'exploitation	**(398)**	**(174)**	**(279)**

Note n° 22 Autres produits et charges opérationnels

	2012	2011	2010
Produits non courants sur exercices antérieurs	7	-	32
Autres produits non courants	68	2	65
Total Autres produits opérationnels	**75**	**2**	**98**
Dépréciation des goodwills	-	-	-
Charges non courantes sur exercices antérieurs	(8)	(15)	(20)
Autres charges non courantes	(430)	(52)	(17)
Total Autres charges opérationnelles	**(439)**	**(67)**	**(37)**

Le détail de la dépréciation des goodwills est en note 4-1.

Les autres charges non courantes correspondent en 2012 aux coûts d'acquisition et de restructuration de l'activité d'Hilec aux Etats-Unis.

Note n° 23 Autres produits et charges financiers

	2012	2011	2010
Gains de change	493	1 078	963
Autres produits financiers	102	(48)	66
Reprises sur provisions et amortissements financiers	-	-	15
Total Autres produits financiers	**595**	**1 031**	**1 044**
Dotations aux provisions et amortissements financiers	-	-	-
Pertes de change	(998)	(1 020)	(822)
Autres charges financières	(161)	(236)	(287)
Total Autres charges financières	**(1 159)**	**(1 255)**	**(1 108)**

Au 31 décembre 2012, les états financiers consolidés enregistrent un solde d'écart de change négatif de 505 K€. Les autres charges financières concernent essentiellement le retraitement des emprunts selon la méthode du TIE.

Note n° 24 Coût de l'endettement financier brut

	2012	2011	2010
Charges d'intérêts financiers	1 126	1 127	1 198
Coût de l'endettement brut	**1 126**	**1 127**	**1 198**

Le coût moyen de l'endettement financier brut est de 4,03%. Une variation de + ou -0,5 point des taux d'intérêt aurait un impact de + ou – 132 K€ sur les charges d'intérêts financiers.

Note n° 25 Impôts sur les bénéfices, impôts différés

25 –1 Ventilation de l'impôt

L'imposition de la période se présente ainsi :

	2012	2011	2010
Impôts exigibles	2 784	912	726
Impôts différés	704	1 410	1 622
Total	**3 488**	**2 322**	**2 348**

Une économie d'impôt sur les sociétés résultant de l'intégration fiscale des sociétés Delfingen Industry et Delfingen FR-Anteuil est à signaler au titre de l'exercice 2012 pour 295 K€.

25 – 2 Analyse de la charge d'impôt

en milliers d'euros	Total	Pourcentage
Résultat avant impôt	7 397	-
Impôt théorique	**2 466**	**33,33%**
Impôt sociétés sur différences permanentes	348	4,70%
Impôt sociétés sur différences temporelles non comptabilisées	(1)	-0,02%
Changement de taux	87	1,18%
Ecart taux local /taux français	(344)	-4,66%
Crédit d'impôt, régularisation d'impôt et/ou impôt forfaitaire	278	3,75%
Non-activation de déficit reportables	67	0,90%
Imputation des pertes antérieures et régularisation s/activation des déficits	589	7,96%
Impôt sociétés effectif	**3 488**	**47,15%**

Note n° 26 Résultat par action

Le résultat par action (avant dilution) est calculé en faisant le rapport entre le résultat de l'exercice part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation (hors actions d'autocontrôle) au cours de l'exercice.

Le résultat de la période dilué par action est calculé en retenant les instruments donnant un accès différé au capital de Delfingen Industry. Les options d'achat d'actions attribuées n'ont pas un caractère dilutif reconnu à la clôture du fait d'un prix d'exercice significativement supérieur au prix du marché.

En conséquence, le résultat 2012 dilué par action est identique à celui avant dilution.

En euros	2012	2011	2010
Résultat net, à l'exclusion de la part des intérêts non assortis de contrôle	3 654 130	743 404	1 843 736
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	2 007 998	2 006 301	1 778 016
Nombre moyen pondéré d'actions émises	2 037 440	2 036 348	1 807 458
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	2 007 998	2 006 301	1 879 072
Résultat par action attribuable aux actionnaires			
De base	1,82	0,37	1,04
Dilué	1,82	0,37	0,98

Le résultat par action des activités poursuivies est le suivant :

En euros	2012	2011	2010
Résultat net des activités poursuivies, à l'exclusion de la part des intérêts non assortis de contrôle	3 654 130	743 404	1 843 736
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	2 007 998	2 006 301	1 778 016
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	2 007 998	2 006 301	1 879 072
Résultat par action attribuable aux actionnaires			
De base	1,82	0,37	1,04
Dilué	1,82	0,37	0,98

H - INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉTAT DE VARIATION DES FLUX DE TRÉSORERIE

Note n° 27 Trésorerie présentée dans l'état de variation des flux de trésorerie

	2012	2011	2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 905	4 874	5 769
Concours bancaires courants	(3 407)	(6 040)	(3 310)
Trésorerie présentée dans l'état de variation des flux de trésorerie	**5 498**	**(1 166)**	**2 459**

Note n° 28 Capacité d'autofinancement avant impôts et coût de l'endettement financier net (CAFICE)

	2012	2011	2010
CAFICE	**11 107**	**7 645**	**10 002**
dont : *Résultat net*	*3 909*	*873*	*1 955*
Dotations amortissements et provisions	*2 647*	*3 346*	*4 423*
Plus value de cession d'immobilisation	*(63)*	*(22)*	*78*
Intérêts financiers versés	*1 126*	*1 127*	*1 198*
Impôts	*3 488*	*2 322*	*2 348*

Note n° 29 Variation du besoin en fonds de roulement

	2012
Variation des stocks nets	(1 813)
Variation des créances clients nettes	(5 318)
Variation des dettes fournisseurs	4 611
Autres variations	(1 310)
Augmentation (Diminution) du Besoin en Fonds de roulement	**(3 830)**

Note n° 30 Cash flow libre

	2012	2011	2010
CAFICE	11 107	7 645	10 002
Variation du BFR	3 830	(2 544)	(1 301)
Impôts versés	(2 695)	(1 011)	(528)
Cash flow libre (avant Investissements)	12 242	4 089	8 173
Investissements (nets des cessions d'immobilisations)	(3 623)	(3 229)	(3 268)
Cash flow libre net (après Investissements)	**8 619**	**861**	**4 905**

Note n° 31 Dividendes versés

Les dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées comprennent, entre autre, les dividendes versés par la SCI des Bottes à Delfingen Group, société mère de Delfingen Industry. En effet, la SCI des Bottes, bien qu'uniquement détenue à 10% par Delfingen Industry, est consolidée en tant que société ad hoc. Il est à noter que la SCI des Bottes n'a pas versé de dividendes en 2012.

Note n° 32 Mouvements de périmètre

Les mouvements de périmètre correspondent à l'acquisition de l'activité d'Hilec aux Etats-Unis : prix d'achat de 6 168 K$ convertis au taux moyen, soit : 4 802 K€.

I - ENGAGEMENTS HORS BILANS

Note n° 33 Engagements donnés et reçus

33 – 1 Avals, engagements et cautions donnés

Ce poste se répartit de la manière suivante :

	2012	2011	2010
Nantissements	6 401	3 767	5 733
Cautions	3 333	4 791	3 069
Total	**9 734**	**8 557**	**8 801**

33 –2 Avals, engagements et cautions reçus

	2012	2011	2010
Ouverture de crédit non tirée	6 273	4 511	3 634
Autorisations facilités caisse	2 379	145	2 023
Cautions	2 254	3 724	5 141
Total	**10 907**	**8 381**	**10 798**

33 –3 Passifs éventuels

Le Groupe a des passifs éventuels se rapportant à des litiges survenus dans le cadre habituel de ses activités. Pour chacun des litiges connus, dans lesquels le Groupe est impliqué, il a été procédé à une revue à la date d'arrêté des comptes. Les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés (cf. note 11). Bien que l'issue de l'ensemble des procédures existantes ne soit pas prévisible, Delfingen Industry estime à ce jour qu'elles n'auront pas d'impact significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

J - INFORMATIONS DIVERSES

Note n° 34 Répartition du personnel

L'effectif au 31 décembre (y compris intérimaires) se répartit de la manière suivante :

	2012	2011	2010
Dirigeant	1	1	1
Cadres	186	170	150
Collaborateurs	1 139	1 049	1 004
Total Groupe	**1 326**	**1 220**	**1 155**

Note n° 35 Rémunération des organes de direction

La rémunération brute des organes de direction s'est élevée à 239 K€. Ce montant intègre les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration qui se sont élevés à 54 K€ au titre de l'exercice 2012.

Note n° 36 Périmètre de l'intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale a été signée entre Delfingen Industry, société mère et la société Delfingen FR-Anteuil – Rue Emile Streit - F 25340 ANTEUIL.
Delfingen Industry, société mère, bénéficie du report d'imposition résultant de l'application de la convention d'intégration fiscale.

Note n° 37 Informations concernant les entités ad hoc

La société « SCI Les Bottes », détenue à 10 % par Delfingen Industry mais ayant pour objet exclusif de mettre à disposition de sociétés du Groupe des actifs immobiliers moyennant un loyer, est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

	2012	2011	2010
Immobilisations corporelles	1 140	1 207	1 178
Actifs courants	47	47	46
Total Actif	**1 187**	**1 253**	**1 224**
Capitaux propres	828	570	549
Dettes financières	191	318	439
Autres passifs courants	168	365	236
Total Passif	**1 187**	**1 253**	**1 224**

K - INFORMATION SECTORIELLE

Note n° 38 Information sectorielle

En application de la norme IFRS 8, un secteur opérationnel est une composante d'une entité :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges (y compris des produits des activités ordinaires et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance ; et
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Ainsi, le Groupe a défini les secteurs à présenter en se basant sur le reporting interne utilisé par la Direction du Groupe pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs.

Les secteurs retenus sont les suivants :

- **Automobile - EASA** : celui-ci regroupe les produits liés au marché Automobile dans la zone Europe, Afrique et Amérique du Sud ;
- **Automobile - NCA** : celui-ci regroupe les produits liés au marché Automobile dans la zone Amérique du Nord, Centrale ;
- **Automobile – ASIA** : celui-ci regroupe les produits liés au marché Automobile en Chine et aux Philippines ;
- **Marchés de spécialités** : ce secteur regroupe les produits liés aux BU Equipement Electrique et Bâtiment & Habitat.

38-1 Eléments du compte de résultat par secteurs :

Exercice 2012	Automobile EASA	Automobile NCA	Automobile ASIA	Marchés de spécialités	Holding	Elimination	Consolidé
Total chiffre d'affaires	**57 562**	**46 349**	**12 256**	**11 847**	**8 743**	**(14 311)**	**122 446**
dont chiffre d'affaires externe	54 352	45 858	10 361	11 555	321	-	122 446
dont chiffre d'affaires intra-Groupe	3 210	491	1 895	293	8 421	(14 311)	-
Total charges et produits opérationnels	**54 257**	**40 074**	**11 100**	**11 669**	**10 531**	**(14 272)**	**113 359**
Résultat opérationnel	**3 305**	**6 275**	**1 156**	**179**	**(1 788)**	**(39)**	**9 087**

Exercice 2011	Automobile EASA	Automobile NCA	Automobile ASIA	Marchés de spécialités	Holding	Elimination	Consolidé
Total chiffre d'affaires	**63 128**	**36 076**	**8 968**	**9 153**	**5 237**	**(10 075)**	**112 484**
dont chiffre d'affaires externe	60 567	35 627	7 316	8 872	103	-	112 484
dont chiffre d'affaires intra-Groupe	2 561	449	1 652	281	5 133	(10 075)	-
Total charges et produits opérationnels	**61 053**	**33 189**	**8 561**	**8 593**	**6 637**	**(10 093)**	**107 939**
Résultat opérationnel	**2 074**	**2 887**	**407**	**560**	**(1 401)**	**18**	**4 546**

Exercice 2010	Automobile EASA	Automobile NCA	Automobile ASIA	Marchés de spécialités	Holding	Elimination	Consolidé
Total chiffre d'affaires	**58 670**	**36 025**	**8 657**	**8 945**	**4 635**	**(9 768)**	**107 163**
dont chiffre d'affaires externe	55 661	35 560	6 970	8 903	70	-	107 163
dont chiffre d'affaires intra-Groupe	3 009	464	1 688	42	4 566	(9 768)	-
Total charges et produits opérationnels	**55 886**	**32 614**	**8 622**	**8 515**	**5 702**	**(9 741)**	**101 598**
Résultat opérationnel	**2 784**	**3 411**	**35**	**429**	**(1 067)**	**(27)**	**5 565**

38-2 Eléments de l'état de situation financière par secteurs :

Exercice 2012	Automobile EASA	Automobile NCA	Automobile ASIA	Marchés de spécialités	Holding	Elimination	Consolidé
Actifs non courants	11 859	18 187	2 647	5 684	5 656	(2 788)	41 244
Stocks	5 709	2 427	1 967	962	-	(90)	10 974
Clients et autres créances courantes	16 509	6 568	2 685	1 597	5 436	(8 289)	24 504
Dettes fournisseurs et autres passifs courants	12 329	4 322	2 916	202	5 837	(8 123)	17 393
Acquisition actifs non courants	2 161	721	474	123	585	-	4 065

Exercice 2011	Automobile EASA	Automobile NCA	Automobile ASIA	Marchés de spécialités	Holding	Elimination	Consolidé
Actifs non courants	10 823	18 724	2 528	1 783	4 888	(1 249)	37 496
Stocks	7 347	2 259	2 107	601	-	(16)	12 299
Clients et autres créances courantes	19 416	11 138	6 779	1 027	7 774	(19 771)	26 361
Dettes fournisseurs et autres passifs courants	19 465	3 277	9 887	686	4 067	(19 757)	17 625
Acquisition actifs non courants	2 179	282	593	30	222	-	3 307

Exercice 2010	Automobile EASA	Automobile NCA	Automobile ASIA	Marchés de spécialités	Holding	Elimination	Consolidé
Actifs non courants	9 822	18 876	1 697	1 816	8 380	(3 127)	37 464
Stocks	6 566	1 780	1 208	635	242	(34)	10 397
Clients et autres créances courantes	19 012	8 641	4 822	856	6 353	(15 793)	23 891
Dettes fournisseurs et autres passifs courants	16 912	2 279	7 465	76	4 885	(15 838)	15 780
Acquisition actifs non courants	1 542	341	243	32	1 142	-	3 300

L - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Note n° 39

Répartition du capital social de Delfingen Industry au 31/12/12

Delfingen Group	68,75%
FMEA (représentée par CDC ENTREPRISES)	11,55%
Gérald STREIT	NS
Bernard STREIT	4,01%
Bernard et Françoise STREIT	0,44%
Divers Famille STREIT	0,13%
FCP STOCK PICKING France	4,98%
Auto détention	1,46%
Public	8,68%
Total	**100,00%**

Transactions avec les parties liées

Conformément à la norme IAS 24 révisée et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011, les transactions avec Delfingen Group, société mère du Groupe Delfingen Industry, et les autres filiales de Delfingen Group sont considérées comme des transactions avec des parties liées.
Les transactions concernent donc Delfingen Group et ses filiales (Delfingen Life et Ludôgym Lyon et Rennes).

TOTAL PARTIES LIEES	2012	2011	2010
Comptes clients	37	335	58
Comptes courants débiteurs	387	-	-
Dettes financières diverses	-	-	-
Comptes fournisseurs	236	120	60
Comptes courants créditeurs	-	1	198
Produits d'exploitation (Refacturations)	323	386	342
Charges d'exploitation (Management Fees et autres)	(3 374)	(2 355)	(2 212)
Produits et charges financiers	-	(1)	(65)

Les produits d'exploitation correspondent à des refacturations liées à des prêts de personnel, des locations et autres charges diverses.

Au 1er janvier 2012, Le Service de Comptabilité, ainsi que le matériel informatique ont été transférés vers la société mère Delfingen Group. Ce transfert est l'aboutissement du redéploiement du Groupe pour servir ses deux divisions : Delfingen Industry et Delfingen Life. L'ensemble des Directions de support (Finances, Ressources humaines, Juridique, Communication et Systèmes d'Information) est maintenant regroupé dans Delfingen Group.

Ces transferts ont généré une baisse des différents postes d'achats externes, ainsi qu'une baisse de la masse salariale dans le Groupe Delfingen Industry.

D'autre part, l'augmentation du périmètre du Groupe Delfingen Industry et son expansion en Asie, nécessitent un accompagnement plus important de la part des Directions support.
Ces deux évènements ont amené une augmentation des refacturations de la société mère Delfingen Group vers le

Groupe qui apparaissent en Autres services extérieurs et concernent :
- des prestations de services (646 K€ en 2012 à comparer à 241 K€ en 2011) ;
- des management fees (2 700 K€ en 2012 à comparer à 2 101 K€ en 2011).

Les management fees sont calculés sur la base d'un cost + avec une marge de 5% sur la masse salariale.
Une partie de ces management fees est affectée à la société Delfingen Industry, l'autre partie est refacturée aux différentes filiales du Groupe selon des clés spécifiques à chaque type d'activité.

M - ACQUISITION ET CESSION D'ACTIVITÉS

Note n° 40

Delfingen Industry a acquis l'activité de la société Hilec LLC, Arcade NY aux Etats-Unis le 31 août 2012, pour un montant de 4,8 M€.

Hilec réalise un chiffre d'affaires de 7 M$ dans la fabrication de gaines d'isolation thermique et électrique en fibre de verre. Ces gaines sont utilisées dans les moteurs électriques, générateurs, transformateurs...pour tout type d'industries. Cette acquisition permet à Delfingen Industry de prendre une position de leader sur ce marché en Amérique du Nord.

Cette acquisition s'intègre parfaitement dans la stratégie de développement de Delfingen Industry : renforcement de ses positions internationales, croissance des activités cœur de métier, diversification de la clientèle hors automobile.

Les activités de Hilec ont été transférées dans l'usine de Niagara Falls NY, contribuant ainsi à l'amélioration des performances opérationnelles.

Cette acquisition est financée au moyen d'une dette bancaire levée auprès de la banque américaine Huntington National Bank dans le respect des engagements et covenants avec les partenaires financiers du Groupe.

N - EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Note n° 41

A la connaissance de Delfingen Industry, il n'est pas intervenu, depuis le 31 décembre 2012, d'autres événements susceptibles d'avoir une influence significative sur son activité, sa situation financière, ses résultats et son patrimoine.

LA SOCIETE MERE DELFINGEN INDUSTRY

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES ANNUELS

1 - Evènements marquants de l'exercice

La société Delfingen Industry est la société mère du Groupe. Elle détient les titres des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation.

Un programme de recapitalisation des filiales a débuté courant 2011 et s'est terminé en 2012 afin de reconstituer les situations nettes de certaines filiales.
Les recapitalisations ont été faites essentiellement par incorporation des prêts et d'une partie des comptes courants. Seule Delfingen Asia Pacific Holding a fait l'objet d'une augmentation de capital en numéraire.

Les participations de Delfingen Industry ont évolué comme suit :
- Delfingen PT-Porto SA à hauteur de 3 326 K€ suite à la recapitalisation de PT-Lda et à sa fusion avec PT-Porto SA ;
- Delfingen Asia Pacific Holding à hauteur de 3 000 K€.

Dans le cadre de la revue de la valeur d'utilité des titres de participation et de la capacité de recouvrement des avances en compte courant faites, il a été constaté au cours de l'exercice 2012 :
- un complément de provision (nette des reprises) sur titres de participation de 3 399 K€ ;
- une reprise de provision pour dépréciation des comptes courants de 4 032 K€ ;
- une dotation aux provisions sur comptes clients pour 180 K€.

Les dotations nettes aux provisions sur titres de participation concernent principalement Delfingen PT-Porto SA qui a été recapitalisée sur la période, du fait de l'augmentation de la valeur des titres dans Delfingen Industry ainsi que Delfingen MA-Tanger, Delfingen TR-Marmara, Sofanou Iberica et Lima Inmo. Les titres de Delfingen Asia Pacific Holding et Delfingen RO-Valahia font l'objet de reprises de provisions.

Les reprises de provisions pour dépréciation des comptes courants concernent les sociétés Delfingen RO-Valahia, TN-Tunis et Delfingen PT Porto SA.
Les dotations aux provisions pour comptes clients concernent Delfingen MA-Casablanca.

Comme prévu fin 2011, dans un souci de clarification de l'organisation du Groupe, les centres de services partagés, qui faisaient encore partie de la société Delfingen FR-Anteuil, ont été transférés au 1er janvier 2012 :
- A la société Delfingen Industry concernant le service commercial Europe, le service Achat Europe et le service Expatriés. L'ensemble des Services Centraux (Direction des Opérations, Commerciale, Qualité, Achats, Services Généraux) est maintenant regroupé dans Delfingen Industry ;
- Au holding familial Delfingen Group concernant le service de Comptabilité, ainsi que le matériel informatique. L'ensemble des Directions de support (Finances, Ressources humaines, Juridique, Communication et Systèmes d'Information) est maintenant regroupé dans Delfingen Group.

Ces transferts ont généré une augmentation de la masse salariale et des dépenses dans Delfingen Industry, compensée par une augmentation de son chiffre d'affaires.

Des dividendes ont été reçus sur la période pour 7 155 K€ essentiellement de Delfingen US Holding.

Delfingen Industry présente un résultat bénéficiaire de +4 574 K€.

Dans le cadre du protocole bancaire en date du 8 juillet 2011, les banques ont donné, en date du 31 mai 2012, leur accord unanime et accepté de renoncer à se prévaloir du cas de défaut survenu au 31 décembre 2011, concernant le ratio de cash flow libre sur service de la dette.
L'ensemble des covenants bancaires est respecté au 31 décembre 2012.

Delfingen Industry a poursuivi sa politique d'amélioration de la position de liquidité, tout en renforçant la structure financière et en la sécurisant dans le long terme, au travers :

- De la mise en place de la deuxième tranche de 5 M€, dans le cadre de la convention de crédit signée avec les banques françaises en juillet 2011, amortissable sur une durée de 5 ans par échéance constante ;
- De l'emprunt obligataire de 3,5 M€ souscrit, en octobre 2012, par le Fonds Micado France 2018, remboursable in fine en octobre 2018.

2 - Perspectives 2013

Delfingen Industry confirme ses objectifs de réduction de son endettement financier et poursuivra son rôle d'animation en tant que société mère du Groupe.

3 - Activité et résultats 2012

Le rôle de la société Delfingen Industry consiste à animer, contrôler, prêter assistance à ses filiales et à assurer la gestion de biens immobiliers principalement loués à ses filiales.

Le compte de résultat résumé se présente ainsi :

	2012	2011	2010
Produits d'exploitation	8 692	4 921	4 287
Charges d'exploitation	(11 059)	(6 616)	(5 201)
Résultat d'exploitation	**(2 367)**	**(1 694)**	**(914)**
Résultat financier	6 865	2 094	1 781
Résultat courant	**4 498**	**399**	**866**
Résultat exceptionnel	(1)	(9)	(8)
Impôts	77	12	(37)
Résultat net	**4 574**	**403**	**821**

Comme prévu fin 2011, dans un souci de clarification de l'organisation du Groupe, les centres de services partagés, qui faisaient encore partie de la société Delfingen FR-Anteuil, ont été transférés au 1er janvier 2012 :

- A la société Delfingen Industry concernant le service commercial Europe, le service Achat Europe et le service Expatriés. L'ensemble des Services Centraux (Direction des Opérations, Commerciale, Qualité, Achats, Services Généraux) est maintenant regroupé dans Delfingen Industry;
- Au holding familial Delfingen Group concernant le service de Comptabilité, ainsi que le matériel informatique. L'ensemble des Directions de support (Finances, Ressources humaines, Juridique, Communication et Systèmes d'Information) est maintenant regroupé dans Delfingen Group.

Ces transferts ont généré une augmentation de la masse salariale et des dépenses dans Delfingen Industry, compensée par une augmentation de son chiffre d'affaires.

D'autre part, l'augmentation du périmètre du Groupe Delfingen Industry et son expansion en Asie, nécessitent un accompagnement plus important de la part des Directions centrales et de support et donc un renforcement des équipes.

Cela se traduit pour Delfingen Industry par les évolutions suivantes :
. Concernant les charges d'exploitations :

- Augmentation des effectifs et donc des dépenses et de la masse salariale liées (dont + 2 117 K€ du fait des transferts) ;
- Augmentation des facturations de prestations (+115 K€) et de management fees (+ 599 K€) de Delfingen Group.

. Concernant les produits d'exploitations :
- Augmentation des managements fees de Delfingen Group refacturés aux filiales (+575 K€) ;
- Augmentation des managements fees, licences des systèmes d'information et commissions commerciales de Delfingen Industry refacturés aux filiales (+2 078 K€) ;
- Augmentation des prestations facturées aux filiales (+1 118 K€).

Il est à noter que, concernant les managements fees facturés par Delfingen Group, seuls 799 K€ restent à charge de la société, le solde étant refacturé aux filiales du Groupe. Ce montant est stable par rapport à 2011.

Le résultat d'exploitation est de (2 367) K€, en diminution par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est en particulier liée à l'arrêt des facturations de commissions commerciales vers le Maroc et à l'émission d'une note de crédit concernant les années antérieures, cela suite au contrôle fiscal de la filiale de Casablanca.

Le résultat financier comprend :
- des dividendes reçus pour 7 155 K€ ;
- une dotation nette pour dépréciation des titres de participation pour 3 399 K€ ;
- des reprises aux provisions nettes sur créances financières de 4 032 K€.

L'économie d'impôt sur les sociétés résultant de l'intégration fiscale des sociétés Delfingen Industry et Delfingen FR-Anteuil est de 295 K€ au titre de l'exercice 2012.

Delfingen Industry génère donc un bénéfice net de 4 574 K€.

Le bilan résumé se présente ainsi :

	2012	2011	2010
Immobilisations incorporelles	270	181	145
Immobilisations corporelles	525	565	648
Immobilisations financières	50 985	47 121	45 998
Total actif immobilisé	**51 781**	**47 866**	**46 791**
Actif circulant	7 379	4 444	2 660
Total actif	**59 160**	**52 310**	**49 451**
Capitaux propres	29 512	25 141	24 921
Provisions pour risques et charges	480	101	100
Dettes et comptes de régularisation	29 168	27 068	24 431
Total passif	**59 160**	**52 310**	**49 451**

Les immobilisations financières ont fortement augmenté du fait :
- de la recapitalisation à hauteur de 3 389 K€ par incorporation du compte-courant de Delfingen PT-Lda devenue Delfingen PT-Porto SA suite à sa fusion avec Delfingen PT-Porto et sa transformation en SA. Cependant, cette augmentation est partiellement compensée sur la période par un ajustement de la provision sur titres pour 2 953 K€ ;
- de l'augmentation de capital de Delfingen Asia Pacific Holding à hauteur de 3 000 K€.

Dans le cadre du protocole bancaire en date du 8 juillet 2011, les banques ont donné, en date du 31 mai 2012, leur accord unanime et accepté de renoncer à se prévaloir du cas de défaut survenu au 31 décembre 2011, concernant le ratio de cash flow libre sur service de la dette.
L'ensemble des covenants bancaires est respecté au 31 décembre 2012.

Delfingen Industry a poursuivi sa politique d'amélioration de la position de liquidité, tout en renforçant la structure financière et en la sécurisant dans le long terme, au travers :

- De la mise en place de la deuxième tranche de 5 M€, dans le cadre de la convention de crédit signée avec les banques françaises en juillet 2011, amortissable sur une durée de 5 ans par échéance constante ;
- De l'emprunt obligataire de 3,5 M€ souscrit, en octobre 2012, par le Fonds Micado France 2018, remboursable in fine en octobre 2018.

4 - Evènements exceptionnels ou litiges

Il existe des provisions pour risques et charges relatives principalement à des litiges en cours au 31 décembre 2012. Ces provisions constatent les risques pour leur valeur maximale estimée. Le montant des provisions pour risques et charges est repris dans la note n° 9 de l'annexe des comptes annuels.

Il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter de façon significative l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la société mère du Groupe, qui ne soit pas pris en compte dans les états financiers.

5 - Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons que le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 53 873 € correspondant à des charges non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même code.

6 - Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'est à signaler.

7 - Echéances des dettes fournisseurs

A compter du 1er janvier 2009, en conformité avec la loi de modernisation de l'économie, Delfingen Industry a appliqué de nouveaux termes de paiement à ses fournisseurs : 45 jours fin de mois date de facture. Le solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2012 s'élève à 828 K€ dont 359 K€ concernent des factures non parvenues, 181 K€ étaient payables avant décembre 2012, 282 K€ sont payables en janvier 2013 et 6 K€ en février 2013.

8 - Résultats et autres renseignements caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS EN EUROS	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008
Capital en fin d'exercice					
Capital social	3 117 283	3 117 283	3 030 202	2 490 265	2 490 265
Nombre des actions ordinaires existantes	2 037 440	2 037 440	1 980 524	1 627 624	1 627 624
Nombre de BSA (bons de souscription autonomes)	-	-	37 236	-	-
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 550 660	4 911 655	4 278 770	3 693 414	3 782 041
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotation amortissements et provisions	4 424 972	816 130	(1 451 037)	(911 777)	1 599 812
Impôts sur les bénéfices	(76 832)	164	37 113	21 495	(82 753)
Participation des salariés due au titre de l'exercice				-	-
Résultat après impôt, participation des salariés et dotation amortissements et provisions	4 574 324	402 549	821 423	(2 784 817)	(8 175 782)
Résultat distribué au titre de l'exercice	722 879	140 518	361 382		
Résultats par action (y compris BSA)					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotation amortissements et provisions	2,17	0,40	(0,74)	(0,57)	1,03
Résultat après impôt, participation des salariés et dotation amortissements et provisions	2,25	0,20	0,41	(1,71)	(5,02)
Dividende attribué à chaque action	0,35	0,07	0,18		
Personnel					
Effectif moyen des salariés	39,0	24,2	13,0	7,9	4,5
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 078 089	1 359 075	994 754	626 130	505 477
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 404 417	651 684	431 571	243 722	198 141

9 - Evènements survenus après la clôture de l'exercice

A la connaissance de Delfingen Industry, il n'est pas intervenu, depuis le 31 décembre 2012, d'événements susceptibles d'avoir une influence significative sur son activité, sa situation financière, ses résultats et son patrimoine.

COMPTES ANNUELS DELFINGEN INDUSTRY

Informations générales

La société Delfingen Industry est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé : Rue Emile Streit – 25340 Anteuil, France.
Les états financiers au 31 décembre 2012 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 mars 2013 et seront soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale.

La société est cotée sur Euronext Paris.

Sauf indications contraires, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.
Les termes suivis d'un * sont définis dans le glossaire disponible page 126.

1- Bilan au 31 décembre 2012

ACTIF	2012 Montants bruts	2012 Amortis-sements et provisions	2012 Montants nets	2011 Montants nets	2010 Montants nets	Notes
Actif immobilisé						
Capital souscrit non appelé (O)						
Immobilisations incorporelles	**514**	**244**	**270**	**181**	**145**	**2**
Immobilisations corporelles						
Terrains	12	12	-	-	-	1-4 ; 3 ; 5
Constructions	1 355	850	505	553	631	1-4 ; 3 ; 5
Autres immobilisations corporelles	143	129	14	11	10	1-4 ; 3 ; 5
Immobilisation en cours	5	-	5	-	7	1-4 ; 3 ; 5
Immobilisations financières						
Actions propres	478	213	265	201	286	1-5 ; 4 ; 6 ; 7
Autres participations	58 478	10 019	48 459	45 532	43 864	1-5 ; 4 ; 6
Créances rattachées à des participations	2 061	-	2 061	1 210	1 675	1-5 ; 4 ; 6 ; 7
Autres immobilisations financières	200	-	200	178	173	1-5 ; 4 ; 7
Total (I)	**63 248**	**11 467**	**51 781**	**47 866**	**46 791**	
Actif circulant						
Stocks						
Avances et acomptes versés sur commandes	-		-	100		
Créances						
Clients et comptes rattachés	1 654	180	1 474	481	360	6 ; 7
Autres créances	3 844	32	3 812	3 285	1 065	6 ; 7
Divers						
Valeurs mobilières de placement	8	-	8	8	8	1-6
Disponibilités	1 980		1 980	554	1 184	
Charges constatées d'avance	**75**		**75**	**17**	**42**	
Total (II)	**7 561**	**212**	**7 349**	**4 444**	**2 660**	
Comptes de régularisation						
Ecarts de conversion actif (IV)	31		31	-	-	
Total actif (O à IV)	**70 839**	**11 680**	**59 160**	**52 310**	**49 451**	

PASSIF	2012	2011	2010	Notes
Capitaux propres				
Capital social (dont versé 3 030 202) (1)	3 117	3 117	3 030	8
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 908	7 908	7 827	8
Réserve légale	312	249	249	8
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	8
Réserves réglementées (2) (3)	-	-	-	8
Autres réserves	13 601	13 401	12 940	8
Provisions réglementées	-	64	53	8 ; 9
Résultat de l'exercice	4 574	403	821	8
Total (I)	**29 512**	**25 141**	**24 921**	**8**
Autres fonds propres				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Total (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	172		27	9
Provisions pour charges	308	101	72	9 ; 17
Total (III)	**480**	**101**	**100**	**9**
Dettes (4)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligatoires	3 500			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	19 756	23 064	20 563	10 ; 12
Emprunts et dettes financières divers (6)	3 538	2 876	2 915	10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	828	533	350	10 ; 12
Dettes fiscales et sociales	1 401	593	559	10 ; 12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	1	8	10
Autres dettes	143	1	-	10 ; 12
Produits constatés d'avance (compte de régularisation)			-	10 ; 11
Total (IV)	**29 166**	**27 067**	**24 396**	**10**
Ecarts de conversion passif (V)	1	-	35	
Total passif (I à V)	**59 160**	**52 310**	**49 451**	
(1) Ecarts de réévaluation incorporé au capital				
(2) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme				
(3) Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	16 297	27 067	11 143	
(5) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	3 303	5 007	2 269	
(6) Dont emprunts participatifs				

2- Compte de résultat

	2012	2011	2010	Notes
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue services France	6 686	1 873	1 485	
Export	1 865	3 039	2 794	
Chiffre d'affaires net	8 551	4 912	4 279	13
Subventions d'exploitation	-	-	-	
Production immobilisée	34	-		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	106	10	8	
Autres produits	1	-	-	
Total produits d'exploitation (I)	**8 692**	**4 922**	**4 287**	
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes (1)	5 516	4 257	3 493	
Impôts, taxes et versements assimilés	322	93	68	
Dotations aux amortissements sur immobilisations	130	135	126	
Dotations aux provisions pour risques et charges	529	29	20	
Charges de personnel	4 483	2 011	1 426	
Autres charges	79	91	69	
Total charges d'exploitation (II)	**11 059**	**6 616**	**5 201**	
Résultat d'exploitation (I-II)	**(2 367)**	**(1 694)**	**(914)**	
Produits financiers				
Produits financiers de participations (2)	7 155	3 009	6	
Autres intérêts et produits assimilés (2)	276	405	389	
Reprises sur provisions et transfert de charges	5 283	3 920	4 772	
Différences positives de change	94	76	343	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-	
Total produits financiers (III)	**12 808**	**7 411**	**5 510**	
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions	4 617	4 172	2 606	
Intérêts et charges assimilées (3)	1 128	1 070	1 089	
Différences de change	197	75	34	
Total charges financières (IV)	**5 942**	**5 317**	**3 729**	
Résultat financier (III-IV)	**6 865**	**2 094**	**1 781**	
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	**4 498**	**399**	**866**	
Produits exceptionnels (V)	2	4	300	14
Charges exceptionnelles (VI)	3	13	307	15
Résultat exceptionnel (V-VI)	**(1)**	**(9)**	**(8)**	
Impôts sur les bénéfices (VII)	**(77)**	**(12)**	**37**	**1-7 ; 16**
Total des produits (I+III+V)	**21 501**	**12 336**	**10 097**	
Total des charges (II+IV+VI+VII)	**16 927**	**11 933**	**9 275**	
Bénéfice ou perte	**4 574**	**403**	**821**	
(1) Dont crédit-bail immobilier				
(2) Dont produits concernant les entreprises liées	7 410	3 414	387	
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées	132	87	147	

3- Tableau de flux de trésorerie

	2012	2011	2010
Résultat net de la société	**4 574**	**403**	**821**
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
Amortissements et provisions: dotations	5 096	3 502	1 024
Amortissements et provisions: reprises	(1 255)	(2 518)	(4 453)
Plus-values de cessions	-	-	282
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	*8 415*	*1 387*	*(2 326)*
Coût de l'endettement financier net	*1 128*	*1 070*	*1 089*
Charge d'impôt exigible	*(77)*	*(12)*	*37*
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	*9 467*	*2 445*	*(1 200)*
Impôts versés	*(33)*	*57*	*(50)*
Variation du besoin en fonds de roulement	*(2 859)*	*(4 445)*	*1 940*
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**6 575**	**(1 944)**	**690**
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(12)	(2)	(60)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(166)	(92)	(175)
Acquisitions d'immobilisations financières	(23)	(4)	(147)
Créances rattachées à des participations	(851)	588	540
Décaissements des sociétés acquises	(3 000)	(400)	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**(4 052)**	**90**	**158**
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(140)	(361)	-
Augmentation de capital numéraire	-	169	307
Souscription d'emprunts	8 500	5 000	3 900
Remboursement d'emprunts	(6 571)	(5 352)	(6 903)
Intérêts financiers versés	(1 128)	(1 070)	(1 089)
Variation des dettes financières diverses	-	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**661**	**(1 615)**	**(3 785)**
Variation théorique de trésorerie	**3 184**	**(3 469)**	**(2 937)**
Trésorerie réelle d'ouverture	**(4 585)**	**(1 116)**	**1 821**
Trésorerie réelle de clôture	**(1 401)**	**(4 585)**	**(1 116)**
Variation réelle de trésorerie	**3 184**	**(3 469)**	**(2 937)**

4- Proposition d'affectation du résultat 2012

Il est proposé d'affecter le résultat de 4 574 323,96 € de la manière suivante :

. Au compte report à nouveau débiteur : 2 052 682,36 € ;
. Au versement d'un dividende : 722 879,28 € ;
. Et le solde au compte report à nouveau : 1 798 762,32 €.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2012

A - Evènements marquants de l'exercice **113**

B - Principes comptables et méthodes d'évaluation **114**

Note n°1 114
1 - 1 Principes et méthodes comptables 114
1 - 2 Changement de méthode comptable 114
1 - 3 Conversion des transactions en devises 114
1 - 4 Immobilisations corporelles 115
1 - 5 Immobilisations financières 115
1 - 6 Valeurs mobilières 115
1 - 7 Impôts sur les bénéfices 115

C - Informations relatives à l'actif **116**

Note n°2 Immobilisations incorporelles 116
Note n°3 Immobilisations corporelles 116
Note n°4 Immobilisations financières 116
Note n°5 Tableau de variations sur amortissements 117
Note n°6 Tableau de variations des provisions pour dépréciation 117
Note n°7 Créances 118

D - Informations relatives au passif **118**

Note n°8 Capital social et titres (actions) 118
Note n°9 Provisions réglementées et provisions pour risques et charges 119
Note n°10 Dettes 119
Note n°11 Produits constatés d'avance 120
Note n°12 Comptes de régularisation passifs 120

E - Informations relatives au compte de résultat **120**

Note n°13 Ventilation du chiffre d'affaires par activité 120
Note n°14 Produits exceptionnels 120
Note n°15 Charges exceptionnelles 121
Note n°16 Impôts sur les bénéfices 121

F - Engagements hors bilans **121**

Note n°17 Engagements en matière de retraite 121
Note n°18 Engagements en matière de crédit-bail 121
Note n°19 Engagements, avals et cautions donnés 121
Note n°20 Engagements, avals et cautions reçus 122
Note n°21 Droit Individuel à la Formation 122

G - Informations diverses **122**

Note n°22 Répartition du personnel 122
Note n°23 Rémunération des organes de direction 122

H - Filiales et participations **122**

Note n°24 Informations concernant les entreprises liées 122
Note n°25 Consolidation 123
Note n°26 Tableau des filiales 124
26-1 Renseignements détaillés concernant les filiales et participations 124
26-2 Renseignements concernant les éléments financiers 125

Glossaire 126

A - ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La société Delfingen Industry est la société mère du Groupe. Elle détient les titres des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation.

Un programme de recapitalisation des filiales a débuté courant 2011 et s'est terminé en 2012 afin de reconstituer les situations nettes de certaines filiales.
Les recapitalisations ont été faites essentiellement par incorporation des prêts et d'une partie des comptes courants. Seule Delfingen Asia Pacific Holding a fait l'objet d'une augmentation de capital en numéraire.

Les participations de Delfingen Industry ont évolué comme suit :
- Delfingen PT-Porto SA à hauteur de 3 326 K€ suite à la recapitalisation de PT-Lda et à sa fusion avec PT-Porto SA ;
- Delfingen Asia Pacific Holding à hauteur de 3 000 K€.

Dans le cadre de la revue de la valeur d'utilité des titres de participation et de la capacité de recouvrement des avances en compte courant faites, il a été constaté au cours de l'exercice 2012 :
- un complément de provision (nette des reprises) sur titres de participation de 3 399 K€ ;
- une reprise de provision pour dépréciation des comptes courants de 4 032 K€ ;
- une dotation aux provisions sur comptes clients pour 180 K€.

Les dotations nettes aux provisions sur titres de participation concernent principalement Delfingen PT-Porto SA qui a été recapitalisée sur la période, du fait de l'augmentation de la valeur des titres dans Delfingen Industry ainsi que Delfingen MA-Tanger, Delfingen TR-Marmara, Sofanou Iberica et Lima Inmo. Les titres de Delfingen Asia Pacific Holding et Delfingen RO-Valahia font l'objet de reprises de provisions.

Les reprises de provisions pour dépréciation des comptes courants concernent les sociétés Delfingen RO-Valahia, TN-Tunis et Delfingen PT Porto SA.
Les dotations aux provisions pour comptes clients concernent Delfingen MA-Casablanca.

Comme prévu fin 2011, dans un souci de clarification de l'organisation du Groupe, les centres de services partagés, qui faisaient encore partie de la société Delfingen FR-Anteuil, ont été transférés au 1er janvier 2012 :
- A la société Delfingen Industry concernant le service commercial Europe, le service Achat Europe et le service Expatriés. L'ensemble des Services Centraux (Direction des Opérations, Commerciale, Qualité, Achats, Services Généraux) est maintenant regroupé dans Delfingen Industry ;
- Au holding familial Delfingen Group concernant le service de Comptabilité, ainsi que le matériel informatique. L'ensemble des Directions de support (Finances, Ressources humaines, Juridique, Communication et Systèmes d'Information) est maintenant regroupé dans Delfingen Group.

Ces transferts ont généré une augmentation de la masse salariale et des dépenses dans Delfingen Industry, compensée par une augmentation de son chiffre d'affaires.

Des dividendes ont été reçus sur la période pour 7 155 K€ essentiellement de Delfingen US Holding.

Delfingen Industry présente un résultat bénéficiaire de +4 574 K€.

Dans le cadre du protocole bancaire en date du 8 juillet 2011, les banques ont donné, en date du 31 mai 2012, leur accord unanime et accepté de renoncer à se prévaloir du cas de défaut survenu au 31 décembre 2011, concernant le ratio de cash flow libre sur service de la dette.
L'ensemble des covenants bancaires est respecté au 31 décembre 2012.

Delfingen Industry a poursuivi sa politique d'amélioration de la position de liquidité, tout en renforçant la structure financière et en la sécurisant dans le long terme, au travers :
- De la mise en place de la deuxième tranche de 5 M€, dans le cadre de la convention de crédit signée avec les banques françaises en juillet 2011, amortissable sur une durée de 5 ans par échéance constante ;
- De l'emprunt obligataire de 3,5 M€ souscrit, en octobre 2012, par le Fonds Micado France 2018, remboursable in fine en octobre 2018.

B - PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Note n° 1 :

1 – 1 Principes et méthodes comptables

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables en France. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

1 – 2 Changement de méthode comptable

Il n'y a aucun changement de méthode comptable à signaler.

1 – 3 Conversion des transactions en devises

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction.
Les actifs et passifs exprimés en devises sont convertis au cours de clôture.
Les cours des devises utilisées sont :

	2012		
	Taux ouverture	Taux moyen	Taux clôture
Euro	1,00000	1,00000	1,00000
Dinar tunisien	1,93671	2,00556	2,04711
Dirham marocain	11,10334	11,09304	11,15312
Leu roumain	4,32330	4,45722	4,44450
Lire turque	2,44320	2,31304	2,35510
Real brésilien	2,41590	2,50128	2,70360
Dollar américain	1,29390	1,28454	1,31940
Peso Philippin	56,55157	54,20826	54,10670
Yuan chinois	8,15880	8,10450	8,22071
Yen Japonais		113,61054	113,61054

1 – 4 Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction des durées moyennes suivantes :

		Durée	Mode
Agencements, aménagements terrains et constructions		8 à 10 ans	Linéaire
Constructions	Gros œuvre	30 ans	Linéaire
	Lots techniques	20 ans	Linéaire
	Second œuvre	15 ans	Linéaire
Matériel et outillage		5 à 12 ans	Linéaire
Matériel de transport		5 ans	Linéaire
Mobilier/matériel de bureau/informatique		10 ans/3 ans	Linéaire

1 – 5 Immobilisations financières

Les titres de participation des sociétés sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition selon la méthode du "1er entré - 1er sorti".
Ils font l'objet d'une provision lorsque la valeur d'utilité des titres des sociétés concernées est inférieure au coût d'acquisition. Cette valeur d'utilité est basée essentiellement sur la situation nette de la société concernée et en tenant compte des perspectives de développement. Dans le cas où une société correspond à une UGT pour laquelle un test de dépréciation des goodwills a été effectué, la valeur d'utilité retenue est identique à celle calculée dans le cadre de ces tests.

Les créances et prêts aux sociétés dans lesquelles Delfingen Industry possède une participation sont provisionnés lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non remboursement.

Les actions propres de la société figurent au bilan à leur prix d'achat. Lorsque le prix de marché à la date de clôture de l'exercice est inférieur au prix d'achat, il est constaté une provision pour dépréciation.

1 – 6 Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de la société figurent au bilan à leur prix d'achat. Lorsque le prix de marché à la date de clôture de l'exercice est inférieur au prix d'achat, il est constaté une provision pour dépréciation.

1 – 7 Impôts sur les bénéfices

Il existe une convention d'intégration fiscale (Art. 223 A du CGI) entre la société Delfingen Industry et la société Delfingen FR-Anteuil.
La filiale comptabilise en charges l'impôt qu'elle aurait payé si elle n'était pas intégrée et le règle à la société mère, qui est l'unique redevable auprès du Comptable du Trésor Public.

Dans le cas où une filiale est déficitaire, elle conserve l'usage de son déficit reportable. La société mère bénéficie du report d'imposition et règle l'impôt en lieu et place de la filiale lorsque celle-ci revient en position bénéficiaire. La société mère constate dans le compte de résultat l'impôt à payer ou le crédit d'impôt découlant de son propre résultat fiscal ainsi que celui découlant des retraitements engendrés par l'intégration fiscale (quelle que soit la société concernée).

C - INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIF

Note n° 2 Immobilisations incorporelles

Les variations du poste « Immobilisations incorporelles » sont les suivantes :

	Montants bruts 2011	Augmentations	Diminutions	Montants bruts 2012
Autres immobilisations incorporelles	348	166		514
Total	**348**	**166**		**514**

Note n° 3 Immobilisations corporelles

Les variations du poste « Immobilisations corporelles » sont les suivantes :

	Montants bruts 2011	Augmentations	Diminutions	Montants bruts 2012
Terrains	12			12
Constructions	1 355			1 355
Autres immobilisations corporelles	139	5		143
Immobilisations en cours	-	5		5
Total	**1 506**	**10**	-	**1 516**

Note n° 4 Immobilisations financières

Les variations du poste « Immobilisations financières » sont les suivantes :

	Montants bruts 2011	Augmentations	Diminutions	Autres Mvts	Montants bruts 2012	Dont entreprises liées
Actions propres	478				478	478
Titres de participation	52 152	3 000	-	3 326	58 478	58 478
Créances rattachées à des participations	1 210	1 008	(157)	-	2 061	2 061
Prêts et autres immobilisations financières	178	38	(15)		200	-
Total	**54 018**	**4 046**	**(172)**	**3 326**	**61 218**	**61 018**

L'augmentation des titres de participation correspond à l'augmentation de capital en numéraire de Delfingen Asia Pacific Holding souscrite par Delfingen Industry.

Les Autres mouvements sur les titres de participation correspondent à l'augmentation de capital par incorporation de comptes courants de Delfingen PT-Lda (+3 389 K€) et la sortie des Frais d'acquisition des titres Suleve (-63 K€) suite à la fusion de PT-Lda avec PT-Porto.

Les créances rattachées à des participations concernent au 31 décembre 2012 uniquement Delfingen Asia Pacific Holding.

Note n° 5 Tableau de variations sur amortissements

	Amortissements cumulés 2011	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés 2012
Immobilisations incorporelles				
Concession, brevets	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	168	76	-	244
Total immobilisations incorporelles	**168**	**76**	-	**244**
Immobilisations corporelles				
Terrains	12	-	-	12
Constructions	802	48	-	850
Autres immobilisations corporelles	127	2	-	129
Total immobilisations corporelles	**941**	**50**	-	**991**
Total	**1 108**	**126**	-	**1 235**

Note n° 6 Tableau de variations des provisions pour dépréciation

	Montants cumulés 2011	Dotations	Reprises	Montants cumulés 2012	Dont entreprises liées
Titres de participation	6 619	4 373	(974)	10 019	10 019
Comptes clients	-	180	-	180	180
Comptes courants débiteurs	4 064	-	(4 032)	32	32
Actions propres	278	213	(278)	213	213
Débiteurs divers	2	-	(2)	-	-
Total	**10 963**	**4 767**	**(5 285)**	**10 445**	**10 445**

La dotation aux provisions sur titres de participation concerne :
- Delfingen PT-Porto SA : 3 389 K€ ;
- Sofanou Ibérica : 67 K€ ;
- Delfingen MA-Tanger : 517 K€ ;
- Delfingen TR-Marmara : 340 K€ ;
- Lima Inmo : 55 K€ ;
- Delfingen DE-Köln : 5 K€.

Les reprises de provisions sur titres de participation concernent :
- Delfingen BR-Sao Paulo : 6 K€ ;
- Delfingen PT-Porto SA : 436 K€;
- Delfingen RO-Valahia : 81 K€ ;
- Delfingen Asia Pacific Holding: 450 K€.

La dotation aux provisions sur comptes clients concerne Delfingen MA-Casablanca.

Les reprises de provisions sur comptes courants concernent :
Delfingen PT-Porto SA : 3 397 K€ ;
Delfingen TN-Tunis : 242 K€ ;
Delfingen RO-Valahia : 393 K€.

La variation nette de la provision sur actions propres correspond à l'ajustement de la juste valeur en fonction du cours de bourse au 31/12/12.

Note n° 7 Créances

Les postes de « Créances » se décomposent de la manière suivante :

	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus de 1 an
Créances rattachées à des participations	2 061	-	2 061
Autres immobilisations financières	679	-	679
Clients et comptes rattachés	1 654	1 654	-
Etat et collectivités publiques	320	320	-
Groupe et associés (entreprises liées)	3 524	3 524	-
Débiteurs divers	-	-	-
Charges constatées d'avance	75	75	-
Total	**8 313**	**5 573**	**2 740**

D - INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Note n°8 Capital social et titres (actions)

En Euros	Nombre	Valeur nominale	Total
Titres en début d'exercice	2 037 440	1,53	3 117 283
Titres remboursés ou annulés	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-
Titres en fin d'exercice	**2 037 440**	**1,53**	**3 117 283**
Réserves, prime d'émission, report à nouveau...	-	-	21 820 587
Résultat de l'exercice			4 574 324
Provisions réglementées			-
Total capitaux propres			**29 512 195**

Note n° 9 Provisions réglementées et provisions pour risques et charges

Les variations des postes « Provisions réglementées » et « Provisions pour risques et charges » se présentent ainsi :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	Autres Mvts	A la clôture
Provisions réglementées	64	-	-	(64)	-
Provisions pour perte de change	-	31	-	-	31
Provisions pour risque et charges	101	349	-	-	450
Total	**165**	**379**	-	**(64)**	**480**

La variation des provisions réglementées correspond à la sortie des amortissements dérogatoires des frais d'acquisition des titres Suleve suite à la fusion entre PT-Lda et PT-Porto.
Les provisions pour risques et charges correspondent :

- à la provision pour indemnités de départ à la retraite pour 168 K€ ;
- à des provisions pour litige personnel pour 146 K€ ;
- à une provision pour fermeture du bureau commercial de Roissy pour 135 K€.

Note n° 10 Dettes

Ce poste se décompose de la manière suivante :

		Total au 31/12/12	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres emprunts obligatoires		3 500		3 500
Etablissements de crédit	à 1an au maximum à l'origine	3 389	3 389	
	à plus de 1 an à l'origine	16 366	6 497	9 869
Fournisseurs		828	828	
Personnel et comptes rattachés		667	667	
Organismes sociaux		513	513	
Etat	Impôt sur les bénéfices	-	-	
	Taxe sur la valeur ajoutée	34	34	
	Autres	187	187	
Groupe et associés (entreprises liées)		3 538	3 538	
Autres dettes		143	143	
Total		**29 166**	**15 797**	**13 369**

Note n° 11 Produits constatés d'avance

Non significatif.

Note n° 12 Comptes de régularisation passifs

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

	2012	2011	2010
Emprunts et dettes établissements de crédit	78	58	43
Fournisseurs	359	431	293
Dettes fiscales et sociales	901	332	265
Autres dettes	-	-	8
Total	**1 338**	**821**	**609**

L'augmentation des dettes fiscales et sociales concerne essentiellement les dettes sociales. Elle est liée à l'accroissement des effectifs et à l'augmentation de l'intéressement.

E - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Note n° 13 Ventilation du chiffre d'affaires par activité

	2012	2011	2010
Locations immobilières	187	161	161
Autres activités (prestations de services)	8 364	4 750	4 117
Total	**8 551**	**4 912**	**4 279**

L'augmentation des prestations de services correspond essentiellement à l'augmentation des facturations de managements fees en provenance de la holding familiale Delfingen Group (+575 K€) que Delfingen Industry refacture à ses filiales (voir note 24) et à l'augmentation de ses propres prestations, managements fees, licences des systèmes d'information et commissions commerciales, vers ses filiales (+2 078 K€).

Note n° 14 Produits exceptionnels

Ce poste se répartit de la manière suivante :

	2012	2011	2010
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2	4	6
Reprise provision exceptionnelle	-	-	294
Produits exceptionnels divers	-	-	-
Total	**2**	**4**	**300**

Note n° 15 Charges exceptionnelles

Ce poste se répartit de la manière suivante :

	2012	2011	2010
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3	2	13
Valeur nette comptable immobilisations financières cédées	-	-	282
Dotation aux provisions à caractère exceptionnel	-	11	13
Total	**3**	**13**	**307**

Note n° 16 Impôts sur les bénéfices

Une convention d'intégration fiscale a été signée entre Delfingen Industry, société mère et la société Delfingen FR-Anteuil – Rue Emile Streit - F 25340 ANTEUIL.

L'économie d'impôt sur les sociétés résultant de l'intégration fiscale des sociétés Delfingen Industry et Delfingen FR-Anteuil est de 295 K€ au titre de l'exercice 2012.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt :

Nature des différences temporaires	Montant (en euros)
Accroissement	-
Allègement - provisions diverses	12 217
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	9 953 250
Moins values long terme	-

F - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note n° 17 Engagements en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite sont provisionnés dans les résultats de l'exercice. Ils s'élèvent à 168 K€. La provision augmente de 67 K€ par rapport au 31/12/2011.

Note n° 18 Engagements en matière de crédit-bail

Il n'y a pas d'engagements en matière de crédit-bail au 31/12/2012.

Note n° 19 Engagements, avals et cautions donnés

Ce poste se répartit de la manière suivante :

	2012	2011	2010
Caution filiales	1 000	805	105
Autres engagements (1)	4 104	3 349	2 918
Total	**5 104**	**4 154**	**3 023**

(1) Concernent les intérêts restant à courir sur emprunts 1 984 K€
les cautions au profit de fournisseurs 2 120 K€

Note n° 20 Engagements, avals et cautions reçus

	2012	2011	2010
Ouverture de crédit et facilités de caisse non utilisées	1 680	-	504
Cautions banques et personnes physiques	2 254	3 724	5 141
Total	**3 935**	**3 724**	**5 645**

La caution de 2 254 K€ est une caution donnée par Delfingen Group vis-à-vis des banques françaises dans le cadre de l'accord intervenu en 2009.

Note n° 21 Droit Individuel à la Formation

Le Droit Individuel à la Formation concerne 32 personnes. Les droits acquis représentent 3 041 heures, soit 29 K€. Il n'y a pas eu d'utilisation du DIF en 2012.

G - INFORMATIONS DIVERSES

Note n° 22 Répartition du personnel

	2012	2011	2010
Dirigeant	1	1	1
Cadres	54	37	29
Collaborateurs	29	17	15
Total	**84**	**55**	**45**

Ces effectifs comprennent le personnel refacturé par Delfingen Group.
La forte augmentation des effectifs est due essentiellement au transfert des services de support restant sur la société Delfingen FR- Anteuil vers Delfingen Industry et Delfingen Group.

Note n° 23 Rémunération des organes de direction

La rémunération brute des organes de direction s'est élevée à 239 K€. Ce montant intègre les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration qui se sont élevés à 57 K€ au titre de l'exercice 2012.

H - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Note n° 24 Informations concernant les entreprises liées

	2012
Créances rattachées à des participations	2 061
Créances clients	1 351
Comptes courants débiteurs	3 492
Dettes fournisseurs	400
Comptes courants créditeurs	3 538
Autres dettes	143
Total des charges	3 596
Total des produits	12 807

Les créances clients intègrent une provision pour dépréciation à hauteur de 180 K€.

Les comptes courants débiteurs intègrent une provision pour dépréciation à hauteur de 32 K€.

Le total des charges intègre :
- une dotation aux provisions pour dépréciation des comptes clients pour 180 K€ ;
- majoritairement des prestations et management fees facturés par la holding familiale Delfingen Group.

Comme prévu fin 2011, dans un souci de clarification de l'organisation du Groupe, les centres de services partagés, qui faisaient encore partie de la société Delfingen FR-Anteuil, ont été transférés au 1er janvier 2012 :
- A la société Delfingen Industry concernant le service commercial Europe, le service Achats Europe et le service Expatriés. L'ensemble des Services Centraux (Direction des Opérations, Commerciale, Qualité, Achats, Services Généraux) est maintenant regroupé dans Delfingen Industry ;
- Au holding familial Delfingen Group concernant le service de Comptabilité, ainsi que le matériel informatique. L'ensemble des Directions de support (Finances, Ressources humaines, Juridique, Communication et Systèmes d'Information) est maintenant regroupé dans Delfingen Group.

Ces transferts ont généré une augmentation de la masse salariale et des dépenses dans les deux sociétés, compensée par une augmentation de leur chiffre d'affaires.

D'autre part, l'augmentation du périmètre du Groupe Delfingen Industry et son expansion en Asie, nécessitent un accompagnement plus important de la part des Directions centrales et de support et donc un renforcement des équipes.

Ces deux événements ont amené une augmentation des charges et donc des refacturations de la holding familiale Delfingen Group vers la société Delfingen Industry qui apparaissent en Autres services extérieurs et concernent :
- Des prestations de services (257 K€ en 2012 à comparer à 142 K€ en 2011) ;
- Des management fees (2 700 K€ en 2012 à comparer à 2 101 K€ en 2011). Il est à noter que seulement 799 K€ restent à charge de la société, le solde étant refacturé aux filiales du Groupe. Ce montant est stable par rapport à 2011.

Les management fees sont calculés sur la base d'un « cost + » avec une marge de 5% sur la masse salariale.

Le total des produits intègre :
- Des reprises sur provisions pour dépréciations des comptes courants pour un total de 4 032K€ ;
- Des management fees, licences des systèmes d'informations et commissions commerciales facturés aux différentes filiales du Groupe pour un total de 7 016 K€ dont 1 901K€ venant de Delfingen Group.

Note n° 25 Consolidation

La société Delfingen Industry est société mère d'un Groupe établissant des états financiers consolidés au 31/12/2012.
La société et ses filiales sont elles-mêmes consolidées par la holding familiale : Delfingen Group – Rue Emile Streit – 25340 Anteuil (Siret B 425 123 437).

Note n° 26 Tableau des filiales

26 – 1 Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Informations financières filiales et participations (capital détenu à plus de 50 %)	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats en milliers d'euros	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus en milliers d'euros		
				Valeur brute	**Provisions**	**Valeur nette**
Delfingen FR-Anteuil (France)	1 829 389 EUR	7 549	99,98%	6 326	-	6 326
Sofanou Ibérica (Espagne)	60 150 EUR	6	99,96%	81	(81)	-
Delfingen PT-Porto SA (Portugal)	804 000 EUR	364	99,50%	8 115	(5 903)	2 212
Delfingen TR-Marmara (Turquie)	980 000 TRY	860	100,00%	1 742	(542)	1 200
Lima Inmo (Espagne)	213 359 EUR	54	99,99%	213	(78)	136
Delfingen US-Holding (Etats-Unis)	33 984 607 USD	(4 415)	100,00%	33 682	-	33 682
Delfingen TN-Tunis (Tunisie)	1 350 000 TND	206	100,00%	758	-	758
Delfingen MA-Casablanca (Maroc)	100 000 MAD	186	100,00%	11	(11)	-
Delfingen MA-Tanger (Maroc)	4 555 600 MAD	24	100,00%	1 046	(1 046)	-
Delfingen SK-Nitra (Slovaquie)	6 639 EUR	1 622	100,00%	5	-	5
Delfingen RO-Transilvania (Roumanie)	18 000 RON	956	100,00%	5	-	5
Delfingen BR-Sao Paulo (Brésil)	2 470 082 BRL	(508)	100,00%	2 132	(1 851)	281
Delfingen RO-Valahia (Roumanie)	540 000 RON	56	100,00%	740	(482)	258
Delfingen DE-Köln (Allemagne)	25 000 EUR	2	100,00%	25	(25)	-
Delfingen ASIA Pacific Holding (Singapour)	3 450 000 EUR	(171)	100,00%	3 450	-	3 450
Informations financières: filiales et participations (capital détenu entre 10% et 50%)						
SCI Des Bottes (France)	27 539 EUR	688	10,05%	145		145

26 -2 Renseignements concernant les éléments financiers

Informations financières : filiales et participations (capital détenu à plus de 50 %)	Prêts consentis par Delfingen Industry et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par Delfingen Industry	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultat du dernier exercice (bénéfice ou perte)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
Delfingen FR-Anteuil (France)	-		27 739	1 208	-	
Sofanou Ibérica (Espagne)	-		-	(9)	-	
Delfingen PT-Porto SA (Portugal)	-		19 106	103	-	
Delfingen TR-Marmara (Turquie)	-		3 613	(113)	313	
Lima Inmo (Espagne)	-		-	11	-	
Delfingen US-Holding (Etats-Unis)	-		53 879	4 153	5 813	Chiffres consolidés
Delfingen TN-Tunis (Tunisie)	-		2 049	(75)	-	
Delfingen MA-Casablanca (Maroc)	-		6 524	(605)	405	
Delfingen MA-Tanger (Maroc)	-		6 728	(464)	123	
Delfingen SK-Nitra (Slovaquie)	-		6 033	466	300	
Delfingen RO-Transilvania (Roumanie)	-		4 930	492	202	
Delfingen BR-Sao Paulo (Brésil)	-		3 305	(64)	-	
Delfingen RO-Valahia (Roumanie)	-		2 020	97	-	
Delfingen DE-Köln (Allemagne)	-		-	2	-	
Delfingen ASIA Pacific Holding (Singapour)	2 061		10 733	686	-	Chiffres consolidés
Informations financières: filiales et participations (capital détenu entre 10% et 50%)						
SCI Des Bottes (France)	-		626	258	-	

GLOSSAIRE

BFR : Besoin en Fonds de Roulement.

CAFICE : Capacité d'Autofinancement avant Impôts et Coût de l'Endettement Financier Net.

Cash flow libre : CAFICE (Capacité d'Autofinancement avant Impôts et Coût de l'Endettement Financier Net) diminué de la variation du BFR, des impôts versés et des investissements nets. Voir notes n°28 et n°30.

Dette subordonnée : dette due par Delfingen US-Holding à Delfingen Industry considérée comme un quasi fond propre dans le cadre des covenants.

EBE (Excédent Brut d'Exploitation) : Résultat opérationnel courant + dotation nette aux amortissements, provisions et dépréciations.

EFN : Endettement Financier Net : voir détail en note 12-1.

Loyers : loyers des bâtiments et leasing.

DELFINGEN INDUSTRY

FACTEURS DE RISQUES

LES RISQUES LIÉS À NOS MARCHÉS 128

LES RISQUES INDUSTRIELS 131

LES RISQUES LIÉS AUX MARCHÉS FINANCIERS 132

LES RISQUES JURIDIQUES 133

LES ASSURANCES 135

Les facteurs de risques

Sont présentés ci-dessous les principaux risques et facteurs de risques auxquels le Groupe est confronté. L'analyse et le management des risques constituent un enjeu majeur pour la pérennité du Groupe et de ses activités. L'évaluation des risques est un processus continu.

La société a procédé à une revue des risques potentiels qui pourraient avoir un impact défavorable sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à atteindre ses objectifs et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

LES RISQUES LIÉS À NOS MARCHÉS

Risques liés au niveau de la production automobile

Le marché automobile représente près de 90,5 % du chiffre d'affaires du Groupe Delfingen Industry en 2012. Le chiffre d'affaires est donc étroitement lié au niveau de la production automobile mondiale.
Le chiffre d'affaires Automobile se réparti de la façon suivante :

- 48 % du chiffre d'affaires réalisé dans la zone EASA (Europe, Afrique, Amérique du Sud) ;
- 44 % du chiffre d'affaires réalisé dans la zone NCA (Amérique du Nord, Centrale) ;
- 8% du chiffre d'affaires consolidé 2012 dans la zone Asie.

Delfingen Industry a toujours essayé de limiter ses risques en répartissant son chiffre d'affaires sur toutes les zones. La production de véhicules dépend de nombreux facteurs tels que l'évolution du pouvoir d'achat et la confiance des ménages, le coût et l'accès au crédit, les programmes d'incitation à l'achat de véhicules, le ralentissement de l'économie mondiale. Le niveau de production de véhicules est fonction des anticipations de marché des constructeurs et de leur politique de gestion des stocks.

Delfingen Industry a donc profité pleinement de la croissance de la production automobile mondiale en 2012 tel que le montre le tableau ci-dessous :

				Evolution	
			Prévisions	Réel	Prévisions
Région	CY 2011	CY 2012	CY 2013	2012 vs 2011	2013 vs 2012
Europe	20 159 261	18 996 182	18 660 099	-6%	-2%
Greater China	17 610 814	18 630 242	20 336 139	6%	9%
Japan/Korea	12 508 210	13 884 543	12 902 817	11%	-7%
Middle East/Africa	2 266 378	1 749 125	1 909 608	-23%	9%
North America	13 126 383	15 334 675	15 599 506	17%	2%
South America	4 311 992	4 279 632	4 464 021	-1%	4%
South Asia	6 855 082	8 358 403	8 900 866	22%	6%
Total	**76 838 120**	**81 232 802**	**82 773 056**	**6%**	**2%**

Worldwide Light Vehicle Production
Source : IHS Automotive - Jan 14, 2013
© 2012 IHS Inc. All rights reserved

Toutefois une stabilisation des volumes dans le monde est attendue mais avec de fortes variations par zone géographique.

Risques liés à nos positions concurrentielles

Delfingen Industry est un leader sur son cœur de métier : la protection des faisceaux électriques embarqués. Le Groupe est présent sur les marchés américains, européens et asiatiques. Ses produits sont référencés chez la plupart des grands constructeurs automobiles mondiaux. Sur un marché concurrentiel, avec des acteurs internationaux, sur lequel s'exercent des pressions sur les prix et les délais de paiement, Delfingen Industry met en avant ses avantages stratégiques : la qualité, l'innovation, l'accompagnement à l'international et la compétitivité.

Delfingen Industry est soucieux de préserver une concurrence saine et loyale et s'engage à respecter les règles de concurrence applicables dans les pays où il exerce ses activités.

Risques liés aux clients

Delfingen Industry réalise 55% de son chiffre d'affaires avec ses cinq principaux clients. Aucun d'entre eux ne représente plus de 16 % du total des ventes. Chacun de ses clients est livré mondialement et ne représente donc pas de risque concentré sur une région ou sur un site.

Clients	Chiffre d'affaires (M€)	Chiffre d'affaires (%)	Secteurs concernés
YAZAKI	19,5	16,0%	Automobile - NCA, Automobile - EASA, Automobile - ASIA
DELPHI	18,2	14,8%	Automobile - NCA, Automobile - EASA, Automobile - ASIA
LEAR	10,1	8,2%	Automobile - NCA, Automobile - EASA, Automobile - ASIA
VALEO	9,9	8,1%	Automobile - EASA, Automobile - ASIA
SUMITOMO GROUP	9,6	7,8%	Automobile - NCA, Automobile - EASA, Automobile - ASIA
BOSCH	5,4	4,4%	Automobile - NCA, Automobile - EASA
LEONI	5,2	4,2%	Automobile - NCA, Automobile - EASA, Automobile - ASIA
EIS	3,2	2,6%	Automobile - NCA
STONERIDGE	2,1	1,7%	Automobile - NCA, Automobile - EASA
TRA_CIPSO	1,5	1,2%	Automobile - EASA

En 2012 comme au cours des deux années précédentes, Delfingen Industry n'a pas eu à faire face à des défaillances de clients qui auraient eu un impact significatif sur sa situation financière et ses résultats. Le montant de la provision au 31 décembre 2012 s'élève à 223 K€ contre 427 K€ au 31 décembre 2011.

Delfingen Industry a mis en place des procédures de suivi et de traitement des retards de règlement clients, de façon à atténuer son exposition. Au 31 décembre 2012, les retards de paiement représentaient moins de 2 % du chiffre d'affaires, soit 12 % de l'encours mais avec moins de 5% à plus de 10 jours.

Risques commerciaux

Le Groupe fabrique une grande quantité de références essentiellement par transformation de matières plastiques par les techniques de l'extrusion, de l'injection et du tressage.

Le Groupe est spécialisé dans la fabrication de produits de protection des faisceaux électriques et électroniques et de transfert de fluides pour l'automobile (76% du chiffre d'affaires).

Le niveau d'activité de Delfingen Industry dépend du succès commercial des véhicules sur lesquels ses produits sont montés. Delfingen Industry est présent indirectement chez les principaux constructeurs automobiles mondiaux et sur une large gamme de véhicules de sorte que le risque n'est pas concentré sur quelques modèles en particulier.

Les clients effectuent leurs appels de livraison sur la base de commandes ouvertes sans garantie de volumes minimum.

Risques sur matières premières

Le Groupe utilise des matières plastiques dans le cadre de son activité industrielle. Delfingen Industry est exposé aux variations de prix de ces matières premières. Le prix des matières premières utilisées dépend d'un grand nombre de facteurs : niveau de la demande mondiale, cours du pétrole, cours du dollar entre autres. Une hausse importante du coût d'achat des matières premières est susceptible d'avoir un impact significatif sur les performances opérationnelles du Groupe.

Les achats de matières premières ont représenté en 2012 un montant de 62,4 M€ pour un chiffre d'affaires net de 122,4 M€ contre des achats de 63,9 M€ en 2011, pour un chiffre d'affaires net de 112,5 M€.
Les principales matières utilisées pour lesquelles il existe des risques significatifs d'évolution des cours, avec des impacts potentiels sur la rentabilité du Groupe, sont le polypropylène, le polyéthylène, les polyamides et le PVC. Les achats de ces matières ont représenté un volume total de 15,6 milliers de tonnes en 2012 (15,2 milliers en 2011) pour un montant de 29,6 M€ (28,2 M€ en 2011).

Une hausse de 1% de ces matières premières aurait un impact sur le résultat opérationnel de -0,24 point.

Le Groupe n'utilise pas d'instrument financier dérivé pour gérer son exposition à terme aux variations du prix des matières premières, les instruments de couverture n'étant pas jugés suffisamment efficients.
Le Groupe suit, au travers d'indicateurs, la tendance d'évolution des prix d'achat des principales matières premières pour les répercuter, soit au travers de clauses d'indexation, soit au travers de négociation avec les clients, sur les prix de vente.

Risques liés aux fournisseurs

Le marché de la fabrication de matières plastiques est entre les mains de quelques grands groupes internationaux. Sans avoir de fournisseurs exclusifs, le Groupe est en partie dépendant de ces grands fournisseurs. Toutefois afin de limiter le risque, Delfingen Industry s'inscrit dans une démarche de relation durable avec ses fournisseurs : processus collaboratif, pérennité des échanges et respect des clauses contractuelles.
Delfingen Industry achète 30 % de ses matières premières et semi-finis avec ses cinq principaux fournisseurs (Custom Resins, Washington Penn Plastics US, Sabic, Formosa Plastics, ARKEMA). Le plus important d'entre eux ne représente que 10 % du total des achats.

Fournisseurs	Achats 2012 (M€)	Achats 2012 (%)	Secteurs concernés
CUSTOM RESINS	6,6	10,1%	ASIA + NCA
WASHINGTON PENN PLASTICS US	3,9	6,0%	NCA
SABIC	3,8	5,8%	EASA
FORMOSA PLASTICS	3,5	5,4%	NCA
ARKEMA	1,5	2,2%	ASIA + EASA

LES RISQUES INDUSTRIELS

Delfingen Industry développe ses activités en conformité avec les réglementations locales et internationales applicables.

Delfingen Industry concentre ses actions dans 3 grandes directions :
- garantir la sécurité de tous les collaborateurs de l'entreprise ;
- garantir la pérennité de l'entreprise et la continuité de ses activités ;
- minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement.

Hygiène et sécurité des personnes

Des programmes hygiène et sécurité sont déployés dans tous les sites du Groupe. Ces programmes sont initiés dès la conception des postes de travail et des équipements et lors de leur utilisation. Le Groupe mène une politique active de prévention en matière d'accident du travail.

La sécurité des personnes, quel que soit le pays où elles travaillent, est un des fondements de la charte du travail décent adoptée par le Groupe Delfingen Industry.

Sécurité des sites

Parallèlement à la sécurité des personnes, est mis en œuvre un programme de sécurité des biens et des équipements afin de protéger le patrimoine industriel du Groupe.

La préservation des sites est un enjeu majeur de pérennité du Groupe, dans sa capacité à continuer à produire et livrer ses clients dans un modèle économique et logistique basé sur le juste à temps.

Environnement

La conduite stratégique et opérationnelle du Groupe Delfingen Industry s'inscrit dans une démarche de croissance durable et responsable. A ce titre, le respect de l'environnement requiert une attention de tous les instants aussi bien dans les process utilisés que dans les produits fabriqués. Au-delà de l'application des contraintes réglementaires toujours plus strictes dans les différents pays où sont exercées les activités du Groupe, Delfingen Industry s'attache à développer sa performance environnementale.
La démarche du Groupe intègre dès la conception de ses produits :
- La réduction du poids de ses produits ;
- La consommation moindre de matières premières ;
- L'utilisation de matières « vertes » ;
- La valorisation des déchets de production et l'utilisation de matières recyclées.

La politique environnement menée par le Groupe au niveau des process de production vise à économiser les ressources naturelles en limitant le gaspillage de l'eau et des énergies en général, tout en :
- réduisant les impacts générés par son activité sur l'eau, l'air, le bruit, la sécurité et les sols ;
- préservant la santé de l'être humain.

L'ensemble des sites du Groupe Delfingen Industry est certifié ISO TS 16949 : 2009 et ISO 14001, à l'exception de 2 sites dont un est en cours de certification.

Les coûts de mise en conformité avec les normes réglementaires en vigueur ou dont l'entrée en vigueur est d'ores et déjà prévue, ne sont pas significatifs au regard de l'activité du Groupe.

LES RISQUES LIÉS AUX MARCHÉS FINANCIERS

L'endettement financier net (voir note n°12-1 des états financiers consolidés) est de 19,7 M€, Delfingen Industry est donc exposé au risque de liquidité et de taux d'intérêts.
Delfingen Industry réalise une part importante de son activité en zone hors euro, principalement en US dollar. Delfingen Industry est donc exposé au risque de change.

La Direction Financière propose et met en œuvre la politique de gestion des risques financiers décidée par la Direction Générale sur la base de reporting permettant d'apprécier les conséquences de l'évolution de la position de liquidité, de taux d'intérêts et de change et des opérations de couverture associées sur la situation financière et les résultats du Groupe.

Risques de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

A la date d'arrêté des comptes, le Groupe respecte ses covenants.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au chapitre D, note 3.1 figurant dans l'Annexe aux états financiers consolidés.

Risques de change

Veuillez vous reporter au chapitre D, note 3.2 figurant dans l'Annexe aux états financiers consolidés.

Risques sur taux d'intérêt

Veuillez vous reporter au chapitre D, note 3.3 figurant dans l'Annexe aux états financiers consolidés.

Risques de contrepartie

Veuillez vous reporter au chapitre D, note 3.4 figurant dans l'Annexe aux états financiers consolidés.

Risques d'actions

La sensibilité à ce risque ne présente pas de matérialité.

LES RISQUES JURIDIQUES

Le Groupe bénéficie du support d'un service juridique rattaché à la Direction Générale des services supports qui analyse les risques liés à l'activité du Groupe, de ses filiales ainsi que de l'ensemble de ses services, donne des avis juridiques, propose les actions à mener et conseille le Comité Exécutif, les différentes directions fonctionnelles et les sites afin d'éliminer ou de limiter ces risques.

Le service juridique du Groupe est organisé de sorte à couvrir au mieux l'ensemble des besoins du Groupe. Il s'appuie par ailleurs sur des professionnels spécialisés externes dans chacun des pays où le Groupe est implanté. L'analyse des risques juridiques porte principalement sur le droit des sociétés, le droit de la propriété intellectuelle, les obligations contractuelles commerciales, ainsi que sur les assurances.

Les contraintes juridiques auxquelles sont soumises les sociétés du Groupe sont celles habituellement rencontrées dans le cadre des relations normales des affaires.

Le service juridique participe à la préparation et à la négociation des engagements contractuels ; il a également pour mission d'auditer les sites afin de bénéficier de la meilleure information disponible.

Les sociétés du Groupe sont engagées dans des procès ou litiges qui interviennent dans le cours normal des affaires. Trois catégories de litiges sont susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière, l'activité, le patrimoine ou les perspectives du Groupe.

Allégations de contrefaçon

- La société espagnole Relats S.A a procédé à l'encontre du Groupe Delfingen Industry à une saisie contrefaçon aux fins de constat que le Groupe Delfingen Industry fabriquait et commercialisait un produit dénommé Nu Guard SC (gaine textile tricotée) qui constituerait la contrefaçon de l'invention couverte par son brevet européen EP 1 236 822. Ce produit représente environ 5% du chiffre d'affaires et pourrait constituer à l'avenir un vecteur de développement important pour le Groupe.

La société Relats a fait délivrer une assignation à comparaître à la filiale Delfingen FR-Anteuil devant le Tribunal de Grande Instance de Paris, fin décembre 2009. Plusieurs reports d'audience ont eu lieu au cours des années 2010, 2011 et 2012. L'affaire a été plaidée le 17 octobre 2012.
Le jugement a été rendu le 22 novembre 2012. Dans sa décision, le Tribunal a annulé les saisies contrefaçons opérées par la société Relats, ainsi que les revendications de la partie française du brevet EP 1 236 822, et a déclaré la société Relats irrecevable à agir en contrefaçon à l'encontre de la société Delfingen FR-Anteuil.

Aucune provision au titre de ce litige n'a été inscrite dans les comptes consolidés au 31 décembre 2012.

- La société française Corelco S.A.S a procédé à l'encontre du Groupe Delfingen Industry à une saisie contrefaçon aux fins de constat que le Groupe Delfingen Industry avait acquis auprès d'un fournisseur, un équipement de production qui constituerait la contrefaçon de l'invention couverte par son brevet 96 060028.

La société Corelco a fait délivrer une assignation à comparaître à la filiale Delfingen FR-Anteuil ainsi qu'à son fournisseur, devant le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg, en avril 2008. L'affaire a été plaidée le 21 juin 2011.
Le jugement a été rendu le 4 août 2011. Dans sa décision, le Tribunal a notamment déclaré le fournisseur coupable de contrefaçon du brevet 96 060028 mais a débouté la société Corelco de ses demandes formées à l'encontre de Delfingen FR-Anteuil.
Le fournisseur a décidé de faire appel du jugement, le 27 décembre 2011.
La procédure est en cours devant la Cour d'Appel de Paris.

Une provision, au titre de ce litige, a été inscrite dans les comptes consolidés au 31 décembre 2012.

Risques fiscaux et douaniers

La société Delfingen Industry et ses filiales, font régulièrement l'objet de vérifications par les administrations fiscales locales.

Au regard de l'implantation internationale, de flux intercompagnies importants, et de son organisation avec une concentration sur les entités françaises des services dits de Groupe, les principales zones de risques identifiées au cours de ces vérifications concernent :

- la politique de prix de transfert ;
- la déductibilité du résultat imposable des prestations de service et management fees fournies par la société mère ;
- L'assujettissement des retenues à la source et à la TVA des prestations de service fournies par des entités non résidentes ;
- les transactions douanières.

La sensibilité de cette zone de risque a amené le Groupe à se faire accompagner pour recenser et réduire son exposition.

La direction financière, sur la base des lettres de notification reçues et/ou les relations avec les administrations concernées, et malgré les arguments développés avec l'appui de ses conseils, estime que la meilleure appréciation du risque et de la situation du Groupe nécessite, dans les comptes consolidés au 31 décembre 2012, une provision de 762 K€.

Demande de remboursements de paiements effectués pendant une période dite suspecte

Delfingen FR-Anteuil, filiale française de Delfingen Industry, a été assignée en mars 2012 devant le Tribunal de Vigevano (Italie) en vue du remboursement de paiements effectués par son ancien client, la société italienne Cablelettra, pendant la période dite suspecte avant la mise sous redressement judiciaire en juillet 2009.

L'assignation demande le remboursement de la somme de 13 622,13 euros qui auraient été reçus à titre préférentiel par Delfingen FR Anteuil pendant la période dite suspecte.

La première audience devant le Tribunal de Vigevano a eu lieu le 6 décembre 2012 et ce dernier a décidé du report de l'audience en mai 2013.

Une provision au titre de ce litige, pour un montant de 15 K€, a été inscrite dans les comptes consolidés au 31 décembre 2012.
Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

LES ASSURANCES

Delfingen Industry a adopté une politique de prévention des risques et de protection qui lui permet d'identifier, d'évaluer et de réduire les risques grâce :

- à l'audit des sites opérationnels par la Direction Juridique du Groupe ainsi que par les assureurs/courtiers ;
- à l'expertise annuelle des valeurs en risque ;
- au suivi des recommandations en termes d'organisation et d'équipements émanant des professionnels de la sécurité et des assureurs ;
- à la formation du personnel ;
- à la mise en place de plans de secours appropriés.

Les risques majeurs identifiés par Delfingen Industry bénéficient de couvertures d'assurances dans le cadre de programmes internationaux.

Le schéma d'assurance du Groupe Delfingen Industry pour 2012 repose sur le principe suivant :

- La politique d'assurance est générale à l'ensemble des sites ; la nature et les niveaux de garanties sont définis par la Direction Juridique du Groupe. Chaque site souscrit des polices locales conformément à la réglementation du pays. Une police dite « master » est souscrite au niveau du Groupe et vient compléter les garanties locales tant en termes de garanties que de limites, si les garanties locales sont insuffisantes.

La gestion des risques est conduite avec l'appui d'un courtier d'assurances qui est un acteur spécialisé dans la couverture des grands risques, auprès d'assureurs reconnus dans le secteur de l'assurance des risques industriels, et qui bénéficie d'un réseau international pour couvrir l'ensemble des sites.

La mise en place de polices locales est assurée par le Directeur de site après validation de la Direction Juridique Groupe. Les polices locales sont souscrites auprès de compagnies d'assurances d'envergure mondiale notoirement solvables.

Assurance dommages

L'assurance Multirisques couvre les dommages aux biens du Groupe, le risque locatif (bâtiments propres ou loués, installations, équipements et matériels) ainsi que la perte d'exploitation, lors d'évènements tels que notamment incendie, tempête et dégât des eaux.
Le contrat MASTER prévoit un plafond global de garantie dommages de l'ordre de 49 millions d'euros.

Assurance Responsabilité Civile

Cette police garantit la société et ses filiales contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité dans tous les cas où elle viendrait à être recherchée du fait de dommages corporels (atteintes physiques ou morales et préjudices immatériels en découlant), dommages matériels, dommages immatériels consécutifs ou non (dommages ou préjudices tels que notamment privation de jouissance, immobilisation, perte de production, perte de bénéfice) causés à des tiers dans le cadre des activités de la société et de ses filiales. La garantie MASTER couvre la responsabilité civile d'exploitation et la responsabilité civile produits, avant et après livraison et/ou réception.

Les plafonds de garantie MASTER sont de l'ordre de :

- Responsabilité civile exploitation : 10 000 000 EUR
- Responsabilité civile produits : 10 000 000 EUR

Les plafonds de garantie MASTER ANCA (Amérique du Nord, Centrale, Asie) sont de l'ordre de :

- Responsabilité d'exploitation : 10 000 000 USD
- Responsabilité produits : 2 000 000 USD

Assurance Responsabilité Civile des dirigeants

Cette garantie a pour objet le règlement par l'assurance des conséquences pécuniaires des sinistres résultant de réclamations introduites à l'encontre des dirigeants ou mettant en jeu leur responsabilité civile individuelle ou solidaire et imputable à toute faute professionnelle réelle ou alléguée.

Elle garantit les dirigeants de l'ensemble des sociétés du Groupe Delfingen Industry.
Le plafond des garanties est de 15 000 000 €.

DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RAPPORT SUR LE CONTRÔLE INTERNE 137

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 150

RAPPORT SPÉCIAL SUR LE PLAN D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS 159

PROJET DE RÉSOLUTIONS 161

CONTRATS 175

CONSULTATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES 178

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AINSI QUE SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ DELFINGEN INDUSTRY

(Article L.225-37 du code de commerce modifié par la loi n°2011-103 du 27 janvier 2011)

En application des dispositions légales, je vous rends compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société et du Groupe ainsi que des principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

La société s'est attachée à respecter l'esprit du cadre de référence complété du guide d'application rédigé par le groupe de Place créé par l'Autorité des Marchés Financiers pour faire évoluer et améliorer l'organisation et la mise en œuvre de son dispositif de contrôle interne tout en veillant à la bonne adéquation de cette organisation avec ses processus opérationnels et la taille du Groupe.

Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 22 mars 2013. Depuis le 5 mars 2010, le code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, établi par MIDDLENEXT est applicable au sein de la société.

Afin de respecter les termes de ce code de gouvernance, le Conseil d'Administration en date du 23 juin 2011a analysé les points de vigilance édictés par ce code.

Liste des services concernés par l'établissement de ce rapport

Afin de se conformer aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers telles que ressortant du paragraphe 1 du « rapport 2009 de l'AMF sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne », le Président précise les services ayant contribué à la réalisation du présent rapport, à savoir :

. Direction Générale ;
. Direction Financière ;
. Direction Juridique ;
. Direction des Ressources Humaines ;
. Directions Opérationnelles.

Limitations des pouvoirs du Président Directeur Général

Les statuts de la société et le Conseil d'Administration n'ont fixé aucune limitation aux pouvoirs du Président Directeur Général.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Le Président établit en fin d'exercice le planning des réunions du Conseil pour l'exercice suivant.

Il prépare l'ordre du jour, le communique aux membres du Conseil environ une semaine avant la réunion et convoque le Conseil. Il dirige les débats lors des réunions.

Un dossier détaillant le contenu des sujets à l'ordre du jour est remis au début de chaque réunion.

Dans le souci de bénéficier d'une vision extérieure et d'avis indépendants, le Conseil d'Administration a souhaité s'ouvrir à des personnes extérieures au Groupe.

La composition du Conseil est la suivante :

M. Bernard Streit, Président du Conseil d'Administration, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 ;

Mme Françoise Streit, Administrateur, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 ;

M. David Streit, Administrateur, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015 ;

M. Michel de Massougnes des Fontaines, Administrateur, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013 ;

M. Georges François, Administrateur, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013 ;

M. Juan Manuel Diaz Huder, Administrateur, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 ;

S.A DELFINGEN GROUP, Administrateur, représentée par M. Gérald STREIT, nommée jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2013 ;

M. Cataldo Mangione, Administrateur, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2013 ;

M. Frédéric Magne, Administrateur nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2014 ;

Mme Danielle Levi-Feunteun, Administrateur, et nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 ;

Mme Annie Kahn, Administrateur coopté, sous réserve de la ratification de cette nomination par la plus prochaine Assemblée Générale de la Société.

Le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Bernard Streit, exerce également les fonctions de Directeur Général.

En raison de la taille de la société, d'un organigramme juridique très simplifié et de la relation étroitement entretenue entre le Conseil d'Administration, le Comité Exécutif et les différentes directions fonctionnelles, le Conseil d'Administration n'a compté aucun comité spécialisé.

Néanmoins, afin de respecter les dispositions de l'Ordonnance du 8 décembre 2008 ayant transposé la directive CE/43/CE du 17 mai 2006, un Comité d'Audit et d'analyse des risques a été mis en place au sein de la société par une résolution du Conseil d'administration en date du 25 juin 2010.

Au titre de l'exercice 2012, le Conseil d'Administration s'est réuni aux dates suivantes :

- Le 27 janvier 2012, avec pour ordre du jour, l'arrêté des chiffres d'affaires sociaux et consolidés du quatrième trimestre 2011 ;
- Le 23 mars 2012, avec pour ordre du jour, le rapport du président du Comité d'audit sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2011, l'arrêté des comptes annuels et compte consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2011, le projet d'affectation et de répartition du résultat de l'exercice 2011, le projet de rapport de gestion, la proposition de nomination d'un nouvel Administrateur, l'ordre du jour et la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, la validation des documents de gestion prévisionnels (plan de financement, compte de résultat prévisionnel, tableau de financement pour l'exercice écoulé, actif réalisable et disponible ainsi que passif exigible), le versement des jetons de présence alloués au titre du deuxième semestre 2011 ;
- Le 4 mai 2012, avec pour ordre du jour, l'arrêté des chiffres d'affaires sociaux et consolidés du premier trimestre 2012, l'autorisation d'émettre un emprunt obligataire ordinaire ;
- Le 21 juin 2012, avec pour ordre du jour, l'approbation d'une convention réglementée, la fermeture de l'établissement de Roissy ;
- Le 22 juin 2012, avec pour ordre du jour, le transfert de la cotation des titres d'Euronext vers Alternext ;
- Le 26 juillet 2012 avec pour ordre du jour, l'arrêté des chiffres d'affaires sociaux et consolidés du premier semestre 2012 ;
- Le 7 septembre 2012, avec pour ordre du jour, le rapport du comité d'audit sur les comptes du premier semestre 2012, l'arrêté des comptes sociaux et consolidés du Groupe DELFINGEN INDUSTRY au titre du premier semestre 2012, la révision du compte de résultat prévisionnel, l'autorisation de consentir des cautions, avals et garanties dans la limite de 10 000 000 euros pour une durée de 12 mois, le versement des jetons de présence alloués au titre du premier semestre 2012, l'approbation du remboursement de l'ensemble des frais engagés par les administrateurs dans le cadre des réunions de travail du Conseil d'Administration ainsi que de toute autre commission annexe ;
- Le 14 novembre 2012, avec pour ordre du jour, l'arrêté du chiffre d'affaires consolidé du troisième trimestre 2012 ;
- Le 23 novembre 2012, avec pour ordre du jour, le calendrier des séances de l'année 2013, la présentation du budget 2013 et approbation de ce dernier, le rapport sur l'égalité professionnelle et salariale, la cooptation de Madame Annie KAHN en tant qu'Administrateur, point sur la délégation donnée par le CA sur la possibilité d'émettre des emprunts obligataires ordinaires suite à son utilisation à hauteur de 3,5 millions d'euros pour le Fonds Micado 2018.

Le Conseil d'Administration prend toutes les décisions légales, structurantes et stratégiques et prend connaissance de la vie de la société ainsi que des perspectives envisagées. Le Président du Conseil d'Administration est chargé de présenter les dossiers et, en sa qualité de Directeur Général mandataire social, est également chargé de les appliquer.

Les décisions importantes découlant des orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration sont le résultat de réunions, d'entretiens ou de discussions entre la Direction Générale et les Responsables opérationnels.

Information des Administrateurs

Les membres du Conseil sont informés de manière régulière des affaires courantes. Ils sont informés spécifiquement des événements majeurs de la vie de la société et du Groupe.

Au titre de l'exercice 2012, le Conseil d'Administration s'est réuni 9 fois. Préalablement à la réunion, chacun des membres reçoit les informations détaillées sur lesquelles portera l'ordre du jour.
Le nouveau règlement intérieur adopté par le Conseil d'Administration en date du 18 février 2011 stipule expressément que le Conseil se réunira au moins 4 fois par an et aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige ; ce règlement intérieur rappelle également que le président doit transmettre les informations appropriées aux membres du Conseil d'Administration, et ce, en respectant un délai raisonnable.

Réunions du Conseil d'Administration

En vertu de l'article 19 des statuts, le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il se réunit au minimum quatre fois par an, afin d'arrêter les comptes sociaux et consolidés, semestriels et annuels.

Conformément à l'article 19 des statuts, les Administrateurs sont convoqués par tous moyens et même verbalement. Aux termes de l'article 19-I des statuts, les réunions du Conseil d'Administration peuvent se tenir au siège social ou en tout autre endroit avec l'accord de la majorité des Administrateurs. D'une manière générale, les réunions du Conseil d'Administration se tiennent au siège de la Société.
Les procès-verbaux des réunions sont établis à l'issue de chaque réunion, sont adressés aux Administrateurs et font l'objet de l'approbation du Conseil lors de la réunion suivante.

Sur les 9 séances du Conseil tenues au cours de l'exercice, toutes ont été présidées par Monsieur Bernard STREIT, Président du Conseil et Directeur Général.

Le taux moyen de présence effective des membres du Conseil aux réunions est de l'ordre de 73%.

Séances de travail du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration réunit l'ensemble des Administrateurs ainsi que le Directeur général de Delfingen Industry et le Directeur des Services Support. Ces réunions sont des séances de travail d'analyse et de réflexion portant sur l'évolution de la situation du Groupe, sur des questions stratégiques ou encore sur des événements ou sujets particuliers plus ponctuels.
Au cours de la réunion, le Président et les Directeurs présentent un rapport sur l'activité et sur la situation générale du Groupe : ressources humaines, finances, affaires commerciales. Ils soumettent les points sur lesquels le Conseil est amené à débattre, à prendre position et à arrêter les mesures à mettre en œuvre.
Le projet de compte-rendu de la réunion est ensuite établi et transmis aux membres du Conseil pour recueillir leurs observations. Le compte-rendu définitif est approuvé lors de la séance suivante.

Réunions mixtes

Des réunions mixtes rassemblent périodiquement les Administrateurs et les membres du Comité Exécutif.
Au cours de ces réunions, représentant l'ensemble des Directions fonctionnelles et opérationnelles du Groupe, sont examinées les questions et problématiques posées par le Conseil d'Administration. Lors de ces réunions se décident les mesures et les plans d'actions à mettre en œuvre. Ces réunions sont éventuellement ouvertes à des experts internes ou externes au Groupe venant apporter leur expertise en fonction du sujet à traiter.
Ces réunions de travail interviennent de manière périodique. Des séances exceptionnelles sont organisées en fonction des besoins et des situations ponctuelles.

Accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société

La société DELFINGEN INDUSTRY est intervenante dans un pacte d'actionnaires conclu le 23 novembre 2009 entre la société DELFINGEN GROUP, sa société mère et le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles (FMEA); ce pacte instaure diverses obligations réciproques à la charge de la société DELFINGEN GROUP et du FMEA, lesquels ont déclaré agir de concert dans le cadre d'une déclaration en date du 25 novembre 2009.

Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou les salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Néant

Options de souscription ou d'achat d'actions attribués durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social – Historique des attributions durant les exercices antérieurs

Néant

Actions de performances attribuées aux mandataires sociaux dirigeants et non dirigeants

Néant

Contrats de travail, Indemnités, Régimes de retraite complémentaires des mandataires sociaux dirigeants

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
Bernard STREIT, Président du Conseil d'administration et Directeur Général Début du mandat : AG du 24/06/2011 Fin du mandat : AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2016	Non	Non	Non	Non

Déclaration d'absence de conflit d'intérêts

Il n'existe aucun conflit d'intérêts entre d'une part, l'un des membres des organes d'Administration, de Direction et de la Direction Générale et ses intérêts privés ou tous autres devoirs lui incombant en exercice de cette fonction, et d'autre part, la société.

Modalités de convocation des Assemblées

Aux termes de l'article 26 des statuts, les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration ou à défaut, par le ou les Commissaires aux Comptes, ou par toute personne habilitée à cet effet.
Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

La convocation est faite quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée, soit par avis inséré dans un journal d'annonces légales du département du siège social, soit par lettre simple adressée à chaque Actionnaire titulaire d'actions nominatives, ainsi que par avis inséré dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires. Lorsque l'Assemblée n'a pu délibérer faute de réunir le quorum requis, la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée sont convoquées six jours au moins à l'avance, dans les mêmes formes que la première. L'avis et les lettres de convocation de cette seconde Assemblée reproduisent la date et l'ordre du jour de la première.

Modalités de participation des Actionnaires aux Assemblées Générales

L'article 28 des statuts définit les modalités de participation des Actionnaires aux Assemblées Générales.

« ARTICLE 28 - ADMISSION AUX ASSEMBLEES - POUVOIRS

Tout Actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de sa qualité. S'il s'agit d'un Actionnaire personne physique, celui-ci ne pourra être représenté que par un mandataire Actionnaire membre de l'Assemblée ou par son conjoint.

Ce droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'Actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédent l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, ce dont il est justifié conformément à la réglementation.

Tout Actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la Société selon les conditions fixées par la loi et les règlements ; ce formulaire doit parvenir à la Société trois jours avant la date de l'Assemblée pour être pris en compte.

Deux membres du comité d'entreprise, désignés par le comité dans les conditions fixées par la loi, peuvent assister aux Assemblées Générales. Ils doivent, à leur demande, être entendus lors de toutes les délibérations requérant l'unanimité des Actionnaires. »

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social*

Nom Bernard STREIT	2012	2011	2010
Rémunération fixe	Néant	Néant	Néant
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant
Rémunérations au titre d'un mandat social exercé sur Delfingen Group	70 431,48	70 431,48 €	70 641,50 €
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	1 266 €	1 266 €	105,50 €
Total	71 697,48 €	71 697,48 €	70 747 €

Tableau concernant les jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants*

Nom Françoise STREIT	**2012**	**2011**	**2010**
Jetons de présence	-	-	-
Rémunération issue d'un contrat de travail	25 577,16 €	25 053,28 €	24 136 €
Rémunération variable	-	-	-
Total	25 577,16 €	25 053,28 €	24 136 €

Nom Danielle LEVI-FEUNTEUN	**2012**	**2011**	**2010**
Jetons de présence	11 437,50 €	10 675 €	4 575 €
Autres rémunérations	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-
Total	11 437,50 €	10 675 €	4 575 €

Nom Gérald STREIT	**2012**	**2011**	**2010**
Jetons de présence	11 437,50 €	12 962,50 €	7 625 €
Rémunération issue d'un contrat de travail	-	21 608 €	32 412 €
Rémunération variable	-	-	-
Avantages en nature	3 003,90 €	-	-
Rémunérations au titre d'un mandat social exercé sur Delfingen Group	81 600 €	27 200 €	
Total	96 041,40 €	61 770,50 €	40 037 €

Nom David STREIT	**2012**	**2011**	**2010**
Jetons de présence	-	-	-
Autres rémunérations	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-
Total	-	-	-

Nom Georges FRANCOIS	**2012**	**2011**	**2010**
Jetons de présence	11 437,50 €	12 962,50 €	7 625 €
Autres rémunérations	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-
Total	11 437,50 €	12 962,50 €	7 625 €

Nom Michel de MASSOUGNES des FONTAINES	**2012**	**2011**	**2010**
Jetons de présence	7 625 €	9 150 €	7 625 €
Autres rémunérations	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-
Total	7 625 €	9 150 €	7 625 €

Nom Juan Manuel DIAZ HUDER	**2012**	**2011**	**2010**
Jetons de présence	7 625 €	9 150 €	4 575 €
Autres rémunérations	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-
Total	7 625 €	9 150 €	4 575 €

Nom Cataldo MANGIONE	**2012**	**2011**	**2010**
Jetons de présence	7 625 €	9 150 €	7 625 €
Autres rémunérations	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-
Total	7 625 €	9 150 €	7 625 €

Nom DELFINGEN GROUP	**2012**	**2011**	**2010**
Jetons de présence	-	-	-
Autres rémunérations	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-
Total	-	-	-

Nom Frédéric MAGNE	**2012**	**2011**	**2010**
Jetons de présence	-	-	-
Autres rémunérations	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-
Total	-	-	-

Nom Annie KAHN	**2012**	**2011**	**2010**
Jetons de présence	-	-	-
Autres rémunérations	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-
Total	-	-	-

*Nous attestons que lesdits tableaux reflètent bien l'intégralité des rémunérations perçues par les mandataires de la part de toutes les sociétés du Groupe ainsi que de Delfingen Group, et qu'il n'en existe pas d'autre.
Il est rappelé que les charges d'exploitation comprennent des management fees et autres charges refacturés par Delfingen Group et qui s'élèvent, pour 2012, à 3,3 M€ (cf note aux états financiers consolidés n°38 page 97).

Démarche d'analyse et perspectives

L'objectif du Groupe est de :

- Poursuivre l'amélioration du processus relatif à l'élaboration et au traitement de l'information financière, et à l'identification et l'analyse des risques ;
- Adapter en permanence ces outils de gestion et de contrôle à l'évolution du Groupe.

Après avoir mis en place un poste de Corporate Controller en 2012, l'ambition du Groupe en 2013 est de se doter de dispositifs de contrôle interne pertinents et performants à chaque niveau de responsabilité, basés sur :

- Un ensemble de procédures plus exhaustif ;
- La responsabilisation de l'ensemble des opérationnels qui sont au cœur des processus ;
- La mise en place d'une plateforme comptable et financière commune à tous les sites.

Permettant de :

- mieux contrôler et renforcer l'application des méthodes comptables et financières adoptées pour l'établissement des comptes ;
- mieux contrôler et renforcer le suivi des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières et comptables transmises ;
- limiter les risques ;

L'ensemble de cette démarche est soutenu activement par la Direction Générale du Groupe ainsi que par le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration.

Principes et règles de détermination de la rémunération des mandataires sociaux

Lors du Conseil d'Administration en date du 5 mars 2010, la société DELFINGEN INDUSTRY a adhéré au code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, établi par MIDDLENEXT et en vigueur à compter du 1er janvier 2010.

En conséquence de cette adhésion sans réserve à ces recommandations, la société DELFINGEN INDUSTRY déclare se référer plus particulièrement aux stipulations de l'article R 14 dudit code concernant l'information sur les rémunérations versées aux dirigeants (et notamment les jetons de présence, mention à l'article 14 du Règlement intérieur du Conseil d'Administration qui stipule que les jetons de présence sont attribués sur la base suivante : assiduité aux réunions du Conseil d'Administration ainsi qu'à tout comité ou commission annexe, apport technique particulier lors d'opérations spécifiques). Par ailleurs, et afin de se conformer aux recommandations sur le gouvernement d'entreprise pour 2010 de l'Association Française de la Gestion Financière, les informations concernant les rémunérations figurent désormais dans un tableau intégrant ces données sur trois exercices sociaux.

Il est précisé que Monsieur Bernard STREIT n'est lié à la société DELFINGEN INDUSTRY (ou d'ailleurs toute autre société composant le Groupe DELFINGEN, à savoir Delfingen Group S.A, Delfingen Industry S.A et ses filiales étrangères et françaises, Delfingen Life et ses filiales françaises, SCI Des Bottes) par aucun contrat de travail à quelque titre que ce soit.

Aucun mandataire social dirigeant ou non dirigeant (selon la définition donnée par le bulletin mensuel numéro 367 page 63 de 2002) ne perçoit de rémunération au sein de la société DELFINGEN INDUSTRY depuis le 1er juillet 2007, date de l'activation de la société DELFINGEN GROUP. Les personnes concernées sont rémunérées au sein de la société DELFINGEN GROUP au titre de leur mandat social ou en tant que salarié.

PROCÉDURE DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Définition du contrôle interne

Cadre de référence

Delfingen Industry a mis en place des outils et des procédures dans le cadre de son contrôle interne. Le contrôle interne comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques propres de chaque société et du Groupe pris dans son ensemble.

Objectifs

Le système de contrôle interne contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources. Il doit permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou juridiques.
Le système de contrôle interne mis en place fournit une assurance raisonnable de la maîtrise des opérations au regard des objectifs suivants :

- la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur ;
- le respect des instructions et orientations fixées par la Direction ;
- la sauvegarde des actifs ;
- la prévention et la détection des fraudes ;
- la fiabilité, l'exhaustivité et la qualité de l'information produite, notamment l'information financière.

Par essence, le système de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les risques ont été totalement éliminés. Il a pour objectif d'en réduire la probabilité de réalisation et l'impact potentiel.

Dans le cadre du Groupe Delfingen, la société mère veille à l'existence de dispositifs de contrôle interne au sein de ses filiales. Ces dispositifs sont adaptés aux caractéristiques propres aux filiales et aux relations entre société mère et sociétés consolidées.

Périmètre du contrôle interne et de gestion des risques

Le dispositif de contrôle interne est appliqué à l'ensemble du Groupe, le Groupe étant défini comme la société mère Delfingen Industry ainsi que toutes les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Composantes du contrôle interne et de gestion des risques

Environnement de contrôle

Le système de contrôle est construit autour d'une organisation basée :

1. Sur une Direction Opérationnelle qui regroupe l'ensemble des filiales, sous la responsabilité d'un Directeur Opérationnel. Cette Direction est structurée en fonction des regroupements stratégiques des Business Units (BU) au sein de ses quatres secteurs opérationnels :

- Automobile EASA (Europe, Afrique, Amérique du Sud) ;
- Automobile NCA (Amérique du Nord, Centrale) ;
- Automobile ASIA ;
- Marchés de spécialités.

Le secteur opérationnel « Automobile EASA (Europe, Afrique, Amérique du Sud) » regroupe les BU suivantes :
- BU Protection des faisceaux EASA ;
- BU Transfert de fluides EASA ;
- BU Assemblage mécanique ;
- BU Assemblage de faisceaux.

Le secteur opérationnel « Automobile NCA (Amérique du Nord, Centrale) » regroupe les BU suivantes :
- BU Protection des faisceaux NCA ;
- BU Transfert de fluides NCA.

Le secteur opérationnel « Automobile ASIA » regroupe les BU suivantes :
- BU Protection des faisceaux ASIA ;
- BU Transfert de fluides ASIA.

Le secteur opérationnel « Marchés de spécialités » regroupe les BU suivantes :
- BU Equipements Electriques ;
- BU Bâtiment et Habitat.

La Direction Opérationnelle s'appuie sur :
- des Business Group (Commercial et Recherche et développement) ;
- des Directions Centrales Opérationnelles (Qualité, Achats, Supply Chain, Gestion des données et Direction Industrielle).

2. Sur une Direction Centrale qui s'appuie sur les métiers de la Finance, des Ressources Humaines, du Juridique, de la Communication et des Systèmes d'Information.

Pour chacune de ces entités, le Groupe a défini leurs missions, leur organisation, leurs contributions aux décisions critiques, la mesure de leur performance et leurs échanges avec les autres entités.

Le Groupe est fortement attaché aux valeurs d'intégrité et d'éthique qui s'expriment dans les valeurs fondamentales du Groupe de responsabilité, de partage, de liberté et d'amélioration continue. Ce cadre de valeur fournit une référence pour la bonne conduite des activités quotidiennes et a notamment pour objectif de promouvoir un comportement équitable et honnête dans la conduite des affaires et envers les clients, les fournisseurs, les salariés, les actionnaires...Tous les salariés ont pour responsabilité de s'y conformer.

Evaluation et gestion des risques

L'identification et l'analyse des risques sont de la responsabilité du Comité Exécutif du Groupe.

La Direction des Opérations suit plus spécifiquement les risques opérationnels, notamment les risques liés aux matières premières, industriels, à la sécurité et à l'environnement.
La Direction Juridique gère les risques juridiques du Groupe, notamment les risques liés à la propriété industrielle, aux actions en responsabilité.
La Direction des Ressources Humaines s'assure de la bonne application de la législation sociale, du respect de nos valeurs.
La Direction Financière gère les risques liés aux activités financières du Groupe, en particulier les risques de change, de taux, de liquidité, fiscaux et de fraude.

Les principaux risques identifiés sont le risque macroéconomique, le risque de crédit clients, les risques financiers (change, liquidité et contrepartie), la volatilité du cours des matières premières, ainsi que les risques fiscaux et douaniers. Ils sont recensés dans le chapitre concernant les facteurs de risques page 127.

La prise en compte de l'exposition au risque fait partie intégrante des processus décisionnels et opérationnels.

Activités de contrôle

Dans le cadre du système qualité de Delfingen Industry, les processus de l'entreprise sont décrits. Des procédures et instructions fixent les responsabilités de chacun et précisent les modes opératoires et les contrôles associés. Dans le cadre de ce système, des audits sont organisés pour vérifier la conformité aux normes du Groupe. Des auditeurs qualité sont formés à cet effet. A ces audits internes s'ajoutent les certifications attribuées par les organismes externes, les clients et les fournisseurs.

Les activités de contrôle, conduites à tous les niveaux hiérarchiques et fonctionnels, reposent sur des normes et procédures contribuant à garantir la mise en œuvre des orientations émanant de la Direction Générale.

Information et communication

Les informations issues des systèmes de gestion sont analysées et diffusées auprès des managers concernés qui disposent ainsi de tableaux de bord pour gérer leurs activités.

Chaque Directeur est responsable de son activité et de ses performances financières et opérationnelles conformément au plan d'actions et au budget prévisionnel discutés et approuvés par le Conseil d'Administration.

Le suivi et le contrôle des performances sont basés sur un processus de reportings. Dans ce cadre chaque société du Groupe prépare :

- un reporting hebdomadaire concernant le chiffre d'affaires ;
- un reporting mensuel concernant l'ensemble des informations financières et opérationnelles.

Ces éléments, définis au niveau Groupe, sont consolidés et diffusés auprès du Comité Exécutif du Groupe et des différents responsables. Ils constituent des outils essentiels dans le pilotage de l'activité du Groupe et dans le choix de ses orientations stratégiques. Ils permettent d'identifier, analyser et traiter toute dérive éventuelle au plus tôt.

La Direction Opérationnelle effectue une revue avec chaque Directeur de Site pour analyser l'évolution des résultats et de la performance du site, et proposer des plans d'actions en vue de les améliorer. Ces revues s'effectuent sur une base bimensuelle.
La Direction Financière, au travers du Contrôle de gestion, analyse et valide les reportings mensuels intégrés dans la consolidation.

Le Comité Exécutif se réunit chaque mois pour analyser l'évolution des résultats financiers et de la performance du Groupe, et proposer des plans d'actions en vue de les améliorer. Ces revues s'effectuent sur une base mensuelle et préalablement à chaque séance de travail du Conseil d'Administration.

Pilotage du contrôle interne

Le système de contrôle interne est piloté conjointement par la Direction Générale « des services supports » et la Direction Générale « Industrielle » avec l'appui de la Direction Financière. En 2012 a été créé un poste de Corporate Controller au sein de la Direction Financière afin de renforcer les processus du contrôle interne au sein du Groupe.

Des missions d'audit spécifiques liées aux activités de contrôle relatives à l'information financière et comptable sont effectuées chaque année dans les filiales.
Les constatations faites lors de ses missions font l'objet de recommandations aux entités opérationnelles auditées, qui doivent alors mettre en place des plans d'action appropriés.
L'audit interne est également amené à faire des recommandations sur l'amélioration des procédures et des standards financiers de gestion.

Les travaux et conclusions des missions de l'audit interne sont présentés aux réunions du Comité d'Audit.
Ce processus de revue et d'amélioration continue est formalisé au travers de notre Système de Management de la Qualité certifié conforme aux standards ISO 9001 et ISO TS16949 version 2002. Ce système documenté touche aux points essentiels de notre activité.
Il se traduit par l'application de procédures et de documents d'enregistrements standardisés et disponibles au travers de notre réseau d'informations interne.
L'ensemble de ces activités concourt à l'amélioration permanente des résultats du Groupe.

Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière pour les comptes annuels et états financiers consolidés

La Direction financière est responsable des procédures de contrôle interne liées à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces procédures sont mises en place au niveau local.
Elle assure le suivi de l'évolution des normes et l'homogénéité des principes comptables et, en liaison avec le Contrôle de Gestion, un suivi régulier de la correcte traduction comptable des opérations.

Le responsable de la consolidation et le Corporate Controller ont la responsabilité de l'établissement des comptes consolidés semestriels et annuels selon les principes IFRS. Ils définissent des instructions de clôture détaillés, comprenant notamment le calendrier de clôture, les mouvements de périmètre, le classement et les flux des principaux postes de bilan, le processus de réconciliation des transactions entres les sociétés du Groupe.

Des comptes sociaux et consolidés sont établis mensuellement dans des conditions similaires à celles des clôtures semestrielles et annuelles.

Le Contrôle de Gestion analyse la pertinence et la cohérence des informations reportées au niveau de chaque filiale, il mesure leur performance ainsi que la performance économique du Groupe. Il prépare une synthèse des indicateurs de gestion à l'attention de la Direction générale. Les analyses effectuées portent notamment sur les ventes, les marges, le résultat opérationnel par zones géographiques et/ou Business Group.
Les variations mensuelles sont analysées, ainsi que les écarts par rapport au budget. Ces éléments sont examinés chaque mois par le Comité Exécutif du Groupe.

Des missions spécifiques liées aux activités de contrôle relatives à l'information financière et comptable sont effectuées chaque année dans les filiales.

Cette organisation est complétée par les Commissaires aux Comptes qui certifient, chaque semestre, les états financiers consolidés du Groupe. L'examen des états financiers des sociétés concourant à l'établissement des comptes consolidés est réalisé de manière concertée entre les Commissaires aux Comptes de la société mère et les auditeurs locaux. Cette concertation se concrétise par l'envoi d'instructions d'audit, l'établissement et l'exploitation de questionnaires d'audit, l'envoi par les auditeurs locaux d'un rapport d'examen limité au 30 juin et d'un rapport d'audit au 31 décembre et une communication sur des points particuliers.
Les travaux d'audit des Commissaires aux Comptes de la société mère sont enrichis par des visites réalisées, chaque année, sur plusieurs sites du Groupe.

Le Comité d'Audit, créé le 25 juin 2010, assiste le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance afin que celui-ci puisse s'assurer de la qualité du contrôle interne et de la fiabilité des informations fournies aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers.

La Direction Financière du Groupe est en charge de concevoir et diffuser l'ensemble de la communication financière à destination des marchés financiers :
- document de référence ;
- communiqués à caractère financier ;
- documents utilisés lors des rencontres avec les analystes financiers et investisseurs.

La conception du document de référence est coordonnée par la Direction Financière, revue par la Direction des Services Support et validée par le Conseil d'Administration avec une forte contribution de la Direction Juridique. Leur rédaction fait appel à de nombreux intervenants, experts dans leur domaine et contribuant à la richesse et à la qualité des informations données.

Les informations financières communiquées sont systématiquement revus par la Direction des Services Support. Les annonces des résultats sont également revus par le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES , ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE DELFINGEN INDUSTRY

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société DELFINGEN INDUSTRY et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et ;
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Les Commissaires Aux Comptes

Dijon, le 3 mai 2013,
AUDITIS,
Philippe DANDON, Associé

Exincourt, le 3 mai 2013,
EXCO CAP AUDIT,
Pierre BURNEL, Associé

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES , SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DELFINGEN INDUSTRY SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La direction du groupe DELFINGEN est amenée à retenir des jugements et estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la dépréciation des actifs, les provisions et les impôts différés, exposées dans les notes 2-5, 2-10 à 2-15, 2-17 et 2-20 de l'annexe aux comptes consolidés. Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, revu par sondages les calculs effectués par la société, examiné la documentation disponible et vérifié que les notes de l'annexe donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par la société.

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2-8 et 2-11 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes mentionnées ci-avant donnent une information appropriée.

La note 2-18 précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages au personnel fondés sur des actions. Ces engagements ont fait l'objet d'évaluations externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que la note 2-18 de l'annexe aux états financiers consolidés fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires Aux Comptes

Dijon, le 3 mai 2013,
AUDITIS,
Philippe DANDON, Associé

Exincourt, le 3 mai 2013,
EXCO CAP AUDIT,
Pierre BURNEL, Associé

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES , SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société DELFINGEN INDUSTRY SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les titres de participation et les provisions pour dépréciation de ces titres constituées par votre société lorsque leur valeur nette comptable est supérieure à leur valeur d'utilité, ainsi qu'indiqué dans les notes 1-5 et 6 de l'annexe aux comptes annuels. Il en est de même pour ce qui concerne les créances rattachées à des participations et comptes courants groupe et les provisions pour dépréciation de ces actifs constituées lorsque la situation du débiteur laisse apparaître une probabilité de non remboursement, ainsi qu'indiqué dans les notes 1-5 et 6 de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les Commissaires Aux Comptes

Dijon, le 3 mai 2013,
AUDITIS,
Philippe DANDON, Associé

Exincourt, le 3 mai 2013,
EXCO CAP AUDIT,
Pierre BURNEL, Associé

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Convention de prêt avec la société Delfingen Asia Pacific Holding Pte Ltd – Conseil d'Administration du 21 juin 2012

Votre société a conclu une convention de prêt avec sa filiale singapourienne DELFINGEN ASIA PACIFIC HOLDING Pte Ltd dans le cadre du développement des activités en Asie du Sud Est et des projets de réorganisation des filiales sur cette zone. Cette convention d'un montant global maximum de 4 MUSD porte intérêt à un taux EURIBOR 3 mois + 3,5 %, sur 7 années à compter de la conclusion du contrat avec une franchise de remboursement de 3 ans et une faculté de remboursement anticipé sans frais. Le solde du prêt au 31/12/2012 et les intérêts d'emprunt associés ressortent respectivement à 1 303 000 € et 51 478,88 €.

Personne concernée : Monsieur Bernard STREIT.

Octroi d'un don annuel renouvelable à la Fondation DELFINGEN – Conseil d'Administration du 23 novembre 2012

Votre Conseil d'Administration a autorisé l'octroi d'un don annuel renouvelable à la Fondation DELFINGEN correspondant à un montant de 1 % du résultat net de l'exercice précédent. Cette convention n'a pas eu de traduction financière sur l'exercice 2012.

Personnes concernées : Monsieur Bernard STREIT, Madame Françoise STREIT, Monsieur David STREIT, Monsieur Gérald STREIT.

Conventions et engagements non autorisés préalablement

En application des articles L.225-42 et L.823-12 du Code de Commerce, nous vous signalons que les conventions suivantes n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Convention selon laquelle la quote-part des actifs détenue par DELFINGEN INDUSTRY au titre du contrat de liquidité et de ses deux avenants signé le 16 septembre 2005 entre les sociétés DELFINGEN INDUSTRY, DELFINGEN GROUP et TSAF a été cédée à DELFINGEN GROUP le 1er novembre 2012. Le montant du dépôt de garantie cédé par DELFINGEN INDUSTRY à DELFINGEN GROUP s'élève à 4 573 €. Cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration en raison d'une omission.

Personnes concernées : Monsieur Bernard STREIT, Madame Françoise STREIT, Monsieur David STREIT, Monsieur Gérald STREIT.

Convention selon laquelle la société DELFINGEN INDUSTRY a donné à bail à la société DELFINGEN GROUP une partie du bâtiment n°1 à usage de bureaux sis Zone Industrielle à ANTEUIL moyennant un loyer sur 2012 s'élevant à 71 710 € H.T. Cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration en raison d'une omission.

Personnes concernées : Monsieur Bernard STREIT, Madame Françoise STREIT, Monsieur David STREIT, Monsieur Gérald STREIT.

Convention selon laquelle la société DELFINGEN INDUSTRY a donné à bail à la société DELFINGEN LIFE une partie du bâtiment n°1 à usage de bureaux sis Zone Industrielle à ANTEUIL moyennant un loyer sur 2012 s'élevant à 1 871 € H.T. Cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration en raison d'une omission.

Personnes concernées : Monsieur Bernard STREIT, Monsieur David STREIT, Monsieur Gérald STREIT.

Convention selon laquelle la SCI LES BOTTES a donné à bail à la société DELFINGEN INDUSTRY une partie du bâtiment n°4 à usage de bureaux sis Zone Industrielle à ANTEUIL moyennant un loyer sur 2012 s'élevant à 19 266 € H.T. Cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration en raison d'une omission.

Personne concernée : Monsieur Bernard STREIT.

Convention selon laquelle la société DELFINGEN INDUSTRY facture à ses filiales des managements fees pour 3 298 K€ H.T., des licences IT pour 1 177 K€ H.T. et des commissions commerciales pour 2 541 K€ H.T. Cette convention n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration en raison d'une omission.

Personnes concernées : Monsieur Bernard STREIT, Monsieur David STREIT, Monsieur Gérald STREIT.

Conventions et engagements des exercices antérieurs non soumis à l'approbation d'une précédente Assemblée Générale

Convention selon laquelle la société DELFINGEN GROUP facture à la société DELFINGEN INDUSTRY des prestations et des managements fees qui, sur l'exercice 2012, s'élèvent respectivement à 646 K€ H.T. et 2 700 K€ H.T.

Convention selon laquelle la société DELFINGEN INDUSTRY a donné à bail à la société DELFINGEN FR-ANTEUIL une partie du bâtiment n°2 sis Zone Industrielle à ANTEUIL moyennant un loyer sur 2012 s'élevant à 113 142 € H.T.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

En application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nantissement de parts sociales

Votre société a affecté en nantissement 1 815 parts sociales de la SCI DES BOTTES au profit du pool bancaire composé de CIC EST, CREDIT AGRICOLE FRANCHE COMTE, BECM, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, SOCIETE GENERALE, CAISSE D'EPARGNE BOURGOGNE FRANCHE COMTE et BNP PARIBAS.

Nantissement de parts sociales

Votre société a affecté en nantissement 119 978 titre de la société DELFINGEN FR-ANTEUIL au profit du pool bancaire composé de CIC EST, CREDIT AGRICOLE FRANCHE COMTE, BECM, BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, SOCIETE GENERALE, BGL, HSBC.

Réorganisation des centres de services partagés

Votre société a autorisé la réorganisation des centres de services partagés au niveau du Groupe. Cette réorganisation se traduit par le transfert au 1er janvier 2012 des services commercial et achats de DELFINGEN FR-ANTEUIL à DELFINGEN INDUSTRY.

Remboursement des frais de déplacements des administrateurs

Votre société rembourse les frais de déplacements engagés par les Administrateurs dans le cadre de réunions de travail ou du Conseil d'Administration. Ces remboursements sont effectués sur présentation de notes de frais ou de factures d'agences de voyage. Le montant des remboursements de frais aux administrateurs s'est élevé à 39 643 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Rémunération d'un compte courant d'associé

Le Conseil d'Administration du 14 février 2007 a pris acte de la renonciation de Monsieur Bernard STREIT, Président de ce même Conseil, à la rémunération de son compte courant d'associé. Ce compte courant s'élève à 500 000 € au 31 décembre 2012.

Cautions, garanties, lettres de confort et de garantie

Votre société a donné des engagements de cautions, de garanties et/ou de soutien dans le cadre d'opérations entre des tiers et des sociétés avec qui elle a des dirigeants communs.
La nature de ces engagements, leurs montants et les parties concernées sont présentés dans le tableau récapitulatif ci-dessous :

Nature de l'engagement	Sociétés ayant des dirigeants communs	Tiers bénéficiaires	Montant de l'engagement
Garantie à première demande	DELFINGEN TR-MARMARA	BASELL SALES & MARKETING	Maximum 1 000 K€
Garantie à première demande	DELFINGEN SK-NITRA	BASELL SALES & MARKETING	Maximum 1 000 K€
Garantie à première demande	DELFINGEN MA-CASABLANCA	BASELL SALES & MARKETING	Maximum 1 000 K€
Garantie à première demande	DELFINGEN TN-TUNIS	BASELL SALES & MARKETING	Maximum 1 000 K€
Garantie à première demande	DELFINGEN PT-PORTO SA	BASELL SALES & MARKETING	Maximum 1 000 K€
Garantie à première demande	DELFINGEN FR-ANTEUIL	BASELL SALES & MARKETING	Maximum 1 000 K€
Garantie à première demande	DELFINGEN PT-PORTO SA	BANCO COMMERCIAL PORTUGES	Maximum 112.5 K€
Garantie à première demande	DELFINGEN TR-MARMARA	SABIC FRANCE / IBERICA / EUROPE	Maximum 225 K€
Garantie à première demande	DELFINGEN FR-ANTEUIL	SABIC EUROPE	Maximum 500 K€
Garantie à première demande	DELFINGEN PT-PORTO SA	SABIC FRANCE / IBERICA / EUROPE	Maximum 225 K€
Lettre de confort	DELFINGEN PT-PORTO SA	Banque BPN	Maximum 400 K€
Lettre de confort	DELFINGEN PT-PORTO SA	BANCO COMMERCIAL PORTUGES	Maximum 500 K€
Lettre de confort	DELFINGEN PT-PORTO SA	BES BANCO	Maximum 500 K€

Lettre de garantie	DELFINGEN RO-VALAHIA	SC ALD AUTOMOTIVE SRL	Maximum 20 K€
Lettre de garantie	DELFINGEN PT-PORTO	BANCO COMMERCIAL PORTUGES	Maximum 157 K€
Caution solidaire	DELFINGEN RO-TRANSILVANIA	THERMOPLASTIQUES COUSIN TESSIER	Maximum 50 K€
Caution solidaire	DELFINGEN TR-MARMARA	SAPLAST CTS	Maximum 50 K€
Caution solidaire	DELFINGEN PT-PORTO SA	THERMOPLASTIQUES COUSIN TESSIER	Maximum 30 K€
Caution solidaire	DELFINGEN PT-PORTO SA	INTEPLAST	Maximum 150 K€
Caution solidaire	DELFINGEN PT-PORTO SA	TECNOFORM	Maximum 100 K€
Caution solidaire	DELFINGEN SK-NITRA	SAPLAST CTS	Maximum 50 K€
Caution solidaire	DELFINGEN SK-NITRA	EMS CHEMIE	Maximum 150 K€

Avances de trésorerie

Votre société peut mettre en place des avances sous forme de prêts ou emprunts avec des sociétés du groupe ayant des dirigeants communs. Ces prêts ou emprunts portent intérêts. Les sociétés partenaires, les conditions de rémunération, la situation au 31/12/2012 ainsi que les charges et produits comptabilisés au cours de l'exercice sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Sociétés partenaires	Conditions de rémunérations	Situation au 31/12/2012	Charges / produits de l'exercice
DELFINGEN GROUP	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie par DELFINGEN INDUSTRY : 387 K€	Charges : - K€ Produits : - K€
DELFINGEN FR-ANTEUIL	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie à DELFINGEN INDUSTRY 1 365 K€	Charges : 27 K€ Produits : 4 K€
DELFINGEN SK-NITRA	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie à DELFINGEN INDUSTRY : 27 K€	Charges : 1 K€ Produits : 2 K€
DELFINGEN TN-TUNIS	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie par DELFINGEN INDUSTRY : 32 K€	Produits : 5 K€
DELFINGEN MA-TANGER	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie par DELFINGEN INDUSTRY : 1 050 K€	Charges : 82 K€
DELFINGEN PT-PORTO	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie par DELFINGEN INDUSTRY : 1 862 K€	Produits : 149 K€
LIMA INMO	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie à DELFINGEN INDUSTRY : 286 K€	Charges : 11 K€
DELFINGEN RO- TRANSILVANIA	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie par DELFINGEN INDUSTRY : 650 K€	Produits : 8 K€
DELFINGEN RO-VALAHIA	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie par DELFINGEN INDUSTRY : 303 K€	Produits : 3 K€
DELFINGEN IBERICA	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 1,5% / an	Avance consentie à DELFINGEN INDUSTRY : 48 K€	Charges : 2 K€
DELFINGEN Asia Pacific Holding	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 3,5% / an	Prêt consenti par DELFINGEN INDUSTRY : 758 K€	Produits : 24 K€
SCI LES BOTTES	Taux : moyenne arithmétique du taux EURIBOR 3 mois + 3,5% / an	Avance consentie à DELFINGEN INUSTRY : 262 K€	Produits : 9 K€

Les Commissaires Aux Comptes

Dijon, le 3 mai 2013,
AUDITIS,
Philippe DANDON, Associé

Exincourt, le 3 mai 2013,
EXCO CAP AUDIT,
Pierre BURNEL, Associé

RAPPORT SPÉCIAL SUR LE PLAN D'OPTIONS D'ACHATS D'ACTIONS

L'actuel plan d'options d'achat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 janvier 2007. L'autorisation a été donnée, jusqu'au 20 mars 2010, pour un nombre maximum de 45 900 options.

Sur la base de cette nouvelle délégation, le Conseil d'Administration a procédé à une attribution à certains salariés de l'unité économique et sociale (Delfingen Group, Delfingen Industry et Delfingen FR-Anteuil), le 14 février 2007, portant sur 45 900 options et en a fixé le prix d'exercice à 18,57 €.

Le plan en cours prévoit que les options sont exerçables par tranche de vingt cinq pour cent (25%) à compter du premier anniversaire de l'attribution, vingt cinq pour cent (25%) à compter du deuxième anniversaire, vingt cinq pour cent (25%) à compter du troisième anniversaire et vingt cinq pour cent (25%) à compter du quatrième anniversaire.

Aucune option n'a été attribuée à des mandataires sociaux de la société ou de sociétés contrôlées par Delfingen Industry ou contrôlant Delfingen Industry.

Il n'a été comptabilisé aucune charge de personnel au titre des plans d'attribution ci-dessus pour l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Options sur actions attribuées aux mandataires sociaux

Les dirigeants mandataires sociaux de la société Delfingen Industry ne sont pas titulaires d'options sur actions, de quelque nature que ce soit et ne se sont pas vus attribuer d'options sur actions au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

Options sur actions attribuées et valides au 31/12/2012

	Nbre total d'options attribuées	Nbre total d'options valides au 31/12/2012	Nbre total achetées sur l'exercice 2012	Nbre total d'actions achetées entre le 1/1/2012 et la date du présent document	Prix d'exercice moyen	Numéro de Plan	Date d'échéance
Options d'achat d'actions consenties au titre du plan 2007 (1)	45 900	24 950	-	-	18,57 €	2007	2014 (2)
Complément d'actions à créer dans le cadre du Plan 2 suite au rééquilibrage du maintien des droits des titulaires d'options (3)	7 678	5 922	-	-	18,57 €	2007	2014 (2)
Complément d'actions à créer dans le cadre du Plan 2 suite au rééquilibrage du maintien des droits des titulaires d'options (4)	1 129	871	-	-	18,57 €	2007	2014 (2)

(1) Plan d'option décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 janvier 2007 et options attribuées aux termes d'un Conseil d'Administration en date du 14 février 2007 à hauteur de 45.900 options d'achat d'actions ; aux termes du règlement du plan d'options sur actions en date du 14 février 2007 :
* une option donne droit à l'attribution d'une action ;
* les options ont une durée de vie de 7 ans ;
* les options sont incessibles et insaisissables ;
* les options peuvent être exercées à hauteur de 25% à compter du premier anniversaire de la date d'attribution, 25% à compter du 2e anniversaire de la date d'attribution, 25% à compter du 3e anniversaire de la date d'attribution et 25% à compter du 4e anniversaire de la date d'attribution, tout ou partie des options restantes en cas de non exercice total durant les 4 premières années précitées, sans que puisse être dépassée la date ultime de validité des options.

(2) Les options en cours de validité au titre du plan 2007 deviendront caduques le 14 février 2014.
(3) Suite à la réalisation de l'augmentation de capital réservée au profit de la société Delfingen Group en date du 28 juin 2010.
(4) Suite à la réalisation de l'augmentation de capital par exercice des BSA constatée en date du 10 janvier 2011.

Evolution prévisible entre le 31/12/2012 et la date de parution du présent document

Aucune évolution prévisible n'est appréhendée entre le 1er janvier 2013 et la date de parution du présent document.

PROJET DE RÉSOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE RÉUNIE LE 24 MAI 2013

Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution *(Approbation des comptes annuels de l'exercice 2012)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, du rapport du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, approuve les comptes dudit exercice, comprenant le bilan, le compte de résultat et son annexe, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, qui s'élèvent à 53 873 €.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution *(Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2012)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et du rapport des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice, approuve les états financiers consolidés dudit exercice, comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et son annexe, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

Troisième résolution *(Affectation du résultat de l'exercice 2012)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 4 574 323,96 €, comme suit, à savoir :

Au compte « report à nouveau » débiteur :	2 052 682,36 €
Au versement d'un dividende :	722 879,28 €
Et le solde au compte « report à nouveau » :	1 798 762,32 €

Il sera ainsi distribué à chacune des actions de la Société ayant droit au dividende, un dividende de 0,36 €.
Le montant total de la distribution visée ci-dessus est calculé sur le fondement du nombre d'actions et pourra varier en fonction notamment du nombre d'actions auto-détenues entre le 1er janvier 2013 et la date de détachement du dividende ; les actions auto-détenues à cette date n'ouvrant pas droit à dividende.

Ce dividende sera détaché de l'action le 26 juin et sera payable le 1er juillet 2013.

L'intégralité du montant distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à un abattement de quarante (40) % mentionné à l'article 158-3 alinéa 2 du Code général des impôts.

Les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison des actions auto-détenues seront affectées au compte « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale rappelle en outre qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice 2009 : aucun dividende ;
Exercice 2010 : 0,18 € par action ;
Exercice 2011 : 0,07 € par action.

Quatrième résolution *(Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, déclare approuver les conventions et engagements qui y sont relatés et prend acte en tant que de besoin de la continuation au cours de l'exercice, des conventions antérieurement autorisées.

Cinquième résolution *(Ratification de la cooptation en tant qu'Administrateur de Madame Annie KAHN)*

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, et statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de ratifier la cooptation en tant qu'Administrateur de Madame Annie KAHN, de nationalité française, née le 4 mai 1950 à Neuilly sur Seine (92200) et domiciliée à Paris (75005), 2 rue de Mirbel, en remplacement de Monsieur Gérald STREIT pour la durée du mandat d'Administrateur de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Sixième résolution *(Nomination en tant qu'Administrateur de Monsieur Bernhard MUELLER)*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, et statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de nommer en tant qu'Administrateur, Monsieur Bernhard MUELLER, de nationalité allemande, né le 21 août 1949 à Wuppertal (Allemagne) et domicilié à Girardetstrasse 85, 42109 Wuppertal (Allemagne), pour six exercices sociaux, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Septième résolution *(Renouvellement du mandat d'un des Commissaires aux comptes titulaires et de son suppléant)*

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, et statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de renouveler le mandat de l'un des Commissaires aux comptes titulaires, la S.A.R.L EXCO CAP AUDIT et le mandat de son suppléant, Monsieur Bernard Prêtre, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Huitième résolution *(Fixation du montant global des jetons de présence à allouer aux Administrateurs)*

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration, et sur proposition de ce dernier, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, fixe à la somme de 110 000 euros le montant global maximal des jetons de présence que le Conseil d'Administration est autorisé à répartir entre ses membres au titre de l'exercice 2013.

Neuvième résolution *(Autorisation d'opérer en bourse sur ses propres actions)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, à acheter ou faire acheter des actions de la Société en vue :

- de la mise en œuvre de tout plan d'option d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ; ou

- de l'attribution ou de la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions définies par la loi ; ou
- de la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ; ou
- de l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés ; ou
- de la remise d'actions à titre d'échange, de paiement ou autre dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ; ou
- de l'animation du marché secondaire ou de la liquidité de l'action sur le marché Euronext de NYSE Euronext Paris ou sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris selon le marché sur lequel les actions de la Société seront admises à la négociation par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ; ou
- de la réalisation d'opérations d'achat, ventes ou transferts par tous moyens par un prestataire de services d'investissement, notamment dans le cadre de transactions hors marché.

Cette autorisation permettrait également à la Société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse, la Société informerait ses Actionnaires par voie de communiqué.

Les achats d'actions de la Société pourront porter sur un nombre d'actions tel que :
- le nombre d'actions que la Société achète pendant la durée de cette autorisation n'excède pas dix (10) % des actions composant le capital de la Société à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à la présente Assemblée Générale, étant précisé que le nombre d'actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport, ne pourra excéder cinq (5) % de son capital ;
- le nombre d'actions que la Société détiendra à quelque moment que ce soit ne dépasse pas dix (10) % des actions composant le capital social de la Société à la date considérée.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourront être réalisés à tout moment (y compris en période d'offre publique dans les limites permises par la réglementation applicable) et par tous moyens, sur le marché de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs (sans limiter la part du programme de rachat pouvant être réalisée par ce moyen), par offre publique ou par utilisation d'options ou autres instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré ou par remise d'actions par suite de l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société par conversion, échange, remboursement, exercice d'un bon ou de toute autre manière, soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement.

Le prix maximum d'achat des actions dans le cadre de la présente résolution sera de quarante (40) € par action (ou la contre-valeur de ce montant à la même date dans toute autre monnaie), ce prix maximum étant applicable tant aux acquisitions décidées à compter de la date de la présente Assemblée qu'aux opérations à terme conclues en vertu d'une autorisation donnée par une précédente Assemblée Générale et prévoyant des acquisitions d'actions postérieures à la date de la présente Assemblée.

Cette autorisation est donnée pour une durée maximum de dix-huit (18) mois. Elle annule et remplace la précédente autorisation donnée lors de l'Assemblée Générale du 22 juin 2012 dans sa septième résolution.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 alinéa 1 du Code de commerce, le Comité d'Entreprise sera informé de la présente résolution.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour décider et effectuer la mise en œuvre de la présente autorisation, pour en préciser, si nécessaire, les termes et en arrêter les modalités, effectuer toute publication requise par la loi ou les règlements, réaliser le programme d'achat et notamment pour passer tout ordre de Bourse, conclure tout accord, en vue de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toute déclaration auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et de toute autre autorité qui s'y substituerait, remplir toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

Dixième résolution *(Approbation du projet de demande de radiation des titres de la Société des négociations sur le marché Euronext de NYSE Euronext Paris et d'admission concomitante aux négociations sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration approuve, conformément aux dispositions de l'article L. 421-14 du Code monétaire et financier, le projet de demande de radiation des titres de la Société des négociations sur le marché Euronext de NYSE Euronext Paris et d'admission concomitante aux négociations sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris.

Elle confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre ce transfert de marché de cotation des titres de la Société.

Onzième résolution *(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, confère tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration et Directeur Général ou toute autre personne qu'il aura entendu se substituer, et porteur d'un original ou d'une copie des présentes, à l'effet de procéder à toutes formalités légales nécessaires.

Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Douzième résolution *(Autorisation au Conseil d'Administration de réduire le capital par annulation d'actions)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration ainsi que du rapport spécial des Commissaires aux comptes :

- Autorise le Conseil d'Administration à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions que la Société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce et dans le cadre des programmes autorisés dans le cadre de la neuvième résolution ci-dessus soumise à la présente Assemblée Générale ou des programmes d'achat autorisés antérieurement, dans la limite de dix (10) % du nombre total d'actions, par périodes de vingt-quatre (24) mois, en imputant la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles y compris, en partie, sur la réserve légale à concurrence de dix (10) % du capital annulé ;

- Autorise le Conseil d'Administration à constater la réalisation de la ou des réductions de capital dans les proportions et aux époques qu'il décidera, modifier en conséquence les statuts et accomplir toutes formalités nécessaires ;

- Autorise le Conseil d'Administration à déléguer tous pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de ses décisions, le tout conformément aux dispositions légales en vigueur lors de l'utilisation de la présente autorisation ;

- Décide que cette autorisation annule et remplace à compter de la présente décision, la précédente autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 juin 2012, dans sa onzième résolution ;

- Fixe à dix-huit (18) mois à compter de la présente Assemblée Générale, soit jusqu'au 24 novembre 2014, la durée de validité de la présente autorisation, et ce, en application des dispositions de l'article L. 225-209 alinéa 1 du Code de commerce.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le

même objet.

L'Assemblée Générale prend acte du fait que dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration viendrait à utiliser la présente délégation, celui-ci rendrait compte à l'Assemblée Générale Ordinaire suivante, conformément à l'article L. 225-129-5 du Code de commerce, de l'utilisation faite des délégations conférées dans la présente résolution.

Treizième résolution *(Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration d'émettre des actions ordinaires ou toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-129-2 et L. 228-92 du Code de commerce :

- Délègue au Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six (26) mois à compter de la présente Assemblée Générale, sa compétence à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, à une ou plusieurs augmentations du capital social par l'émission, en France ou à l'étranger, soit en euros, soit en toute autre monnaie ou unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies, d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès par tous moyens au capital (à l'exception d'actions de préférence) ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, à souscrire en numéraire et à libérer en espèce ou par compensation de créances ;
- Décide que le montant nominal maximal des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées, immédiatement et/ou de manière différée, en vertu de la présente délégation, ne pourra excéder un montant nominal global de cinq millions d'euros (5 000 000,00 €), le tout (i) dans la limite de la fraction non utilisée du plafond global fixé aux quatorzième, quinzième et seizième résolutions de la présente Assemblée Générale, et (ii) sous réserve, s'il y a lieu, du montant nominal des actions supplémentaires à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des éventuels porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital.
- Décide que les actionnaires pourront, dans les conditions prévues par la loi, exercer leur droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires et/ou aux valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance de la Société, à titre irréductible. En outre, le Conseil d'Administration aura la faculté de conférer aux actionnaires le droit de souscrire à titre réductible un nombre de valeurs mobilières supérieur à celui qu'ils pourraient souscrire à titre irréductible, proportionnellement aux droits de souscription dont ils disposent et, en tout état de cause, dans la limite de leur demande.
- Décide que si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ou de valeurs mobilières telles que définies ci-dessus, le Conseil d'Administration pourra utiliser, dans l'ordre qu'il estimera opportun, l'une et/ou l'autre des facultés ci-après :
  - limiter le montant de l'émission au montant des souscriptions recueillies, sous la condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts de l'émission décidée,
  - répartir librement tout ou partie des titres non souscrits.
- Prend acte que la présente délégation emporte de plein droit, au profit des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance de la Société, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions ou aux titres de créance auxquels ces valeurs mobilières donnent droit ;
- Décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs, dans les conditions légales et réglementaires, pour mettre en œuvre la présente délégation, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, à l'effet notamment :
  - de déterminer les dates et modalités des émissions, notamment le mode de libération des actions ou autres titres émis, ainsi que la forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à créer,
  - d'arrêter les prix et conditions des émissions,
  - de fixer les montants à émettre,
  - de fixer la date de jouissance, même rétroactive, des valeurs mobilières à émettre et, le cas échéant, de prévoir la possibilité de suspension de l'exercice des droits d'attribution d'actions attachés aux valeurs mobilières à émettre pendant un délai qui ne pourra excéder trois (3) mois,
  - de fixer les modalités suivant lesquelles sera assurée la préservation des droits des titulaires de

valeurs mobilières donnant accès au capital social et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires,

• de procéder, le cas échéant, à toutes imputations sur la ou les primes d'émission et notamment celle de frais, droits et honoraires entraînés par la réalisation des émissions,

• de prendre généralement toutes dispositions utiles et conclure tous accords pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, faire procéder à toutes formalités utiles à l'émission, à la négociation et à l'admission aux négociations des actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance de la Société aux négociations sur le marché Euronext de NYSE Euronext Paris ou sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris, selon le marché sur lequel les actions de la Société sont admises aux négociations, à la cotation et au service financier des titres émis en vertu de la présente délégation, ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés,

• de constater la ou les augmentations de capital résultant de toute émission réalisée par l'usage de la présente délégation et modifier corrélativement les statuts.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

L'Assemblée Générale prend acte du fait que dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration viendrait à utiliser la présente délégation, celui-ci rendrait compte à l'Assemblée Générale Ordinaire suivante, conformément à l'article L. 225-129-5 du Code de commerce, de l'utilisation faite des délégations conférées dans la présente résolution.

Quatorzième résolution *(Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration d'émettre, par offre au public, des actions ordinaires ou toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires)*

LL'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-129-2, L. 225-135, L. 225-136 et L. 228-92 du Code de commerce :

- Délègue au Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six (26) mois à compter de la présente Assemblée Générale, sa compétence à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, en France ou à l'étranger, soit en euros, soit en toute autre monnaie ou unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies, à une ou plusieurs augmentations du capital social par voie d'une offre au public, dans la limite du plafond global ci-après fixé, et par l'émission d'actions ordinaires nouvelles de la Société et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès par tous moyens au capital (à l'exception d'actions de préférence) ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, à souscrire en numéraire et à libérer en espèces ou par compensation de créances ;

- Décide que le montant nominal maximum des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées, immédiatement et/ou de manière différée, en vertu de la présente délégation, ne pourra excéder un montant nominal global de cinq millions d'euros (5 000 000,00 €), le tout (i) dans la limite de la fraction non utilisée du plafond global fixé aux treizième, quinzième et seizième résolutions de la présente Assemblée Générale, et (ii) sous réserve, s'il y a lieu, du montant nominal des actions supplémentaires à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des éventuels porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital ;

- Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et/ou aux valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant à l'attribution de titres de créance de la Société, à émettre et de conférer au Conseil d'Administration le pouvoir d'instituer au profit des actionnaires un délai de priorité pour les souscrire en application des dispositions de l'article L. 225-135 du Code de commerce ;

- Décide que si les souscriptions du public n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ou de valeurs mobilières telles que définies ci-dessus, le Conseil d'Administration pourra utiliser, dans l'ordre qu'il estimera opportun, l'une et/ou l'autre des facultés ci-après :

- limiter l'émission au montant des souscriptions recueillies sous la condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'émission décidée ;
- répartir librement tout ou partie des titres non souscrits.

- Prend acte que la présente délégation emporte de plein droit, au profit des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance de la Société, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions ou aux titres de créance auxquels ces valeurs mobilières donnent droit ;

- Décide, pour le cas où les actions de la Société sont admises aux négociations sur un marché réglementé, que le prix des actions ordinaires émises ou auxquelles sont susceptibles de donner droit les valeurs mobilières pouvant être émises en vertu de la présente délégation devra être au moins égal à la moyenne pondérée des cours des trois (3) séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminuée d'une décote maximale de cinq (5) %, à l'exception des émissions représentant au maximum dix (10) % du capital social par an dont le prix d'émission sera laissé à l'appréciation du Conseil d'Administration dans les conditions prévues par la dix-septième résolution de la présente Assemblée Générale, sous réserve de son adoption ;

- Décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs avec faculté de subdélégation, dans les conditions légales et réglementaires, pour mettre en œuvre la présente délégation, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, à l'effet notamment :
  - de déterminer les dates et modalités des émissions, notamment le mode de libération des actions ou autres titres émis, ainsi que la forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à créer ;
  - d'arrêter, dans le cas où les actions de la Société ne sont pas admises aux négociations sur un marché réglementé, les prix et conditions des émissions, étant précisé que la fixation du prix d'émission résultera de la confrontation de l'offre des titres et des demandes de souscription émises par le public, selon la technique dite de « construction du livre d'ordres » ou en retenant a minima la valeur moyenne pondérée par les volumes des vingt (20) dernières séances de bourse précédant la décision d'émission éventuellement diminuée d'une décote maximale de vingt (20) % ;
  - de fixer les montants à émettre ;
  - de fixer la date de jouissance, même rétroactive, des valeurs mobilières à émettre et, le cas échéant, de prévoir la possibilité de suspension de l'exercice des droits d'attribution d'actions attachés aux valeurs mobilières à émettre pendant un délai qui ne pourra excéder trois (3) mois ;
  - de fixer les modalités suivant lesquelles sera assurée la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital social, et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires ;
  - de procéder, le cas échéant, à toutes imputations sur la ou les primes d'émission et notamment celle de frais, droits et honoraires entraînés par la réalisation des émissions ;
  - de prendre généralement toutes dispositions utiles et conclure tous accords pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, faire procéder à toutes formalités utiles à l'émission, à la négociation et à l'admission aux négociations des actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance de la Société aux négociations sur le marché Euronext de NYSE Euronext Paris ou sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris, selon le marché sur lequel les actions de la Société sont admises aux négociations, à la cotation et au service financier des titres émis en vertu de la présente délégation, ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés ;
  - de constater la ou les augmentations de capital résultant de toute émission réalisée par l'usage de la présente délégation et modifier corrélativement les statuts.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

L'Assemblée Générale prend acte du fait que dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration viendrait à utiliser la présente délégation, celui-ci rendrait compte à l'Assemblée Générale Ordinaire suivante, conformément à l'article L. 225-129-5 du Code de commerce, de l'utilisation faite des délégations conférées dans la présente résolution.

Quinzième résolution *(Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration d'émettre, par placement privé, des actions ordinaires ou toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-129-2, L. 225-135, L. 225-136 et L. 228-92 du Code de commerce, et de l'article L. 411-2, II du Code monétaire et financier :

- Délègue au Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six (26) mois à compter de la présente Assemblée Générale, sa compétence à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, en France ou à l'étranger, soit en euros, soit en toute autre monnaie ou unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies, à une ou plusieurs augmentations du capital social par voie de placement privé, dans la limite du plafond global ci-après fixé, et par l'émission d'actions ordinaires nouvelles de la Société et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès par tous moyens au capital (à l'exception d'actions de préférence) ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, à souscrire en numéraire et à libérer en espèces ou par compensation de créances ;

- Décide que le montant nominal maximum des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées, immédiatement et/ou de manière différée, en vertu de la présente délégation, ne pourra excéder un montant nominal global de cinq millions d'euros (5 000 000,00 €), le tout (i) sous la réserve du respect de la limite d'émissions fixée à vingt (20) % du capital social par période de douze (12) mois, telle que prévue par l'article L. 225-136, 3° du Code de commerce, (ii) dans la limite de la fraction non utilisée du plafond global fixé aux treizième, quatorzième et seizième résolutions de la présente Assemblée Générale, et (iii) sous réserve, s'il y a lieu, du montant nominal des actions supplémentaires à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des éventuels porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital ;

- Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et/ou aux valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant à l'attribution de titres de créance de la Société, à émettre au profit des personnes visées à l'article L.411-2, II, du Code Monétaire et Financier et de conférer au Conseil d'Administration le pouvoir d'instituer au profit des actionnaires un délai de priorité pour les souscrire en application des dispositions de l'article L. 225-135 du Code de commerce ;

- Décide que si les souscriptions des personnes visées à l'article L. 411-2, II du Code monétaire et financier n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ou de valeurs mobilières telles que définies ci-dessus, le Conseil d'Administration pourra utiliser, dans l'ordre qu'il estimera opportun, l'une et/ou l'autre des facultés ci-après :
  - limiter l'émission au montant des souscriptions recueillies sous la condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'émission décidée ;
  - répartir librement tout ou partie des titres non souscrits ;

- Prend acte que la présente délégation emporte de plein droit, au profit des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance de la Société, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions ou aux titres de créance auxquels ces valeurs mobilières donnent droit ;

- Décide, pour le cas où les actions de la Société sont admises aux négociations sur un marché réglementé, que le prix des actions ordinaires émises ou auxquelles sont susceptibles de donner droit les valeurs mobilières pouvant être émises en vertu de la présente délégation devra être au moins égal à la moyenne pondérée des cours des trois (3) séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminuée d'une décote maximale de cinq (5)%, à l'exception des émissions représentant au maximum dix (10) % du capital social par an dont le prix d'émission sera laissé à l'appréciation du Conseil d'Administration dans les conditions fixées par la dix-septième résolution de la présente Assemblée Générale, sous réserve de son adoption ;

- Décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs avec faculté de subdélégation, dans les conditions légales et réglementaires, pour mettre en œuvre la présente délégation, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, à l'effet notamment :
  - de déterminer les dates et modalités des émissions, notamment le mode de libération des actions ou autres titres émis, ainsi que la forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à créer ;
  - d'arrêter, dans le cas où les titres de la Société ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé, les prix et conditions des émissions, étant précisé que la fixation du prix d'émission résultera de la confrontation de l'offre des titres et des demandes de souscription émises par le public, selon la technique dite de « construction du livre d'ordres » ou en retenant a minima la valeur moyenne pondérée par les volumes des vingt (20) dernières séances de bourse précédant la décision d'émission éventuellement diminuée d'une décote maximale de vingt (20) % ;
  - de fixer les montants à émettre ;
  - de fixer la date de jouissance, même rétroactive, des valeurs mobilières à émettre et, le cas échéant, de prévoir la possibilité de suspension de l'exercice des droits d'attribution d'actions attachés aux valeurs mobilières à émettre pendant un délai qui ne pourra excéder trois (3) mois ;
  - de fixer les modalités suivant lesquelles sera assurée la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital social, et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires ;
  - de procéder, le cas échéant, à toutes imputations sur la ou les primes d'émission et notamment celle de frais, droits et honoraires entraînés par la réalisation des émissions ;
  - de prendre généralement toutes dispositions utiles et conclure tous accords pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, faire procéder à toutes formalités utiles à l'émission, à la négociation et à l'admission aux négociations des actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances de la Société aux négociations sur le marché Euronext de NYSE Euronext Paris ou sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris, selon le marché sur lequel les actions de la Société sont admises aux négociations, à la cotation et au service financier des titres émis en vertu de la présente délégation, ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés ;
  - de constater la ou les augmentations de capital résultant de toute émission réalisée par l'usage de la présente délégation et modifier corrélativement les statuts.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

L'Assemblée Générale prend acte du fait que dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration viendrait à utiliser la présente délégation, celui-ci rendrait compte à l'Assemblée Générale Ordinaire suivante, conformément à l'article L. 225-129-5 du Code de commerce, de l'utilisation faite des délégations conférées dans la présente résolution.

Seizième résolution *(Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration de procéder à l'émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires ; détermination de la catégorie de bénéficiaires et des modalités de fixation du prix d'émission)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-129-2, L. 225-135, L. 225-138 et L. 228-92 du Code de commerce, et de l'article L. 411-2, I du Code monétaire et financier :

- Délègue au Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six (26) mois à compter de la présente Assemblée Générale, sa compétence à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, en France ou à l'étranger, soit en euros, soit en toute autre monnaie ou unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies, à une ou plusieurs augmentations du capital social par voie de placement privé dans la limite du plafond global ci-après fixé, et par l'émission d'actions ordinaires nouvelles de la société et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès par tous moyens au capital (à l'exception d'actions de préférence) ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, à souscrire en numéraire et à libérer en espèces ou par compensation de créances ;

- Décide que le montant nominal maximum des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées, immédiatement et/ou de manière différée, en vertu de la présente délégation, ne pourra excéder un montant nominal global de cinq millions d'euros (5 000 000,00 €), le tout (i) dans la limite de la fraction non utilisée du plafond global fixé aux treizième, quatorzième et quinzième résolutions de la présente Assemblée Générale, et (ii) sous réserve, s'il y a lieu, du montant nominal des actions supplémentaires à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des éventuels porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital ;

- Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires et/ou aux valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant à l'attribution de titres de créance de la société, à émettre, au profit de sociétés et fonds d'investissement (en ce compris, sans limitation, tout FCPI, FCPR ou FIP) investissant à titre habituel dans des valeurs de croissance dites « small caps » (c'est-à-dire dont la capitalisation, lorsqu'elles sont cotées, n'excède pas un milliard d'euros (1 000 000 000,00 €)), dans le secteur industriel et/ou technologique, et participant à l'émission pour un montant unitaire d'investissement supérieur à cent mille euros (100 000,00 €) (prime d'émission incluse) et de conférer au Conseil d'Administration le pouvoir d'instituer au profit des actionnaires un délai de priorité pour les souscrire en application des dispositions de l'article L. 225-135 du Code de commerce ;

- Décide que si les souscriptions des personnes visées ci-dessus n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ou de valeurs mobilières telles que définies ci-dessus, le Conseil d'Administration pourra utiliser, dans l'ordre qu'il estimera opportun, l'une et/ou l'autre des facultés ci-après :
  - limiter l'émission au montant des souscriptions recueillies sous la condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'émission décidée ;
  - répartir librement tout ou partie des titres non souscrits.

- Prend acte que la présente délégation emporte de plein droit, au profit des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance de la société, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions ou aux titres de créance auxquels ces valeurs mobilières donnent droit ;

- Décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs avec faculté de subdélégation, dans les conditions légales et réglementaires, pour mettre en œuvre la présente délégation, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, à l'effet notamment :
  - de déterminer les dates et modalités des émissions, notamment le mode de libération des actions ou autres titres émis, ainsi que la forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à créer ;
  - d'arrêter les prix et conditions des émissions, étant précisé le prix d'émission des actions nouvelles sera égal au prix fixé par le Conseil d'Administration et résultant de la confrontation de l'offre des titres et des demandes de souscription émises par les investisseurs qualifiés, selon la technique dite de « construction du livre d'ordres » ou en retenant a minima la valeur moyenne pondérée par les volumes des vingt (20) dernières séances de bourse précédant la décision d'émission éventuellement diminuée d'une décote maximale de vingt (20) % ;
  - de fixer les montants à émettre ;
  - de fixer la date de jouissance, même rétroactive, des valeurs mobilières à émettre et, le cas échéant, de prévoir la possibilité de suspension de l'exercice des droits d'attribution d'actions attachés aux valeurs mobilières à émettre pendant un délai qui ne pourra excéder trois (3) mois ;
  - de fixer les modalités suivant lesquelles sera assurée la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital social, et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires ;
  - de procéder, le cas échéant, à toutes imputations sur la ou les primes d'émission et notamment celle de frais, droits et honoraires entraînés par la réalisation des émissions ;
  - de prendre généralement toutes dispositions utiles et conclure tous accords pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, faire procéder à toutes formalités utiles à l'émission, à la négociation et à l'admission aux négociations des actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance de la Société aux négociations sur le marché Euronext de NYSE Euronext Paris ou sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris, selon le marché sur lequel les actions de la Société sont admises aux négociations, à la cotation et au service financier des titres émis en vertu de la présente délégation, ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés ;

• de constater la ou les augmentations de capital résultant de toute émission réalisée par l'usage de la présente délégation et modifier corrélativement les statuts.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

L'Assemblée Générale prend acte du fait que dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration viendrait à utiliser la présente délégation, celui-ci rendrait compte à l'Assemblée Générale Ordinaire suivante, conformément à l'article L. 225-129-5 du Code de commerce, de l'utilisation faite des délégations conférées dans la présente résolution.

Dix-septième résolution *(Autorisation consentie au Conseil d'Administration, en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'Assemblée Générale dans la limite de 10% du capital de la Société)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article L. 225-136 du Code de commerce, délègue, dans le cas où les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext de NYSE Euronext Paris, sa compétence au Conseil d'Administration de déroger aux conditions de fixation de prix prévues aux quatorzième et quinzième résolutions de la présente Assemblée Générale et à le fixer selon les modalités suivantes :

- Le prix d'émission des actions ordinaires de la Société ou auxquelles sont susceptibles de donner droit les valeurs mobilières émises en vertu de la présente délégation ne pourra être inférieur à la moyenne pondérée des cours des vingt (20) dernières séances de bourse précédant le jour de la fixation du prix d'émission, éventuellement diminué d'une décote maximum de vingt (20) % ;

- Le prix d'émission des valeurs mobilières donnant accès au capital sera tel que la somme perçue immédiatement par la Société majorée, le cas échéant, de celle susceptible d'être perçue ultérieurement par la Société soit, pour chaque action émise en conséquence de l'émission de ces valeurs mobilières, au moins égale au montant visé à l'alinéa précédent ;

- Le montant nominal des actions émises ou auxquelles sont susceptibles de donner droit les valeurs mobilières émises en vertu de la présente résolution, ne pourra excéder dix (10) % du capital social par période de douze (12) mois, ainsi que les plafonds fixés par les quatorzième et quinzième résolutions ci-dessus sur lesquels il s'impute.

L'Assemblée Générale décide en outre que la présente autorisation est consentie pour une durée de vingt-six (26) mois à compter de la présente Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

L'Assemblée Générale prend acte du fait que dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration viendrait à utiliser la présente délégation, celui-ci rendrait compte à l'Assemblée Générale Ordinaire suivante, conformément à l'article L. 225-129-5 du Code de commerce, de l'utilisation faite des délégations conférées dans la présente résolution.

Dix-huitième résolution *(Délégation à donner au Conseil d'Administration en vue de l'ajustement éventuel d'une émission de titres)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes :

Délègue au Conseil d'Administration le pouvoir d'ajuster le nombre de titres à émettre en fonction des souscriptions reçues, dans les conditions de l'article L. 225-135-1 du Code de commerce ; en application de cet article, en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, le nombre de titres pourrait être augmenté dans la limite de quinze (15) % de l'émission initiale, au même prix que celui retenu pour l'émission initiale ;

Décide que pour chacune des émissions réalisées dans le cadre de chacune des délégations proposées dans le cadre de la présente Assemblée Générale, le Conseil d'Administration aura la compétence de décider, s'il constate une demande excédentaire, d'augmenter le nombre de titres à émettre dans les conditions prévues à l'article L. 225-135-1 du Code de commerce et dans la limite du plafond prévu pour chacune des délégations de la présente Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

L'Assemblée Générale prend acte du fait que dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration viendrait à utiliser la présente délégation, celui-ci rendrait compte à l'Assemblée Générale Ordinaire suivante, conformément à l'article L. 225-129-5 du Code de commerce, de l'utilisation faite des délégations conférées dans la présente résolution.

Dix-neuvième résolution *(Délégation de compétence au Conseil d'Administration d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration :

- Délègue au Conseil d'Administration la compétence de décider une ou plusieurs augmentations du capital de la Société par incorporation au capital de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait légalement et statutairement possible, sous la forme d'actions nouvelles attribuées gratuitement ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes, ou de la combinaison de ces deux modalités ;

- Décide, en cas d'émission d'actions nouvelles attribuées gratuitement à raison d'actions anciennes bénéficiant du droit de vote double et/ou d'un droit particulier, ces actions nouvelles bénéficieront de ce droit dès leur attribution ;

- Décide que les droits formant rompus ne seront pas négociables et que les actions correspondantes seront vendues, les sommes provenant de la vente étant allouées aux titulaires des droits dans le délai prévu par la réglementation ;

- Décide que le montant total des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées dans le cadre de la présente résolution ne pourra être supérieur à cinq millions d'euros (5 000 000,00 €), compte non tenu des ajustements susceptibles d'être opérés conformément à la loi, et que ce plafond est indépendant du plafond du montant nominal d'augmentation de capital résultant des émissions de titres de capital et d'autres valeurs mobilières autorisées par d'autres résolutions de la présente Assemblée Générale ;

- Décide que la présente délégation est valable pour une durée de vingt-six (26) mois à compter de la présente Assemblée Générale ;

L'Assemblée Générale prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

L'Assemblée Générale prend acte du fait que dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration viendrait à utiliser la présente délégation, celui-ci rendrait compte à l'Assemblée Générale Ordinaire suivante, conformément à l'article L. 225-129-5 du Code de commerce, de l'utilisation faite des délégations conférées dans la présente résolution.

Vingtième résolution *(Délégation de compétence au Conseil d'Administration d'émettre des actions de la Société au bénéfice des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, dans le cadre des dispositions des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail et des articles L. 225-129-2, L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce :

- Délègue au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, sa compétence à l'effet d'augmenter, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, sur ses seules décisions, le capital social de la Société, à concurrence d'un montant nominal maximal de quarante-mille euros (40 000,00 €) par émissions d'actions ou d'autres valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, au capital de la Société, réservées aux adhérents (i) à un plan d'épargne d'entreprise, (ii) de groupe, salariés ou mandataires sociaux de la Société ou d'une entreprise française ou étrangère qui lui est liée dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code du commerce et de l'article L. 3344-1 du Code du travail, et qui est détenue majoritairement directement ou indirectement par la Société; étant précisé que ce montant s'imputera sur le plafond maximal d'augmentation de capital fixé par les treizième, quatorzième, quinzième et seizième résolutions soumises à la présente Assemblée Générale ;

- Décide, concernant le prix d'émission des actions ordinaires, en application de l'article L. 3332-19 du Code du travail, de fixer la décote à vingt (20) % par rapport à la moyenne des cours de l'action de la Société sur le marché Euronext de NYSE Euronext Paris ou le marché Alternext de NYSE Euronext Paris lors des vingt (20) séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture des souscriptions. Toutefois, l'Assemblée Générale autorise expressément le Conseil d'Administration à réduire la décote susmentionnée, s'il le juge opportun, afin de tenir compte, inter alia, des régimes juridiques, comptables, fiscaux et sociaux applicables localement. Le Conseil d'Administration pourra également substituer tout ou partie de la décote par l'attribution gratuite d'actions ou d'autres titres en application des dispositions ci-dessous ;

- Décide que le Conseil d'Administration pourra également procéder au profit des bénéficiaires mentionnés ci-dessus à l'attribution, à titre gratuit, d'actions ou d'autres valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, au capital de la Société, étant entendu que l'avantage total résultant de cette attribution au titre de l'abondement ou, le cas échéant, de la décote, ne pourra pas excéder les limites légales ou réglementaires ;

- Décide que les caractéristiques des autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société seront arrêtées par le Conseil d'Administration dans les conditions fixées par la réglementation ;

- Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions et aux valeurs mobilières donnant accès au capital à émettre qui peuvent être émises en application de la présente résolution ;

- Constate, en tant que besoin, que cette délégation susvisée emporte de plein droit, au profit des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à terme à des actions de la Société susceptibles d'être émises en vertu de la présente résolution, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions auxquelles ces valeurs mobilières donnent droit.

Le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs, avec faculté de délégation ou de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre la présente autorisation, et notamment pour fixer les modalités et conditions des émissions qui seront réalisées en vertu de la présente autorisation, fixer le montant proposé à la souscription et les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, le prix, les dates de jouissance et les modalités de chaque émission ainsi que la forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à émettre, les délais de libération des valeurs mobilières et le cas échéant, fixer en cas d'attribution gratuite de titres, les modalités de l'attribution et le cas échéant, le montant, la nature des réserves, bénéfices ou primes à incorporer au capital, constater la réalisation des augmentations de capital à concurrence du montant des valeurs mobilières qui seront effectivement souscrites, procéder, à tous ajustement afin de prendre en compte l'incidence de l'opération sur le capital de la Société et fixer les modalités suivant lesquelles sera assurée la préservation des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital social conformément aux dispositions légales

et réglementaires, suspendre le cas échéant, l'exercice des droits attachés aux valeurs mobilières à émettre dans les cas et limites prévues par les dispositions réglementaires et contractuelles, accomplir, directement ou par mandataire, toutes opérations et formalités liées aux augmentations du capital social, apporter les modifications nécessaires aux statuts, demander leur admission à la cotation en Bourse partout où il en avisera, et sur sa seule décision et, s'il juge opportun, imputer les frais des augmentations de capital sur le montant des primes afférentes à ces émissions et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, conclure tous accords, accomplir directement ou par mandataire toutes les opérations et formalités, effectuer toutes les déclarations auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui serait nécessaire.

La présente délégation est valable pour une durée de vingt-six (26) mois à compter de la présente Assemblée. L'Assemblée Générale prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

Vingt-et-unième résolution *(Pouvoirs pour les formalités)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, confère tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration et Directeur Général ou toute autre personne qu'il aura entendu se substituer, et porteur d'un original ou d'une copie des présentes, à l'effet de procéder à toutes formalités légales nécessaires.

CONTRATS CONFÉRANT À UN MEMBRE QUELCONQUE DU GROUPE, UN ENGAGEMENT IMPORTANT VIS-À-VIS DU GROUPE

Pactes d'actionnaires conclus entre la société DELFINGEN GROUP et le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles (FMEA) :

Le 23 novembre 2009, un pacte d'actionnaires a été conclu entre le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles (FMEA) et la S.A Delfingen Group, pacte au sein duquel la société Delfingen Industry est également intervenue.

Ce pacte a été conclu dans le contexte de l'émission par la société Delfingen Group de 3 529 obligations donnant la possibilité de recevoir, 352 900 actions DELFINGEN INDUSTRY, souscrites en totalité par le FMEA.

Il est rappelé qu'aux termes du contrat d'investissement conclu le 5 novembre 2009 entre la société Delfingen Group et le FMEA, le FMEA s'était engagé à échanger, dès leur souscription, 2 353 obligations contre 235 300 actions DELFINGEN INDUSTRY représentant autant de droits de vote détenues par la société Delfingen Group, avec possibilité optionnelle de demander l'exercice de la faculté d'échange sur le solde des obligations en cas de survenance d'un des cas prévus par le contrat d'investissement, notamment :

- Perte de contrôle de DELFINGEN INDUSTRY par DELFINGEN GROUP ;
- Changement ou perte de contrôle de DELFINGEN GROUP par la famille STREIT ;
- Perte non volontaire du mandat social du FMEA au sein du Conseil d'Administration de DELFINGEN INDUSTRY ;
- Cessation des paiements de DELFINGEN INDUSTRY ou de DELFINGEN GROUP ;
- Non respect des termes du pacte d'Actionnaires ;
- Déclaration inexacte ou incomplète souscrite par DELFINGEN GROUP dans le contrat d'investissement entraînant un préjudice pour le FMEA, supérieur à 1 million d'euros ;
- Dissolution anticipée de DELFINGEN GROUP, non provoquée par une fusion ou une scission ;
- Emission par DELFINGEN GROUP, de nouveaux emprunts ayant le même rang que les obligations décrites ci-avant ;
- Désaccord sur des décisions de nature à avoir un impact significatif et réel sur la participation du FMEA, lesquelles décisions devront faire l'objet d'une consultation préalable de l'ensemble des administrateurs de DELFINGEN INDUSTRY.

Il est en outre précisé qu'en cas d'échange de la totalité des obligations, le FMEA détiendra 352 900 actions DELFINGEN INDUSTRY représentant 21,68% du capital de cette société.
Le pacte, constitutif d'une action de concert, organise «une concertation étroite préalablement à toutes décisions justifiant la recherche d'une position commune» entre les parties. Les parties formalisent ainsi «leurs relations et les conditions dans lesquelles elles conçoivent de s'accorder sur les objectifs de mise en œuvre d'une politique commune vis-à-vis de DELFINGEN INDUSTRY».
Les principales dispositions du pacte sont les suivantes :

- engagement de conservation des titres soumis au pacte pendant 4 ans (ledit engagement prenant fin le jour de la cessation de toute fonction par la partie concernée au sein de DELFINGEN INDUSTRY ou d'une société contrôlée par cette dernière) ;
- engagement de concertation préalablement à toute décision justifiant la recherche d'une position commune ou de nature à affecter de façon significative la participation des parties au capital de DELFINGEN INDUSTRY ;
- droit de préemption consenti par le FMEA à Delfingen Group en cas de projet de transfert d'actions ou d'obligations à un tiers ;
- clause de liquidité à compter du 1er novembre 2015 pour permettre la cession de l'intégralité des actions détenues par le FMEA ;
- le FMEA bénéficiera d'une option de vente à compter du 1er novembre 2016 pour céder à Delfingen Group la totalité des actions DELFINGEN INDUSTRY détenues à cette date. Delfingen Group s'engage irrévocablement à acquérir lesdites actions dès lors que le FMEA lui aura notifié sa décision d'exercer la promesse. Pour l'exercice de l'option de vente, le prix par action sera égal à la plus élevée des trois valeurs suivantes : (i) moyenne des 30 derniers cours de bourse, (ii) application d'un multiple de 5 à l'EBITDA courant auquel sera retranchée la dette financière nette consolidée et rapportée au nombre d'actions DELFINGEN INDUSTRY, (iii) 8,50 €. En cas de défaut de Delfingen Group au titre des obligations souscrites par le FMEA

qui aurait pour conséquence de voir ses obligations remboursées par anticipation, le FMEA pourra exercer son option de vente par anticipation.

Le pacte prendra fin à l'issue d'une période de 2 ans à compter de la date d'expiration de l'option de vente décrite ci-dessus ou, par anticipation, si le FMEA venait à ne plus détenir ni actions DELFINGEN INDUSTRY, ni obligations mentionnées ci-dessus.

Des dispositions relatives à la gouvernance de la société DELFINGEN INDUSTRY sont prévues dans l'article 8 du contrat d'investissement signé le 5 novembre 2009 et ont donné lieu à l'insertion, dans le règlement intérieur du Conseil d'Administration, des clauses particulières suivantes :

Article 2. Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 3 membres au moins et de 18 membres au plus dont 1 membre au moins désigné parmi des personnalités indépendantes de la Société et proposé par le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles.

Article 4. Décisions nécessitant une consultation préalable

4.1 Les décisions suivantes prises dans le cadre des travaux du Conseil d'Administration devront avoir fait l'objet de la consultation préalable de l'ensemble des Administrateurs :
- Toute modification de l'orientation stratégique ou modification substantielle de l'activité de la Société (à savoir toute adjonction d'une nouvelle activité ou abandon d'une activité préexistante) ;
- Toute opération sur le capital (immédiate ou à terme) de la Société ;
- Toute opération de fusion, scission, apport partiel d'actifs, apport en nature ou mise en location-gérance de fonds de commerce ;
- Modification des statuts ;
- Toute convention réglementée ou autre conclue, directement ou indirectement, avec un Actionnaire de la Société ;
- Liquidation amiable de la Société ;
- Proposition d'affectation du résultat ou la modification de la politique de distribution de dividendes ;
- Octroi, émission, souscription, modification de tout prêt, instrument financier d'un montant unitaire supérieur à 1 000 000 euros ;
- Octroi, émission, souscription, modification de caution, aval ou garantie d'un montant unitaire supérieur à 1 000 000 euros;
- Adoption et modification des budgets prévisionnels annuels d'exploitation et d'investissements/Adoption et modification d'un plan d'affaires glissant à 3 ans ;
- Investissements et désinvestissements d'équipements non prévus au budget pour un montant unitaire supérieur à 500 000 euros ;
- Toute création, acquisition, cession ou fermeture de filiales ; toute acquisition ou cession de fonds de commerce ou de branche d'activité ;
- Toute modification des pratiques comptables relatives aux comptes sociaux ou consolidés de la société, ainsi que la modification de la date de clôture de l'exercice social ;
- Transaction de tout procès ou litige dans lequel les sommes réclamées par l'une des parties excédent 500 000 euros.

4.2 L'ensemble des Administrateurs se réunira la matinée précédant la tenue de la réunion du Conseil d'Administration afin de formuler des propositions, des recommandations et des avis sur les points portés à l'ordre du jour et figurant parmi les décisions visées à l'article 4.1 ci-dessus.

Pactes d'actionnaires conclus en application des articles 787 B et 885 I-bis du code général des impôts :
Ces pactes ont été conclus suite à l'entrée du FMEA fin 2009 ayant entraîné la rupture des pactes d'Actionnaires conclus en 2007 *(cf le chapitre « Répartition du capital et des droits de vote en page 181)*

Les membres du cercle familial de la famille STREIT ainsi que la société DELFINGEN GROUP, ont signé le 6 janvier 2010 :

1 – Un engagement collectif de conservation de titres conformément aux dispositions de l'article 787 B du Code général des Impôts, pour une durée de deux (2) années à compter du 27/01/2010 date d'enregistrement dudit pacte auprès du SIE MONTBELIARD SUD EST, étant précisé que ce pacte est renouvelable à sa date anniversaire par tacite reconduction pour une durée indéterminée.

2 – Un engagement collectif de conservation de titres conformément à l'article 885 I-bis du Code général des impôts, pour une durée minimale de deux (2) ans à compter du 27/01/2010, date d'enregistrement dudit pacte auprès du SIE MONTBELIARD SUD EST, étant précisé que ce pacte est renouvelable à sa date anniversaire par tacite reconduction pour une durée indéterminée ;

Aux termes de ces pactes, les signataires se sont collectivement engagés à conserver 381.467 actions représentant 23,44% des droits financiers et 30,03% des droits de vote relatifs aux actions émises par la société DELFINGEN INDUSTRY.

Il est en outre précisé que ces pactes ont été signés par :
- Monsieur Bernard STREIT, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général ;
- Madame Françoise STREIT, Représentante permanente de la société DELFINGEN GROUP ;
- Monsieur Gérald STREIT, Administrateur ;
- Monsieur David STREIT, Administrateur ;
- DELFINGEN GROUP, société contrôlée par Monsieur Gérald STREIT et dont le capital est intégralement détenu par Messieurs Bernard, David et Gérald STREIT ainsi que Madame Françoise STREIT.

Contrats de service liant directement les membres des organes d'administration à la société Delfingen Industry ou l'une quelconque de ses filiales et prévoyant des avantages au profit de ces membres

Les membres du Conseil d'Administration ne sont directement liés par aucun contrat de service tant avec la société Delfingen Industry qu'avec l'une quelconque de ses filiales.

CONSULTATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES

Monsieur Bernard STREIT, agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société Delfingen Industry, atteste que, pendant la durée de validité du présent document, les documents suivants ou leur copie peuvent être consultés :

- l'acte constitutif et les statuts de la société Delfingen Industry ;
- tous rapports, courriers et autres documents et informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de l'émetteur, dont une partie est incluse ou visée dans le présent document ;
- les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document d'enregistrement.

Ces consultations peuvent être réalisées sur support physique et/ou électronique au siège social de la société situé à ANTEUIL (25340), rue Emile Streit.

INFORMATIONS GENERALES

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ	180
CAPITAL, DROITS DE VOTE ET OPTIONS D'ACHAT ET SOUSCRIPTION D'ACTIONS	181
POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	191
CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	191
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	192
CONTRATS IMPORTANTS	192
SITUATION DE DÉPENDANCE	192
IMMOBILISATIONS CORPORELLES SIGNIFICATIVES	192
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	193

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Dénomination sociale : Delfingen Industry

Siège social : Rue Emile Streit – 25340 Anteuil

Coordonnées du siège : Tel : 03 81 90 73 00
Fax : 03 81 90 73 19
Email : delfingen@delfingen.com

Forme juridique et législation applicable :

Delfingen Industry est une société anonyme à Conseil d'Administration de droit français, régie par le Code du commerce et par ses statuts.

Registre du commerce et des sociétés

La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BESANCON
sous le numéro B : 354 013 575.

Son code d'activité principale, selon la nomenclature d'activité française, est :
6420Z – Activités des sociétés holding.

Date de constitution : 8 mars 1990

Durée de vie : 99 ans

Objet social :

L'article 2 des statuts à jour au 28 juin 2010 stipule que la société a pour objet, directement ou indirectement en tous pays :

- La souscription et l'acquisition de titres de participation et de filiales en vue de leur gestion.

- Tous travaux d'études, de conseils de formation et d'assistance de nature pluridisciplinaire au profit des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaire ou dans lesquelles elle détient une participation en capital.

- Toutes opérations de location ou sous-location d'immeubles destinées à faciliter le fonctionnement de la société ou de toutes filiales ou sociétés apparentées.

- L'assistance en matière de gestion, technique, financière, informatique, documentaire et administrative et, plus généralement, toutes actions financières, de direction, de gestion, d'études et de recherches, d'accords commerciaux en vue de favoriser et d'accroître le rendement du capital, la politique d'investissements et les opérations du Groupe.

- Et plus généralement, toutes opérations financières, immobilières ou mobilières, civiles, commerciales, industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, qui seraient de nature à favoriser ou développer l'activité sociale.

CAPITAL - DROITS DE VOTE OPTIONS D'ACHAT ET SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Capital

Le capital social s'élève à 3 117 283,48 € (trois millions cent dix sept mille deux cent quatre vingt trois euros quarante huit cents). Il est divisé en 2 037 440 actions d'un euro cinquante trois (1,53 €) chacune, entièrement souscrites et libérées.

Le titre a été introduit le 8 février 1996 à la cote du Second Marché de la Bourse de Paris (désormais Euronext) ; il se négocie en cotation continue sous le code ISIN : FR 0000054132, compartiment C et le code mnémonique DELF.

Le titre est répertorié dans la classification sectorielle FTSETM : 30, Biens de consommation cycliques, dans le sous secteur 31, Automobiles, 313, Pièces détachées d'automobiles.

Répartition du capital et des droits de vote

Situation au 31 décembre 2010

Actionnaires	Nbre d'actions	% de capital	Droits de vote doubles	Nombre réel des droits de vote	% Nombre réel des droits de vote
DELFINGEN GROUP (2) (3)	1 321 950	66,75	830 000	2 151 950	75,16
FMEA Représentée par CDC ENTREPRISES (4)	235 300	11,88	Néant	235 300	8,22
Gérald STREIT (1) (2) (3)	11	NS	11	22	-
Bernard STREIT (1) (2)	81 434	4,11	81 434	162 868	5,69
Divers – Famille STREIT	256	0,01	235	491	0,02
Sous Total Concert	1 638 951	82,75	911 680	2 550 631	89,09
- Famille Streit	*1 403 651*	*70,87*	*911 680*	*2 315 331*	*80,87*
- FMEA	*235 300*	*11,88*	*Néant*	*235 300*	*8,22*
FCP STOCK PICKING France	85 452	4,31	Néant	85 452	2,98
Auto détention	29 880	1,51	Néant	Néant	Néant
Autres Public	226 241	11,42	710	226 951	7,93
Total	**1 980 524**	**100,00**	**912 390**	**2 863 034**	**100,00**

(1) Deux engagements de conservation de titres de la société Delfingen Group ont été signés par Monsieur Bernard STREIT, son épouse et leurs deux enfants ; ces engagements ont fait l'objet d'un communiqué de presse diffusé par les ECHOS-COMFI le 27 Juillet 2007.
(2) Deux engagements de conservation de titres de la société Delfingen Industry ont été signés par Monsieur Bernard STREIT, son épouse et leurs deux enfants ainsi que la société Delfingen Group en date du 6 janvier 2010 ; ces engagements ont fait l'objet d'un communiqué de presse diffusé le 24 février 2010 via le diffuseur professionnel Hugin.
(3) Société intégralement détenue par les membres de la famille STREIT, principalement Monsieur Gérald STREIT détenant 69,21%, Monsieur David STREIT, détenant 30,80% et Monsieur et Madame Bernard STREIT, détenant l'usufruit attaché à 15 606 698 actions détenues en nue propriété par Messieurs Gérald et David STREIT, et donnant droit à 44,38% des droits de vote afférents uniquement à la résolution concernant l'affectation du résultat de l'exercice clos.
(4) Détenu à hauteur d'un tiers chacun par la Caisse des Dépôts et Consignations, PSA et RENAULT.

Situation au 31 décembre 2011

Actionnaires	Nbre d'actions	% de capital	Droits de vote doubles	Nombre réel des droits de vote	% Nombre réel des droits de vote
DELFINGEN GROUP (2) (3)	1 403 997	68,91	830 000	2 233 997	76,51
FMEA Représentée par CDC ENTREPRISES (4)	235 300	11,55	Néant	235 300	8,06
Gérald STREIT (1) (2) (3)	11	NS	11	22	-
Bernard STREIT (1) (2)	81 434	4,00	81 434	162 868	5,58
Divers – Famille STREIT	256	0,01	235	491	0,02
Sous Total Concert	1 720 998	84,47	911 680	2 632 678	90,17
- Famille Streit	*1 485 698*	*72,92*	*911 680*	*2 397 378*	*82,11*
- FMEA	*235 300*	*11,55*	*Néant*	*235 300*	*8,06*
FCP STOCK PICKING France	101 535	4,98	Néant	101 535	3,48
Auto détention	30 047	1,47	Néant	Néant	Néant
Autres Public	184 860	9,07	710	185 570	6,36
Total	**2 037 440**	**100,00**	**912 390**	**2 919 783**	**100,00**

(1) Deux engagements de conservation de titres de la société Delfingen Group ont été signés par Monsieur Bernard STREIT, son épouse et leurs deux enfants ; ces engagements ont fait l'objet d'un communiqué de presse diffusé par les ECHOS-COMFI le 27 Juillet 2007.

(2) Deux engagements de conservation de titres de la société Delfingen Industry ont été signés par Monsieur Bernard STREIT, son épouse et leurs deux enfants ainsi que la société Delfingen Group en date du 6 janvier 2010 ; ces engagements ont fait l'objet d'un communiqué de presse diffusé le 24 février 2010 via le diffuseur professionnel Hugin.

(3) Société intégralement détenue par les membres de la famille STREIT, principalement Monsieur Gérald STREIT détenant 69,21%, Monsieur David STREIT, détenant 30,80% et Monsieur et Madame Bernard STREIT, détenant l'usufruit attaché à 15 606 698 actions détenues en nue propriété par Messieurs Gérald et David STREIT, et donnant droit à 44,38% des droits de vote afférents uniquement à la résolution concernant l'affectation du résultat de l'exercice clos.

(4) Détenu à hauteur d'un tiers chacun par la Caisse des Dépôts et Consignations, PSA et RENAULT.

Situation au 31 décembre 2012

Actionnaires	Nbre d'actions	% de capital	Droits de vote doubles	Nombre réel des droits de vote	% Nombre réel des droits de vote
DELFINGEN GROUP (2) (3)	1 400 749	68,75	830 000	2 230 749	76,39
FMEA Représentée par CDC ENTREPRISES (4)	235 300	11,55	Néant	235 300	8,05
Gérald STREIT(1) (2) (3)	61	NS	11	72	NS
Bernard STREIT(1) (2)	81 699	4,01	81 456	163 155	5,59
Bernard et Françoise STREIT(1) (2)	8 981	0,44	-	8 981	0,31
Divers – Famille STREIT	2 754	0,13	213	2 967	0,10
Sous Total Concert	1 729 544	84,88	911 680	2 641 022	90,44
- Famille Streit	*1 494 244*	*73,33*	*911 680*	*2 397 378*	*82,39*
- FMEA	*235 300*	*11,55*	*Néant*	*235 300*	*8,05*
FCP STOCK PICKING France	101 535	4,98	Néant	101 535	3,48
Auto détention	29 442	1,46	Néant	Néant	Néant
Autres Public	176 919	8,68	710	177 629	6,08
Total	**2 037 440**	**100,00**	**912 390**	**2 949 830**	**100,00**

(1) Deux engagements de conservation de titres de la société Delfingen Group ont été signés par Monsieur Bernard STREIT, son épouse et leurs deux enfants ; ces engagements ont fait l'objet d'un communiqué de presse diffusé par les ECHOS-COMFI le 27 Juillet 2007.

(2) Deux engagements de conservation de titres de la société Delfingen Industry ont été signés par Monsieur Bernard STREIT, son épouse et leurs deux enfants ainsi que la société Delfingen Group en date du 6 janvier 2010 ; ces engagements ont fait l'objet d'un communiqué de presse diffusé le 24 février 2010 via le diffuseur professionnel Hugin.

(3) Société intégralement détenue par les membres de la famille STREIT, principalement Monsieur Gérald STREIT détenant 69,21%, Monsieur David STREIT, détenant 30,80% et Monsieur et Madame Bernard STREIT, détenant l'usufruit attaché à 15 606 698 actions détenues en nue propriété par Messieurs Gérald et David STREIT, et donnant droit à 44,38% des droits de vote afférents uniquement à la résolution concernant l'affectation du résultat de l'exercice clos.

(4) Détenu à hauteur d'un tiers chacun par la Caisse des Dépôts et Consignations, PSA et RENAULT.

Déclarations de franchissements de seuils reçus par la Société

Néant

Actionnariat salarié

En application des dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons que les salariés ne détiennent pas, collectivement, de participation au capital social, à la date du 31 décembre 2012.

Pacte d'actionnaires

Se reporter à la mention des Pactes d'actionnaires conclus entre la société DELFINGEN GROUP et le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles (FMEA) et du Pactes d'actionnaires conclus en application des articles 787 B et 885 I-bis du code général des impôts dans le paragraphe « Contrats conférant à un membre quelconque du Groupe, un engagement important vis-à-vis du Groupe », ci-après page 175 et suivantes.

Droits de vote

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

L'article 15 des Statuts, en vertu d'une résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 1995, prévoit que les actions inscrites sous la forme nominative depuis au moins deux ans bénéficient d'un droit de vote double, dans la mesure où l'Actionnaire en fait la demande à la Société par lettre recommandée.

Existence de seuils statutaires devant être déclarés à la société (Article 8 des statuts)

En application de l'article 8 des statuts, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert, qui vient à posséder un nombre d'actions de la Société ou de droits de vote égal ou supérieur à 0,5 % du nombre total des actions ou des droits de vote doit, dans un délai de quinze jours à compter de ce franchissement de seuil de participation, informer la Société du nombre total des actions ou des droits de vote qu'il possède par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette déclaration est renouvelée dans les mêmes conditions chaque fois qu'un seuil de 0,5 % est franchi à la hausse ou à la baisse.

Pour la détermination des seuils, il sera tenu compte également des actions et droits de vote détenus indirectement et des actions et droits de vote assimilés aux actions et droits de vote possédés tels que définis par les dispositions des articles L. 233-7 et suivants du Code de commerce.

Dans chaque déclaration visée ci-dessus, le déclarant devra certifier que la déclaration faite comprend bien tous les titres et droits de vote détenus ou possédés au sens de l'alinéa qui précède. Il devra indiquer également la ou les dates d'acquisition.

En cas d'inobservation des dispositions ci-dessus, l'Actionnaire sera privé du droit de vote à hauteur des actions ou droits de vote dépassant les seuils soumis à déclaration, à la demande, conformément aux dispositions de l'alinéa 6 de l'article L. 233-7 du Code de commerce, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale d'un ou plusieurs Actionnaires détenant une fraction du capital au moins égale à 0,5 %.

Capital autorisé non émis

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire en date du 22 juin 2012 :

- Le Conseil d'Administration s'est vu déléguer la faculté de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital immédiates ou à terme par offre au public (souscription en numéraires ou par compensation de créances), avec exercice du droit préférentiel de souscription à titre irréductible, par l'émission d'actions ordinaires de la société ou de toutes autres valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, donnant accès par tous moyens immédiatement et/ou à terme au capital de la société, émise à titre gratuit ou onéreux, le tout dans la limite d'un plafond global de 10 000 000 €, et ce, sur une durée de 26 mois à compter du 22 juin 2012 ; en conséquence, cette délégation, se substituant purement et simplement à toute délégation antérieure ayant le même objet, est en cours de validité au 31 décembre 2012 ;

- Le Conseil d'Administration s'est vu déléguer la faculté de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital immédiates ou à terme par offre visée à l'article L411-2II du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par l'émission d'actions ordinaires de la société ou de toute autre valeur mobilière donnant accès par tous moyens immédiatement et/ou à terme au capital de la société, émise à titre gratuit ou onéreux, le tout dans la limite d'un plafond global de 10 000 000 € (y compris le montant de la précédente délégation ci-dessus mentionnée), et ce, sur une durée de 26 mois à compter du 22 juin 2012 ; en conséquence, cette délégation, se substituant purement et simplement à toute délégation antérieure ayant le même objet, est en cours de validité au 31 décembre 2012.

Le tableau ci-après retrace les utilisations partielles des autorisations données par le passé.

Evolution du capital

Date	Nature de l'opération	Augmentation du capital	Prime d'émission ou d'apport	Montant du capital	Nombre d'actions	Nominal
08/03/90	Création, par apport des actions de la société Sofanou (devenue Flexitec)	-	-	12 039 000 F	120 390	100 F
25/07/90	Augmentation de capital en numéraire	1 461 000 F	-	13 500 000 F	135 000	100 F
02/12/91	Augmentation de capital en numéraire	1 335 000 F	664 830 F	14 835 000 F	148 350	100 F
02/12/91	Incorporation au capital de la prime d'émission	664 608 F	-	15 499 608 F	148 350	104,48 F
16/09/93	Réduction du capital, par suite du rachat des actions privilégiées détenues par Centrest	(1 447 048) F	-	14 052 560 F	134 500	104,48 F
19/12/95	Augmentation de capital par incorporation de réserves	742 440 F	-	14 795 000 F	134 500	110 F
19/12/95	Réduction à 10 F de la valeur nominale des actions	-	-	14 795 000 F	1 479 500	10 F
du 16/06/97 au 27/06/97	Augmentation du capital par apport en numéraire	1 479 500 F	33 140 800 F	16 274 500 F	1 627 450	10 F
31/05/99	Augmentation du capital par apport en numéraire suite à l'exercice de 870 BSA	1 740 F	50 460 F	16 276 240 F	1 627 624	10 F
27/10/00	Augmentation du capital par incorporation de réserves	58 827,59 F	-	16 335 067,59 F	1 627 624	10 F
27/10/00	Conversion du capital en euros	-	-	2 490 265 €	1 627 624	1,53 €
25/06/10	Augmentation de capital par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société	539 937 €	2 459 713 €	3 030 202 €	1 980 524	1,53 €
10/01/2011	Augmentation de capital par exercice des Bons de Souscription d'Actions (BSA)	87 081,48 €	396 704,52 €	3 117 283,48 €	2 037 440	1,53 €

Disposition d'un contrat qui pourrait retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle de l'émetteur

Par acte sous seing privé en date du 23 novembre 2009, la société Delfingen Group a conclu avec le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles (FMEA), en présence de la société Delfingen Industry, un pacte d'actionnaires aux termes duquel le FMEA a consenti à la société Delfingen Group, dans le strict respect de la réglementation boursière, un droit de préemption sur tout transfert de titres que le FMEA détiendrait au sein de la société Delfingen Industry, et ce, à l'issue de la période de quatre années de conservation de titres à laquelle le FMEA s'est engagé à l'égard de son cocontractant. Il est précisé d'une part, que ce droit de préemption ne trouvera pas à s'appliquer si le FMEA entend procéder à la cession de ses titres sur le marché boursier et d'autre part, dans le cas où la cession envisagée par le FMEA s'opèrerait au profit de toute entité qui contrôle CDC ENTREPRISES, est contrôlée par CDC ENTREPRISES, ou est contrôlée par une personne contrôlant CDC ENTREPRISES ; la notion de contrôle s'entend de celle définie par l'article L.233-3 du code de commerce.
Il est en outre précisé qu'en application du pacte visé aux présentes, à compter du 1er novembre 2016 et jusqu'au 31 janvier 2017 inclus, le FMEA aura la faculté d'exercer une option de vente obligeant la société Delfingen Group à racheter la totalité des titres qu'il détient au sein de la société Delfingen Industry.

Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions auto détenues par l'émetteur et par ses filiales

Au 31/12/2012, la société Delfingen Industry détient 29 442 de ses propres titres pour une valeur brute globale de 478 365 €.
La valeur nominale de ces titres est de 1,53 €.

Plan d'options d'achat d'actions

Date d'Assemblée	Plan 2	Complément d'actions créées dans le cadre du Plan 2 suite au rééquilibrage du maintien des droits des titulaires d'options (1)	Complément d'actions créées dans le cadre du Plan 2 suite au rééquilibrage du maintien des droits des titulaires d'options (2)
Dates des conseils d'administration	14/02/2007		
Nbre total d'actions pouvant être achetées	45 900	7 678	1129
Mandataires sociaux attributaires	Aucun	Aucun	Aucun
Point de départ de l'exercice des options	Premier anniversaire de la date d'attribution	28 juin 2010	10 janvier 2011
Date d'expiration	14/02/2014	14/02/2014	14/02/2014
Prix d'achat	18,57 €	18,57 €	18,57 €
Et Modalité de fixation du prix	Dans le cadre du Conseil d'Administration en date du 14/02/2007 Extrait de la résolution du Conseil « décide à l'unanimité, de fixer le prix d'exercice d'une option à DIX HUIT VIRGULE CINQUANTE SEPT (18,57) Euros, étant précisé que ce prix d'exercice n'est pas inférieur : (i) à quatre vingt pour cent (80%) de la moyenne des cours constatés pour les actions de la société sur le Second Marché pendant les vingt (20) derniers jours de bourse précédant ce jour, qui s'élève arithmétiquement à QUATORZE VIRGULE QUARANTE ET UN (14,41) Euros (ii) et à quatre vingt pour cent (80%) du cours moyen d'achat des actions détenues par la société en application des articles L.225 208 et/ou L.225-209 du code de commerce, qui s'élève arithmétiquement à QUATORZE VIRGULE QUATRE VINGT SIX (14,86) Euros Et qu'il intègre un rabais limité à cinq pour cents (5%), de manière à ne pas donner lieu au paiement de cotisations sociales lors de l'exercice des options. »		
Modalités d'exercice	25% à l'issue de la première date anniversaire 25% à l'issue de la deuxième date anniversaire 25% à l'issue de la troisième date anniversaire 25% à l'issue de la quatrième date anniversaire ou Après la quatrième date anniversaire, en cas de non exercice de tout ou partie des options, faculté libre d'exercice jusqu'à la septième date anniversaire	75% jusqu'au 14 février 2011 ou Après la quatrième date anniversaire, en cas de non exercice de tout ou partie des options, faculté libre d'exercice jusqu'à la septième date anniversaire	75% jusqu'au 14 février 2011 ou Après la quatrième date anniversaire, en cas de non exercice de tout ou partie des options, faculté libre d'exercice jusqu'à la septième date anniversaire

Date d'Assemblée	Plan 2	Complément d'actions créées dans le cadre du Plan 2 suite au rééquilibrage du maintien des droits des titulaires d'options (1)	Complément d'actions créées dans le cadre du Plan 2 suite au rééquilibrage du maintien des droits des titulaires d'options (2)
Nombre d'actions achetées au jour de la publication de la présente information	-	-	-
Nombre cumulé d'options d'achat d'actions annulées ou caduques au 31/12/2012	20 950	1 756	258
Options d'achat d'actions restantes au 31 décembre 2012	24 950	5 922	871

(1) Suite à la réalisation de l'augmentation de capital réservée au profit de la société Delfingen Group en date du 28 juin 2010.
(2) Suite à la réalisation de l'augmentation de capital par exercice des BSA constatée en date du 10 janvier 2011.

Annulation

Une autorisation d'annuler des titres de la société donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2012 est en cours.

Elle autorise le Conseil d'Administration à annuler 10 % au maximum des actions que la société détiendrait ou pourrait détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre des programmes de rachats, par période de 24 mois à compter du 22 juin 2012. Cette autorisation est en vigueur jusqu'au 22 décembre 2013.
Elle n'a fait l'objet d'aucune utilisation.

Programme de rachat d'actions

Conformément à l'article L.225-209 du code de commerce, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire en date du 22 juin 2012 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder au rachat de ses propres actions à hauteur de 10% des actions composant le capital social à la date de réalisation de ces achats.

Au 31 décembre 2012, la société Delfingen Industry détient 29 442 de ses propres actions représentant 1,44 % du nombre total d'actions composant le capital social. Ces actions ont été notamment achetées dans le cadre des programmes de rachat d'actions successivement autorisés depuis l'Assemblée Générale du 26 janvier 2002 et au titre du contrat de liquidité.

Au titre de l'exercice 2012, aucune de ses propres actions n'a été rachetée par la société Delfingen Industry hors contrat de liquidité.

Contrat de liquidité

En vue d'assurer l'animation du marché de son titre, la société Delfingen Industry a confié à la société TSAF (Groupe VIEL) un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI (Association Française des Entreprises d'Investissement) du 14 mars 2005 référencée AFEI / 05-20, acceptée par l'AMF (Décision de l'AMF du 22 mars 2005). Ce contrat a fait l'objet d'une résiliation en date du 31 décembre 2012.
Au 1er janvier 2013, un nouveau contrat de liquidité a été conclu avec la société CM CIC-Securities.

Identification des titres au porteur

Les statuts de la société Delfingen Industry l'autorisent à rechercher les renseignements nécessaires à l'identification des Actionnaires au porteur, dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Actions nominatives

La tenue du registre ainsi que la gestion des comptes des Actionnaires au nominatif sont assurées depuis le 1er juin 2004 par :

Société Générale
Service Nominatif
Division Emetteurs
32 rue du Champ de Tir
BP 81236
44312 Nantes cedex 3

Les Actionnaires au nominatif peuvent accéder à leur compte en contactant le Service Nominatif au
Tel : 0825 820 000 ou encore sur le site Internet: https://nominet.socgen.com

POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

L'Assemblée Générale peut offrir à chaque Actionnaire, pour le dividende qui lui revient, un paiement en espèces ou un paiement en actions.

La société ne procède généralement pas à la distribution d'acomptes sur dividendes ; les dividendes sont versés annuellement après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits et reversés à l'Etat.

Montant des trois derniers dividendes

Au titre de l'exercice 2009, il n'a été versé aucun dividende.

Au titre de l'exercice 2010, il a été versé un dividende global de 361 K€.

Au titre de l'exercice 2011, il a été versé un dividende global de 141K€.

CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

Les commissaires aux comptes titulaires et suppléants sont actuellement les suivants :

Co-commissaires aux comptes titulaires :
EXCO CAP AUDIT, représenté par Monsieur Pierre BURNEL, domicilié à EXINCOURT (25), 2 rue Jules-Emile ZINGG
Cabinet AUDITIS, représenté par Monsieur Philippe DANDON, domicilié à DIJON (21), 5 rue René CHAR

Co-commissaires aux comptes suppléants :
PRETRE Bernard, domicilié à MORTEAU (25), Rue Neuve
DUMAS Thierry, domicilié à MACON (71), 113 rue des Grands Crus

Il est précisé que
- le cabinet EXCO CAP AUDIT ainsi que Monsieur Bernard PRETRE, respectivement Commissaire aux Comptes titulaire et Commissaire aux Comptes suppléant, sont en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012 ;
- le cabinet AUDITIS ainsi que Monsieur Thierry DUMAS, respectivement Commissaire aux Comptes titulaire et Commissaire aux Comptes suppléant, sont en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2014.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés au cours de l'exercice 2012 aux deux Commissaires aux Comptes de la société mère Delfingen Industry et les temps passés pour procéder à l'audit des comptes annuels et des états financiers consolidés sont les suivants :

	Temps passé en heures	**Honoraires** en euros
EXCO CAP AUDIT	518	53 420
AUDITIS	518	53 420
SOUS-TOTAL	1 036	106 840
Autres diligences et prestations		
EXCO CAP AUDIT	-	-
AUDITIS	-	-
SOUS-TOTAL	-	-
TOTAL	1 036	106 840

CONTRATS IMPORTANTS

Il n'existe pas de contrats significatifs autres que ceux conclus dans la marche normale des affaires.

SITUATION DE DÉPENDANCE

L'activité de DELFINGEN ne dépend pas de brevets appartenant à des tiers ou de procédés de fabrication détenus par des tiers, pas plus qu'elle ne dépend de contrats particuliers d'approvisionnement.

Toutefois, la société fait l'objet d'une allégation en contrefaçon, qui si elle venait à se concrétiser, pourrait avoir un impact significatif sur la situation de la société, sans remettre en cause sa pérennité –Facteurs de risques, risques juridiques, page 133).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES SIGNIFICATIVES

Le Groupe dispose de 24 sites dans le monde dédiés au développement des produits, à l'innovation, à la production, à la logistique et à la commercialisation répartis dans 17 pays sur 4 continents.

Aucune de ses installations industrielles prise isolément, ne représente de valeur significative au regard de la totalité des immobilisations corporelles consolidées du Groupe. Leur taux d'utilisation est largement dépendant du niveau d'activité de nos clients. Ce taux n'est pas suivi de façon globale et systématique.

L'ensemble des propriétés immobilières du Groupe est en location, à l'exclusion de celles de Delfingen Industry et Delfingen FR-Anteuil ainsi que de Delfingen PH-Filipinas dont le Groupe est propriétaire ou qui sont en location financement.

Tous les sites de production sont tournés vers le marché automobile, à l'exception de celui de Delfingen US- New York et d'une partie du site de Delfingen FR-Anteuil qui sont dédiés aux marchés de spécialités.

Les équipements de production sont standardisés, identiques dans tous les sites de production concernant le marché automobile. Ceci permet :

- d'optimiser les coûts d'acquisition et de maintenance ;
- d'adapter l'affectation des machines aux différents sites en fonction de l'évolution de la localisation de nos clients.

L'ensemble de l'outil industriel représente une capacité de production de 20 000 tonnes de transformation de matières plastiques par an.

Pour plus d'information, se reporter à :

- La carte des implantations page 22 ;
- La note 4-2 de l'annexe aux états financiers consolidés.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Régime de gouvernement d'entreprise

Suite à la parution du code de gouvernance Middlenext pour les valeurs moyennes et petites en décembre 2009, applicable à compter du 1er janvier 2010, le Conseil d'Administration de la société Delfingen Industry a décidé de l'appliquer dans le cadre d'une résolution adoptée le 5 mars 2010 (aucune de ses dispositions n'a été écartée) et a analysé les points de vigilance mentionnés lors d'un conseil en date du 23 juin 2011.

Stipulations statutaires relatives aux membres des organes de Direction

Les Administrateurs peuvent être des personnes physiques ou morales ; le nombre d'administrateurs ayant dépassé l'âge de 70 ans ne peut excéder le tiers des membres du Conseil d'Administration.

En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs sièges d'Administrateurs, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées, procéder à des nominations à titre provisoire.

Chaque Administrateur doit être propriétaire d'au moins une action.

Stipulations du règlement intérieur du Conseil d'Administration relatives aux membres des organes de Direction

Les articles 9 et 10 du règlement intérieur prévoient une obligation de confidentialité et de discrétion des Administrateurs ainsi qu'un devoir d'indépendance de ces derniers.

Composition du Conseil d'Administration et durée des mandats

En vertu des dispositions statutaires, la société est administrée par un Conseil d'Administration de trois membres au moins et de dix huit membres au plus.

Les Administrateurs appartenant à la famille STREIT sont Monsieur Bernard STREIT, Madame Françoise STREIT, Monsieur Gérald STREIT *(représentant permanent de DELFINGEN GROUP S.A)* et Monsieur David STREIT.

Le Conseil d'Administration se compose actuellement de 11 membres au 31 décembre 2012 :

M. Bernard Streit, né le 12 octobre 1952, détenant 81 699 actions ;
Mme. Françoise Streit, née le 25 juillet 1954, détenant 11 actions ;
M. et Mme Bernard Streit, détenant ensemble 8 981 actions

M. David Streit, né le 26 septembre 1978, détenant 2 533 actions ;
M. Michel de Massougnes des Fontaines, né le 13 Juillet 1946, détenant 1 action ;
M. Georges François, né le 29 janvier 1941, détenant 50 actions ;
M. Juan Manuel Diaz Huder, né le 25 juillet 1942, détenant 1 action ;
M. Cataldo Mangione, né le 19 avril 1953, détenant 10 actions ;
S.A Delfingen Group, représentée par M. Gérald Streit, né le 3 octobre 1976, détenant 1 400 749 actions ;
M. Frédéric Magné, né le 5 février 1969, détenant 50 actions ;
Mme Danièle Levi-Feunteun, née le 13 mars 1946, détenant 5 actions ;
Mme Annie Kahn, née le 4 mai 1950, ne détenant pas d'actions.

Monsieur **Bernard STREIT**, de nationalité française, domicilié à ANTEUIL (25), 2 rue du Stade, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, nommé en qualité d'Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2016 et aux fonctions de Directeur Général pour une durée indéterminée à compter du 25 janvier 2002.

Mandats et autres fonctions exercées en dehors du Groupe Delfingen Industry :
(cf tableau récapitulant les mandats et fonctions exercés dans toute société française et étrangère)

Déclaration complémentaire : Monsieur Bernard STREIT n'a fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'aucune condamnation pour fraude, d'aucune procédure collective ou de séquestre, d'aucune incrimination ou sanction publique officielle, ou d'interdiction de gérer toute personne morale.

Curriculum Vitae : Dirigeant du Groupe depuis le début des années 1980.

Monsieur **David STREIT**, de nationalité française, fils de Monsieur Bernard STREIT et de Madame Françoise STREIT, domicilié à BESANCON (25), 22 route de Tallenay, Administrateur nommé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2015.

Mandats et autres fonctions exercées en dehors du Groupe Delfingen Industry :
(cf tableau récapitulant les mandats et fonctions exercés dans toute société française et étrangère)

Déclaration complémentaire : Monsieur David STREIT n'a fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'aucune condamnation pour fraude, d'aucune procédure collective ou de séquestre, d'aucune incrimination ou sanction publique officielle, ou d'interdiction de gérer toute personne morale.

Curriculum Vitae :
2002 – 2005 Assistant Chef de Projet chez FAURECIA SIEGES AUTOMOBILES (Brières)
Depuis 2005 Chef de Projet chez CML Innovative Technologies

Monsieur **Françoise STREIT**, de nationalité française, épouse de Monsieur Bernard STREIT domiciliée à ANTEUIL (25), 2 rue du Stade, Administrateur nommé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2017

Mandats et autres fonctions exercées en dehors du Groupe Delfingen Industry :
(cf tableau récapitulant les mandats et fonctions exercés dans toute société française et étrangère) ;

Déclaration complémentaire : Madame Françoise STREIT n'a fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'aucune condamnation pour fraude, d'aucune procédure collective ou de séquestre, d'aucune incrimination ou sanction publique officielle, ou d'interdiction de gérer toute personne morale.

Curriculum Vitae :
Secrétaire de direction au sein du Groupe DELFINGEN depuis le 1er avril 1976.

S.A Delfingen Group, représentée par Monsieur Gérald STREIT, Administrateur nommé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2013. La société Delfingen Group est la maison mère de la société Delfingen Industry et est domiciliée à ANTEUIL (25340), Rue Emile Streit ; Monsieur Gérald STREIT, de nationalité française, représentant permanent de la société Delfingen Group au sein du Conseil d'Administration de la société Delfingen Industry, est le fils de Monsieur et Madame Bernard STREIT.

Mandats et autres fonctions exercées en dehors du Groupe Delfingen Industry :
(cf tableau récapitulant les mandats et fonctions exercés dans toute société française et étrangère)

Déclaration complémentaire : La société Delfingen Group ainsi que M. Gérald STREIT n'ont fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'aucune condamnation pour fraude, d'aucune procédure collective ou de séquestre, d'aucune incrimination ou sanction publique officielle, ou d'interdiction de gérer toute personne morale.

Curriculum Vitae (Gérald STREIT) :
Médecin Rhumatologue
Chargé de mission Delfingen FR-Anteuil S.A
Directeur général Delfingen Life S.A
Directeur général délégué Delfingen Group S.A

Monsieur **Frédéric MAGNE**, de nationalité française, domicilié à AIGLE (Suisse), 18 Ruelle du Croisat, Administrateur nommé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2014.

Mandats et autres fonctions exercées en dehors du Groupe Delfingen Industry :
(cf tableau récapitulant les mandats et fonctions exercés dans toute société française et étrangère)

Déclaration complémentaire : Monsieur Frédéric MAGNE n'a fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'aucune condamnation pour fraude, d'aucune procédure collective ou de séquestre, d'aucune incrimination ou sanction publique officielle, ou d'interdiction de gérer toute personne morale.

Curriculum Vitae : Entre 1985 et 1999, Monsieur Frédéric MAGNE a été plusieurs fois champion du monde cycliste ; dès 2000, il embrasse la carrière d'entraîneur à la Fédération Française de Cyclisme puis au sein de l'Union Cycliste Internationale dès 2001 ; après différentes missions de consultant télévisé, il devient directeur technique pour la Fédération Cycliste Japonaise avant d'être nommé tout dernièrement Directeur du Centre Mondial du Cyclisme et Directeur du Développement à l'UCI.

Monsieur **Georges FRANCOIS**, de nationalité française, domicilié à LE VESINET (78), 17 Rue des Charmes, Administrateur nommé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2013.

Mandats et autres fonctions exercées en dehors du Groupe Delfingen Industry :
(cf tableau récapitulant les mandats et fonctions exercés dans toute société française et étrangère)

Déclaration complémentaire : Monsieur Georges FRANCOIS n'a fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'aucune condamnation pour fraude, d'aucune procédure collective ou de séquestre, d'aucune incrimination ou sanction publique officielle, ou d'interdiction de gérer toute personne morale.

Curriculum Vitae : De 1965 à 1983, Cadre Dirigeant puis Directeur Industriel de WABCO. M. François rejoint le Groupe LABINAL en 1983 où il exerce la Direction Industrielle de la division FILTRAUTO avant d'en prendre la Direction Générale. En 1990, il devient Président de SYLEA. En 2000, SYLEA est racheté par VALEO où il prend la Direction de la Branche Connective Systems.
De 2002 à 2006, Conseiller Banque ARGIL pour les équipementiers automobiles.

Monsieur **Cataldo MANGIONE**, de nationalité française, domicilié à COUBLEVIE (38500), 1555 Chemin de l'Echaillon, Administrateur nommé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2013.

Mandats et autres fonctions exercées en dehors du Groupe Delfingen Industry :
(cf tableau récapitulant les mandats et fonctions exercés dans toute société française et étrangère)

Déclaration complémentaire : Monsieur Cataldo MANGIONE n'a fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'aucune condamnation pour fraude, d'aucune procédure collective ou de séquestre, d'aucune incrimination ou sanction publique officielle, ou d'interdiction de gérer toute personne morale.

Curriculum Vitae :
Evolution au sein Groupe SCHNEIDER ELECTRIC entre 1972 dans des fonctions de développement de nouvelles activités pour exercer actuellement une fonction de cadre dirigeant en charge de l'intégration de nouvelles activités au sein de la Business Unit (IS&C).

Monsieur **Juan Manuel DIAZ,** de nationalité espagnole, domicilié à Calle Tafalda 26 bis, Izda, 31003 PAMPELUNE, (Espagne), Administrateur nommé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2016.

Mandats et autres fonctions exercées en dehors du Groupe Delfingen Industry :
(cf tableau récapitulant les mandats et fonctions exercés dans toute société française et étrangère)

Déclaration complémentaire : Monsieur Juan Manuel DIAZ n'a fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'aucune condamnation pour fraude, d'aucune procédure collective ou de séquestre, d'aucune incrimination ou sanction publique officielle, ou d'interdiction de gérer toute personne morale.

Curriculum Vitae :
Entre 1986 et 2003, M. DIAZ prend la direction générale (en cumul avec une fonction d'Administrateur) de la société Filtrauto Iberica, spécialisée dans la fabrication de filtres automobiles sous la marque PURFLUX.
Entre 1988 et 1995, il assume la responsabilité de la société Cablinal Espagne (VIGO), fabricant de câblage pour Citroën et Peugeot et de Labauto Ibérica (Orense), un autre câbleur, en qualité d'Administrateur et Directeur Général.
En 1995, il assure la présidence de Cablauto Ibérica SA, filiale du Groupe Labinal (rachetée par Valéo) qui fabrique les câblages électriques pour SEAT (Groupe Volkswagen).

Monsieur **Michel de MASSOUGNES des FONTAINES**, de nationalité française, domicilié à BESANCON (25), 13 Avenue Fontaine Argent, Administrateur nommé jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2013.

Mandats et autres fonctions exercées en dehors du Groupe Delfingen Industry :
(cf tableau récapitulant les mandats et fonctions exercés dans toute société française et étrangère)

Déclaration complémentaire : Monsieur Michel DE MASSOUGNES DES FONTAINES n'a fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'aucune condamnation pour fraude, d'aucune procédure collective ou de séquestre, d'aucune incrimination ou sanction publique officielle, ou d'interdiction de gérer toute personne morale.

Curriculum Vitae
Monsieur DE MASSOUGNES DES FONTAINES est un médecin psychiatre qui a accompagné de nombreux sportifs de haut niveau dans leurs challenges.

Madame **Danielle LEVI - FEUNTEUN**, de nationalité française, domiciliée à PARIS (75), 117 Rue de Cambronne, Administrateur nommée jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2016.

Mandats et autres fonctions exercées en dehors du Groupe Delfingen Industry :
(cf tableau récapitulant les mandats et fonctions exercés dans toute société française et étrangère)

Déclaration complémentaire : Madame Danielle LEVI-FEUNTEUN n'a fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'aucune condamnation pour fraude, d'aucune procédure collective ou de séquestre, d'aucune incrimination ou sanction publique officielle, ou d'interdiction de gérer toute personne morale.

Curriculum Vitae :
Madame Danielle LEVI-FEUNTEUN est un ancien cadre dirigeant de sociétés essentiellement du secteur automobile. Parmi ses différentes fonctions, citons celles de Directeur Financier de Renault – Usine de Billancourt entre 1979 et 1986, de Senior Vice President responsable de la création puis du management de la Division des Opérations Internationales (Sommer Allibert) puis après le rachat de la division Auto de Sommer Allibert par Faurecia, Directeur de la Qualité en développement de 1986 à 2004. Enfin Directeur de la Planification Stratégique de la division Sièges de Faurecia (2004-2006).

Madame LEVI-FEUNTEUN a créé PM-3L en 2006.

Madame LEVI-FEUNTEUN est ou a été membre du Conseil d'Administration de nombreuses sociétés dont Sommer Allibert Salle de Bain, Le Feutre SA, Aspir Editions ainsi que de sociétés où elle représente le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles et à titre bénévole de l'Association des Directeurs Financiers DFCG et de l'Association des Anciens Elèves de la Harvard Business School –USA et France.

Madame **Annie KAHN**, de nationalité française, domiciliée à PARIS (75), 2 rue de Mirbel, Administrateur coopté.

Mandats et autres fonctions exercées en dehors du Groupe Delfingen Industry :
(cf tableau récapitulant les mandats et fonctions exercés dans toute société française et étrangère)

Déclaration complémentaire : Madame Annie KAHN n'a fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'aucune condamnation pour fraude, d'aucune procédure collective ou de séquestre, d'aucune incrimination ou sanction publique officielle, ou d'interdiction de gérer toute personne morale.

Curriculum Vitae :
Madame Annie KAHN est journaliste au journal « Le Monde » depuis 1987, actuellement en charge des enquêtes sur la gouvernance des entreprises, le management, l'innovation, l'entreprenariat, la philanthropie. Elle fut précédemment responsable des pages sur le Multimedia, chef adjoint du service Sciences, et co-responsable du Monde Affaires.
Avant d'entrer au journal « Le Monde », elle dirigeait la société d'ingénierie médiatique, Annie Kahn Communication, après avoir été rédactrice en chef d'un magazine spécialisé en Informatique.

Liste de l'ensemble des mandats exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux

En application de l'article L 225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce, la liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chacun des mandataires sociaux est la suivante :

NOM	MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS
Bernard STREIT	**Mandats et fonctions exercés dans les sociétés françaises**
Président Directeur Général	DELFINGEN INDUSTRY
Président Directeur Général	DELFINGEN GROUP
Président Directeur Général	DELFINGEN FR-ANTEUIL
Président du Conseil d'Administration	DELFINGEN LIFE
Gérant	SCI DES BOTTES
Gérant	DELFINGEN CRECHES
Gérant	DELFINGEN LUDOGYM LYON 9
Gérant	DELFINGEN LUDOGYM RENNES
Gérant	CRECHES BABY&CO MAXEVILLE
	Mandats et fonctions exercés dans les sociétés étrangères
Président du Conseil d'Administration	DELFINGEN PT-PORTO SA
Président du Conseil d'Administration	DELFINGEN PH-FILIPINAS Inc
Président du Conseil d'Administration	DELFINGEN US-HOLDING Inc
Président du Conseil d'Administration	STX HOLDING Llc
Président du Conseil d'Administration	DELFINGEN US-TEXAS Lp
Président du Conseil d'Administration	SOFANOU Inc.of TEXAS
Gérant	DELFINGEN DE – Köln GmbH
Gérant	DELFINGEN TN-TUNIS Sarl
Gérant	DELFINGEN MA-CASABLANCA Sarl
Gérant	DELFINGEN MA-TANGER Sarl
Président du Conseil d'Administration	DELFINGEN US-ASIA Inc
Président du Conseil d'Administration	DELFINGEN US-NEW YORK Inc
Président du Conseil d'Administration	DELFINGEN US
Gérant	DELFINGEN SK-NITRA Sro
Président du Conseil d'Administration	DELFINGEN US-CENTRAL AMERICA Inc
Président du Conseil d'Administration	DELFINGEN US-MEXICO Inc
Président du Conseil d'Administration	SOFANOU OF MEXICO Llc
Président du Conseil d'Administration	DELFINGEN MX - COAHUILA SrL
Président du Conseil d'Administration	COMPAÑEROS en EXCELENCIA en EXTRUSION
Président du Conseil d'Administration	DELFINGEN HN - CORTES
Gérant	DELFINGEN RO-TRANSILVANIA Srl
Administrateur unique	DELFINGEN RO-VALAHIA Srl
Président du Conseil d'Administration	DELFINGEN ASIA PACIFIC HOLDING Pte Ltd
Président du Conseil d'Administration	DELFINGEN Automobile Parts (Wuhan) Co., Ltd
Président du Conseil d'Administration	DELFINGEN SG FILIPINAS Pte Ltd
Frédéric MAGNE	**Mandats et fonctions exercés dans les sociétés françaises**
Administrateur	DELFINGEN INDUSTRY
	Mandats et fonctions exercés dans les sociétés étrangères
Directeur du centre mondial de cyclisme	
Directeur du développement de l'Union Cycliste Internationale	

Françoise STREIT	**Mandats et fonctions exercés dans les sociétés françaises**
Administrateur	DELFINGEN INDUSTRY
Administrateur	DELFINGEN GROUP
Secrétaire de direction	DELFINGEN GROUP

David STREIT	**Mandats et fonctions exercés dans les sociétés françaises**
Chef de Projet	CML Innovative Technologies SAS
Administrateur	DELFINGEN GROUP
Administrateur	DELFINGEN INDUSTRY
Administrateur	DELFINGEN FR-ANTEUIL
Administrateur	DELFINGEN LIFE
	Mandats et fonctions exercés dans les sociétés étrangères
Administrateur	DELFINGEN PT-PORTO SA
Administrateur	DELFINGEN US-HOLDING Inc
Administrateur	STX HOLDING Llc
Administrateur	DELFINGEN US-TEXAS Lp
Administrateur	SOFANOU Inc.of TEXAS
Administrateur	DELFINGEN US-ASIA Inc
Administrateur	DELFINGEN US-NEW YORK Inc
Administrateur	DELFINGEN US
Administrateur	DELFINGEN US-CENTRAL AMERICA Inc
Administrateur	DELFINGEN US-MEXICO Inc
Administrateur	SOFANOU OF MEXICO Llc
Administrateur	DELFINGEN MX - COAHUILA SrL
Administrateur	COMPAÑEROS en EXCELENCIA en EXTRUSION
Administrateur	DELFINGEN HN - CORTES

Georges FRANCOIS	**Mandats et fonctions exercés dans les sociétés françaises**
Administrateur	DELFINGEN INDUSTRY
	Mandats et fonctions exercés dans les sociétés étrangères
Néant	

Michel de MASSOUGNES DES FONTAINES	**Mandats et fonctions exercés dans les sociétés françaises**
Administrateur	DELFINGEN INDUSTRY
	Mandats et fonctions exercés dans les sociétés étrangères
Néant	

Juan Manuel DIAZ HUDER	**Mandats et fonctions exercés dans les sociétés françaises**
Administrateur	DELFINGEN INDUSTRY
	Mandats et fonctions exercés dans les sociétés étrangères
Néant	

S.A DELFINGEN GROUP (Représentée par M. Gérald STREIT)

	Mandats et fonctions exercés dans les sociétés françaises
Administrateur	DELFINGEN INDUSTRY
Administrateur	DELFINGEN LIFE
	Mandats et fonctions exercés dans les sociétés étrangères
Néant	
	Mandats et fonctions exercés par M. Gérarl STREIT à titre personnel
	Mandats et fonctions exercés dans les sociétés françaises
Administrateur	DELFINGEN GROUP
Directeur Général délégué	DELFINGEN GROUP
Administrateur	DELFINGEN INDUSTRY
Administrateur	DELFINGEN LIFE
Directeur Général	DELFINGEN LIFE
Administrateur	DELFINGEN FR-ANTEUIL
	Mandats et fonctions exercés dans les sociétés étrangères
Administrateur unique	LIMA INMO SL
Administrateur	DELFINGEN PT-PORTO SA
Administrateur	DELFINGEN Automotive Parts (Wuhan) Co., Ltd

Cataldo MANGIONE	**Mandats et fonctions exercés dans les sociétés françaises**
Administrateur	DELFINGEN INDUSTRY
Cadre Dirigeant	SCHNEIDER ELECTRIC
	Mandats et fonctions exercés dans les sociétés étrangères
Néant	

Danielle LEVI-FEUNTEUN	**Mandats et fonctions exercés dans les sociétés françaises**
Administrateur	DELFINGEN INDUSTRY
Administrateur	SAVOY International
Administrateur	ASPIR LE DICODESAIDES
	Mandats et fonctions exercés dans les sociétés étrangères
Néant	

Annie KAHN	**Mandats et fonctions exercés dans les sociétés françaises**
Administrateur	DELFINGEN INDUSTRY
	Mandats et fonctions exercés dans les sociétés étrangères
Néant	

Dans le souci de bénéficier d'une vision extérieure et d'avis indépendants, le Conseil d'Administration a souhaité s'ouvrir à des personnes extérieures au Groupe. Depuis 2001, il compte parmi ses membres des personnes d'horizons et d'expériences différents, apportant le savoir-faire et les compétences de personnes issues des affaires internationales dans le domaine automobile ainsi que de l'expertise des pratiques managériales. Il s'agit ici du critère d'indépendance retenu au sein de la société, conformément au code de gouvernance pour les valeurs moyennes et petites ; les Administrateurs réputés indépendants sur la base de ce critère sont :

- Monsieur Georges FRANCOIS ;
- Monsieur Michel de MASSOUGNES des FONTAINES ;
- Monsieur Juan Manuel DIAZ HUDER ;
- Monsieur Cataldo MANGIONE ;
- Monsieur Frédéric MAGNE ;
- Madame Danielle LEVI – FEUNTEUN ;
- Madame Annie KAHN.

En raison de la taille de la société, d'un organigramme juridique très simplifié et de la relation étroitement entretenue entre le Conseil d'Administration, le Comité Exécutif et les différentes directions fonctionnelles, le Conseil d'Administration n'a compté aucun comité spécialisé. Néanmoins, la société a décidé de constituer un Comité d'Audit lors d'un Conseil d'Administration en date du 25 juin 2010 en vue de satisfaire aux obligations de l'ordonnance n° 2008-1278 du 8 décembre 2008 transposant la directive 2006/43/CE du 17 mai 2006 relative au contrôle légal des comptes imposant aux sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé d'établir un tel comité. Le Conseil d'Administration a nommé en tant que membres du Comité d'Audit, Madame Danielle Levi-Feunteun, Messieurs Georges François et Gérald Streit.

Le Comité d'audit assiste le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance afin que celui-ci puisse s'assurer de la qualité du contrôle interne et de la fiabilité des informations fournies aux Actionnaires ainsi qu'aux Marchés Financiers. Le Comité d'Audit s'est réuni trois fois pendant l'exercice 2012.

Par ailleurs, les réalisations 2012 ont porté sur la synthèse des travaux réalisés par les Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2011, l'appréciation des éléments financiers de l'exercice 2011 et du premier semestre 2012, la réalisation d'un audit des systèmes d'information, la présentation de l'organisation du plan d'actions Contrôle interne, l'appréciation des risques existants au sein du Groupe Delfingen, les résultats des missions des Commissaires aux comptes sur les processus suivants : trésorerie, prix de transfert, investissements, prestations intragroupes.

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE CONTENANT LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

M. Bernard Streit – Président et Directeur Général

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE CONTENANT LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que les rapports de gestion figurant en pages 41 à 51 et 102 à 106 présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les états financiers consolidés et les comptes annuels 2010 avaient fait l'objet d'un rapport des Commissaires aux Comptes qui contenait une observation technique (voir pages 166 et 168 du Document de Référence 2010).

Les états financiers consolidés 2011 avaient fait l'objet d'un rapport des Commissaires aux Comptes qui contenait l'observation technique suivante : « *Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention d'une part sur la note A de l'annexe aux états financiers consolidés « Evénements marquants de l'exercice» relative aux incidences (i) de la signature de la convention de crédit sur l'exercice avec les banques françaises sur le renforcement de la structure financière et (ii) liées au non respect de l'un des covenants bancaires sur la traduction et le classement comptable des dettes financières et d'autre part sur la note 11 « Provisions pour autres passifs » qui expose les impacts sur les comptes consolidés des risques fiscaux et douaniers.* »

Les comptes annuels 2011 avaient fait l'objet d'un rapport des Commissaires aux Comptes qui contenait l'observation technique suivante : « *Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention d'une part sur la note A de l'annexe aux comptes annuels « Evénements marquants de l'exercice» relative aux incidences (i) de la signature de la convention de crédit sur l'exercice avec les banques françaises sur le renforcement de la structure financière et (ii) liées au non respect de l'un des covenants bancaires sur la traduction et le classement comptable des dettes financières.* »

A Anteuil, le 5 juillet 2013

Bernard Streit
Président et Directeur Général

TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Incorporation par référence des comptes 2010 et 2011

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

. Les comptes consolidés établis en normes IFRS et les comptes annuels résumés établis en normes françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents sont contenus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 juin 2011 sous le numéro R.11-036.

. Les comptes consolidés établis en normes IFRS et les comptes annuels résumés établis en normes françaises au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes y afférents sont contenus dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 juin 2012 sous le numéro R.12-028.

		N° de pages
1.	**Personnes responsables**	
1.1.	Nom et fonction du responsable des informations	202
1.2.	Attestation du responsable du document de référence	202
2.	**Contrôleurs légaux des comptes**	
2.1.	Coordonnées	191
2.2.	Changements	N/A
3.	**Informations financières sélectionnées**	
3.1	Informations financières historiques	16
3.2	Informations financières	
3.2.1	*Etat du résultat*	55
3.2.2	*Etat de situation financière*	53
3.2.3	*Etat des flux de trésorerie*	56
4.	**Facteurs de risques**	
4.1.	Risques de marché	128
4.2.	Risques liés aux Marchés Financiers	132
4.3.	Risques industriels	131
4.4.	Risques juridiques	133
4.5.	Assurances	135
5.	**Informations concernant la société**	
5.1.	Histoire et évolution de la société	10
5.1.1.	*Raison sociale*	180
5.1.2.	*Enregistrement*	180
5.1.3.	*Date de constitution et durée de vie*	180
5.1.4	*Siège social, forme juridique et législation applicable*	180
5.1.5.	*Evénements importants*	10, 14, 42, 60
5.2.	Investissements	
5.2.1.	*Réalisés*	48
5.2.2.	*En cours*	48
5.2.3.	*Programmés*	49

6.	**Aperçu des activités**	
6.1.	Principales activités	
6.1.1.	*Opérations et principales activités*	
6.1.2.	*Nouveaux produits*	6 à 9
6.2.	Principaux marchés	5 à 9
6.3.	Evénements exceptionnels	14, 15
6.4.	Dépendance vis-à-vis des brevets, licences, contrats individuels	192
6.5.	Position concurrentielle	6 à 9
7.	**Organigrammes**	
7.1.	Description sommaire du Groupe	
7.1.1	*Organigramme fonctionnel*	22
7.1.2	*Fonctionnement du Groupe*	22
7.1.3	*Relations société mère – filiales*	24
7.2.	Liste des filiales importantes et participations	23, 61
8.	**Propriétés immobilières, usines et équipements**	
8.1.	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	22, 23, 192
8.2.	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	131
9.	**Examen de la situation financière et du résultat**	
9.1.	Situation financière	42, 47, 48
9.2.	Résultat d'exploitation	42 à 46
9.2.1	*Evénements importants*	42 à 46
9.2.2	*Modifications*	42 à 46
9.2.3	*Influence extérieure*	42 à 46
10.	**Trésorerie et capitaux**	
10.1.	Informations sur les capitaux	47, 48, 53, 54, 57, 76 à 88
10.2.	Flux de trésorerie	56, 94, 95
10.3.	Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement	73 à 75, 80, 82 à 86
10.4.	Restriction à l'utilisation des capitaux	73 à 75
10.5.	Sources de financement attendues	43, 49
11.	**Recherche et Développement, Brevets et Licences**	18, 19, 48
12.	**Informations sur les tendances**	
12.1.	Principales tendances depuis la fin du dernier exercice	50
12.2.	Tendances identifiées pour l'exercice en cours	50
13.	**Prévisions ou estimations du bénéfice**	43
14.	**Organes d'Administration, de Direction et Direction Générale**	
14.1.	Composition des organes d'Administration, de Direction et de Direction Générale	13, 138, 176, 193
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'Administration, de Direction et de Direction Générale	141
15.	**Rémunérations et avantages des Dirigeants et Mandataires Sociaux**	
15.1.	Rémunérations et avances en nature	142 à 145
15.2.	Sommes provisionnées ou constatées par ailleurs aux fins de versement de pensions, retraites ou d'autres avantages	142 à 145
16.	**Fonctionnement des organes d'Administration et de Direction**	
16.1.	Dates d'expiration des mandats actuels	193 à 197
16.2.	Contrats de services	175 à 177
16.3.	Comités	201
16.4.	Gouvernement d'entreprise	193

17.	**Salariés**	
17.1.	Nombre de salariés et répartition des effectifs	34, 96
17.2.	Participation en stock options	71, 72
17.3.	Participation des salariés dans le capital	184
18.	**Principaux actionnaires**	
18.1.	Franchissements de seuils	184
18.2.	Existence de droits de vote différents	181 à 183
18.3.	Contrôle de l'émetteur	183
18.4.	Changement de contrôle	N/A
18.5.	Répartition du capital social et des droits de vote	100, 181 à 183
19.	**Opérations avec des apparentés**	
19.1.	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	155
19.2.	Transactions avec les parties liées	100
20.	**Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats**	
20.1.	Historique	42 à 51
20.2.	Informations pro forma	N/A
20.3.	Etats financiers	
20.3.1	Etats financiers consolidés au 31 décembre 2012	
20.3.1.1.	*Etat du résultat global consolidé*	55
20.3.1.2.	*Etat de situation financière consolidé*	53
20.3.1.3	*Etat des flux de trésorerie consolidés*	56
20.3.1.4.	*Etat de variation des capitaux propres consolidés*	57
20.3.1.5	*Notes annexes aux états financiers consolidés*	58 à 101
20.3.2.	Comptes annuels de Delfingen Industry SA	
20.3.2.1.	*Compte de résultat*	109
20.3.2.2.	*Bilan*	107, 108
20.3.2.3.	*Tableau de flux*	110
20.3.2.4.	*Notes annexes aux comptes annuels*	112 à 125
20.3.2.5.	*Résultats financiers de la société au cours des 5 derniers exercices*	106
20.3.2.6.	*Filiales et participations*	124
20.4.	Vérification des informations historiques sur les états financiers consolidés et annuels	150 à 158
20.5.	Date des dernières informations financières	N/A
20.6.	Informations intermédiaires et autres	N/A
20.7.	Politique de distribution de dividendes	191
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	133, 134
20.9.	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	42 à 51
21. Informations complémentaires		
21.1.	Capital social	
21.1.1.	*Capital souscrit*	181 à 183
21.1.2.	*Autres actions*	N/A
21.1.3.	*Actions auto-détenues*	183
21.1.4.	*Valeurs mobilières*	159, 160
21.1.5.	*Conditions d'acquisition*	N/A
21.1.6.	*Options sur le capital social*	N/A
21.1.7.	*Historique du capital social*	181 à 183, 186
21.2.	Actes constitutifs et statuts	
21.2.1.	*Objet social*	180
21.2.2.	*Règlement des organes de gestion et de contrôle*	193
21.2.3.	*Droits et privilèges des actions*	184
21.2.4.	*Modification des droits des actionnaires*	184
21.2.5.	*Assemblées Générales*	142

21.2.6.	*Eléments de changement de contrôle*	181 à 183
21.2.7.	*Seuil de participation*	184
21.2.8.	*Conditions régissant les modifications statutaires*	176
22.	**Contrats importants**	175 à 177
23.	**Informations provenant des tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts**	15, 42, 43, 60, 128
24.	**Documents accessibles au public**	178
25.	**Informations sur les participations**	61, 122 à 125

RAPPORT DE GESTION

	N° de pages
Situation et activité de la Société en cours de l'exercice écoulé	42 à 45, 102, 103
Progrès réalisés ou difficultés rencontrées	42, 43
Résultats	45, 103 à 105
Activités en matière de Recherche et Développement	48
Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives	43, 103
Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent document a été établi	50, 106
Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de la société (notamment de sa situation d'endettement) et des indicateurs de performance de nature non financière (notamment environnement, personnel)	25 à 40, 45 à 48, 103 à 105
Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée et indications sur l'utilisation d'instruments financiers par la société, lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes et profits	127 à 135
Liste des mandats ou fonctions exercés dans toute société par chacun des Mandataires Sociaux	198 à 200
Compte-rendu de l'état de la participation des salariés (et éventuellement des Dirigeants), des opérations réalisées au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié ou au Dirigeants, des opérations réalisées au titre des l'attribution d'actions gratuites au personnel salarié et aux Dirigeants	188, 189
Activité des filiales de la société	6 à 8, 124, 125
Prises de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège en France	N/A
Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées	N/A
Renseignements relatifs à la répartition du capital social	181 à 183
Montant des dividendes versés au cours des trois derniers exercices	191
Rémunérations et avantages de toute nature de chacun des Mandataires Sociaux	142 à 144
Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels	N/A
Injonctions ou sanctions pécuniaires pour pratiques anti-concurrentielles	N/A
Informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité	25 à 40

Informations sur les risques encourus en cas de variation de taux d'intérêt, de taux de change ou cours de Bourse	75, 93, 132
Opérations réalisées par les Dirigeants sur leurs titres	193, 194
Tableau des résultats de la société en cours des cinq derniers exercices	106
Tableau et rapport sur les délégations en matière d'augmentation de capital	185, 186

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

	N° de pages
Comptes annuels	107
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	153
Etats financiers consolidés	52
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers consolidés	151
Rapport de gestion	41, 102
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	155
Attestation du responsable du rapport financier annuel	202
Honoraires des Commissaires aux Comptes	192
Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne et la gestion des risques	137
Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président sur le Contrôle interne et la gestion des risques	150

INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES

INFORMATIONS SOCIALES

	N° de pages
Emploi	
Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	34 à 36
Embauches (contrats à durée déterminée et indéterminée, difficultés éventuelles de recrutement)	35
Licenciements (motifs, efforts de reclassement, réembauches, mesures d'accompagnement)	36
Rémunérations et leur évolution (charges sociales, intéressement, participation et plan d'épargne salarial)	37, 38
Organisation du travail	
Organisation du temps de travail (durée du temps de travail pour les salariés à temps plein et à temps partiel, heures supplémentaires, main d'œuvre extérieure à la société)	36
Absentéisme (motifs)	36

	N° de pages
Relations sociales	
Organisation du dialogue social (règles et procédures d'information, de consultation et de négociation avec le personnel)	38
Bilan des accords collectifs	39
Santé et sécurité	
Conditions de santé et de sécurité au travail	37
Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	37
Accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	37
Formation	
Nombre total d'heures de formation	39
Politiques mises en œuvre en matière de formation	39
Egalité de traitement	
Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	39, 40
Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	39, 40
Politique de lutte contre les discriminations	39, 40
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail	
Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	26, 38
Elimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	26, 39, 40
Elimination du travail forcé ou obligatoire	26
Abolition effective du travail des enfants	26

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

	N° de pages
Politique générale en matière environnementale	
Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	29
Actions de formation et information des salariés en matière de protection de l'environnement	29
Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	28, 29, 31
Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	29
Pollution et gestion des déchets	
Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	28 à 32
Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	29, 30
Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	29, 32

Utilisation durable des ressources

Consommation d'eau et approvisionnement en fonction des contraintes locales 31

Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité de leur utilisation 31

Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables 31

Utilisation des sols 32

Changement climatique

Rejets de gaz à effet de serre 32

Adaptation aux conséquences du changement climatique 32

Protection de la biodiversité

Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité 32

INFORMATIONS SOCIETALES

N° de pages

Impact territorial, économique et social de l'activité

Impact en matière d'emploi et de développement régional 25

Impact sur les populations riveraines ou locales 25

Relations entretenues avec des personnes ou organisations intéressées par l'activité de la société, notamment associations d'insertion, établissements d'enseignement, associations de défense de l'environnement, associations de consommateurs et populations riveraines

Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations 25, 26

Actions de partenariat ou de mécénat 27

Sous-traitance et fournisseurs

Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux 26, 31

Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale 31

Loyauté des pratiques

Actions engagées pour prévenir toutes formes de corruption 28

Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs 31

Droits de l'Homme

Actions engagées en faveur des Droits de l'Homme 25, 26

Delfingen Industry S.A.
Siège social
Rue Emile Streit
25340 Anteuil
France

Tel : +33 (0)3 81 90 73 00
www.delfingen.com
delfingen@delfingen.com

DELFINGEN
INDUSTRY

SITUATION DE LA TRESORERIE

Au 30 juin 2013

Situation de l'endettement au 30/06/2013

En milliers d'euros (données consolidées)	
A. Trésorerie	9 448
B. Instruments équivalents	8
C. Titres de placement	
D. Liquidités (A+B+C)	**9 456**
E. Créances financières à court terme	
F. Dettes bancaires à court terme	1 363
G. Parts à moins d'un an des dettes à moyen et long terme	7 706
H. Autres dettes financières à court terme	1 195
I. Dettes financières à court terme (F+G+H)	**10 264**
J. Endettement financier net à court terme (I-E-D)	**808**
K. Emprunts bancaires à plus d'un an	15 942
L. Obligations émises	3 418
M. Autres emprunts à plus d'un an	26
N. Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)	**19 386**
O. Endettement financier net (J+N)	**20 194**

EVOLUTION DU

COURS DE BOURSE

Sur les 24 derniers mois

Données calculées sur la base de la dernière cotation du 13/09/2013	Valeur	Volume moyen quotidien	*Rotation journalière du flottant (en %)*
Dernière cotation	14,50 €		
CMP* - 1 mois	13,88 €	1 247	0,47%
CMP* - 3 mois	13,57 €	723	0,27%
CMP* - 6 mois	13,00 €	791	0,30%
CMP* - 12 mois	11,50 €	550	0,21%
CMP* - 24 mois	10,05 €	386	0,15%
Plus haut - 24 mois	14,50 €		
Plus bas - 24 mois	5,00 €		

* CMP: Coût moyen pondéré en fonction du volume de titres échangés

Source : NYSE Euronext

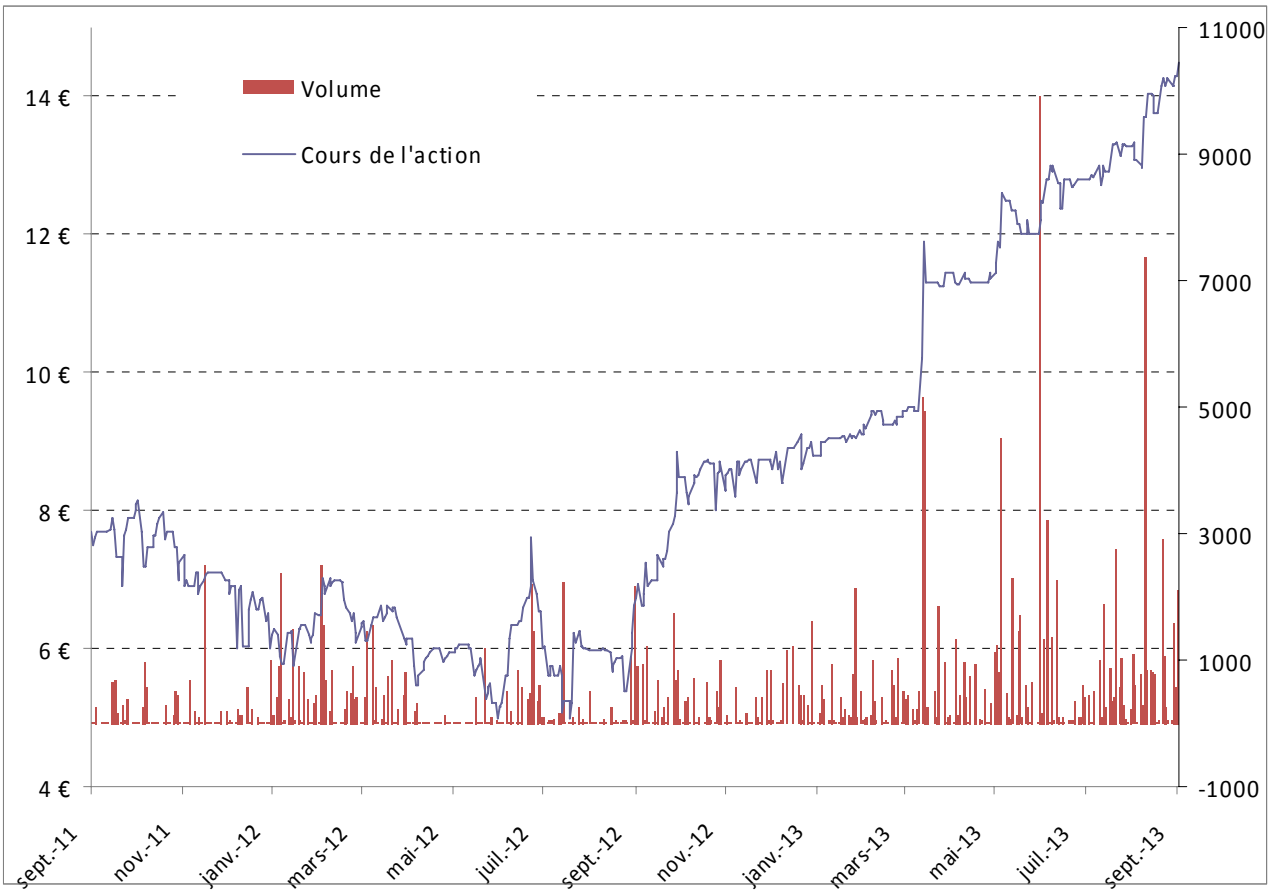

ETAT DES COMMUNICATIONS Des 24 derniers mois

12/09/2013 – Delfingen acquiert Kartar Wire Industries
30/07/2013 – Chiffres d'affaires du 1er semestre 2013
15/05/2013 – Chiffre d'affaires du premier trimestre 2013
06/05/2013 – Avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte
25/03/2013 – Résultats annuels 2012
13/02/2013 – Chiffre d'affaires du 4è trimestre 2012

10/12/2012 – Avenant au contrat de liquidité
15/11/2012 – Chiffre d'affaires du 3è trimestre 2012
03/10/2012 – Delfingen Industry annonce une émission obligataire souscrite par le fonds Micado France 2018
19/09/2012 – Présentation des résultats semestriels
12/09/2012 – Résultats semestriels au 30 juin 2012
31/08/2012 – Delfingen acquiert l'activité de la société Hilec LLC, Arcade NY aux Etats-Unis
22/08/2012 – 1er semestre 2012 : Progression de 10% du chiffre d'affaires, L'international est dynamique
27/07/2012 – 2ème trimestre 2012 : chiffre d'affaires en progression de 6,9% par rapport au 2ème trimestre 2011
09/07/2012 – Poursuite de la réflexion par le Conseil d'Administration sur l'opportunité du transfert de la cotation des actions de la société Delfingen Industry
06/06/2012 – Avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2012
11/05/2012 – 1er trimestre 2012 : chiffre d'affaires en progression de 7,8% par rapport au 1er trimestre 2011
20/04/2012 – Projet de transfert de la cotation des actions de la société de NYSE Euronext vers NYSE Alternext
18/04/2012 – Avis de convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 mai 2012
26/03/2012 – Chiffre d'affaires de 112,5 M€ en hausse de 7,3% et résultat opérationnel à 4,0% du chiffre d'affaires
20/03/2012 – Delfingen Industry envisage une émission obligataire
15/02/2012 – 4ème trimestre 2011 : un chiffre d'affaires 2011 de 12,5 M€ en progression de 7,2% par rapport à 2010

14/09/2011 – Résultats semestriels 2011 : Delfingen Industry affiche une croissance de 10% de son chiffre d'affaires et un résultat opérationnel de 2,5 M€
10/08/2011 – 1er semestre 2011 : Delfingen Industry affiche une croissance de 10% de son chiffre d'affaires
27/05/2011 – Avis de réunion valant convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2011
11/05/2011 – Premier trimestre 2011 : chiffre d'affaires record pour Delfingen Industry

DELFINGEN INDUSTRY

Communiqué de presse

Anteuil, le 12 septembre 2013

DELFINGEN acquiert la société KARTAR WIRE INDUSTRIES et poursuit son développement en Asie

Delfingen Industry SA ("Delfingen"), fournisseur mondial de solutions de protection et d'isolation des câblages électriques, a réalisé l'acquisition de la société indienne Kartar Wire Industries Pvt Ltd, basée à Pune ("Kartar").

Kartar est une société créée en 1981, fabricant reconnu de tubes, profilés et gaines isolantes en plastique extrudé, utilisés dans la protection des faisceaux électriques embarqués et la fixation pour coiffes de sièges automobile.
Kartar réalise un chiffre d'affaires de 3,5 M€, dispose de 2 sites de production, situés à Pune (Maharashtra) et Gandhinagar (Gujarat), servant les grands donneurs d'ordre automobile présents en Inde.

L'acquisition de Kartar est une étape importante dans la stratégie de Delfingen d'accélérer son développement en Asie et conforter sa position de leader dans la protection des faisceaux électriques automobile, en accompagnant ses clients locaux et internationaux sur le marché indien en forte croissance.

A propos de Delfingen :
Delfingen (Euronext: DELF), un leader mondial dans les domaines de la protection, du transfert de fluides et de l'assemblage, est un partenaire de proximité engagé aux côtés des constructeurs automobiles, des équipementiers et industriels. Delfingen emploie 1400 personnes dans 18 pays et a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 122 M€.

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage

Euronext Paris, Compartiment C – Code ISIN: FR 0000054132 – Mnémonique: DELF
Prochain communiqué: 23/09/2013: Résultats semestriels 2013
Contact: M. Bertrand Sarrere : +33 (0)3.81.90.73.00 – www.delfingen.com

DELF LISTED NYSE EURONEXT

Membre de MiddleNext

DELFINGEN INDUSTRY

Chiffre d'affaires du 1er semestre 2013

Anteuil, le 30 juillet 2013

UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE PORTE PAR L'INTERNATIONAL ET LES MARCHES DE SPECIALITES

En millions d'euros	2013*	2012	Croissance
Chiffre d'affaires	66,0	64,3	2,7%

** Non audité*

En millions d'euros	2013*	2012	Croissance
Automobile	58,4	58,7	-0,5%
Marchés de spécialités	7,7	5,7	35,2%

** Non audité*

Un chiffre d'affaires en ligne avec nos attentes sur le semestre et en progression de +6% sur le second trimestre

Bonne dynamique des ventes hors Europe

• La part des ventes hors Europe progresse de 5,9 % et représente 54% du chiffre d'affaires au 1er semestre 2013 contre 51 % au 1er semestre 2012;
• Les ventes ont particulièrement progressé en Amérique du Nord et Centrale +6,5%, premier marché de Delfingen Industry, en Amérique du Sud + 10,7 % et en Chine + 112%.

Forte croissance des ventes sur les marchés de spécialités

• Les ventes de composants et protections vers d'autres industries que le secteur automobile progressent de +35,2%;
• Cette progression est particulièrement importante dans le domaine de la protection haut voltage et haute température, avec l'acquisition de Hilec fin août 2012, Delfingen Industry enregistre une croissance de 59,2% de ses ventes, confortant ainsi sa stratégie de diversification du portefeuille produits.

En 2013, la croissance sera tirée par l'international.

Dans un contexte économique dégradé en Europe, Delfingen Industry poursuit sa stratégie qui vise à monter en valeur par l'innovation et accroître son internationalisation.

En 2013, l'objectif du Groupe est d'afficher une nouvelle progression de son chiffre d'affaires en résistant bien sur le marché de l'Europe de l'Ouest et en bénéficiant de la croissance soutenue en Amérique du Nord et Asie.

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage
Euronext Paris, compartiment C - Code ISIN: FR 0000054132 - Mnémonique: DELF
Prochain communiqué : 23/09/2013 - Résultats semestriels 2013
Rapport financier semestriel 2013 (www.delfingen.com, rubrique Finance > Informations réglementées)
Contact: M. Bertrand Sarrere: +33 (0)3.81.90.73.00 - www.delfingen.com

DELF LISTED NYSE EURONEXT

Membre de MiddleNext

DELFINGEN INDUSTRY

Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2013

Anteuil, le 15 mai 2013

UN CHIFFRE D'AFFAIRES QUI SE TIENT BIEN DANS UNE CONJONCTURE DIFFICILE

En millions d'euros	2013*	2012
Chiffre d'affaires	32,0	32,2

** Non audité*

En millions d'euros	2013*	2012
Automobile	28,2	29,3
Marchés de spécialités	3,9	2,9

** Non audité*

Un chiffre d'affaires en ligne avec nos attentes.

Bonne dynamique des ventes hors Europe

•La part des ventes hors Europe progresse de 11% et représente 57% du chiffre d'affaires au 1er trimestre 2013 contre 51 % au 1er trimestre 2012.
•Les ventes ont particulièrement progressé en Amérique du Nord et Centrale (+13%), premier marché de Delfingen Industry, et en Chine.

Forte croissance des ventes sur les marchés de spécialités

•Les ventes de composants et protections vers d'autres industries que le secteur automobile progressent de +32%.
•Cette progression est particulièrement importante dans le domaine de la protection haut voltage et haute température, où, avec l'acquisition de Hilec en octobre 2012, Delfingen Industry enregistre une croissance de 63% de ses ventes, confortant ainsi sa stratégie de diversification du portefeuille produits.

En 2013, la croissance sera tirée par l'international

Dans un contexte économique dégradé en Europe, Delfingen Industry poursuit sa stratégie qui vise à monter en valeur par l'innovation et accroître son internationalisation.

En 2013, l'objectif du Groupe est d'afficher une nouvelle progression de son chiffre d'affaires en résistant bien sur le marché de l'Europe de l'Ouest et en bénéficiant de la croissance soutenue en Amérique du Nord et Asie.

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage
Euronext Paris, compartiment C - Code ISIN: FR 0000054132 - Mnémonique: DELF
Contact: M. Bertrand Sarrere: +33 (0)3.81.90.73.00 - www.delfingen.com
Prochain rendez-vous : 24/05/2013 à 10h00 - Assemblée Générale Mixte - Rue Emile Streit - 25340 Anteuil

DELF LISTED NYSE EURONEXT

Membre de MiddleNext

DELFINGEN INDUSTRY

Avis de convocation

Anteuil, le 6 mai 2013

L'Assemblée Générale Mixte se réunira le **Vendredi 24 mai 2013 à 10 heures**, au siège social: Rue Emile Streit, 25340 Anteuil

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce seront tenus à la disposition des Actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée à:

Delfingen Industry - Service Assemblées - Rue Emile Streit - 25340 Anteuil

Tél: 03.81.90.73.00 - Fax: 03.81.90.73.19 - Email: actionnaires@delfingen.com

www.delfingen.com/finance/Assemblée Générale du 24 mai 2013

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour a été publié au BALO du 19 avril 2013.

L'avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions sera publié au BALO du 8 mai 2013.

Tout Actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture par l'intermédiaire habilité, d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur, datant de moins de 3 jours.

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage

Euronext Paris, compartiment C – Code ISIN : FR 0000054132 – Mnémonique : DELF

DELFINGEN INDUSTRY

Résultats annuels 2012

Anteuil, le 25 mars 2013

Chiffre d'affaires 2012	Résultat opérationnel 2012	Résultat net 2012
122,4 M€	9,1 M€	3,9 M€
en hausse de 9%	vs 4,5M€ en 2011	3,2% du chiffre d'affaires

2012 : TRES FORTE PROGRESSION DES RESULTATS

En millions d'euros	2012	2011
Chiffre d'affaires	122,4	112,5
Résultat opérationnel	9,1	4,5
Résultat net	3,9	0,9

92% du chiffre d'affaires réalisé à l'international

En 2012, Delfingen Industry a réalisé un chiffre d'affaires de 122,4 M€ affichant une croissance de 8,9% par rapport à 2011.

Delfingen Industry profite pleinement de son positionnement international sur le marché automobile :

- Les ventes en Amérique du Nord et Centrale progressent de 28%
- Les ventes en Asie progressent de 42%

Delfingen Industry est aussi présent sur des marchés de spécialités, le chiffre d'affaires de ce secteur augmente de 31% avec l'intégration réussie d'Hilec.

Excellente performance opérationnelle

Delfingen Industry affiche un résultat opérationnel de 9,1 M€, soit 7,4% des ventes.

Cette excellente performance est le fruit de la bonne dynamique des ventes couplée aux efforts continus d'amélioration de la productivité.

Dans le même temps, Delfingen Industry a poursuivi aussi ses efforts d'innovation notamment dans les solutions de protection des faisceaux électriques par des gaines textiles et dans les systèmes de transfert de fluides.

Le résultat net consolidé est de 3,9 M€, soit 3,2% du chiffre d'affaires.

Une structure financière solide

Delfingen Industry a poursuivi sa politique de désendettement et de renforcement de sa situation de trésorerie. Au 31 décembre 2012, le Groupe dispose d'une trésorerie de 8,9 M€ et l'endettement financier net est de 19,7 M€ soit 58% des fonds propres.

Augmentation du dividende au titre de l'exercice 2012

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 24 mai 2013, la distribution d'un dividende à hauteur de 0,36 € par action.

Perspectives 2013, la croissance sera tirée par l'international :

En 2013, Delfingen Industry devrait poursuivre sa croissance par l'innovation, le développement de sa gamme de produits et le renforcement de ses positions à l'international, notamment en Asie.

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage
Euronext Paris, compartiment C - Code ISIN: FR 0000054132 - Mnémonique: DELF
Prochain communiqué: 15/05/2013 - Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2013
Contact: M. Bertrand Sarrere: +33 (0)3.81.90.73.00 - www.delfingen.com

DELF LISTED NYSE EURONEXT Membre de MiddleNext

DELFINGEN INDUSTRY

Chiffre d'affaires du 4ème trimestre 2012

Anteuil, le 13 février 2013

HAUSSE DE 9 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES, DYNAMISÉ PAR LES VENTES EN ASIE ET EN AMERIQUE DU NORD

En millions d'euros	2012*	2011	Croissance
Chiffre d'affaires	**122,4**	112,5	9%

** Non audité*

En millions d'euros	2012*	2011	Croissance
Automobile	110,8	103,6	7%
Marchés de spécialités	11,6	8,9	31%

** Non audité*

Le chiffre d'affaires Automobile du Groupe Delfingen Industry est en croissance de +7 % par rapport à 2011 :

•Les ventes sont très dynamiques en Amérique et surtout en Asie, profitant pleinement de la croissance des marchés :

• En Amérique du Nord et Centrale, l'activité **progresse très fortement de 28%** dans un marché à +17%.

• En Asie, **la croissance du Groupe est de 42%** tirée par :

- Le développement des activités de transfert de fluides dans l'ASEAN,
- Un triplement du chiffre d'affaires en Chine.

•En Europe et en Amérique du Sud, les ventes sont en retrait, mais largement compensées par la croissance asiatique et américaine.

Marchés de spécialités : + 31 % par rapport à 2011:

Les ventes de composants et protections vers d'autres industries que le secteur automobile, connaissent **une croissance élevée à + 24% aux Etats-Unis et +18% en Europe.**

L'acquisition de Hilec aux Etats-Unis, fin août 2012 conforte notre stratégie de diversification du portefeuille produits.

En 2013, la croissance sera tirée par l'international :

Dans un contexte économique dégradé en Europe, Delfingen Industry poursuit sa stratégie qui vise à monter en valeur par l'innovation et accroître son internationalisation.

En 2013, l'objectif du Groupe est d'afficher une nouvelle progression de son chiffre d'affaires consolidé avec une bonne dynamique du périmètre hors Europe de l'Ouest et une croissance toujours soutenue en Amérique du Nord et en Asie.

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage

Euronext Paris, compartiment C - Code ISIN: FR 0000054132 - Mnémonique: DELF

Prochain communiqué/rendez-vous: 25/03/2013 - Résultats annuels/Rapport financier annuel 2012

Réunion SFAF à 14h30 - 24 rue de Penthièvre - 75008 Paris

Contact: M. Bertrand Sarrere: +33 (0)3.81.90.73.00 - www.delfingen.com

DELF LISTED NYSE EURONEXT

Membre de MiddleNext

DELFINGEN INDUSTRY

Avenant au contrat de liquidité

Anteuil, le 10 décembre 2012

Dans le cadre de l'avenant au contrat de liquidité confié à la société TSAF, il a été procédé en date du 1er novembre 2012:

• à la modification de la dénomination sociale d'un des titulaires du contrat, comme suit : la dénomination de la société Delfingen est dorénavant Delfingen Group,

• la société Delfingen Industry SA a cédé sa part de quotité à Delfingen Group SA (titres et espèces).

Il est rappelé qu'au 31 octobre 2012, après Bourse, le contrat de liquidité disposait des moyens suivants:

- 7320 titres,
- 57 795,21 euros en espèces.

DELFINGEN INDUSTRY

Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2012

Anteuil, le 15 novembre 2012

UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN PROGRESSION DE 10 %, DYNAMISÉ PAR LES VENTES A L'INTERNATIONAL

En millions d'euros	2012*	2011	Croissance
Chiffre d'affaires	**93,6**	**85,4**	**10%**

** Non audité*

En millions d'euros	2012*	2011	Croissance
Automobile	**85,0**	**78,4**	**9%**
Marchés de spécialités	**8,6**	**7,0**	**23%**

** Non audité*

Marché automobile mondial + 9 % :
A fin septembre 2012, la production automobile mondiale progresse de 7 % par rapport à la même période de 2011. Cette évolution reste très contrastée, avec des régions en retrait : -4% en Europe et -5 % en Amérique du Sud, alors que d'autres régions sont en croissance : l'Asie +12% et l'Amérique du Nord +20%.

Le Groupe Delfingen Industry enregistre une croissance de son chiffre d'affaires Automobile de +9 % par rapport aux 9 premiers mois de 2011 (+4% à parité constante) :

• Les ventes sont très dynamiques en Amérique et surtout en Asie :

o En Amérique du Nord et Centrale, le Groupe profite pleinement de la croissance du marché, avec une progression à parité constante de +20%. Bénéficiant de l'effet favorable de la parité du dollar par rapport à l'euro, la croissance de notre chiffre d'affaires est de +32 %.

o En Asie, le marché automobile progresse de +12 % à fin septembre. Notre croissance sur la même période est de 50 % (+37% hors impact parité du dollar), tirée par :

- Le développement des activités de transfert de fluides dans l'ASEAN avec une croissance de 76 % de notre chiffre d'affaires.

- La forte progression du chiffre d'affaires en Chine (multiplié par 4 par rapport à la même période de 2011).

• En Europe et en Amérique du Sud, les ventes sont en retrait de - 9% dans un marché à la baisse respectivement de -4% et -5%.

Marchés de spécialités + 23 % :
Les ventes de composants et protections vers d'autres industries que le secteur automobile, connaissent une croissance élevée à +23% aux Etats-Unis et en Europe.
L'acquisition de Hilec aux Etats-Unis, fin août 2012 vient soutenir cette croissance et renforcer la part des ventes hors automobile.

Evolution du chiffre d'affaires trimestriel en millions d'euros :

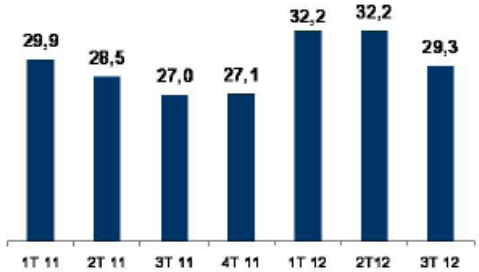

Delfingen Industry confirme son objectif de chiffre d'affaires 2012 de 122 M€.

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage
Euronext Paris, compartiment C - Code ISIN: FR 0000054132 - Mnémonique: DELF
Prochain communiqué: 13/02/2013 - Chiffre d'affaires du 4ème trimestre 2012
Contact: M. Bertrand Sarrere: +33 (0)3.81.90.73.00 - www.delfingen.com

DELF LISTED NYSE EURONEXT Membre de MiddleNext

DELFINGEN INDUSTRY

Communiqué de presse

Anteuil, le 3 octobre 2012

La société DELFINGEN INDUSTRY annonce une émission obligataire souscrite par le fonds Micado France 2018

La société DELFINGEN INDUSTRY va émettre le 5 octobre 2012 un emprunt obligataire de 3.500.000 euros qui doit être souscrit par le fonds Micado France 2018, géré par Portzamparc Gestion. Les obligations porteront intérêt au taux fixe de 6,50% et seront remboursables in fine le 2 octobre 2018. Elles seront cotées sur le marché Nyse Alternext.

Un document d'information relatif à cette opération est disponible sur le site de l'émetteur (www.delfingen.com) et sur celui de Nyse Alternext (www.alternext.com).

Le produit de cette émission est destiné à diversifier ses sources de financement et saisir des opportunités de croissances externes.

Cette émission d'obligations s'intègre dans le projet Micado France 2018, fonds contractuel investi en obligations non notées initié par Accola, Middlenext et Investeam et permettant à des ETI françaises d'accéder au marché obligataire.

La société DELFINGEN INDUSTRY a été assistée sur cette émission par CM-CIC Securities, conseillée par CMS Bureau Francis Lefebvre.

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage

Euronext Paris, Compartiment C – Code ISIN: FR 0000054132 – Mnémonique: DELF
14/11/2012: Chiffre d'affaires du 3è trimestre 2012
Contact: M. Bertrand Sarrere : +33 (0)3.81.90.73.00 – www.delfingen.com

DELF LISTED NYSE EURONEXT
Membre de MiddleNext

DELFINGEN INDUSTRY

Résultats semestriels 2012

Anteuil, le 12 septembre 2012

Delfingen Industry démontre la pertinence de son plan stratégique :

•Hausse du chiffre d'affaires de 10%
•Résultat opérationnel à 8,8% du chiffre d'affaires
•Forte amélioration du résultat net
•Réduction de l'endettement financier net

Résultat consolidé semestriel 2012

En millions d'euros	Juin 2012	%	Juin 2011	%
Chiffre d'affaires	64,3		58,4	
Résultat opérationnel	5,7	8,8%	2,5	4,2%
Résultat net consolidé	2,9	4,6%	0,5	0,8%
Capitaux propres	34,4	100%	27,6	100%
Endettement Financier Net	18,9	55%	22,1	80%

Activité :

Marché Automobile: le chiffre d'afaires s'élève à 58,6 M€ en hausse de + 9 % par rapport au 1er semestre 2011 (5,1% à parité constante) :
- Les ventes sont très dynamiques en Amérique et surtout en Asie
- En Europe, les ventes sont en retrait de - 7% dans un marché en baisse.

Marchés de spécialités: le chiffre d'affaires s'élève à 5,7 M€ en hausse de + 24 %: Les ventes de composants et protections vers d'autres industries que le secteur automobile, connaissent une croissance élevée à + 24% aux Etats-Unis et en Europe.

Résultat :

Delfingen Industry affiche un résultat opérationnel de 8,8 % du chiffre d'affaires. Le résultat opérationnel du 1er semestre 2012 est de 5,7 M€ à comparer à 2,5 M€ au 1er semestre 2011.

-La marge brute du Groupe bénéficie de l'effet combiné de la hausse des volumes et des efforts de productivité,
-Parallèlement le Groupe poursuit le renforcement de ses structures et des moyens humains nécessaires à la mise en oeuvre de son plan stratégique. La mutation du Groupe vers des marchés plus technologiques, intégrant plus de valeur ajoutée notamment dans les domaines du transfert de fluides, des prestations d'assemblage et de protection des faisceaux par des gaines textiles, se poursuit.

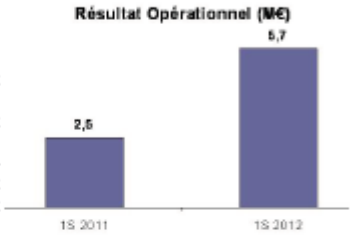

Le résultat net consolidé est de 2,9 M€ soit +5,6% du chiffre d'affaires, à comparer à 0,8% au 1er semestre 2011.

Le gearing s'améliore fortement à 55%, à comparer à 73% au 31 décembre 2011. **L'Endettement Financier Net du Groupe diminue de 3,4 M€** à 18,9 M€ au 30 juin 2012 contre 22,3 M€ au 31 décembre 2011. Cette réduction de l'endettement est le fruit de la forte amélioration de la capacité d'autofinancement et de la baisse du BFR.

Perspectives 2012

Delfingen Industry maintient pour 2012 sa prévision de chiffre d'affaires supérieur à 122 M€ avec une rentabilité opérationnelle supérieure à 6% du chiffre d'affaires. Les données prévisionnelles ainsi déterminées conduisent au respect des covenants bancaires.

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage

Euronext Paris, Compartiment C – Code ISIN: FR 0000054132 – Mnémonique: DELF
19/09/2012: Résultats semestriels 2012 - Centre Etoile St Honoré, 21/25 rue Balzac - Paris 8
Contact: M. Bertrand Sarrere : +33 (0)3.81.90.73.00 – www.delfingen.com

DELF LISTED NYSE EURONEXT Membre de MiddleNext

DELFINGEN INDUSTRY

Communiqué de presse

Anteuil, le 31 août 2012

Delfingen Industry acquiert l'activité de la société Hilec LLC, Arcade NY aux Etats-Unis

-Diversification de la clientèle hors automobile
-Poursuite du développement international

Hilec réalise un chiffre d'affaires de 7 m$ dans la fabrication de gaines d'isolation thermique et électrique en fibre de verre. Ces gaines sont utilisées dans les moteurs électriques, générateurs, transformateurs…pour tout type d'industries. Cette acquisition permet à Delfingen Industry de prendre une position de leader sur ce marché en Amérique du Nord.

Cette acquisition s'intègre parfaitement dans la stratégie de développement de Delfingen Industry : renforcement de ses positions internationales, croissance des activités cœur de métier, diversification de la clientèle hors automobile.

Les activités de Hilec seront transférées dans l'usine Delfingen Industry de Niagara Falls NY, contribuant ainsi à l'amélioration des performances opérationnelles.
Cette acquisition est financée au moyen d'une dette bancaire levée auprès de la banque américaine Huntington dans le respect des engagements et covenants avec les partenaires financiers du Groupe.

Delfingen Industry est présent en Amérique du Nord et Centrale depuis 1998 et y réalise un chiffre d'affaires de 65 m$.

A propos de Delfingen Industry :

Delfingen Industry est un partenaire de proximité et engagé aux côtés des constructeurs automobiles, des équipementiers et industriels dans les domaines de la protection, du transfert de fluides et de l'assemblage. Le Groupe emploie 1300 personnes dans 17 pays et a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 112 m€.

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage

Euronext Paris, Compartiment C – Code ISIN: FR 0000054132 – Mnémonique: DELF
19/09/2012: Résultats semestriels 2012 - Centre Etoile St Honoré, 21/25 rue Balzac - Paris 8
Contact: M. Bertrand Sarrere : +33 (0)3.81.90.73.00 – www.delfingen.com

DELF LISTED NYSE EURONEXT

Membre de MiddleNext

DELFINGEN INDUSTRY

1er semestre 2012

Anteuil, le 22 août 2012

Progression de 10% du chiffre d'affaires
L'international est dynamique

En millions d'euros	**2012***	2011	Croissance
Chiffre d'affaires	**64,4**	58,4	10%

** Non audité*

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe progresse fortement à l'international sur le premier semestre :

En millions d'euros	**2012***	2011	Croissance
Automobile	**58,7**	53,8	9%
Autres industries	**5,7**	4,6	24%

** Non audité*

Le marché automobile mondial + 9 %:

Au 1er semestre 2012, la production automobile mondiale progresse de 9% par rapport au 1er semestre 2011. Cette évolution est contrastée avec des régions en retrait: -5% en Europe et -8% en Amérique du Sud alors que d'autres régions sont en croissance: l'Asie +15% et l'Amérique du Nord +22%.

Le Groupe Delfingen Industry enregistre une croissance de son chiffre d'affaires Automobile de 9% par rapport au 1er semestre 2011 (5,2% à parité constante) :

• Les ventes sont très dynamiques en Amérique et surtout en Asie :

- En Amérique du Nord et Centrale, le Groupe profite pleinement de la croissance du marché +22%. Bénéficiant de l'effet favorable de la parité du dollar par rapport à l'euro, la croissance de notre chiffre d'affaires est de +30% sur le 1er semestre et de +39% sur le 2ème trimestre.

- En Asie :

• Le marché automobile progresse de +15% sur le 1er semestre. Notre croissance sur la même période est de 60%

• Développement des activités de transfert de fluides dans l'ASEAN avec une croissance de 190% de notre chiffre d'affaires sur le 1er semestre 2012 par rapport à la même période en 2011

• La Chine génère une forte progression du chiffre d'affaires. En effet notre chiffre d'affaires dans ce pays a été multiplié par 4 par rapport au 1er semestre 2011

- En Amérique du Sud, la réduction est de -8% en conformité avec l'évolution du marché, principalement à cause du marché brésilien.

• En Europe, les ventes sont en retrait de -7% dans un marché à la baisse, sauf en Russie.

Marchés de spécialités + 24%:

Les ventes de composants et protections vers d'autres industries que le secteur automobile, connaissent une croissance élevée à + 24% aux Etats-Unis et en Europe.

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage

Euronext Paris, Compartiment C – Code ISIN: FR 0000054132 – Mnémonique: DELF
19/09/2012: Résultats semestriels 2012 - Centre Etoile St Honoré, 21/25 rue Balzac - Paris 8
Contact: M. Bertrand Sarrere : +33 (0)3.81.90.73.00 – www.delfingen.com

DELF LISTED NYSE EURONEXT

Membre de MiddleNext

DELFINGEN INDUSTRY

Chiffre d'affaires du 2ème trimestre

Anteuil, le 27 juillet 2012

2ème trimestre 2012 : chiffre d'affaires en progression de 6,8% par rapport au 2ème trimestre 2011

En millions d'euros	**2012**	2011	Variation	**Variation hors effet devises**	Variation production automobile*
Chiffre d'affaires	**32,2**	28,5	13,0%	**6,8%**	
dont: **Marché automobile:**	**29,4**	26,3	12,0%	**5,9%**	10,7%
Europe-Afrique	***14,2***	*15,4*	*-8,0%*	***-8,0%***	*-7,2%*
Amérique du Nord et Centrale	***11,7***	*8,4*	*38,9%*	***23,8%***	*27,1%*
Amérique du Sud	***0,8***	*0,9*	*-16,8%*	***-16,8%***	*-8,9%*
Asie	***2,8***	*1,5*	*83,3%*	***63,0%***	*20,0%*
Marchés de spécialités	**2,8**	2,2	*25,8%*	***17,5%***	

** Source IHS*

Marché automobile:
Au 2ème trimestre 2012, la production automobile progresse de +11% par rapport au 2ème trimestre 2011. Cette évolution est contrastée avec des régions en retrait -7% en Europe et -9 % en Amérique du Sud alors que d'autres régions sont en croissance : l'Asie + 20% et l'Amérique du Nord + 27%.

Globalement, le Groupe Delfingen Industry enregistre une croissance de son chiffre d'affaires Automobile de 13 % par rapport au 2ème trimestre 2011 (6,8% à parité constante) :

•Les ventes sont très dynamiques en Amérique et surtout en Asie :

-En Amérique du Nord et Centrale, le Groupe profite pleinement de la croissance du marché (+10%). Bénéficiant de l'effet favorable de la parité du dollar par rapport à l'euro, la croissance du chiffre d'affaires est de + 39%,

- En Asie :

-Développement des activités de transfert de fluides dans l'ASEAN avec un doublement de notre chiffre d'affaires par rapport au 2ème trimestre 2011

-La Chine génère une forte progression du chiffre d'affaires. En effet, notre chiffre d'affaires dans ce pays a été multiplié par 4 par rapport au 2ème trimestre 2011

-Nous bénéficions aussi de l'effet favorable de la parité des devises par rapport à l'euro, la croissance du chiffre d'affaires est de 83%.

-En Amérique du Sud, la réduction est de -16,8% (à parité constante), dans un marché en retrait de -10% principalement à cause du marché brésilien.

•En Europe, les ventes sont en retrait de - 8% dans un marché à la baisse sauf en Russie.

Marchés de spécialités:
Les ventes de gaines et protections vers d'autres industries que le secteur automobile, connaissent une croissance élevée à + 25% aux Etats-Unis et en Europe.

Evolution du chiffre d'affaires trimestriel en millions d'euros:

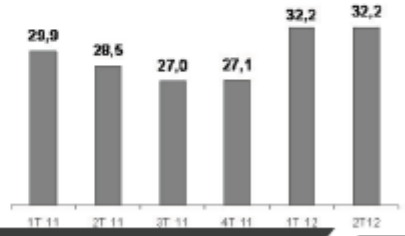

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage

Euronext Paris, Compartiment C – Code ISIN: FR 0000054132 – Mnémonique: DELF
19/09/2012: Résultats semestriels 2012 - Centre Etoile St Honoré, 21/25 rue Balzac - Paris 8
Contact: M. Bertrand Sarrere : +33 (0)3.81.90.73.00 – www.delfingen.com

DELF LISTED NYSE EURONEXT

Membre de MiddleNext

DELFINGEN INDUSTRY

Communiqué de presse

Anteuil, le 9 juillet 2012

Poursuite de la réflexion par le Conseil d'Administration sur l'opportunité du transfert de la cotation des actions de la société DELFINGEN INDUSTRY de NYSE EURONEXT vers NYSE ALTERNEXT

L'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires de Delfingen Industry tenue le 22 juin 2012 a autorisé le Conseil d'Administration à demander la radiation des titres de la Société de NYSE Euronext et leur admission sur NYSE Alternext.

Le Conseil d'Administration, réuni à l'issue de l'Assemblée Générale, a décidé d'approfondir la réflexion sur l'opportunité du transfert éventuel et sur le calendrier approprié.

En conséquence, le calendrier prévisionnel de l'opération diffusé le 20 avril 2012 est suspendu.

Contacts :

- *Relations investisseurs : Christophe CLERC*
- *Juridique : Jean François BANASZKIEWICZ*
- *Financier : Bertrand SARRERE*

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage

Euronext Paris, Compartiment C – Code ISIN: FR 0000054132 – Mnémonique: DELF
Prochain communiqué: Chiffre d'affaires du 2è trimestre 2012: 08/08/2012
Contact: 03.81.90.73.00 – www.delfingen.com

DELF LISTED NYSE EURONEXT

Membre de MiddleNext

DELFINGEN INDUSTRY

Avis de convocation

Anteuil, le 6 juin 2012

L'Assemblée Générale Mixte se réunira le **Vendredi 22 juin 2012 à 10 heures**, au siège social: Zone Industrielle, 25340 Anteuil

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce seront tenus à la disposition des Actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée à:

Delfingen Industry - Service Assemblées - ZI - 25340 Anteuil

Tél: 03.81.90.73.00 - Fax: 03.81.90.73.19 - Email: actionnaires@delfingen.com

www.delfingen.com/finance/Assemblée Générale du 22 juin 2012

L'avis de réunion valant convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolution a été publié au BALO du 18 mai 2012.

Tout Actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur par l'intermédiaire habilité.

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage

Euronext Paris, compartiment C – Code ISIN : FR 0000054132 – Mnémonique : DELF

DELFINGEN INDUSTRY

Chiffre d'affaires du 1er trimestre

Anteuil, le 11 mai 2012

1er trimestre 2012 : chiffre d'affaires en progression de 7,8% par rapport au 1er trimestre 2011

En millions d'euros	**2012**	2011	Variation	Variation hors effet devises	Variation production automobile*
Chiffre d'affaires	**32,2**	29,9	7,8%	5,7%	
dont: **Marché automobile:**	**29,3**	27,5	6,6%	4,6%	5,2%
Europe-Afrique	**14,7**	15,6	-5,7%	-5,7%	-5,8%
Amérique du Nord et Centrale	**11,3**	9,4	21,0%	16,1%	16,3%
Amérique du Sud	**0,8**	0,8	2,2%	3,9%	-5,9%
Asie	**2,5**	1,8	40,3%	34,2%	9,4%
Marchés de spécialités	**2,9**	2,4	21,5%	18,6%	

** Source IHS*

Marché automobile:
Au 1er trimestre 2012, la production automobile progresse de +5% par rapport au 1er trimestre 2011. Cette évolution est contrastée, avec une baisse de l'ordre de -6% en Europe et Amérique du Sud et une hausse de + 9% en Asie et de + 16% en Amérique du Nord.

Globalement, le Groupe Delfingen Industry enregistre une croissance de son chiffre d'affaires Automobile de 6,6% par rapport au 1er trimestre 2011 (5% à parité constante) :

•Les ventes sont très dynamiques en Amérique et surtout en Asie :

- En Amérique du Sud, la progression est de +4% (à parité constante), dans un marché en retrait de -6%,
- En Amérique du Nord et Centrale, le Groupe profite pleinement de la croissance du marché (+16%). Bénéficiant de l'effet favorable de la parité du dollar par rapport à l'euro, la croissance du chiffre d'affaires est de 21%,
- En Asie, le développement des activités de transfert de fluides et celui de la Chine génèrent une forte progression du chiffre d'affaires (+34% dans un marché à +9%). Bénéficiant aussi de l'effet favorable de la parité des devises par rapport à l'euro, la croissance du chiffre d'affaires est de 40%.

•En Europe, les ventes sont en retrait de -6%, évolution identique à celle du marché.

Marchés de spécialités:
Les ventes, adressant d'autres industries que le secteur automobile, connaissent une croissance élevée à +22%.

Evolution du chiffre d'affaires trimestriel en millions d'euros:

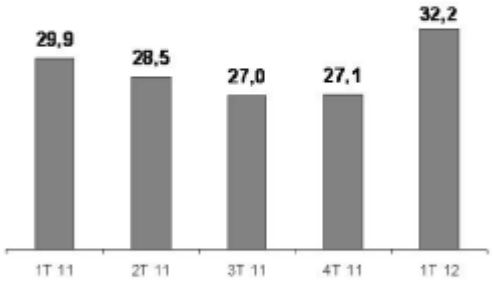

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage

Euronext Paris, Compartiment C – Code ISIN: FR 0000054132 – Mnémonique: DELF
Prochain communiqué: 06/06/2012: Avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte
Contact: M. Bertrand Sarrere : +33 (0)3.81.90.73.00 – www.delfingen.com

DELF LISTED NYSE EURONEXT

Membre de MiddleNext

DELFINGEN INDUSTRY

Communiqué de presse

Anteuil, le 20 avril 2012

Projet de transfert de la cotation des actions de la société DELFINGEN INDUSTRY DE NYSE EURONEXT vers NYSE ALTERNEXT

La société DELFINGEN INDUSTRY va demander et soumettre à ses Actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 22 juin prochain, le projet de transfert de la cotation de ses actions de NYSE EURONEXT Compartiment C vers NYSE ALTERNEXT.

Sous réserve de l'approbation de ce projet par l'Assemblée Générale Mixte et de l'accord d'Euronext Paris S.A, ce transfert s'effectuera par le biais d'une procédure accélérée d'admission aux négociations des actions existantes de la Société, sans émission d'actions nouvelles.

La radiation des actions du marché NYSE EURONEXT devrait intervenir au plus tôt le 23 août 2012, conformément aux dispositions de l'article L 421-14 V du Code monétaire et financier simultanément à leur admission sur le marché NYSE ALTERNEXT.

Le Conseil d'Administration de la société DELFINGEN INDUSTRY considère que la cotation sur NYSE ALTERNEXT est plus appropriée à la taille de la Société et lui offrira une meilleure lisibilité sur ses titres. En effet, ce marché bénéficie d'un cadre réglementaire mieux adapté aux PME et définit, notamment, des obligations d'information financière et comptable allégées par rapport à celles applicables sur NYSE EURONEXT. Le transfert sur NYSE ALTERNEXT devrait ainsi simplifier le fonctionnement de la Société et alléger ses coûts, tout en lui permettant de continuer à bénéficier des attraits des marchés financiers.

La Société souhaite attirer l'attention des Actionnaires sur certaines conséquences d'un tel transfert :

• En terme de protection des minoritaires, les règlement de NYSE ALTERNEXT prévoit que :

-en cas de changement de contrôle, la protection des minoritaires est assurée au moyen de la seule procédure d'offre publique obligatoire en cas de franchissement direct ou indirect par une personne, agissant seule ou de concert, du seuil de 50% du capital ou des droits de vote ;

-seuls les franchissements de seuils (à la hausse ou à la baisse) de 50% et 95% du capital ou des droits de vote doivent être rendus publics.

Toutefois, pendant un délai de trois ans, malgré le transfert sur NYSE ALTERNEXT, continueront à s'appliquer :

- le maintien des obligations d'informations relatives aux franchissements de seuils et des déclarations d'intention telles qu'applicables sur NYSE EURONEXT;
- l'application du régime des offres publiques en vigueur pour les sociétés dont les titres sont cotés sur un marché réglementé.

• En terme d'information financière, la Société effectuera les publications conformément à la réglementation en vigueur sur ce marché :

-la Société publiera, dans les quatre mois de la clôture, ses comptes annuels (comptes sociaux et consolidés), un rapport de gestion et les rapports des Commissaires aux Comptes;

-les comptes semestriels et un rapport d'activité seront publiés dans un délai de quatre mois après la clôture du semestre au lieu de deux mois actuellement; ces comptes semestriels seront audités par les Commissaires aux Comptes ;

-la Société sera dispensée d'établir et de diffuser un rapport du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise ;

-dans un objectif de transparence auprès de ses investisseurs, la Société décide de maintenir l'application des normes IFRS bien qu'elle soit dispensée de cette obligation après le transfert effectué. Néanmoins, elle se réserve la possibilité pour les années suivantes de revoir sa position en cas d'évolutions contraignantes de ces normes.

• La Société continuera de porter à la connaissance du public toute information susceptible d'avoir une influence sensible sur le cours, conformément aux dispositions applicables du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Calendrier indicatif:

23 mars 2012	Décision du Conseil d'Administration de présenter à l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires un projet de demande de radiation des actions de NYSE EURONEXT et d'admission sur NYSE ALTERNEXT
20 avril 2012	Communiqué de presse informant le public du projet de transfert qui sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires
22 juin 2012	Assemblée Générale Mixte des Actionnaires Communiqué de presse informant le public de la décision de l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires
Au plus tôt le 23 août 2012	Décision d'admission des actions sur NYSE ALTERNEXT par Euronext Paris S.A Radiation des actions de NYSE EURONEXT et première cotation sur NYSE ALTERNEXT

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage

Euronext Paris, compartiment C - Code ISIN: FR 0000054132 - Mnémonique: DELF

Relations investisseurs: Christophe Clerc - Juridique: Jean-François Banaszkiewicz - Financier: Bertrand Sarrere

DELF LISTED NYSE EURONEXT

Membre de MiddleNext

DELFINGEN INDUSTRY

Avis de convocation

Anteuil, le 18 avril 2012

L'Assemblée Générale Extraordinaire se réunira le **Vendredi 4 mai 2012 à 10 heures**, au siège social: Zone Industrielle, 25340 Anteuil

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce seront tenus à la disposition des Actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée à:

Delfingen Industry - Service Assemblées - ZI - 25340 Anteuil

Tél: 03.81.90.73.00 - Fax: 03.81.90.73.19 - Email: actionnaires@delfingen.com

www.delfingen.com/finance/Assemblée Générale du 4 mai 2012

L'avis de réunion valant convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolution a été publié au BALO du 30 mars 2012.

Tout Actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur par l'intermédiaire habilité.

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage

Euronext Paris, compartiment C – Code ISIN : FR 0000054132 – Mnémonique : DELF

DELFINGEN INDUSTRY

Résultats annuels 2011

Anteuil, le 26 mars 2012

Chiffre d'affaires de 112,5 M€, en hausse de 7,3% et résultat opérationnel à 4,0% du chiffre d'affaires

Delfingen Industry a arrêté ses comptes annuels de l'exercice 2011 qui montrent une forte progression du chiffre d'affaires. Les procédures d'audit ont été effectuées et le rapport d'audit relatif à la certification des comptes consolidés est en cours d'émission.

En millions d'euros	2011	2010
Chiffre d'affaires	112,5	107,2
Résultat opérationnel	**4,5**	**5,6**
Résultat net consolidé	**0,9**	**2,0**

Sur l'année 2011 la production automobile a connu une croissance de +2,9% par rapport à 2010, malgré la chute de la production en Asie due au séisme au Japon et aux inondations en Thaïlande.

Delfingen Industry a atteint son objectif de chiffre d'affaires 2011, qui s'établit à 112,5 M€ avec une croissance de 7,2% (à parité constante) par rapport à 2010, soit une croissance de 4,3 points supérieure au marché.

La croissance de l'activité s'accompagne :

• d'une forte hausse des matières premières qui pénalise la performance opérationnelle :

• d'un investissement important en hommes et en matériel pour la diversification de son portefeuille de produits et technologies (transfert de fluides, assemblage...).

L'effet de levier dû à la croissance des ventes, conjugué aux efforts de productivité n'ont pas permis de couvrir totalement ces impacts : **Delfingen Industry affiche un résultat opérationnel 2011 de 4,5 M€, soit +4,0% du chiffre d'affaires.**

Le niveau de la charge d'impôts sur le résultat est toujours très élevé du fait essentiellement de la non activation de report déficitaire sur une partie des sociétés.

Le résultat net s'établit à +0,9 M€ soit +0,8% du chiffre d'affaires, à comparer à +1,9% en 2010.

La CAFICE est de 7,6 M€ à comparer à 10,0 M€ en 2010. Elle atteint 6,2% du chiffre d'affaires.

L'augmentation des besoins en fonds de roulement, liée à l'augmentation de l'activité, combinée à une politique d'investissements industriels offensive (3,3 M€) amènent à une dégradation du cash flow libre : il s'établit à +0,9 M€ contre +4,9 M€ en 2010.

L'endettement financier net au 31 décembre 2011 est de 22,3 M€, en augmentation de +0,7 M€ par rapport à 2010, mais avec un ratio d'endettement sur capitaux (0,72) stable.

Delfingen Industry a poursuivi sa politique d'amélioration de sa position de liquidité, tout en renforçant la structure financière et en améliorant la maturité de la dette, au travers de la convention de crédit signée avec l'ensemble des banques françaises : Crédit CT de 5 M€ et MT de 15 M€ utilisable en 3 tranches annuelles de 2011 à 2013 dont la première tranche de 5 M€ a été utilisée en juillet 2011.

Cet accord est soumis au respect de covenants dont l'un, au 31 décembre 2011, n'est pas respecté. Conformément à la norme IAS 1, les dettes financières correspondantes ont été reclassées en dettes courantes pour un montant de 11 765 K€, bien que les partenaires financiers n'en aient pas demandé le remboursement.

Pour 2012, le Groupe anticipe une hausse de la production automobile mondiale par rapport à 2011, mais avec des résultats contrastés selon les régions : +6% en Amérique du Nord, +13% en Japon / Corée, +8% en Chine, mais -5% en Europe.

Compte tenu de ses implantations internationales, de sa présence chez la plupart des constructeurs automobiles, Delfingen Industry devrait profiter significativement de la hausse de la production automobile.

Sur la base d'un EUR à 1,40 USD, le chiffre d'affaires de Delfingen Industry devrait être supérieur à 120 M€ avec une rentabilité opérationnelle supérieure à 5% du chiffre d'affaires.

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage

Euronext Paris, compartiment C - Code ISIN: FR 0000054132 - Mnémonique: DELF

Présentation des résultats annuels 2011: SFAF, 24 rue de Penthièvre 75008 Paris: 03/04/2012

Contact: Mme Dominique Monange: +33 (0)3.81.90.73.00 - www.delfingen.com

DELF LISTED NYSE EURONEXT

Membre de MiddleNext

DELFINGEN INDUSTRY

Anteuil, le 20 mars 2012

Delfingen Industry envisage une émission obligataire

Dans le but de diversifier ses sources de financement et de poursuivre son développement - notamment par voie d'acquisition - Delfingen Industry étudie toute opportunité offerte par le marché, dont les opportunités d'émissions obligataires.

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage
Euronext Paris, compartiment C – Code ISIN : FR 0000054132 – Mnémonique : DELF
Prochains rendez-vous : 26/03/2012 : Publication du Rapport Financier Annuel 2011
03/04/2012: Journées Valeurs Moyennes SFAF: Résultats Annuels 2011

DELF LISTED NYSE EURONEXT

Membre de MiddleNext

DELFINGEN INDUSTRY

Chiffre d'affaires du 4ème trimestre

Anteuil, le 15 février 2012

4ème trimestre 2011 : un chiffre d'affaires 2011 de 112,5 M€ en progression de +7,2% par rapport à 2010

En millions d'euros	**2011**	2010	Variation	**Variation hors effet devises**	Variation production automobile*
Chiffre d'affaires	**112,5**	107,2	5,0%	**7,2%**	
dont: **Marché automobile:**	**103,7**	98,3	5,4%	**7,6%**	2,9%
Europe/Afrique	*57,2*	*53,4*	*7,0%*	*7,0%*	*4,9%*
Amérique du Nord et Centrale	*35,6*	*35,5*	*0,3%*	*5,2%*	*9,9%*
Amérique du Sud	*3,6*	*2,4*	*51,2%*	*51,2%*	*3,5%*
Asie	*7,3*	*7,0*	*5,0%*	*9,9%*	*-0,7%*
Marchés de spécialités	**8,8**	8,9	-0,9%	**2,2%**	

** Source IHS*

La production automobile s'établit à 76,6 millions de véhicules en 2011, malgré la chute de la production en Asie due au séisme au Japon et aux inondations en Thaïlande. Elle progresse de +2,9% par rapport à la même période de 2010.

Le Groupe Delfingen Industry atteint son objectif de chiffre d'affaires 2011 qui s'établit à 112,5 M€ avec une croissance de 7,2% (à parité constante) par rapport à 2010, soit une croissance de 4,3 points supérieure au marché. Le chiffre d'affaires du 4ème trimestre est en progression de +3,8% (à parité constante) par rapport au 4ème trimestre 2010.

• Les ventes ont été plus particulièrement dynamiques en Amérique du Sud et en Asie :

• Au Brésil, des prises de marché génèrent une progression de +51,2% dans un marché à +3,5%,

• En Asie, l'ouverture de l'usine en Chine et le développement de l'activité de transfert de fluides génèrent une progression de 9,9% dans un marché en recul de -0,7%, fortement impacté par les catastrophes naturelles.

• En Europe, les ventes surperforment le marché (+7,0% dans un marché à +4,9%), notamment dans le domaine de l'assemblage (+13%).

• En Amérique du Nord et Centrale, le chiffre d'affaires automobile est en hausse de +5,2% (à parité constante).

• Les ventes sur les marchés de spécialités, adressant d'autres industries que le secteur automobile, sont en croissance de 2,2%.

Evolution du chiffre d'affaires trimestriel en millions d'euros:

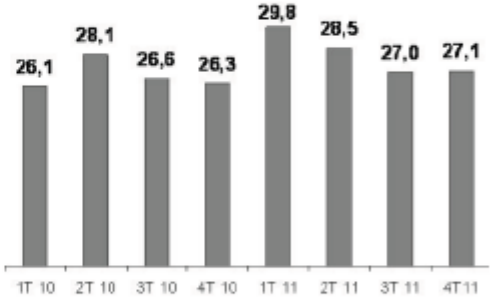

Equipementier automobile mondial dans les systèmes de protection, les solutions de transfert de fluides et les technologies d'assemblage

Euronext Paris, Compartiment C – Code ISIN: FR 0000054132 – Mnémonique: DELF
Prochain communiqué: 26/03/2012: Résultats annuels 2011
Contact: Mme Dominique Monange: +33 (0)3.81.90.73.00 – www.delfingen.com

DELF LISTED NYSE EURONEXT

Membre de MiddleNext

DELFINGEN INDUSTRY

Résultats semestriels 2011

Anteuil, le 14 septembre 2011

Delfingen Industry affiche une croissance de 10% de son chiffre d'affaires et un résultat opérationnel de 2,5 M€

En millions d'euros	Juin 2011	%	Juin 2010	%
Chiffre d'affaires	58,4	100,0%	54,2	100,0%
Résultat opérationnel	2,5	4,2%	3,2	6,0%
Résultat net consolidé	0,5	0,8%	2,2	4,1%
Capitaux propres - Part du Groupe	26,7	100,0%	31,0	100,0%
Endettement Financier Net	22,1	83%	24,3	75%

La production automobile mondiale a continué de croître au 1er semestre, malgré un 2ème trimestre affecté par le tremblement de terre au Japon. Elle progresse de +8% par rapport au 1er semestre 2010 (+ 8% en Europe, + 8% en Amérique du Nord, + 9% en Amérique du Sud et -3 % en Asie).

Tirant profit de cet environnement favorable, le Groupe Delfingen Industry enregistre la meilleure performance commerciale de son histoire, avec un chiffre d'affaires de 58,4 M€ en croissance de 10% (à parité constante) par rapport au 1er semestre 2010.

La marge brute du Groupe est pénalisée par l'impact significatif des hausses du prix d'achat des matières premières.

Parallèlement le Groupe renforce ses structures et moyens humains nécessaires à la mise en œuvre de son plan stratégique. L'année 2011 est une année de mutation du Groupe qui évolue vers des marchés plus technologiques, intégrant plus de valeur ajoutée notamment dans les domaines du transfert de fluides, des prestations d'assemblage et de protection des faisceaux par des gaines textiles.

Delfingen Industry affiche un résultat opérationnel de 4,2 % du chiffre d'affaires. Le résultat opérationnel du 1er semestre 2011 est de 2,5 M€ à comparer à :

- 3,2 M€ au 1er semestre 2010 ;
- 2,4 M€ au 2ème semestre 2010.

Le résultat net consolidé s'établit à 0,5 M€ soit +0,8% du chiffre d'affaires, à comparer à 4,1% au 1er semestre 2010. Le résultat net est particulièrement impacté par la charge des impôts différés.

L'Endettement Financier Net du Groupe augmente de 0,6 M€ : il est de 22,2 M€ au 30 juin 2011 contre 21,6 M€ au 31 décembre 2010.

L'activité du Groupe génère une CAFICE de 4,2 M€ qui couvre:

- l'augmentation du BFR (+3,0 M€) liée à la hausse de l'activité. Le BFR en nombre de jours de chiffre d'affaires reste stable à 65,5 jours;
- les investissements (+1,2 M€).

Le Groupe devrait avoir, sur le 2ème semestre 2011, une croissance de son chiffre d'affaires supérieure à celle de la production automobile, toutefois le résultat opérationnel devrait être pénalisé par la pression à la hausse des prix d'achat de nombreuses matières premières.

Un leader mondial de la protection du câblage électrique et des solutions de transfert de fluides
Euronext Paris, compartiment C - Code ISIN: FR 0000054132 - Mnémonique: DELF

Prochain communiqué: Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2011 - 09/11/2011
Contact: Mme Dominique Monange - (+33) (0)3 81 90 73 00 - www.delfingen.com

DELF LISTED NYSE EURONEXT

Membre de MiddleNext

DELFINGEN INDUSTRY

Chiffre d'affaires du 1er semestre 2011

Anteuil, le 10 août 2011

1er semestre 2011 : Delfingen Industry affiche une croissance de 10% de son chiffre d'affaires

En millions d'euros	2011	2010	Variation	Variation hors effet devises
Chiffre d'affaires	**58,2**	54,2	+7,3%	**+9,9%**
dont: Automobile/Europe-Afrique-Amérique du Sud (EAAS)	**32,7**	28,7	+13,6%	**+13,6%**
Automobile/ Amérique du Nord, Centrale, Asie (ANCA)	**20,9**	20,9	+0,1%	**+6,0%**
Marchés de spécialités	**4,6**	4,6	-	**+3,5%**

La production automobile sur les marchés que nous adressons est restée soutenue au 1er semestre, malgré un 2ème trimestre affecté par la catastrophe au Japon. Elle progresse de +8% par rapport au 1er semestre 2010 (+8% en Europe, +8% en Amérique du Nord et +9% en Amérique du Sud).

Le Groupe Delfingen Industry affiche une croissance de son chiffre d'affaires de 10% (à parité constante) par rapport au 1er semestre 2010 :

- **Dans la zone EAAS, il enregistre une croissance de +14%** par rapport au 1er semestre 2010, de 6 points supérieure à la hausse du marché.
- **Dans la zone ANCA, le chiffre d'affaires automobile est en hausse de +6%** (à parité constante) par rapport au 1er semestre 2010.

Evolution du chiffre d'affaires trimestriel en millions d'euros:

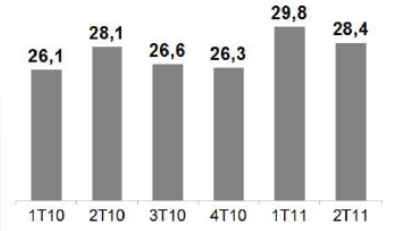

Par son implantation internationale à proximité de ses clients, Delfingen Industry a su profiter de la croissance de la production automobile mondiale.

Un leader mondial de la protection du câblage électrique et des solutions de transfert de fluides
Euronext Paris, compartiment C – Code ISIN : FR 0000054132 – Mnémonique : DELF

Prochain communiqué: 14/09/2011: Résultats semestriels 2011
Contact: Mme Dominique Monange: +33 (0)3.81.90.73.00 – www.delfingen.com

DELF LISTED NYSE EURONEXT

Membre de MiddleNext

DELFINGEN INDUSTRY

Avis de réunion valant convocation à l'Assemblée Générale Mixte

Anteuil, le 27 mai 2011

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire se réunira le **Vendredi 24 juin 2011 à 10 heures**, au siège social: Zone Industrielle, 25340 Anteuil

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce seront tenus à la disposition des Actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée à:

Delfingen Industry - Service Assemblées - ZI - 25340 Anteuil
Tél: 03.81.90.73.00 - Fax: 03.81.90.73.19
Email: actionnaires@delfingen.com
www.delfingen.com/finance/assemblee-generale-2011

L'avis de réunion valant convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolution a été publié au BALO du 20 mai 2011.

Tout Actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur par l'intermédiaire habilité.

Un leader mondial de la protection du câblage électrique et des solutions de transfert de fluides
Euronext Paris, compartiment C – Code ISIN : FR 0000054132 – Mnémonique : DELF
Prochain communiqué : 10/08/2011 : Chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2011

DELFINGEN INDUSTRY

Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2011

Anteuil, le 11 mai 2011

1er trimestre 2011: chiffre d'affaires record pour Delfingen Industry

En millions d'euros	2011	2010	Variation	Variation hors effet devises
Chiffre d'affaires	**29,8**	26,1	+14,2%	**+13,7%**
dont: Automobile/Europe-Afrique-Amérique du Sud (EAAS)	**16,3**	14,3	+14,2%	**+14,2%**
Automobile/ Amérique du Nord, Centrale, Asie (ANCA)	**11,1**	9,6	+15,4%	**+14,0%**
Marchés de spécialités	**2,4**	2,2	+8,2%	**+7,4%**

Au 1er trimestre 2011, la production automobile progresse de +10% par rapport au 1er trimestre 2010. Elle est en hausse de + 8% en Europe, Brésil et Chine et de + 16% en Amérique du Nord.

Le Groupe Delfingen Industry enregistre la meilleure performance trimestrielle de toute son histoire, avec une progression de son chiffre d'affaires de 14% par rapport au 1er trimestre 2010.

Dans la zone EAAS, le chiffre d'affaires automobile affiche une hausse de +14% par rapport au 1er trimestre 2010.

La progression du Groupe continue d'être supérieure à la hausse du marché, surperformance principalement due à la montée en puissance du site du Brésil et au développement de nouveaux produits et business.

Dans la zone ANCA, le chiffre d'affaires automobile est en hausse de +14% (à parité constante) par rapport au 1er trimestre 2010.

Evolution du chiffre d'affaires trimestriel en millions d'euros:

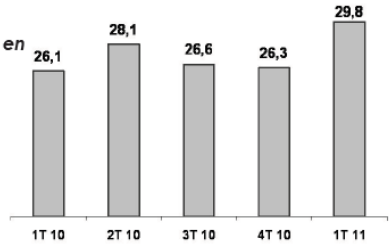

Les bons résultats commerciaux du 1er trimestre 2011 confortent Delfingen Industry dans ses orientations stratégiques.

Un leader mondial de la protection du câblage électrique et des solutions de transfert de fluides
Euronext Paris, compartiment C – Code ISIN : FR 0000054132 – Mnémonique : DELF

Prochain rendez-vous : 24/06/2011: Assemblée Générale - ZI - 25340 Anteuil
Contact: Mme Dominique Monange: +33 (0)3.81.90.73.00 – www.delfingen.com

DELF LISTED NYSE EURONEXT

Membre de MiddleNext